

Les devis et dessins pour

Daniel J. MacDonald Modernization

sont modifiés comme suit:

DEVIS

1.1 DEVIS RÉVISÉS

- .1 Les devis révisés suivantes émises avec cet addendum remplacent les devis précédemment émis portant le même titre et le même numéro
 - .1 Section N° 00 01 10_R7, Table des matières
 - .2 Section N° 01 14 00_R1, Restrictions visant les travaux
 - .3 Section N° 01 61 10_R4 Liste de matériaux
 - .4 Section N° 08 11 00_R1, Portes et bâtis en métal
 - .5 Section N°08 34 73_R1, Ensembles de portes acoustiques
 - .6 Section N° 09 21 16_R1, Revêtements en plaques de plâtre
 - .7 Section N° 09 80 00_R1, Traitement acoustique
 - .8 Section N° 23 07 19_R2, Isolant pour tuyauterie de CVCA
 - .9 Section N° 25 90 01_CS901_R1, Système de gestion géothermique et ce, sur place
 - .10 Section N° 26 24 16.01_R1, Panneaux de distribution à disjoncteurs
- .2 Les devis suivantes sont partiellement révisées :
 - .1 Section N° 08 71 00, Nomenclature de la quincaillerie des portes: révisions des ensembles de matériel #50, #51, et #63.

1.2 NOUVEAUX DEVIS

- .1 Ajouter les nouveaux devis suivants publiés avec cet addenda
 - .1 Section N° 08 34 54, Portes et cadres pare-balles

DESSINS

1.3 DESSINS RÉVISÉS

- .1 Les dessins suivants sont révisés et republiés avec cet addenda. Les révisions sont indiquées dans les zones en bulles sur les dessins. Les descriptions suivantes des révisions sont fournies à titre indicatif uniquement et ne définissent ni ne limitent l'étendue des révisions réelles indiquées sur les dessins :

- .1 Dessin A03-02 – NOMENCLATURE DES PORTES ET (OU) DE LA QUINCAILLERIE
 - .1 Révisé pour indiquer les portes balistiques
- .2 Dessin A32-00 – ÉLÉVATIONS DE L'ATRIUM ET (OU) DE L'ENTRÉE LE LONG DE LA RUE GRAFTON
 - .1 Révisé pour enlever l'étiquette WW-1 du détail 1/A32-00
- .3 Dessin A61-01 - DÉTAILS DE PLAFOND
 - .1 Révision des dessins de detail
- .4 Dessin A61-02 - DÉTAILS DE PLAFOND
 - .1 Ajout de dessins de detail
- .5 Dessin A91-01 - ÉTAGE PRINCIPAL - PLAN DES FINITIONS MURALES
 - .1 Mise à jour des étiquettes AWP
- .6 Dessin A91-02 - DEUXIÈME ÉTAGE - PLAN DES FINITIONS MURALES
 - .1 Mise à jour des étiquettes AWP
- .7 Dessin A91-03 - TROISIÈME ÉTAGE - PLAN DES FINITIONS MURALES
 - .1 Mise à jour des étiquettes AWP
- .8 Dessin A91-04 - QUATRIÈME ÉTAGE - PLAN DES FINITIONS MURALES
 - .1 Mise à jour des étiquettes AWP
- .9 Dessin A91-05 - CINQUIÈME ÉTAGE - PLAN DES FINITIONS MURALES
 - .1 Mise à jour des étiquettes AWP
- .10 Dessin A93-02 - DEUXIÈME ÉTAGE - PLAN DU MOBILIER ET DE L'APPAREILLAGE
 - .1 Retrait de l'étiquette de note AWP sur le dessin
- .11 Dessin A93-03 - TROISIÈME ÉTAGE - PLAN DU MOBILIER ET DE L'APPAREILLAGE
 - .1 Retrait de l'étiquette de note AWP sur le dessin
- .12 Dessin M02-01 - NOMENCLATURES DES TRAVAUX DE MÉCANIQUE 1
 - .1 Données révisées dans la nomenclature des boîtes motorisées de ventilateurs.
- .13 Dessin M53-00 - INSTALLATIONS HYDRONIQUES - NIVEAU DU STATIONNEMENT - NOUVEAUX TRAVAUX
 - .1 Ajout d'un tuyau HWS/R à FPB-13.

<u>DIVISION</u>	<u>SECTION</u>	<u>RESPONSABILITÉ</u>	<u>DATE</u>	<u>PAGES</u>
		<u>EN RAPPORT AVEC LES DOCUMENTS</u>		
VOLUME 1 DE 3				
	Page couverture du devis	A	27 mai 2022	1
	00 01 07 Pages des sceaux et des signatures	A	27 mai 2022	1
	00 01 10_ R6 R7 Table des matières	A	26 juillet 18 août 2022	19
	00 01 15_R1 Liste des dessins	A	28 juin 2022	8
DIVISION 01	EXIGENCES GÉNÉRALES			
	01 14 00_ R1 – Restrictions visant les travaux	A	27 mai 18 août 2022	2
	01 29 83 Paiement - Services de laboratoires d'essai	A	27 mai 2022	2
	01 31 19 – Réunions de projet	A	27 mai 2022	3
	01 32 16.16 Ordonnancement des travaux - Méthode du chemin critique	A	27 mai 2022	14
	01 33 00 - Documents et échantillons à soumettre	A	27 mai 2022	9
	01 35 01 Conception déléguée	A	27 mai 2022	6
	01 35 24 – Procédures spéciales et exigences en matières de sécurité incendie	HS	27 mai 2022	7
	01 35 25 – Procédures spéciales en matières de consignes de verrouillage	HS	27 mai 2022	6
	01 35 29 - Santé et sécurité	HS	27 mai 2022	11
	01 35 54 – Exigences de sécurité du site	A	27 mai 2022	2
	01 41 00 Exigences réglementaires	A	27 mai 2022	2
	01 45 00 Contrôle de la qualité	A	27 mai 2022	4
	01 47 15 Développement durable - Construction	SC	27 mai 2022	6
	01 51 00 Services d'utilités temporaires	A	27 mai 2022	4
	01 52 00 Installations de chantier	A	27 mai 2022	7
	01 56 00 Ouvrages d'accès et de protection temporaires	A	27 mai 2022	3

<u>DIVISION</u>	<u>SECTION</u>	<u>RESPONSABILITÉ</u>	<u>DATE</u>	<u>PAGES</u>
		<u>EN RAPPORT AVEC LES DOCUMENTS</u>		
	01 57 16 Gestion de la qualité de l'air intérieur (QAI) : Construction	SC	27 mai 2022	8
	01 61 00 Exigences générales concernant les produits	A	27 mai 2022	7
	01 61 10_ R3 R4 Liste de matériaux	A	26 juillet 18 août 2022	66
	01 71 00 Examen et préparation	A	27 mai 2022	3
	01 73 00 Exécution des travaux	A	27 mai 2022	3
	01 74 00 Nettoyage	A	27 mai 2022	3
	01 74 19 Gestion et élimination des déchets de construction	SC	27 mai 2022	13
	01 77 00 Achèvement des travaux	A	27 mai 2022	2
	01 78 00 Documents/Éléments à remettre à l'achèvement des travaux	A	27 mai 2022	6
	01 79 00.13 Démonstration et formation pour la mise en service du bâtiment	Cx	27 mai 2022	13
	01 91 13 Exigences générales de la mise en service	Cx	27 mai 2022	16
	01 91 13.16 Formulaires de mise en service	Cx	27 mai 2022	15
DIVISION 02	CONDITIONS EXISTANTES			
	02 41 19.13 – Démolition sélective d'un bâtiment	S	27 mai 2022	14
	02 41 19.16 – Démolition sélective des composants intérieurs des bâtiments	A	27 mai 2022	13
	02 66 00 – Enlèvement de réservoirs de stockage	Env	27 mai 2022	7
	Formulaire de retrait de système de réservoir de stockage de SPAC	Env	2019	4
	02 82 00.01 – Désamiantage – Précautions minimales	Env	20 sept. 2021	9
	02 82 00.02 – Désamiantage – Précautions moyennes	Env	20 sept. 2021	11
	02 85 10.01 Élimination des excréments	Env	27 mai 2022	5

<u>DIVISION</u>	<u>SECTION</u>	<u>RESPONSABILITÉ</u> <u>EN RAPPORT</u> <u>AVEC LES</u> <u>DOCUMENTS</u>	<u>DATE</u>	<u>PAGES</u>
	d'oiseau			
DIVISION 03	BÉTON			
	03 01 37_R1 – Restauration du béton	S	26 juillet 2022	12
	03 10 00 – Coffrages et accessoires pour béton	S	27 mai 2022	6
	03 20 00 – Armatures pour béton	S	27 mai 2022	6
	03 30 00 – Béton coulé en place	S	27 mai 2022	12
	03 35 00 – Finition de surfaces en béton	A	27 mai 2022	6
	03 53 10 – Finition de béton polie	A	27 mai 2022	15
	03 54 16_R1 – Sous-couche de plancher autonivelante	A	29 juin 2022	9
DIVISION 04	MAÇONNERIE			
	04 03 07 – Rejointoiment de la maçonnerie	A	27 mai 2022	5
	04 05 00 – Maçonnerie- Exigences générales concernant les résultats des travaux	A	27 mai 2022	11
	04 05 13 – Mortier et coulis pour maçonnerie	A	27 mai 2022	9
	04 05 19 – Armatures, connecteurs et ancrages pour la maçonnerie	A	27 mai 2022	8
	04 05 23 – Accessoires de maçonnerie	A	27 mai 2022	6
	04 21 13 – Maçonnerie de briques	A	27 mai 2022	6
	04 22 00 – Maçonnerie d'éléments en béton	A	27 mai 2022	8
DIVISION 05	MÉTAUX			
	05 12 10 – Raccords isolés en acier de construction	S	27 mai 2022	8
	05 12 23 Acier de construction pour bâtiments	S	27 mai 2022	9
	05 12 25 – Coussinets d'appui en	S	27 mai 2022	3

<u>DIVISION</u>	<u>SECTION</u>	<u>RESPONSABILITÉ</u>	<u>DATE</u>	<u>PAGES</u>
		<u>EN RAPPORT AVEC LES DOCUMENTS</u>		
	élastomère			
	05 12 48 Revêtements de l'acier de charpente apparent	A	27 mai 2022	11
	05 12 48_01 Tableau des catégories d'acier de charpente apparent (ACA)	A		2
	05 31 00 Platelage en acier	S	27 mai 2022	6
	05 41 00 Ossatures porteuses à poteaux métalliques	A	27 mai 2022	9
	05 50 00 Ouvrages métalliques	A	27 mai 2022	25
	05 51 00 Échelles et escaliers métalliques	A	27 mai 2022	5
	05 75 10 Panneaux de zinc décoratifs	A	27 mai 2022	9
DIVISION 06	BOIS, PLASTIQUES ET COMPOSITES			
	06 05 73 Traitement du bois	A	27 mai 2022	6
	06 10 53 Charpenterie diverse	A	27 mai 2022	7
	06 20 00 Menuiserie	A	27 mai 2022	11
	06 40 00_R2 Ébénisterie	A	25 juillet 2022	13
	06 61 16 Éléments de surface solides fabriqués	A	27 mai 2022	4
DIVISION 07	THERMIQUE / HUMIDITÉ			
	07 01 57 Modifications à la couverture existante	A	27 mai 2022	7
	07 14 16.11 Imperméabilisant liquide	A	27 mai 2022	7
	07 16 16 Imperméabilisation cristalline	A	27 mai 2022	4
	07 19 00 Enduits d'imperméabilisation	A	27 mai 2022	5
	07 21 13 Isolants en panneaux	A	27 mai 2022	8
	07 21 16 Isolants en matelas	A	27 mai 2022	4
	07 26 17 Pare-vapeur sous le niveau du sol	A	27 mai 2022	5

<u>DIVISION</u>	<u>SECTION</u>	<u>RESPONSABILITÉ</u>	<u>DATE</u>	<u>PAGES</u>
		<u>EN RAPPORT AVEC LES DOCUMENTS</u>		
	07 27 00.01 Systèmes d'étanchéité à l'air (Devis descriptif ou établi par prescription de produits de marque déposée)	A	27 mai 2022	7
	07 27 29 Isolants projetés – Mousse de polyuréthane	A	27 mai 2022	8
	07 42 10 Système de revêtement en panneaux d'aluminium	A	27 mai 2022	16
	07 55 52 Couvertures à membrane de bitume modifié	A	27 mai 2022	20
	07 62 00 Solins et accessoires en tôle	A	27 mai 2022	7
	07 72 73 Systèmes de détection des fuites de la membrane	A	27 mai 2022	5
	07 81 00 Revêtements ignifuges mis en œuvre par projection	A	27 mai 2022	7
	07 84 00 Protection coupe-feu	A	27 mai 2022	23
	07 92 00 Produits d'étanchéité pour joints	A	27 mai 2022	11
DIVISION 08	OUVERTURES ET FERMETURES			
	08 11 00 <u>R1</u> Portes et bâtis en métal	A	27 mai 18 août 2022	9
	08 11 17 Portes à vision complete cotées pour leur résistance au feu et cadres	A	27 mai 2022	5
	08 14 16 Portes planes en bois	A	27 mai 2022	8
	08 33 23 Portes à enroulement vertical	A	27 mai 2022	8
	<u>08 34 54 Portes et cadres pare-balles</u>	<u>A</u>	<u>18 août</u> <u>2022</u>	<u>9</u>
	08 34 73 <u>R1</u> Ensembles de portes acoustiques	A	27 mai 18 août 2022	10
	08 42 33 Portes tournantes	A	27 mai 2022	14
	08 44 13 Murs-rideaux vitrés à ossature d'aluminium	A	27 mai 2022	42
	08 71 00 Quincaillerie pour portes	A	27 mai 2022	12
	08 71 10 Nomenclature de la quincaillerie des portes	H	27 mai 2022	93

<u>DIVISION</u>	<u>SECTION</u>	<u>RESPONSABILITÉ</u>	<u>DATE</u>	<u>PAGES</u>
		<u>EN RAPPORT AVEC LES DOCUMENTS</u>		
	<u>Révisions au Nomenclature de la quincaillerie des portes</u>	<u>H</u>	<u>18 août 2022</u>	<u>4</u>
	08 80 00 Vitrages	A	27 mai 2022	14
	08 80 15 Balustrades de verre	A	27 mai 2022	7
DIVISION 09	REVÊTEMENTS DE FINITION			
	09 21 16 <u>R1</u> Revêtements en plaques de plâtre	A	<u>18 août</u> 27 mai 2022	20
	09 22 16 Ossatures métalliques non porteuses	A	27 mai 2022	7
	09 25 13 Fini d'application directe	A	27 mai 2022	8
	09 30 13 Carrelages de céramique	A	27 mai 2022	16
	09 51 13 Éléments acoustiques pour plafonds	A	27 mai 2022	8
	09 51 27 Plafonds en grillage de bois	A	27 mai 2022	6
	09 65 00.08 Revêtements de sol souples – Travaux de petite envergure	A	27 mai 2022	12
	09 67 15 Revêtements de sol à base de résines époxydiques	A	27 mai 2022	11
	09 68 13 Tapis-moquettes en dalles	A	27 mai 2022	12
	09 72 17 Revêtement mural imprimé par procédé numérique	A	27 mai 2022	6
	09 80 00 <u>R1</u> Traitement acoustique	A	<u>18 août</u> 27 mai 2022	5
	09 91 13 Peinturage d'extérieur – Travaux à neuf	A	27 mai 2022	14
	09 91 23 Peinturage d'intérieur – Travaux à neuf	A	27 mai 2022	18
	09 96 00 Revêtements à haut rendements	A	27 mai 2022	6
DIVISION 10	SPÉCIALITÉS			
	10 00 00_ <u>R1</u> Éléments spécialisés manufacturés	A	18 juillet 2022	6
	10 14 00 Signalisation	A	27 mai 2022	9

<u>DIVISION</u>	<u>SECTION</u>	<u>RESPONSABILITÉ</u>	<u>DATE</u>	<u>PAGES</u>
		<u>EN RAPPORT AVEC LES DOCUMENTS</u>		
	10 21 13.19 Cabines de toilettes à cloisons en plastique	A	27 mai 2022	7
	10 22 13 Cloisons grillagées	A	27 mai 2022	6
	10 22 39 Cloisons pliantes	A	27 mai 2022	6
	10 23 26_R1 Système de cloisons de verre	A	18 juillet 2022	7
	10 26 41 Panneaux composites en fibre de verre pare-balles	A	27 mai 2022	3
	10 28 10 Accessoires de salle de toilettes et de salle de bains	A	27 mai 2022	6
	10 44 00 Matériel de protection incendie	M	27 mai 2022	2
	10 51 13 Armoires-vestiaires métalliques	A	27 mai 2022	6
	10 90 00 Surfaçage d'avertissement tactile	A	27 mai 2022	4
DIVISION 11	ÉQUIPEMENT			
	11 12 00 Matériel de contrôle pour parcs de stationnement	A	27 mai 2022	6
	11 14 14 Tourniquets optiques	A	27 mai 2022	6
	11 52 00 État général du système audiovisuel	AV	27 mai 2022	25
	11 52 01 Systèmes audiovisuels	AV	27 mai 2022	29
	11 81 29 Protection contre les chutes dans les installations	A	27 mai 2022	7
DIVISION 12	AMEUBLEMENT			
	12 05 10 Tissu d'ameublement	A	27 mai 2022	3
	12 24 13 Stores à enroulement automatique	A	27 mai 2022	6
	12 24 14 Stores manuels	A	27 mai 2022	5
	12 48 16 Grilles de plancher d'entrée	A	27 mai 2022	5
	VOLUME 2 DE 3			
DIVISION 21	LUTTE CONTRE LES INCENDIES			

<u>DIVISION</u>	<u>SECTION</u>	<u>RESPONSABILITÉ</u>	<u>DATE</u>	<u>PAGES</u>
		<u>EN RAPPORT AVEC LES DOCUMENTS</u>		
	21 05 00 Lutte contre les incendies- Exigences générales concernant les résultats des travaux	M	27 mai 2022	19
	21 12 00 – Réseaux de colonnes montantes et de robinets armés d'incendie	M	27 mai 2022	10
	21 13 13 Systèmes d'extincteurs automatiques sous eau	M	27 mai 2022	18
	21 13 16 Systèmes d'extincteurs automatiques sous air	M	27 mai 2022	9
	21 30 00 Pompes d'incendie	M	27 mai 2022	10
DIVISION 22	PLOMBERIE			
	22 05 00_R1 Plomberie - Exigences générales concernant les résultats des travaux	M	25 juillet 2022	15
	22 05 05 Démolition selective de la plomberie	M	27 mai 2022	5
	22 05 15 Plomberie – Appareils spéciaux	M	27 mai 2022	17
	22 10 10 Plomberie - Pompes	M	27 mai 2022	10
	22 11 16 Tuyauterie d'eau domestique	M	27 mai 2022	11
	22 13 16.13 Tuyauterie d'évacuation d'eaux usées et de ventilation – Fonte et cuivre	M	27 mai 2022	8
	22 13 16.16 – Tuyauterie d'évacuation d'eaux usées et de ventilation en plastique	M	27 mai 2022	8
	22 33 00 Chauffe-eau électriques d'usage domestique	M	27 mai 2022	4
	22 42 13 Bidets, urinoirs et W.-C. de type commercial	M	27 mai 2022	9
	22 42 16 Éviers et cuiviers – Type commercial	M	27 mai 2022	9
	22 42 19 Douches et baignoires commerciales	M	27 mai 2022	7
	22 47 00 Fontaines et refroidisseurs	M	27 mai 2022	5

<u>DIVISION</u>	<u>SECTION</u>	<u>RESPONSABILITÉ</u>	<u>DATE</u>	<u>PAGES</u>
	d'eau			
DIVISION 23	CHAUFFAGE, VENTILATION ET CONDITIONNEMENT D'AIR (CVCA)			
	23 01 05 Utilisation et entretien des installations de CVCA pendant les travaux de construction	M	27 mai 2022	2
	23 05 00 CVCA - Exigences générales concernant les résultats des travaux	M	27 mai 2022	20
	23 05 05 Démolition selective des installations de chauffage, ventilation et conditionnement d'air (CVCA)	M	27 mai 2022	5
	23 05 13 Exigences générales concernant les moteurs d'appareils de CVCA	M	27 mai 2022	9
	23 05 14 Dispositifs d'entraînement à fréquence variable	M	27 mai 2022	12
	23 05 15 Exigences courantes relatives à la pose de la tuyauterie des installations de CVCA	M	27 mai 2022	8
	23 05 16 Lyres et compensateurs de dilatation pour tuyauteries de CVCA	M	27 mai 2022	8
	23 05 17 Soudage de la tuyauterie	M	27 mai 2022	6
	23 05 19 Appareils et éléments de mesures pour tuyauterie de CVCA	M	27 mai 2022	9
	23 05 19.13 Thermomètres et manomètres pour tuyauterie	M	27 mai 2022	9
	23 05 23.01 Robinetterie - Bronze	M	27 mai 2022	10
	23 05 23.02 Robinetterie - Fonte	M	27 mai 2022	12
	23 05 23.03 Robinetterie – Acier moulé	M	27 mai 2022	10
	23 05 23.05 Vannes à papillon	M	27 mai 2022	7
	23 05 29 Supports et suspensions pour tuyauteries et appareils de CVCA	M	27 mai 2022	27
	23 05 33 Traçage thermique pour tuyauterie de CVCA	M	27 mai 2022	4
	23 05 48 Mesures antivibratoires et	M	27 mai 2022	13

<u>DIVISION</u>	<u>SECTION</u>	<u>RESPONSABILITÉ</u>	<u>DATE</u>	<u>PAGES</u>
		<u>EN RAPPORT</u> <u>AVEC LES</u> <u>DOCUMENTS</u>		
	parasismiques pour installations de CVCA			
	23 05 53 Identification de la tuyauterie et du matériel de CVCA	M	27 mai 2022	9
	23 05 91 Systèmes géothermiques	M	27 mai 2022	9
	23 05 93 Essai, réglage et équilibrage de réseaux de CVCA	M	27 mai 2022	12
	23 05 94 Essai sous pression des réseaux aérauliques	M	27 mai 2022	5
	23 07 13 Calorifuges pour conduits d'air	M	27 mai 2022	8
	23 07 16 Isolant pour matériel de CVCA	M	27 mai 2022	13
	23 07 19_R2+ Isolant pour tuyauterie de CVCA	M	18 août 08 juillet-2022	12
	23 08 13 Contrôle de la performance des installations de CVCA	M	27 mai 2022	5
	23 08 16 Nettoyage et mise en route de la tuyauterie de CVCA	M	27 mai 2022	6
	23 09 33 Dispositifs électriques et électroniques de commande/régulation pour installations de CVCA	M	27 mai 2022	3
	23 21 13.01 Réseaux hydroniques – Tuyauterie en cuivre, robinetterie et raccords connexes	M	27 mai 2022	9
	23 21 13.02 Réseaux hydroniques – Tuyauterie en acier, robinetterie et raccords connexes	M	27 mai 2022	8
	23 21 13.03 Tuyauteries à éléments emmanchés à force – Réseaux hydroniques	M	27 mai 2022	7
	23 21 16 Tuyauterie hydronique	M	27 mai 2022	8
	23 21 23 Pompes pour reseaux hydroniques	M	27 mai 2022	8
	23 25 00 Traitement de l'eau des installations de CVCA	M	27 mai 2022	8
	23 31 13.01 Conduits d'air métalliques - Basse pression, jusqu'à 500 Pa	M	27 mai 2022	16

<u>DIVISION</u>	<u>SECTION</u>	<u>RESPONSABILITÉ</u>	<u>DATE</u>	<u>PAGES</u>
		<u>EN RAPPORT AVEC LES DOCUMENTS</u>		
	23 31 13.02 Conduits d'air métalliques - Haute pression, jusqu'à 2 500 Pa	M	27 mai 2022	12
	23 33 00 Accessoires pour conduits d'air	M	27 mai 2022	7
	23 33 14 Registres d'équilibrage	M	27 mai 2022	6
	23 33 15 Registres de réglage	M	27 mai 2022	4
	23 33 16 Registres et clapets coupe-feu et de fumée	M	27 mai 2022	10
	23 33 46 Conduits d'air flexibles	M	27 mai 2022	6
	23 33 53 Revêtements intérieurs pour conduits d'air	M	27 mai 2022	8
	23 34 00 Ventilateurs pour installations de CVCA	M	27 mai 2022	9
	23 34 13 Ventilateurs de circulation sous basse vitesse, à volume élevée et de montage au plafond	M	27 mai 2022	10
	23 34 23.13 Ventilateurs d'extraction monoblocs, de types mural et de toiture	M	27 mai 2022	5
	23 36 00_R1 Éléments terminaux de réseaux aérauliques	M	29 juin 2022	15
	23 37 13 Diffuseurs, registres et grilles	M	27 mai 2022	6
	23 37 20 Louvres, prises d'air et autres événements	M	27 mai 2022	4
	23 40 00 Appareils d'épuration des installations de CVCA	M	27 mai 2022	6
	23 52 00 Chaudières de chauffage	M	27 mai 2022	8
	23 57 00 Échangeurs de chaleur pour installations de CVCA	M	27 mai 2022	7
	23 64 22 Refroidisseurs d'eau à récupération de chaleur	M	27 mai 2022	8
	23 72 00 Systèmes de récupération d'énergie air-air	M	27 mai 2022	10
	23 73 10 Refroidisseurs secs	M	27 mai 2022	7
	23 81 40 Pompes à chaleur à air et à eau	M	27 mai 2022	8
	23 82 19 Ventilo-convecteurs	M	27 mai 2022	6
	23 82 36 Radiateurs à tubes ailetés	M	27 mai 2022	8

<u>DIVISION</u>	<u>SECTION</u>	<u>RESPONSABILITÉ</u>	<u>DATE</u>	<u>PAGES</u>
		<u>EN RAPPORT AVEC LES DOCUMENTS</u>		
	23 82 39 Aérothermes	M	27 mai 2022	5
	23 84 13 Humidificateurs	M	27 mai 2022	7
DIVISION 25	AUTOMATISATION INTÉGRÉE			
	25 01 11 SGE - Démarrage, vérification et mise en service	M	27 mai 2022	10
	25 01 12 SGE - Formation	M	27 mai 2022	3
	25 05 01 SGE - Prescriptions générales	M	27 mai 2022	9
	25 05 02_R1 SGE - Documents et échantillons à soumettre et processus d'examen	M	18 juillet 2022	5
	25 05 03 – SGE - Dossier de projet	M	27 mai 2022	4
	25 05 54 SGE - Identification du matériel	M	27 mai 2022	3
	25 05 60 SGE - Installation	M	27 mai 2022	13
	25 08 20 SGE - Garantie et maintenance	M	27 mai 2022	5
	25 10 01 SGE - Réseaux locaux (RL)	M	27 mai 2022	3
	25 10 02 SGE - Postes de travail	M	27 mai 2022	15
	25 30 01 SGE - Famille des contrôleurs de bâtiments	M	27 mai 2022	13
	25 30 02_R1 SGE - Instrumentation locale	M	25 juillet 2022	22
	25 90 01 SGE - Exigences particulières au site et séquences de fonctionnement des systèmes	M	27 mai 2022	5
	25 90 01_CS401 Système d'eau froide domestique	M	27 mai 2022	1
	25 90 01_CS401 Système d'eau froide domestique – Liste des points de contrôle	M	27 mai 2022	1
	25 90 01_CS402_R1 Système d'eau chaude domestique	M	08 juillet 2022	2
	25 90 01_CS402_R2 Système d'eau chaude domestique – Liste des points de contrôle	M	25 juillet 2022	1
	25 90 01_CS411 Pompes sanitaires et pluviales et de puisards d'ascenseurs	M	27 mai 2022	1

<u>DIVISION</u>	<u>SECTION</u>	<u>RESPONSABILITÉ</u>	<u>DATE</u>	<u>PAGES</u>
		<u>EN RAPPORT AVEC LES DOCUMENTS</u>		
	25 90 01_CS411 Pompes sanitaires et pluviales et de puisards d'ascenseurs - Liste des points de contrôle	M	27 mai 2022	1
	25 90 01_CS601 Refroidisseurs de récupération de chaleur	M	27 mai 2022	4
	25 90 01_CS601_R2 Refroidisseurs de récupération de chaleur - Liste des points de contrôle	M	25 juillet 2022	1
	25 90 01_CS611 Système de distribution d'eau refroidie	M	27 mai 2022	3
	25 90 01_CS611_R1 Système de distribution d'eau refroidie - Liste des points de contrôle	M	29 juin 2022	1
	25 90 01_CS621 Système de distribution d'eau de chauffage	M	27 mai 2022	3
	25 90 01_CS621_R2 Système de distribution d'eau de chauffage - Liste des points de contrôle	M	25 juillet 2022	1
	25 90 01_CS701 Système d'air d'extérieur distinct, lequel offrant une récupération d'air et ce, compte tenu d'une récupération d'énergie	M	27 mai 2022	6
	25 90 01_CS701_R2 Système d'air d'extérieur distinct, lequel offrant une récupération d'air et ce, compte tenu d'une récupération d'énergie - Liste des points de contrôle	M	25 juillet 2022	1
	25 90 01_CS722 Aérothermes à fonctionnement hydronique	M	27 mai 2022	1
	25 90 01_CS722_R1 Aérothermes à fonctionnement hydronique - Liste des points de contrôle	M	25 juillet 2022	1
	25 90 01_CS731 Convecteurs à ailettes murales (« Wallfin ») et à fonctionnement hydronique	M	27 mai 2022	1
	25 90 01_CS731_R1 Convecteurs à ailettes murales (« Wallfin ») et à fonctionnement hydronique - Liste des points de contrôle	M	29 juin 2022	1

<u>DIVISION</u>	<u>SECTION</u>	<u>RESPONSABILITÉ</u>	<u>DATE</u>	<u>PAGES</u>	
		<u>EN RAPPORT AVEC LES DOCUMENTS</u>			
	25 90 01_CS732	Aérothermes à débit forcé et à fonctionnement hydronique	M	27 mai 2022	1
	25 90 01_CS732_R2	Aérothermes à débit forcé et à fonctionnement hydronique - Liste des points de contrôle	M	25 juillet 2022	1
	25 90 01_CS737	Éléments à serpentins et à ventilateurs	M	27 mai 2022	2
	25 90 01_CS737_R2	Éléments à serpentins et à ventilateurs - Liste des points de contrôle	M	25 juillet 2022	1
	25 90 01_CS801	Extraction de salles de toilettes	M	27 mai 2022	2
	25 90 01_CS801_R1	Extraction de salles de toilettes - Liste des points de contrôle	M	25 juillet 2022	1
	25 90 01_CS805	Ventilateur de local ou de locaux d'ascenseurs	M	27 mai 2022	2
	25 90 01_CS805_R1	Ventilateur de local ou de locaux d'ascenseurs - Liste des points de contrôle	M	25 juillet 2022	1
	25 90 01_CS809	Ventilation de garage de stationnement	M	27 mai 2022	2
	25 90 01_CS809_R2	Ventilation de garage de stationnement - Liste des points de contrôle	M	25 juillet 2022	1
	25 90 01_CS810	Ventilation de local de mécanique	M	27 mai 2022	3
	25 90 01_CS810_R2	Ventilation de local de mécanique - Liste des points de contrôle	M	25 juillet 2022	1
	25 90 01_CS812	Système de ventilateurs de dé-stratification	M	27 mai 2022	1
	25 90 01_CS812	Système de ventilateurs de dé-stratification - Liste des points de contrôle	M	27 mai 2022	1
	25 90 01_CS821_R1	Système distinct d'air d'extérieur, à volume d'air variable et à ventilateur motorisé	M	25 juillet 2022	3
	25 90 01_CS821_R2	Système distinct	M	25 juillet	1

<u>DIVISION</u>	<u>SECTION</u>	<u>RESPONSABILITÉ</u>	<u>DATE</u>	<u>PAGES</u>
		<u>EN RAPPORT AVEC LES DOCUMENTS</u>		
	d'air d'extérieur, à volume d'air variable et à ventilateur motorisé – Liste des points de contrôle		2022	
	25 90 01_CS824 Volume d'air variable et à ventilation de contrôle sur demande, avec faisceaux refroidis à l'état actif	M	27 mai 2022	3
	25 90 01_CS824_R1 Volume d'air variable et à ventilation de contrôle sur demande, avec faisceaux refroidis à l'état actif – Liste des points de contrôle	M	29 juin 2022	1
	25 90 01_CS825 Volume d'air variable et à ventilation de contrôle sur demande, avec éléments à serpentins et à ventilateurs	M	27 mai 2022	3
	25 90 01_CS825_R1 Volume d'air variable et à ventilation de contrôle sur demande, avec éléments à serpentins et à ventilateurs – Liste des points de contrôle	M	29 juin 2022	1
	25 90 01_CS831 Système d'humidification	M	27 mai 2022	1
	25 90 01_CS831_R1 Système d'humidification – Liste des points de contrôle	M	29 juin 2022	1
	25 90 01_CS832 Système d'appoint de glycolm	M	27 mai 2022	1
	25 90 01_CS832 Système d'appoint de glycolm – Liste des points de contrôle	M	27 mai 2022	1
	25 90 01_CS901 R1 Système de gestion géothermique et ce, sur place	M	18 août 27 mai -2022	4
	25 90 01_CS901 Système de gestion géothermique et ce, sur place – Liste des points de contrôle	M	27 mai 2022	1
	25 90 01_CS910 Équipements divers	M	08 juillet 2022	1
	25 90 01_CS910 Équipements divers – Liste des points de contrôle	M	08 juillet 2022	1
	25 90 01_CS912 Système d'éclairage	M	08 juillet 2022	1

<u>DIVISION</u>	<u>SECTION</u>	<u>RESPONSABILITÉ</u>	<u>DATE</u>	<u>PAGES</u>
		<u>EN RAPPORT AVEC LES DOCUMENTS</u>		
	25 90 01_CS912 Système d'éclairage – Liste des points de contrôle	M	08 juillet 2022	1
DIVISION 26	ÉLECTRICITÉ			
	26 05 00 Électricité – Exigences générales concernant les résultats des travaux	E	27 mai 2022	16
	26 05 04 Édifice actuel – Modifications	E	27 mai 2022	3
	26 05 05_R1 Démolition selective de l'installation électrique	E	18 juillet 2022	6
	26 05 20 Connecteurs pour câbles et boîtes 0-1 000 v	E	27 mai 2022	3
	26 05 21 Fils et câbles (0 – 1 000 V)	E	27 mai 2022	5
	26 05 22 Connecteurs et terminaisons de câbles	E	27 mai 2022	2
	26 05 28 Mise à la terre du secondaire	E	27 mai 2022	5
	26 05 29 Supports et suspensions pour installations électriques	E	27 mai 2022	3
	26 05 31 Armoires et boîtes de jonction, de tirage et de répartition	E	27 mai 2022	2
	26 05 32 Boîtes de sortie, de dérivation et accessoires	E	27 mai 2022	3
	26 05 34_R1 Conduits, fixations et raccords de conduits	E	25 juillet 2022	5
	26 05 36 Chemins de câbles pour installations électriques	E	27 mai 2022	2
	26 05 37 Goulottes guide-fils et caniveaux auxiliaires	E	27 mai 2022	2
	26 05 48 Mesures antivibratoires et parasismiques	E	27 mai 2022	9
	26 08 02 Essai sur le terrain et mise en service – Installations à basse tension	E	27 mai 2022	8
	26 09 13 Contrôle de la puissance	E	08 juillet 2022	7
	26 09 43 Commandes d'éclairage en réseau	E	27 mai 2022	23

<u>DIVISION</u>	<u>SECTION</u>	<u>RESPONSABILITÉ</u>	<u>DATE</u>	<u>PAGES</u>
		<u>EN RAPPORT AVEC LES DOCUMENTS</u>		
	26 12 16.01 Transformateurs secs - primaire jusqu'à 600 V	E	27 mai 2022	4
	26 22 19 Transformateurs de mesure	E	27 mai 2022	2
	26 24 13 Tableaux de commutation	E	27 mai 2022	6
	26 24 16.01 <u>R1</u> Panneaux de distribution à disjoncteurs	E	<u>18 août</u> 27 mai 2022	4
	26 27 26 Dispositifs de câblage	E	27 mai 2022	4
	26 28 13.01 Fusibles - Basse tension	E	27 mai 2022	2
	26 28 16.02 Disjoncteurs sous boîtier moulé	E	27 mai 2022	3
	26 28 18 Protection contre les fuites à la terre	E	27 mai 2022	3
	26 28 20 Dispositifs de protection contre les fuites à la terre - Classe A	E	27 mai 2022	2
	26 28 23 Interrupteurs à fusibles et sans fusibles	E	27 mai 2022	2
	26 29 01 Contacteurs	E	27 mai 2022	3
	26 29 03 Dispositifs de commande	E	27 mai 2022	4
	26 29 10 Démarreurs jusqu'à 600V	E	27 mai 2022	6
	26 32 13.01_R2 Groupes électrogènes à moteur diesel	E	25 juillet 2022	17
	26 36 23 Appareillage automatique de commutation de charge	E	27 mai 2022	8
	26 50 00 Éclairage	E	27 mai 2022	4
	26 52 13.13 Éclairage de sécurité	E	27 mai 2022	3
	26 52 13.16 Indicateurs lumineux de sortie	E	27 mai 2022	3
DIVISION 27	COMMUNICATIONS			
	27 05 00 Communications – Exigences générales concernant les résultants des travaux	E	27 mai 2022	12
	27 51 19 Systèmes de masquage du bruit	E	27 mai 2022	9

<u>DIVISION</u>	<u>SECTION</u>	<u>RESPONSABILITÉ</u>	<u>DATE</u>	<u>PAGES</u>
		<u>EN RAPPORT AVEC LES DOCUMENTS</u>		
DIVISION 28	SÉCURITÉ ÉLECTRONIQUE			
	28 10 00 Systèmes de contrôles d'accès, de détection d'intrusion et de surveillance vidéo	E	27 mai 2022	44
	28 31 00.02 Systèmes multiplex d'alarme incendie et de communication phonique	E	27 mai 2022	19
DIVISION 31	TERRASSEMENTS			
	31 00 00 Travaux de terrassement	L	27 mai 2022	9
DIVISION 32	AMÉLIORATIONS EXTÉRIEURES			
	32 01 90.23 Taille	L	27 mai 2022	5
	32 01 90.33 - Préservation des arbres et des arbustes	L	27 mai 2022	5
	32 12 16 Revêtements de chaussée bitumineux	C	27 mai 2022	4
	VOLUME 3 DE 3			
ANNEXE 1	SUBSTANCES DÉSIGNÉES ET MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION DANGEREUX			
	Rapport d'évaluation de matériaux dangereux, tel que préparé par la société All-Tech Environmental Services Limited	Info	04 janv 2021	68
	Analyse de jeux au niveau des données et Enquête intrusive sur l'amiante, telles que préparées par la société Englobe	Info	28 juin 2019	37
	DOCUMENT D'ÉBAUCHE - Identification, quantification et évaluation de suppression des matériaux amiantés - Lettre préparée par la société Englobe.	Info	22 mars 2019	4
	Procédure d'exploitation des normes sur les halocarbures, telle que préparée par la société par la société MCW Maricor.	Info	Oct 2012	50
ANNEXE 2	RAPPORTS SUR LES CONDUITS DU BÂTIMENT			

<u>DIVISION</u>	<u>SECTION</u>	<u>RESPONSABILITÉ</u> <u>EN RAPPORT</u> <u>AVEC LES</u> <u>DOCUMENTS</u>	<u>DATE</u>	<u>PAGES</u>
	Rapport sur les conditions du bâtiment (2017)	Info	26 avr. 2017	103
ANNEXE 3	ENQUÊTE GÉOTECHNIQUE			
	Rapport technique de la société EastTech - Daniel J. MacDonald Building Charlottetown, I.P.-É., tel que préparé par la société EastTech Engineering Consultants Inc.	Info	21 mai 2020	18
	Charlottetown – Enquête sur les sols, en phase II; Bâtiment DJM; enquête préparée par la société Jacques, Whitford & Associated Ltd.	Info	15 août 1980	25

LÉGENDE - RESPONSABILITÉ EN RAPPORT AVEC LES DOCUMENTS

- .1 A – Symbole de documents préparés par l'Architecte.
- .2 HS – Symbole de documents préparés par le Conseiller en matière de santé et de sécurité de la Direction des ressources humaines des SPAC; Construction et Entretien.
- .3 SC – Symbole de documents préparés par l'Expert-Conseil en matière de durabilité.
- .4 Cx – Symbole de documents préparés par l'Agent de la mise en service.
- .5 Env - Symbole de documents préparés par le Groupe environnemental des SPAC.
- .6 S - Symbole de documents préparés par l'Ingénieur en charpente.
- .7 H - Symbole de documents préparés par l'Expert-Conseil en pièces de quincaillerie de l'Architecture.
- .8 AV - Symbole de documents préparés par l'Expert-Conseil en audio-visuel.
- .9 M - Symbole de documents préparés par l'Ingénieur en mécanique.
- .10 E - Symbole de documents préparés par l'Ingénieur en électricité.
- .11 C – Symbole de documents préparés par l'Ingénieur en génie civil.
- .12 L – Documents d'aménagement paysager préparés par les SPAC.
- .13 Info - Symbole de documents d'information préparés par diverses entités.

FIN DE SECTION

Partie 1 Généralités

1.1 ACCÈS AU CHANTIER

- .1 Concevoir et construire des moyens temporaires d'accès au chantier, notamment des escaliers, des voies de circulation, des rampes ou des échelles ainsi que des échafaudages, distincts des ouvrages finis et conformes à la réglementation municipale, provinciale ou autre, et en assurer l'entretien.

1.2 UTILISATION DES LIEUX ET DES INSTALLATIONS

- .1 L'édifice au grand complet est sous le contrôle de l'Entrepreneur.
- .2 Maintenir en fonction les services publics existants et assurer l'accès aux employés de l'Entrepreneur sur le chantier et au Représentant du Ministère.
- .3 L'Entrepreneur fournira des installations sanitaires à l'intention de ses propres employés. Se reporter à la section 01 52 00 Construction Facilities.
- .4 Utiliser seulement les ascenseurs, dont est doté le bâtiment pour assurer le déplacement des travailleurs, des matériels et des matériaux.
 - .1 Avant d'utiliser les ascenseurs, en protéger les parois intérieures par des moyens acceptés par le Représentant du Ministère.
 - .2 Protéger les installations contre tout dommage, prévoir des moyens de sécurité et éviter de les soumettre à des surcharges.
- .5 Protéger les ouvrages par des moyens temporaires jusqu'à ce que les fermetures permanentes soient installées.

1.3 MODIFICATIONS, RÉPARATIONS OU AJOUTS AU BÂTIMENT EXISTANT

- .1 Effectuer les travaux en perturbant le moins possible l'exploitation du bâtiment ou du site.

1.4 EXIGENCES PARTICULIÈRES

- .1 Soumettre l'horaire des travaux conformément à la section 01 32 16.16 - Ordonnancement des travaux - Méthode du chemin critique.
- .2 S'assurer que les membres du personnel de l'Entrepreneur qui travaillent sur le chantier connaissent les règlements et les respectent, notamment les règlements sur la sécurité incendie, la circulation routière et la sécurité au travail.
- .3 Demeurer dans les limites des travaux et des voies d'accès.

1.5 SÉCURITÉ

- .1 Prévoir des moyens temporaires pour maintenir la sécurité si celle-ci a été réduite en raison des travaux faisant l'objet du présent contrat.
- .2 Autorisations de sécurité :

- .1 L'édifice sera complètement vidé des employés et des biens avant la construction. Tous les employés travaillant sur le chantier devront s'inscrire auprès du personnel de sécurité sur le site tous les jours.
- .2 Tout individu travaillant sur les systèmes, comme l'ISGC, les systèmes de sécurité, etc., devra détenir une autorisation de sécurité. Assurer la coordination avec le Représentant du Ministère.
- .3 Les ouvriers et membres du personnel seront contrôlés tous les jours, au début de la période de travail, et on leur remettra un laissez-passer qu'ils devront porter sur eux en tout temps et remettre à la fin de la période de travail, après le contrôle de sortie.
- .3 Escorte de sécurité : cette exigence s'appliquera uniquement lorsque le projet atteindra le stade de l'achèvement substantiel des travaux alors que les employés seront de retour dans l'édifice.
 - .1 Les membres du personnel affectés aux présents travaux doivent être accompagnés d'un agent de sécurité lorsqu'ils exécutent des tâches dans des secteurs non publics pendant les heures normales de travail. Ils doivent l'être partout, en tout temps, après les heures normales de travail.
 - .2 Soumettre toute demande d'escorte au Représentant du Ministère au moins 14 jours d'avance. Dans le cas des demandes soumises dans les délais prescrits, le coût de l'escorte sera payé par le Représentant du Ministère. Dans le cas des demandes tardives, le coût sera imputé à l'Entrepreneur.
 - .3 Toute demande d'escorte peut être annulée sans frais si l'avis est donné au moins quatre (4) heures avant le moment prévu. Si l'avis d'annulation est reçu trop tard, le coût de l'escorte sera imputé à l'Entrepreneur.
 - .4 Le coût sera calculé selon le taux horaire moyen d'un agent de sécurité, pour une période d'au moins huit (8) heures dans le cas d'une demande tardive, et d'au moins quatre (4) heures dans le cas d'un avis d'annulation donné trop tard.
- .4 L'exigence en ce qui a trait à l'escorte de sécurité ne s'applique pas lorsque l'édifice est sous les soins, la garde et le contrôle de l'Entrepreneur.
- .5 Se reporter à la section 01 35 54 – Exigences de sécurité du site pour connaître les exigences additionnelles.

1.6 OBSTRUCTIONS POTENTIELLES

.1 Formant partie du projet de revitalisation de la rue Kent de la ville de Charlottetown, une nouvelle infrastructure d'éclairage aérien sera installée le long de la rue Kent, dans la section comprise entre la rue Great George et la rue Prince, et devrait être finie d'ici la fin de 2022. L'infrastructure d'éclairage s'étendra sur la rue Kent et sera fixée aux lampadaires de chaque côté.

.2 L'entrepreneur doit se coordonner avec Aaron Hansen (voir les coordonnées ci-dessous) pour obtenir les détails, déterminer les implications et inclure les coûts associés dans le prix du contrat.

.5.1 Aaron Hansen, directeur des opérations, Charlottetown Area Development Corporation, courriel : ahansen@cadcpei.com, téléphone : 902-892-5341.

Partie 2 **Produits**

2.1 **SANS OBJET**

Partie 1 **Exécution**

2.2 **SANS OBJET**

FIN DE SECTION

NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMBLEMMENT
------	---------	-------------	--------------------------

Aux endroits à partir desquels un produit est identifié comme ayant une couleur, une texture ou un motif particulier, ce produit se devra alors de servir de base pour assortir la couleur, la texture ou le motif dans les travaux.

DIVISION 03 – BÉTON

CSLR-1	Produit servant à imperméabiliser le béton	Agent d'imperméabilisation au silane	Garage de stationnement
C-TOP-1	Surfaçage de béton poli	Produit de surfaçage à prise rapide, de grande résistance, à base de ciment, ne rétrécissant pas, à teinte décorative et pouvant être polie et de type complètement adhérent. À fini de brillance polie à moyenne et de couleur à assortir à celle du carrelage CT-1.	Atrium

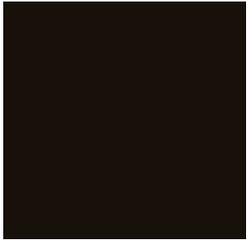
DIVISION 04 – MAÇONNERIE

BRK-1	Revêtement en brique	Brique sauvegardée par suite de la démolition du mur d'extérieur sur place. Ou Nouvelle brique, à assortir à l'existante, selon les besoins. Remettre des échantillons à l'approbation du Représentant du Ministère. Mélanger la nouvelle brique et la brique existante et sauvegardée et ce, de façon proportionnelle.	À l'extérieur; à l'intérieur (Foyer) 
-------	----------------------	---	--

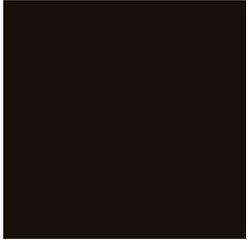
DIVISION 05 – MÉTAUX

MET-A1	Fini métallique – En aluminium préfabriqué	Enduit anodisé et d'application en atelier et ce, pour l'aluminium De la Classe 1 et ce, selon l'AAMA De catégorie pour l'extérieur	Coupes de murs rideaux CW-3 et CW-4 Marquise à l'entrée
--------	--	---	---

NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMBLACEMENT
		<p>Épaisseur de pellicule minimale : +0,7 mill</p> <p>Couleur :- Au bronze pâle</p> <p>Code de couleur « RGB » :- 110-95-64</p>	
MET-A2	Fini métallique – En aluminium préfabriqué	<p>Enduit au fluoropolymère, d'application en trois (3) couches en usine et ce, pour l'aluminium.</p> <p>Épaisseur nominale de pellicule à sec, selon la norme ASTM D1400</p> <p>Entre : 0,20 et 0,30 mill; couche d'impression 0,70 et 0,80 mill; couche de couleur 0,30 et 0,40 mill; couche de surfacage transparente.</p> <p>Couleur :- Au bronze pâle</p> <p>Code de couleur « RGB » :- 110-95-64</p>	<p>Solin de couronnement et revêtement en aluminium. À couleur d'application à assortir aux couleurs des éléments du bâtiment ayant des panneaux : MTL-PNL1.</p> 
MET-A3	Fini métallique – En aluminium préfabriqué	<p>Enduit anodisé et d'application en atelier et ce, pour l'aluminium</p> <p>De la Classe 1 et ce, selon l'AAMA</p> <p>De catégorie pour l'extérieur</p> <p>Épaisseur de pellicule minimale : +0,7 mill</p> <p>Couleur :- Au bronze foncé</p> <p>Code de couleur « RGB » :- 24-17-9</p>	<p>Coupes de murs rideaux CW-1 et CW-2</p> 
MET-A4	Fini métallique – En aluminium préfabriqué	<p>Enduit au fluoropolymère, d'application en trois (3) couches en usine et ce, pour l'aluminium.</p>	<p>Solin de couronnement et revêtement en aluminium. À couleur d'application à assortir</p>

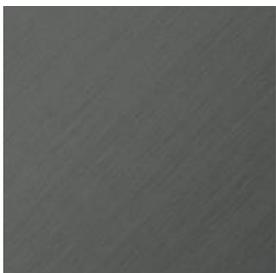
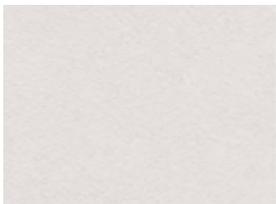
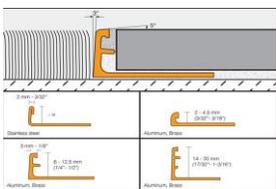
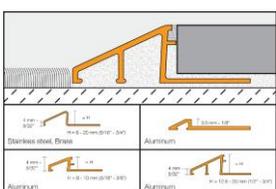
NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMPLACEMENT
		<p>Épaisseur nominale de pellicule à sec, selon la norme ASTM D1400</p> <p>Entre : 0,20 et 0.30 mill; couche d'impression 0,70 et 0,80 mill; couche de couleur 0,30 et 0,40 mill; couche de surfacage transparente.</p> <p>Couleur :- Au bronze foncé Code de couleur « RGB » :- 24-17-9</p>	<p>aux couleurs des éléments du bâtiment ayant des panneaux MTL-PNL3.</p> 
MET-A5	Fini métallique – En aluminium préfabriqué	<p>Enduit au fluoropolymère, d'application en trois (3) couches en usine et ce, pour l'aluminium</p> <p>Épaisseur nominale de pellicule à sec, selon la norme ASTM D1400</p> <p>Entre : 0,20 et 0.30 mill; couche d'impression 0,70 et 0,80 mill; couche de couleur 0,30 et 0,40 mill; couche de surfacage transparente.</p> <p>Couleur :- Noir</p>	<p>Panneau insonorisant d'atrium, de fabrication sur mesure :</p>  <p>Solids — UC40577 Black - UC40577</p>
MET-S1	Acier préfabriqué	<p>Acier structurel et à l'état décoratif et apparent (« Architecturally Exposed Structural Steel ») (« AESS ») :- Éléments caractéristiques, de catégorie 3</p> <p>Peinture :- Système d'enduit :- Système d'enduit en 3 phases, comme suit : « Orzn /Epoxy /Pu ».</p> <p>Se reporter à la section 05 12 48 (Enduits pour de l'acier structurel et à l'état décoratif et apparent).</p>	<p>Marquise avant. Colonne, comme dans le cas de l'atrium. Entretoise parasismique apparente.</p>

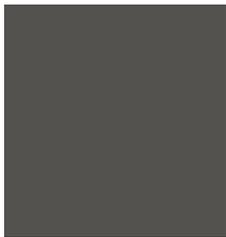
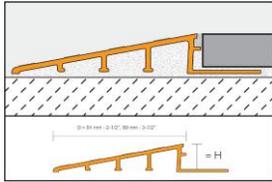
NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMBLEMMENT
MET-S2	Fini métallique – Acier préfabriqué	<p>Enduit au fluoropolymère, d'application en quatre (4) couches en usine et ce, pour l'acier</p> <p>Épaisseur nominale de pellicule à sec, selon la norme ASTM D1400</p> <p>Entre : 0,20 et 0.30 mill; couche d'impression 0,75 mill; couche de protection 0,75 mill; couche de couleur 0,50 mill; couche de surfacage transparente</p> <p>Couleur :- Au bronze foncé Code de couleur « RGB » :- 110-95-64</p>	<p>Estrade d'atrium :- Siège de banc / Lisières de bordure / Garde-corps</p>
MET-S4	Acier préfabriqué	<p>Bleuissement du bâti en acier de panneaux insonorisants</p> <p>Enduit au laque acrylique noir et transparent et d'application en atelier</p> <p>Épaisseur de pellicule à sec, entre 0,3 et 0,5 mill.</p> <p>Couleur :- Au noir mat. Code de couleur « RGB » :- 39 39 45</p>	<p>Panneau insonorisant d'atrium, de fabrication sur mesure :</p> 
MET-Z1	Panneaux au zinc et à agrafes plates	<p>Panneau au zinc de titane patiné à l'avance</p> <p>Panneaux à agrafes plates; Épaisseur : 0,65 mm et ce, sur du substrat en contre-plaqué de 16 mm.</p> <p>Nota :- Tous les coins devront être en continu; ne pas utiliser de solins de coins à l'extérieur.</p> <p>Largeur, de 230 mm, avec un allongement de 280 mm sur les surfaces de plafond</p>	<p>Escalier d'intérieur d'atrium 'E'; toit de poteau de garde</p> 

NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMBLEMMENT
		<p>d'escalier à l'état incliné (à assortir à la largeur de 230 mm sur les façades verticales.).</p> <p>Hauteur :- De façon générale, à 575 mm et ce, en fonction du besoin autour des rebords et des coins.</p> <p>Couleur :- De type patiné à l'avance.</p> <p>Au brun-gris pigmenté, pour s'harmoniser avec la pierre calcaire naturelle STN-1.</p> <p>Remettre des échantillons à l'Expert-Conseil.</p>	
CRBT-1	Ruban au carborundum	<p>Ruban à auto-adhérence et de type anti-dérapant.</p> <p>Valeur d'adhérence du pelage, selon la norme MIL-D-17951E(SH) :- Valeur de résistance de la colle :- Au moins 0,75 livres.</p> <p>Largeur : 51 mm</p> <p>Couleur :- Blanc</p>	<p>Nez d'escalier d'atrium 'E'</p> 
TS-1	Lisière de transition - Tapis-moquette; carrelage vinylique de luxe à carrelage	<p>Lisière de transition en acier inoxydable</p> <p>Matériau :- Acier inoxydable, de nuance 304</p> <p>Hauteur :- À assortir à l'épaisseur du carrelage.</p>	
TS-2	Lisière de transition - Tapis-moquette; carrelage vinylique de luxe; carrelage à	<p>Lisière de transition en acier inoxydable et de type incliné</p> <p>Matériau :- Acier inoxydable, de nuance 304</p> <p>Hauteur :- À assortir à l'épaisseur des deux</p>	

NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMBLEMMENT
	carrelage dissipatif statique	types de revêtement de sol adjacents.	
TS-3	Lisière de transition - Tapis moquette, carrelage vinylique de luxe, carrelage à dissipation statique à béton époxydique peint	Produit :- Lisières de transition en caoutchouc Couleur :- Au gris de charbon Matériau :- Caoutchouc Le calibrage devra faire l'objet d'une coordination avec l'épaisseur du matériau de revêtement de sol.	
TS-4	Lisière de transition - Carrelage à béton époxydique peint	Lisière de transition en acier inoxydable et de type incliné Matériau :- Acier inoxydable, de nuance 304 Hauteur :- Épaisseur du carrelage et ce, en rapport avec le revêtement de sol en béton et (ou) à la résine époxydique à l'état peint.	

DIVISION 06 – BOIS, PLASTIQUES ET COMPOSITES

FAB-1	Tissu	Face : 100% polyuréthane Dos : tricot 100% polyester Poids : 18 oz par mètre linéaire repoussant les taches Cote de résistance au feu :- Selon la Classe 1 de la norme NFPA 260	Bancs pour s'asseoir 
--------------	--------------	--	---

NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMPLACEMENT
HDW-1	Quincaillerie décorative	Produit :- Poignée à l'argent Matériau :- En métal Couleur :- Au nickel Format :- À 160 mm d'entre axes Largeur : 10 mm Projection :- À 35 mm Description :- Poignée en D et à rebord équerri	Travaux d'ébénisterie : Console de sécurité Poignées de tirage de tiroirs et d'armoires 
HDW-2	Quincaillerie décorative	Produit :- Poignée en métal noir Matériau :- En métal Couleur :- Noir Fini : mat Format :- À 160 mm d'entre axes Largeur : 13 mm Projection :- À 33mm Description :- Poignée de tirage en D, à rebords équerri et de type hexagonal	Travaux d'ébénisterie : cuisinette Poignées de tirage de tiroirs et d'armoires 
HDW-3	Quincaillerie décorative	Produit :- Poignée au gris foncé Matériau :- En métal Couleur :- Gris foncé Format :- À 160 mm d'entre axes Projection :- À 35mm Description :- Poignée en D et à rebord équerri	Travaux d'ébénisterie : Centre d'affaires Poignées de tirage de tiroirs et d'armoires 

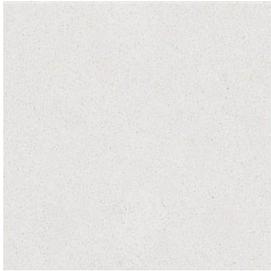
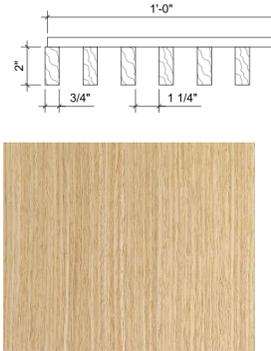
NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMBLEMMENT
PLAM-1	Plastic stratifié (stratifié sous haute pression ou « HPL »)	Produit :- Stratifié sous haute pression Couleur :- À motif de bois brun médium Matériau :- Stratifié sous haute pression Fini :- À texture lisse Fini :- À valeur de brillance élevée ou « Hi-Brite »	Pupitre de sécurité / Voir les détails d'ébénisterie afin de retrouver son emplacement. 
PLAM-2	Plastic stratifié (stratifié sous haute pression ou « HPL »)	Produit :- Stratifié sous haute pression Couleur / Simili-bois :- Ressemble à du bois d'acajou, avec de l'ambre, des bruns pâles, des gris et des taupes. De design répété :- 1 295 mm de largeur sur 647 mm de longueur. Matériau :- Stratifié sous haute pression et offrant une résistance aux égratignures Fini :- À granulométrie lisse	Cuisinette / Centre d'affaires / surfaces verticales 
PLAM-3	Plastic stratifié (stratifié sous haute pression ou « HPL »)	Produit :- Stratifié sous haute pression Couleur / Simili bois :- De design correspondant à du stratifié en bois, avec un mélange de teck, de framire et de chêne africain. De couleur brun à teinte douce, avec des teintes et des ombrages. De design répété :- 1 092mm de largeur sur 774 mm de longueur. Matériau :- Stratifié sous haute pression et offrant une résistance aux égratignures Fini :- À granulométrie lisse	Portes 

NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMBLEMMENT
PLAM-4	Plastic stratifié (stratifié sous haute pression ou « HPL »)	Produit :- Stratifié sous haute pression Couleur / Simili bois :- De design correspondant à du stratifié en bois, avec un mélange de teck, de framire et de chêne africain. De couleur brun à teinte douce, avec des teintes et des ombrages. De design répété :- 1 092mm de largeur sur 774 mm de longueur. Matériau :- Stratifié sous haute pression et offrant une résistance aux égratignures Fini :- À granulométrie lisse	Appuis de fenêtre et garnitures 
SSF-1	Surfaçage plein ou solide	Produit :- Dessus de comptoir au quartz Matériau :- Au quartz Couleur :- À fond blanc, avec des touches de gris et de beige pâle; à motif obtenu par simili-lissage. Fini :- Poli. Épaisseur : 30 mm Profil du rebord :- À rebord mortaisé	Pupitre de sécurité / Voir les détails d'ébénisterie afin de retrouver son emplacement 
SSF-2	Surfaçage plein ou solide	Produit :- Dessus de comptoir au quartz Matériau :- Au quartz Couleur :- Au blanc neige, laquelle couleur offrant un blanc simili glacé. Fini :- Poli. Épaisseur : 30 mm Profil du rebord :- À rebord mortaisé	Dessus de comptoir / Salle de toilettes 

NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMBLEMMENT
SSF-3	Surfaçage plein ou solide	Produit :- Dessus de comptoir à surface pleine Couleur :- En blanc, avec du veinage Matériaux :- À la résine et aux matériaux naturels, respectivement proportionnés aux 1/3 et 2/3. Fini :- Poli. Épaisseur : 12mm Profil du rebord :- À rebord mortaisé	Dessus de comptoir / Centre d'affaires 
SSF-4	Surfaçage plein ou solide	Produit :- Dessus de comptoir au quartz Couleur :- Au blanc tacheté et organique Fini :- Poli. Matériau :- Au quartz Épaisseur : 20mm Profil du rebord :- À rebord mortaisé	Dessus de comptoir / Cuisinette 
WD-PNL-1	Panneau plein ou solide, de grille en bois	Panneau à lattes en bois et de conception linéaire Dimensions du panneau : 460 mm sur 1 220 mm Format des lattes : 50 sur 19 mm Nombre de lattes : 6 Matériau constitutif des lattes :- En chêne blanc et plein. Fini :- À teinture transparente et au fini mat Ouvrage d'appui à l'arrière :- Ouvrage en bois et en croisé, à cote de résistance au feu et à l'état peint en noir, avec un intervalle	Entrée depuis la rue Grafton – Soffite de marquise à l'extérieur 

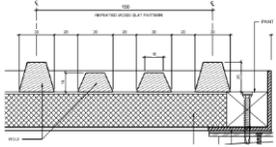
NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMBLACEMENT
		d'entre axes de 305 mm. Ouvrage d'appui arrière et de type insonorisant :- Matériau noir, tissé et insonorisant, conçu pour une utilisation à l'extérieur, entre autres. Cote de résistance au feu :- De classe A	
WD-PNL-2	Panneau plein ou solide, de grille en bois - De type composé et à capacité insonorisante	Panneau insonorisant et de fabrication sur mesure À lattes en bois plein, à l'intérieur d'un bâti à cornières en acier Bois :- Au chêne blanc. Déroulage excentrique, au naturel. Cote de résistance au feu :- De Classe A <u>Matériaux connexes :-</u> MET-S4 (sur le bâti en acier) WD-2 (Bois plein et traité par ignifugeage) MET-A5 (Solin et pièces d'obturation) AWP-3 (Planche insonorisante)	Panneaux insonorisant d'atrium et de fabrication sur mesure :- Sous-codé pour indiquer la largeur du panneau comme AWP-1 à 1,5 pour les panneaux pleins des niveaux 1 à 5 et AWP-2 & 2.1 pour les panneaux partiellement ouverts aux fenêtres du rez-de-chaussée. Voir la nomenclature des panneaux insonorisants sur le dessin A51-11.
WD-PNL-3	Panneau plein ou solide, de grille en bois	Lattes en bois plein et de fabrication sur mesure, à l'intérieur d'un bâti en acier et ce, au plafond. Bois :- Au chêne blanc. Déroulage excentrique, au naturel Matériau de noyau :- En chêne blanc et massif Fini :- Au chêne blanc; Déroulage excentrique, au naturel – À assortir au panneau WD-PNL1.	Plafond de salle de mieux-être / Cuisinettes, aux niveaux 2 à 5 / Foyers d'ascenseurs, aux niveaux 1 à 5. 

NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMBLEMMENT
		<p>Ouvrage d'appui à l'arrière :- Ouvrage d'appui en bois et en croisé, à l'état peint en noir.</p> <p>Grosseur des lattes :- 50 mm sur 152 mm; de longueur variable et ce, selon l'emplacement.</p> <p>Cote de résistance au feu :- De classe A</p>	
WD-PNL-4	Panneau en bois et de type plein	<p>Système de panneaux en bois et de fabrication sur mesure</p> <p>Fini :- Au chêne blanc; Déroulage excentrique : au naturel</p> <p>Slip Matched</p> <p>Matériau de noyau :- En chêne blanc et massif</p> <p>Fini :- Au chêne blanc; Déroulage excentrique : au naturel – À assortir au panneau WD-PNL1</p> <p>Cote de résistance au feu :- De classe A</p> <p>Dimensions :- Se reporter aux dessins d'architecture afin de retrouver les détails.</p> <p>*D'applications murale et au plafond</p>	<p>Cuisinette 1-20; panneaux d'extrémité de casiers; cabines de position caucus</p> 
WD-1	Bois et ce, à la grandeur des travaux	<p>Bois et ce, à la grandeur des travaux</p> <p>Bois :- Au chêne blanc. Déroulage excentrique : au naturel</p> <p>Slip Matched</p> <p>Matériau de noyau :- En chêne blanc et massif</p> <p>Fini :- Au chêne blanc; Déroulage excentrique : au naturel – À assortir au panneau WD-PNL1</p> <p>Cote de dispersion des flammes :- De Classe A.</p>	<p>Panneaux muraux et (ou) de plafonds / Au rez-de-chaussée : cuisinette, panneaux d'extrémité de casiers et cabines de position caucus</p>

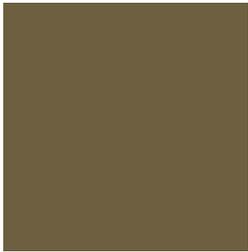
NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMBLEMMENT
		Format :- Se reporter aux dessins d'atelier des ouvrages d'ébénisterie afin de retrouver les dimensions pertinentes.	
WD-2	Bois massif	<p>Bois :- Au chêne blanc. Déroulage excentrique : au naturel</p> <p>Matériau de noyau :- En chêne blanc et massif</p> <p>Fini :- À teinture transparente – À fini mat et de type s'assortissant au fini du panneau WD-PNL1.</p> <p>Traitement de protection incendie :- Traitement du bois au produit intumescent de retard de prise du feu, lequel produit étant à base d'eau.</p> <p>Épaisseur de pellicule à l'état humide : 1 ml par couche; 3 ml après l'application de 3 couches.</p> <p>Classe A</p> <p>Indice de dispersion des flammes : 20</p> <p>Indice de propagation de la fumée, entre 95 et 105</p>	<p>Panneau insonorisant d'atrium, de fabrication sur mesure :</p> 

DIVISION 07 – THERMIQUE / HUMIDITÉ

MTL-PNL1	Panneau de revêtement en aluminium	<p>Feuillard en alliage d'aluminium et de faible poids, mais de grande résistance.</p> <p>Épaisseur du feuillard : 3 mm</p> <p>Épaisseur du panneau:- Au moins 25 mm</p> <p>Fini et couleur : MET-A1.</p> <p>Moyens d'attache du système d'ossature :-</p>	<p>Revêtements de colonnes (rue Grafton) / Marquise d'entrée (rue Grafton) / Plinthes de murs rideaux aux niveaux de l'atrium et du rez-de-chaussée de la rue</p>
-----------------	---	--	---

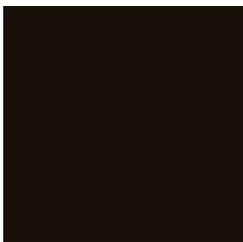
NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMBLEMMENT
		<p>Support vertical, attaché à un système d'agrafage et à rupture thermique et ce, à partir de solives structurelles.</p> <p>Écran de pluie ventilé, à l'arrière.</p> <p>Se caractérisant par une pression équilibrée.</p> <p>Les joints verticaux se devront d'être ouverts et minimisés ou réduits à 3 mm.</p>	<p>Grafton</p> 
MTL- PNL2	Panneau de revêtement en aluminium	<p>Feuillard en alliage d'aluminium et de faible poids, mais de grande résistance</p> <p>Épaisseur du feuillard : 3mm</p> <p>Épaisseur du panneau :- Au moins 25 mm</p> <p>Fini et couleur : MET-A2</p> <p>Moyens d'attache du système d'ossature :-</p> <p>Support vertical, attaché à un système d'agrafage et à rupture thermique et ce, à partir de solives structurelles.</p> <p>Écran de pluie ventilé, à l'arrière</p> <p>Se caractérisant par une pression équilibrée</p> <p>Les joints verticaux se devront d'être ouverts et minimisés ou réduits à 3 mm.</p>	<p>Vestibules d'entrée / Fascie d'atrium / Revêtement mét. au 4è étage et ce, à la hauteur de la plinthe d'atrium CW-3.</p> 
MTL- PNL3	Panneau de revêtement en aluminium	<p>Feuillard en alliage d'aluminium et de faible poids, mais de grande résistance</p> <p>Épaisseur du feuillard : 3mm</p> <p>Épaisseur du panneau :- Au moins 25 mm</p> <p>Fini et couleur : MET-A4</p> <p>Moyens d'attache du système d'ossature :-</p>	<p>Revêtement en métal des étages 2 à 5 et ce, à l'emplacement de rangées de fenêtres à l'horizontale.</p>

NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMBLEMMENT
		<p>Support vertical, attaché à un système d'agrafage et à rupture thermique et ce, à partir de solives structurelles.</p> <p>Écran de pluie ventilé, à l'arrière</p> <p>Se caractérisant par une pression équilibrée</p> <p>Les joints verticaux se devront d'être ouverts et minimisés ou réduits à 3 mm.</p>	
<p>MTL- PNL4</p>	<p>Panneau de revêtement en aluminium</p>	<p>Feuillard en alliage d'aluminium et de faible poids, mais de grande résistance</p> <p>Épaisseur du feuillard : 3mm</p> <p>Épaisseur du panneau :- Au moins 25mm</p> <p>Fini et couleur : MET-A4</p> <p>Moyens d'attache du système d'ossature :-</p> <p>Support vertical, attaché à un système d'agrafage et à rupture thermique et ce, à partir de solives structurelles.</p> <p>Écran de pluie ventilé, à l'arrière</p> <p>Se caractérisant par une pression équilibrée</p> <p>Les joints verticaux se devront d'être ouverts et minimisés ou réduits à 3 mm.</p>	<p>Revêtement aux niveaux du rez-de-ch. et du deuxième étage et ce, à l'emplacement de rangées de fenêtres à l'horizontale.</p> 
<p>MTL- PNL5</p>	<p>Panneau de revêtement en aluminium</p>	<p>Feuillard en alliage d'aluminium et de faible poids, mais de grande résistance</p> <p>Épaisseur de l'acier : 3 mm; collage de cet acier à un ouvrage arrière d'appui, lequel offrant une résistance aux abus.</p> <p>Épaisseur des panneaux :- Au moins 25 mm. Fini et couleur : MET-A3 (Au bronze foncé et anodisé).</p> <p>Moyens d'attache du système d'ossature :-</p>	<p>Plinthes de rez-de-chaussée, à l'emplacement du mur rideau CW-1 (rue Kent)</p>

NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMPLACEMENT
		Support vertical, attaché à un système d'agrafage et à rupture thermique et ce, à partir de solives structurelles. Écran de pluie ventilé, à l'arrière Se caractérisant par une pression équilibrée Les joints verticaux se devront d'être ouverts et minimisés ou réduits à 3 mm.	
INS-1	Produit d'isolation	Mousse de pulvérisation et à cellules rapprochées	
INS-2	Produit d'isolation	Au polystyrène dilaté – Panneaux en mousse et ce, au polystyrène dilaté.	
INS-3	Produit d'isolation	Produit d'isolation à la laine minérale	Extérieur
RT-1	Assemblage de toiture	Toiture inversée 40 mm de ballast Toile de filtrage Panneau de drainage de 10 mm Travaux d'isolation INS-2 : 2 sur 76 mm Système de détection de fuites, à fil métallique conducteur. Membrane de toiture au bitume modifié et à 2 épaisseurs. Système de détection de fuites, à motif de quadrillage offrant une possibilité de mesurage. Isolant incliné Coupe-vapeur, à auto-adhérence Panneaux de revêtement d'ext. de 16 mm Tablier en métal galvanisé Couleur :- Blanche	À l'emplacement des nouveaux travaux de toiture d'atrium
RT-2	Assemblage de toiture	Toiture de marquise	Marquise de la rue Grafton / Porte

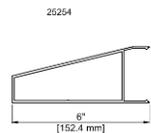
NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMBLEMMENT
		<p>Membrane de toiture au bitume modifié et à 2 épaisseurs. Isolant incliné et ce, en fonction du besoin, pour ainsi créer une pente de toiture. Panneaux de revêtement d'ext. de 13 mm. Tablier en métal de 38 mm.</p> <p>Couleur :- Blanche</p>	tournante

DIVISION 08 – OUVERTURES ET FERMETURES

CW-1	Système de mur rideau	<p>Système de mur rideau, à rupture thermique Matériau :- En alliage d'aluminium 6603 Grosseur des meneaux : 63,5 mm sur 133,4 mm. Profilés de 63,5 mm sur 101,6 mm et ce, à l'emplacement des colonnes existantes. Capuchon de 25 mm à la fin des emplacements de champ. Travaux de vitrage au silicone structurel (« SSG ») et ce, le long de tous les joints verticaux. Fini :- MET-A3.</p>	Rez-de-chaussée, au niveau de la rue Kent
CW-2	Système de fenêtres	<p>Système de fenêtres inamovibles et vitrifiées; en façade et de type affleuré Matériau :- En alliage d'aluminium 6003 Grosseur des meneaux : 19 mm sur 127 mm, + bloc de calage de 19mm Fini :- MET-A3</p>	Au rez-de-chaussée et aux étages 2, 3, 4 et 5.
CW-3	Système de mur rideau – À travée de longue portée	<p>Système de mur rideau, à rupture thermique Matériau :- En alliage d'aluminium 6603 Dimensions finales du système, selon les exigences de calculs techniques pour les</p>	Atrium / Entrée de la rue Grafton

NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMBLEMMENT
		<p>fenêtres.</p> <p>Grosseur des meneaux :- À profilés de 63,5 mm sur 254 mm à la gradeur des travaux, sauf à profilés de 63,5 sur 133,4 mm à l'emplacement des meneaux à l'horizontale de la claire-voie de l'atrium et ce, au niveau du 5è étage.</p> <p>Capuchon d'extrémité de 25 mm à la fin des emplacements de champ.</p> <p>Travaux de vitrage au silicone structurel (« SSG ») et ce, sur 4 côtés.</p> <p>Fini:- MET-A1. Prévoir des lames à couteau à l'extérieur et ce, en conformité avec les exigences, pour ainsi offrir un support de toile à fenêtre verticale « CW-VS1 » à l'emplacement de la claire-voie de l'atrium.</p>	
CW-4	Système de mur rideau; édifice du sud, au troisième étage	<p>Système de mur rideau, à rupture thermique</p> <p>Matériau :- En alliage d'aluminium – 6603</p> <p>Grosseur des meneaux :- À profilés à conicité et de 63,5 mm sur 254 mm à la fin des emplacements de champ; à profilés rect. et de 63,5 mm sur 168,3 mm à l'emplacement des meneaux verticaux mitoyens. Travaux de vitrage au silicone structurel (« SSG ») et ce, le long de tous les joints verticaux.</p> <p>Couleur :- MET-A1.</p>	<p>Édifice du sud, au 3è étage</p> <p>Pourtour spécial; à capuchon de meneau 25254</p> 
CW-VS1	Toile à fenêtre verticale de système de mur rideau	<p>Toile à fenêtre verticale :-</p> <p>Matériau :- En alliage d'aluminium – 6603</p> <p>Dimensions de la toile : 63 mm sur 305 mm</p> <p>À attacher à l'ouvrage d'ossature du mur</p>	

NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMPLACEMENT
		rideau CW-3. Couleur :- MET-A2 (Au bronze pâle)	
FLM-1	Pellicule de vitrage	Qualité requise : 3M Produit :- Au cristal poussiéreux Code : 7725SE-314	Devantures en verre *Se reporter aux documents constituant le paquet de signalisation.
FLM-2	Pellicule de vitrage	Qualité requise : 3M Produit :- Au cristal poussiéreux Code : 7725SE-314	Devanture en verre de l'espace de rangement à vélos * Se reporter aux documents constituant le paquet de signalisation.
GL-BL	Vitrage blindé	Type :- Travaux de vitrage blindés et en épaisseurs laminées Épaisseur : 32 mm en tout = 3 mm + 0,6 d'uréthane qui correspond à une couche intermédiaire + 25 mm + 0,6 mm qui correspond à une couche intermédiaire + 3 mm. Premier vitrage (3 mm) :- Au polycarbonate et offrant une résistance aux éraflures. Épaisseur intermédiaire : 0,60 d'uréthane. Deuxième vitrage (25 mm) :- à l'acrylique. Épaisseur intermédiaire : 0,60 d'uréthane. Premier vitrage (3 mm) :- Au polycarbonate et offrant une résistance aux éraflures. Dimensions des meneaux :- Bâti en aluminium et de type blindé, de 45	À l'emplacement des pupitres de sécurité

NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMBLEMMENT
		mm sur 100 mm. Assemblage coté comme suit : Norme 752-3 des ULC.	
GL-FR1	Verre coté comme résistant au feu	Matériau de vitrage à la céramique laminée et de type transparent. Épaisseur : 8 mm	
GL-L1	Verre recuit et stratifié	Type :- Au verre flotté et laminé Épaisseur : 13 mm Verre 1 (6 mm) :- Verre flotté et transparent Épaisseur intermédiaire : Épaisseur intermédiaire en « PVB » et de 0,60 mm. Verre 2 (6 mm) :- Verre flotté et transparent.	Aux entrées du bâtiment
GL-L2	Verre recuit et stratifié	Type :- Verre de sûreté laminé Épaisseur : 21 mm Verre 1 (10 mm) :- Verre recuit et transparent. Épaisseur intermédiaire : Épaisseur intermédiaire en « PVB » et de 0,80 mm. Verre 2 (10mm) :- Verre flotté et transparent À chanfreins de 2 mm et ce, le long de tous les rebords du verre.	Garde-corps de pont et d'escaliers
GL-T1	Verre de sécurité recuit	Type : Verre recuit, résistant aux chocs Épaisseur : 6 mm	Portes, selon la nomenclature des portes et (ou) des pièces de quincaillerie

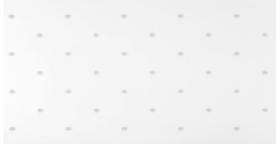
NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMBLEMMENT
GS-1	<p>Système de cloisonnement en verre</p> <p>À travaux de vitrage simple</p>	<p>Système de cloisonnement à vitrage de pleine hauteur et à ouvrage de bâti en aluminium.</p> <p>Verre :</p> <p>Verre 1 (4mm) :- En verre recuit.</p> <p>Épaisseur laminée 1 : Épaisseur laminée en « PVB » et de 0,8 mm.</p> <p>Verre 2 (4mm) Verre recuit</p> <p>Dimensions des meneaux :- 45 mm sur 95 mm – Meneaux à l'horizontale, ouvrages terminaux de fin de plage et bâtis de portes, de 90 sur 95 mm – Murs à joints d'aboutement orientés selon un plan perpendiculaire.</p> <p>Joints d'aboutement à la silicone ultra-transparente et ce, à l'emplacement de tous les autres joints verticaux résultants.</p> <p>Couleur de bâti :- Gris foncé / graphite.</p> <p>Code de couleurs de « RGB » :- 60,61,6.</p> <p>Portes :- Portes en bois, par la Division 8; voir la nomenclature des portes et (ou) des pièces de quincaillerie.</p>	<p>Toutes les devantures d'intérieur en verre à travaux de vitrage simple</p>
GS-2	<p>Système de cloisonnement vitrifié</p> <p>À vitrage double</p>	<p>Système de cloisonnement à vitrage de pleine hauteur et à bâti en aluminium.</p> <p>Verre : 9,5 mm + un espace d'air + 9,5 mm.</p> <p>Verre 1 (4mm) :- Verre recuit</p> <p>Épaisseur laminée 1 : Épaisseur laminée en « PVB » et de 0,8 mm</p> <p>Verre 2 (4 mm) :- Au verre flotté.</p> <p>Jeu d'air 1 :</p> <p>Verre 3 (4 mm) :- Au verre flotté</p> <p>Épaisseur laminée 2 : Épaisseur laminée en « PVB » et de 0,8 mm</p>	<p>Toutes les devantures d'intérieur en verre (STC 45) (« STC » = Coefficient de transmission du bruit)</p>

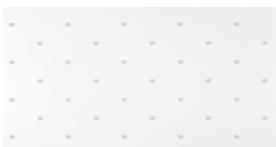
NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMPLACEMENT
		<p>Verre 4 (4 mm) : Verre recuit</p> <p>Dimensions des meneaux : 45 mm sur 95 mm – Meneaux à l'horizontale, ouvrages terminaux de fin de plage et bâtis de portes, de 90 sur 95 mm – Murs à joints d'aboutement orientés selon un plan perpendiculaire, Joints d'aboutement à la silicone ultra-transparente et ce, à l'emplacement de tous les autres joints verticaux résultants.</p> <p>Couleur de bâti :- Gris foncé / graphite Code de couleurs de « RGB » :- 60,61,6 Portes :- Portes en bois, par la Division 8</p>	

NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMBLEMMENT
GS-3	<p>Système de cloisonnement en verre</p> <p>À vitrage double</p>	<p>Système de cloisonnement à vitrage de pleine hauteur et à bâti en aluminium.</p> <p>Verre : 12,5 mm + un espace d'air + 12,5 mm</p> <p>Verre 1 (5 mm) : Verre recuit Épaisseur laminée 1 : Épaisseur laminée en « PVB » et de 2,3 Verre 2 (5 mm) : - Au verre flotté Jeu d'air 1 : Verre 3 (5 mm) : - Au verre flotté Épaisseur laminée 2 : Épaisseur laminée en « PVB » et de 2.3 Verre 4 (5 mm) : Verre recuit</p> <p>Dimensions des meneaux : 45 mm sur 95 mm – Meneaux à l'horizontale, ouvrages terminaux de fin de plage et bâtis de portes, de 90 sur 95 mm – Murs à joints d'aboutement orientés selon un plan perpendiculaire, Joints d'aboutement à la silicone ultra-transparente et ce, à l'emplacement de tous les autres joints verticaux résultants.</p> <p>Couleur de bâti :- Gris foncé / graphite Code de couleurs de « RGB » :- 60,61,6 Portes :- Portes en bois, par la Division 8</p>	<p>Toutes les devantures d'intérieur en verre (STC 52) (« (STC » = Coefficient de transmission du bruit)</p>
IGU-1V1	<p>Vitrage d'observation en verre et de type isolé</p> <p>À vitrage double</p>	<p>LUMIÈRE VISIBLE Valeur de transmission : - 68 p. 100 Valeur de réflectance à l'extérieur : -11% Valeur de réflectance à l'intérieur : -12 % Indice général de rendu des couleurs (« CRI ») : -95,4 ULTRAVIOLET Valeur de transmission des rayons UV : -30</p>	<p>Sur les ensembles CW-2 et ce, aux étages 3 à 5.</p> 

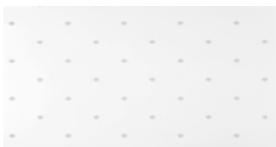
NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMBLEMMENT
	De type offrant une protection aux oiseaux, selon la norme A460 :19 de la CSA	<p>p. 100 ÉNERGIE SOLAIRE Valeur de transmission solaire : -33 p. 100 Valeur de réflectance à l'extérieur : -33% Valeur de réflectance à l'intérieur : -36 % Valeur d'absorption solaire : -34 p. 100 « SHGC » : -0,37 Coefficient d'ombrageage : -0,43. PROPRIÉTÉS THERMIQUES Valeur en U, en soirée d'hiver :- 0,245 Valeur en U, en journée d'été :- 0,220 Gain de lumière, en rapport avec le soleil : 1,82</p> <p>Valeur des éléments de verre isolés (« IGU »), à 25 mm : 6 mm + espace d'air de 13 mm + 6 mm.</p> <p>Verre 1 (6 mm) :- Verre flotté et transparent, avec un motif de gravure à l'eau forte, pour la protection des oiseaux; motif du numéro 17.</p> <p>Jeu d'air 1 (13 mm) :- Minimum de jeu requis pour un élément de 25 mm d'épaisseur; à l'état rempli d'argon; ensemble espaceur en bordure et ce, du côté chaud et de couleur noire.</p> <p>Verre 2 (6 mm) : Verre flotté et transparent, avec un enduit à faible valeur d'émissivité et du numéro 2.</p>	
IGU-1V2	Vitrage d'observation en verre et de type isolé À vitrage double De type offrant une protection	<p>LUMIÈRE VISIBLE Valeur de transmission : - 68 p. 100 Valeur de réflectance à l'extérieur : -11% Valeur de réflectance à l'intérieur : -12 % Indice général de rendu des couleurs (« CRI ») : -95,4 ULTRAVIOLET Valeur de transmission des rayons UV : -30 p. 100</p>	<p>Sur les ensembles CW-3 et CW-4, aux étages 3 à 5.</p> 

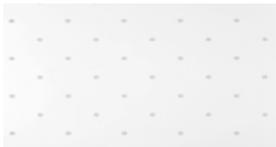
NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMBLEMMENT
	<p>aux oiseaux, selon la norme A460 :19 de la CSA</p>	<p>ÉNERGIE SOLAIRE Valeur de transmission solaire : -33 p. 100 Valeur de réflectance à l'extérieur : -33% Valeur de réflectance à l'intérieur : -36 % Valeur d'absorption solaire : -34 p. 100 « SHGC » : -0,37 Coefficient d'ombrageage : -0,43. PROPRIÉTÉS THERMIQUES Valeur en U, en soirée d'hiver :- 0,245 Valeur en U, en journée d'été :- 0,220 Gain de lumière, en rapport avec le soleil : 1,82</p> <p>Valeur des éléments de verre isolés (« IGU »), à 25 mm : 6 mm + espace d'air de 9 mm + 10 mm.</p> <p>Verre 1 (6 mm) :- Verre flotté et transparent, avec un motif de gravure à l'eau forte, pour la protection des oiseaux; motif du numéro 17.</p> <p>Jeu d'air 1 (9 mm) :- Minimum de jeu requis pour un élément de 0,25 U; à l'état rempli d'argon; ensemble espaceur en bordure et ce, du côté chaud et de couleur noire</p> <p>Verre 2 (10mm) : Verre flotté et transparent, avec un enduit à faible émission 'E' et du numéro 2</p>	
<p>IGU-2V1</p>	<p>Vitrage d'observation en verre et de type isolé À vitrage double</p>	<p>LUMIÈRE VISIBLE Valeur de transmission : - 68 p. 100 Valeur de réflectance à l'extérieur : -11% Valeur de réflectance à l'intérieur : -12 % Indice général de rendu des couleurs (« CRI ») : -95,4 ULTRAVIOLET</p>	<p>Sur les ensembles CW-1 et CW-3, aux rez-de-chaussée et étage 2.</p>

NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMBLEMMENT
	<p>De type offrant une protection aux oiseaux, selon la norme A460 :19 de la CSA</p> <p>L'épaisseur intermédiaire de sécurité devra être conforme à la norme ULC-S332.</p>	<p>Valeur de transmission des rayons UV : -30 p. 100</p> <p>ÉNERGIE SOLAIRE</p> <p>Valeur de transmission solaire : -33 p. 100</p> <p>Valeur de réflectance à l'extérieur : -33%</p> <p>Valeur de réflectance à l'intérieur : -36 %</p> <p>Valeur d'absorption solaire : -34 p. 100</p> <p>« SHGC » : -0,37</p> <p>Coefficient d'ombrageage : -0,43.</p> <p>PROPRIÉTÉS THERMIQUES</p> <p>Valeur en U, en soirée d'hiver :- 0,245</p> <p>Valeur en U, en journée d'été :- 0,220</p> <p>Gain de lumière, en rapport avec le soleil : 1,82</p> <p>Valeur des éléments de verre isolés (« IGU »), à 25 mm : 6 mm + espace d'air de 9 mm + 5 mm + épaisseur intermédiaire en « PVB » et de 0,60 mm + 5 mm.</p> <p>Verre 1 (6 mm) :- Verre flotté et transparent, avec un motif de gravure à l'eau forte du numéro 1, pour la protection des oiseaux; motif du numéro 17.</p> <p>Jeu d'air 1 (9 mm) :- Minimum de jeu requis pour un élément de 0,25 U; à l'état rempli d'argon; ensemble espaceur en bordure et ce, du côté chaud et de couleur noire</p> <p>Verre 2 (5 mm) : Verre flotté et transparent, avec un enduit à faible émission 'E' et du numéro 2</p> <p>Épaisseur intermédiaire :- Épaisseur intermédiaire en « PVB » et de 0,060 mm</p> <p>Verre 3 (5 mm) :- En verre flotté et transparent</p>	

NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMBLEMMENT
IGU-2V2	<p>Vitrage d'observation en verre et de type isolé</p> <p>À vitrage double</p> <p>De type offrant une protection aux oiseaux, selon la norme A460 :19 de la CSA</p> <p>L'épaisseur intermédiaire de sécurité devra être conforme à la norme ULC-S332.</p>	<p>LUMIÈRE VISIBLE Valeur de transmission : - 68 p. 100 Valeur de réflectance à l'extérieur : -11% Valeur de réflectance à l'intérieur : -12 % Indice général de rendu des couleurs (« CRI ») : -95,4</p> <p>ULTRAVIOLET Valeur de transmission des rayons UV : -30 p. 100</p> <p>ÉNERGIE SOLAIRE Valeur de transmission solaire : -33 p. 100 Valeur de réflectance à l'extérieur : -33% Valeur de réflectance à l'intérieur : -36 % Valeur d'absorption solaire : -34 p. 100 « SHGC » : -0,37 Coefficient d'ombrageage : -0,43.</p> <p>PROPRIÉTÉS THERMIQUES Valeur en U, en soirée d'hiver :- 0,245 Valeur en U, en journée d'été :- 0,220 Gain de lumière, en rapport avec le soleil : 1,82</p> <p>Valeur des éléments de verre isolés (« IGU »), à 25 mm : 4 mm + espace d'air de 12 mm + 5 mm + épaisseur intermédiaire en « PVB » et de 0,60 mm + 4 mm</p> <p>Verre 1 (4mm) : Verre flotté et transparent, avec un motif de gravure à l'eau forte du numéro 1, pour la protection des oiseaux; motif du numéro 17.</p> <p>Jeu d'air 1 (12 mm) : Minimum de jeu requis pour un élément de 0,25 U; à l'état rempli d'argon; ensemble espaceur en bordure et ce, du côté chaud et de couleur noire</p> <p>Verre 2 (5 mm) : Verre flotté et transparent, avec un enduit de faible émission 'E' et du numéro 2</p>	<p>Sur l'ensemble CW-2, au rez-de-ch. et au 2è</p> 

NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMPLACEMENT
		Épaisseur intermédiaire :- Épaisseur intermédiaire en « PVB » et de 0,060 mm Verre 3 (4 mm) :- - En verre flotté et transparent	

NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMPLACEMENT
IGU-1S	<p>Boîte-cadre en verre et de type isolé</p> <p>À assortir au verre « IGU-1V »</p> <p>À vitrage double</p> <p>De type offrant une protection aux oiseaux, selon la norme A460 :19 de la CSA</p>	<p>LUMIÈRE VISIBLE Valeur de transmission : - 68 p. 100 Valeur de réflectance à l'extérieur : -11% Valeur de réflectance à l'intérieur : -12 % Indice général de rendu des couleurs (« CRI ») : -95,4</p> <p>ULTRAVIOLET Valeur de transmission des rayons UV : -30 p. 100</p> <p>ÉNERGIE SOLAIRE Valeur de transmission solaire : -33 p. 100 Valeur de réflectance à l'extérieur : -33% Valeur de réflectance à l'intérieur : -36 % Valeur d'absorption solaire : -34 p. 100 « SHGC » : -0,37 Coefficient d'ombrageage : -0,43.</p> <p>PROPRIÉTÉS THERMIQUES Valeur en U, en soirée d'hiver :- 0,245 Valeur en U, en journée d'été :- 0,220 Gain de lumière, en rapport avec le soleil : 1,82</p> <p>Valeur des éléments de verre isolés (« IGU »), à 25 mm : 6 mm + espace d'air de 13 mm + 6 mm.</p> <p>Verre 1 (6 mm) : Verre flotté et transparent, avec un motif de gravure à l'eau forte du numéro 1, pour la protection des oiseaux; motif du numéro 17.</p> <p>Jeu d'air 1 (13 mm) : Minimum de jeu requis pour un élément de 0,25 U; à l'état rempli d'argon; ensemble espaceur en bordure et ce, du côté chaud et de couleur noire</p> <p>Verre 2 (6 mm) : Verre flotté et transparent, avec un enduit de faible émission 'E' et du numéro 2</p>	

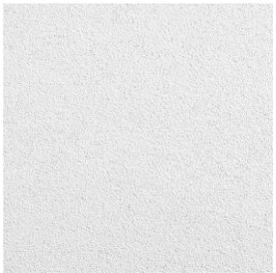
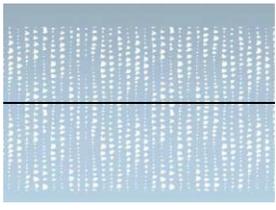
NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMBLEMMENT
		<p>Isolant : 102 mm à l'intérieur; chevilles ayant la forme de bâtonnets soudés au fusil 3 et ce, à raison d'une cheville pour chaque 0,1 m2.</p> <p>Panneau arrière et linéaire :- En tôle galvanisée.</p>	
MIR-1	Miroir à position fixe ou inamovible	<p>Produit :- Miroir inamovible.</p> <p>Matériau :- Bâti de miroir, en acier inoxydable de gros calibre, de formule 18-8 et de type 430. Cornière de 13 sur 13 mm, avec fini satiné et à granulométrie à la verticale. Bâti mural, en acier inoxydable de gros calibre, de formule 18-8 et de type 430, avec fini satiné. Le miroir devrait être de qualité supérieure du numéro 1; il doit s'agir ici de verre flotté et de choix, de 6 mm d'épaisseur.</p> <p>Polir tous les bords de miroirs et les protéger par l'emploi de lisières de remplissage en plastique.</p>	
MIR-2	Miroir de salles de toilettes	<p>Se reporter aux élévations de salles de toilettes afin de retrouver plus de renseignements à ce sujet.</p> <p>Fini de bâti :- En acier inoxydable satiné</p>	PAS D'IMAGE ICI
MIR-3	Miroir du centre de conditionnement physique	<p>Se reporter au Centre de conditionnement physique afin de retrouver plus de renseignements à ce sujet.</p> <p>Fini de bâti :- En acier inoxydable satiné</p>	PAS D'IMAGE ICI

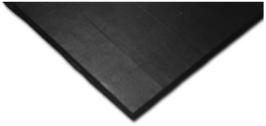
NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMPLACEMENT
------	---------	-------------	------------------------------

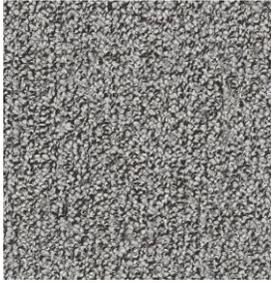
DIVISION 09 - REVETEMENTS DE FINITION

ACT-1	Carrelage de plafond insonorisant	<p>Produit :- Carrelage de plafond insonorisant</p> <p>Rebord :- À feuillures multiples</p> <p>Couleur :- Blanc</p> <p>Dimension :- 500 x 1 500 mm</p> <p>Coefficient de réduction du bruit : 0,75</p> <p>Cote « CAC » : 35.</p> <p>Classification de protection incendie :- Classe A des « UL »</p> <p>Motif de quadrillage :- De 9/16 pouce et de couleur blanche; d'identification « Suprafine ».</p>	<p>Généralités</p> 
<u>AWP-1 et AWP-2</u> AWP-2	Panneau mural insonorisant et de type suspendu	<p><u>Voir la description sous WD-PNL-2 pour Panneau insonorisant sur mesure de l'Atrium</u></p> <p>Produit :- Panneau mural insonorisant.</p> <p>Matériau :- À 100 p. 100 de polyestère; une concentration d'environ 50 p. 100 devrait provenir de bouteilles d'eau et (ou) de boissons douces recyclées.</p> <p>Couleur :- À déterminer.</p> <p>Motif :- À découper selon un motif sur mesure, pour ainsi assortir le tout au motif de pellicule choisi.</p> <p>Dimensions :- Passer en revue les emplacements dans les plans d'étages, pour ainsi pouvoir déterminer les dimensions.</p> <p>Épaisseur :- 1/2" (12 mm).</p> <p>Quincaillerie :- De type suspendu par câbles et ce, au plancher (carrelage en tapis-moquette sur de la dalle) et au plafond</p>	<p>Variations :- Voir les plans de mobilier et d'équipement afin de retrouver les emplacements.</p> 

NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMPLACEMENT
		<p>(barres en té). Ne prévoir aucun rail supérieur ni inférieur.</p> <p>*Se reporter au document portant sur la signalisation afin de retrouver de plus amples renseignements à ce sujet.</p>	
AWP-3	Panneau insonorisant	<p>Panneau d'isolation en fibres de verre semi-rigides et de type insonorisant, avec une surface matte en fibres de verre et de couleur noire.</p> <p>Épaisseur : 25 mm</p> <p>Coefficient de production de bruit : 0,70</p> <p>Se conformer à ce qui suit :- Type I de la norme ASTM C553. Type I de la norme ASTM C612. Indice de propagation des flammes : <25; Indice de production de fumée : <50. Ici, le tout devra être conforme à la norme CAN/ULC-S102.</p>	<p>Panneau insonorisant d'atrium, de fabrication sur mesure :</p>  <p>Superior Acoustical Performance</p>

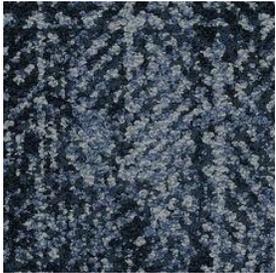
NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMBLEMMENT
<u>AWP-4</u>	<u>Panneau mural insonorisant et de type suspendu</u>	<p><u>Produit :- Panneau mural insonorisant.</u></p> <p><u>Matériau :- À 100 p. 100 de polyestère; une concentration d'environ 50 p. 100 devrait provenir de bouteilles d'eau et (ou) de boissons douces recyclées.</u></p> <p><u>Couleur :- À déterminer.</u></p> <p><u>Motif : À découper sur mesure : À déterminer.</u></p> <p><u>Dimensions :- 1220mm x 2440mm x 12mm d'épaisseur</u></p> <p><u>Quincaillerie :- De type suspendu par câbles au plafond (barres en té).</u></p>	<p><u>Voir le série A91 pour les Plans des finitions murales afin de retrouver les emplacements.</u></p> 
CPTT-1	Carrelage en tapis-moquette	<p>Produit :- Carrelage en tapis-moquette, de couleur grise.</p> <p>Matériau :- À 100 p. 100 de fibres de nylon recyclées.</p> <p>Méthode de teinte :- À plonger au complet dans une solution de teinture.</p> <p>Couleur :- Un mélange de tons de gris afin de coordonner avec CPTT-2.</p> <p>Format : 305 mm sur 914 mm</p> <p>Construction :- Boucle multicolore à motif texturé</p> <p>Méthode de pose :- Chevauchement à moitié</p> <p>* Adhésif décollable à base d'eau.</p>	<p>Corridors / Salles à casiers</p> 
CPTT-2	Carrelage en tapis-moquette	<p>Produit :- Carrelage en tapis-moquette, de couleur grise</p> <p>Matériau :- À 100 p. 100 de fibres de nylon recyclées.</p>	<p>Poste de travail général et de type ouvert</p>

NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMPLACEMENT
		<p>Méthode de teinte :- À plonger au complet dans une solution de teinture.</p> <p>Couleur :- Mélange de tons de gris.</p> <p>Format : 305 mm sur 914 mm</p> <p>Construction :- Boucle multicolore à motif texturé</p> <p>Motif : Aspect semblable à l'écorce</p> <p>Méthode de pose :- Chevauchement à moitié</p> <p>* Adhésif décollable à base d'eau.</p>	
CPTT-3	Carrelage en tapis-moquette	<p>Produit :- Carrelage de tapis-moquette, au gris-bleu</p> <p>Matériau :- À 100 p. 100 de fibres de nylon recyclées.</p> <p>Méthode de teinte :- À plonger au complet dans une solution de teinture.</p> <p>Couleur :- Mélange de deux tons de gris avec une faible quantité de bleu indigo.</p> <p>Format : 305 mm sur 914 mm</p> <p>Construction :- Boucle multicolore à motif texturé.</p> <p>Motif : Aspect semblable à l'écorce</p> <p>Méthode de pose :- Chevauchement à moitié</p> <p>* Adhésif décollable à base d'eau.</p>	<p>Tapis-moquette décoratif de poste de travail ouvert, à l'étage 1</p> 

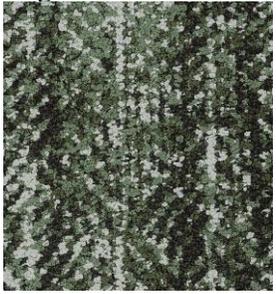
NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMBLEMMENT
CPTT-4	Carrelage en tapis-moquette	<p>Produit :- Carrelage de tapis-moquette, au gris-bleu</p> <p>Matériau :- À 100 p. 100 de fibres de nylon recyclées.</p> <p>Méthode de teinte :- À plonger au complet dans une solution de teinture.</p> <p>Couleur :- Mélange de deux tons de gris et de bleu indigo.</p> <p>Motif :- Aspect semblable à l'écorce variable avec couleur.</p> <p>Format : 305 mm sur 914 mm</p> <p>Construction :- Boucle multicolore à motif texturé.</p> <p>Méthode de pose :- Chevauchement à moitié</p> <p>* Adhésif décollable à base d'eau</p>	<p>En espaces clos; étage 1</p> 
CPTT-5	Carrelage en tapis-moquette	<p>Produit :- Carrelage de tapis-moquette, de Gris/terracotta</p> <p>Matériau :- À 100 p. 100 de fibres de nylon recyclées.</p> <p>Méthode de teinte :- À plonger au complet dans une solution de teinture.</p> <p>Couleur :- Mélange de deux tons de gris et faible quantité de terracotta.</p> <p>Motif : Aspect semblable à l'écorce</p> <p>Format : 305 mm sur 914 mm</p> <p>Construction :- Boucle multicolore à motif texturé.</p> <p>Méthode de pose :- Chevauchement à moitié</p> <p>* Adhésif décollable à base d'eau</p>	<p>Tapis-moquette décoratif de poste de travail ouvert, à l'étage 2</p> 

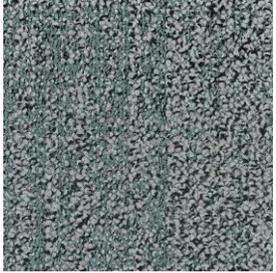
NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMPLACEMENT
CPTT-6	Carrelage en tapis-moquette	<p>Produit :- Carrelage en tapis-moquette, de Gris/terracotta.</p> <p>Matériau :- À 100 p. 100 de fibres de nylon recyclées.</p> <p>Méthode de teinte :- À plonger au complet dans une solution de teinture.</p> <p>Couleur :- Mélange de deux tons de gris et de terracotta.</p> <p>Motif :- Aspect semblable à l'écorce variable avec couleur.</p> <p>Format : 305 mm sur 914 mm</p> <p>Construction :- Boucle multicolore à motif texturé.</p> <p>Méthode de pose :- Chevauchement à moitié</p> <p>* Adhésif décollable à base d'eau</p>	<p>En espaces clos, au deuxième étage</p> 

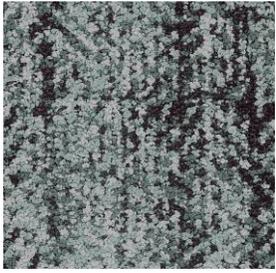
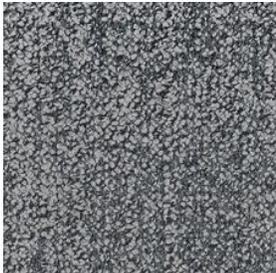
NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMBLEMMENT
CPTT-7	Carrelage en tapis-moquette	<p>Produit :- Carrelage de tapis-moquette, de couleurs verte et grise</p> <p>Matériau :- À 100 p. 100 de fibres de nylon recyclées.</p> <p>Méthode de teinte :- À plonger au complet dans une solution de teinture.</p> <p>Couleur :- Mélange de deux tons de gris et faible quantité de vert</p> <p>Motif : Aspect semblable à l'écorce</p> <p>Format : 305 mm sur 914 mm</p> <p>Construction :- Boucle multicolore à motif texturé.</p> <p>Méthode de pose :- Chevauchement à moitié</p> <p>* Adhésif décollable à base d'eau</p>	<p>Tapis-moquette décoratif de poste de travail ouvert, à l'étage 3</p> 
CPTT-8	Carrelage en tapis-moquette	<p>Produit :- Carrelage de tapis-moquette, des couleurs suivantes :- Vert et gris.</p> <p>Matériau :- À 100 p. 100 de fibres de nylon recyclées.</p> <p>Méthode de teinte :- À plonger au complet dans une solution de teinture.</p> <p>Couleur :- Mélange de deux tons de gris et de vert</p> <p>Motif :- Aspect semblable à l'écorce variable avec couleur.</p> <p>Format : 305 mm sur 914 mm</p> <p>Construction :- Boucle multicolore à motif texturé.</p> <p>Méthode de pose :- Chevauchement à moitié</p>	<p>En espaces clos, au troisième étage</p> 

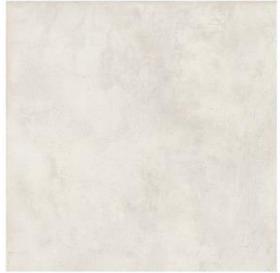
NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMBLEMMENT
		* Adhésif décollable à base d'eau	
CPTT-9	Carrelage en tapis-moquette	<p>Produit :- Carrelage de tapis-moquette, des couleurs suivantes :- Bleu pâle et gris.</p> <p>Matériau :- À 100 p. 100 de fibres de nylon recyclées.</p> <p>Méthode de teinte :- À plonger au complet dans une solution de teinture.</p> <p>Couleur :- Mélange de deux tons de gris avec une faible quantité de bleu pâle.</p> <p>Motif : Aspect semblable à l'écorce</p> <p>Format : 305 mm sur 914 mm</p> <p>Construction :- Boucle multicolore à motif texturé.</p> <p>Méthode de pose :- Chevauchement à moitié</p> <p>* Adhésif décollable à base d'eau</p>	<p>Tapis-moquette décoratif de poste de travail ouvert, à l'étage 4</p> 

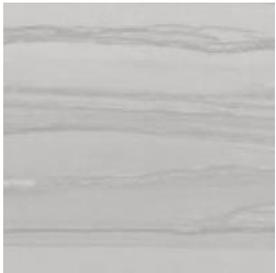
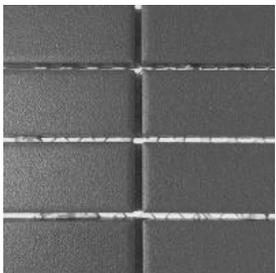
NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMBLEMMENT
CPTT-10	Carrelage en tapis-moquette	<p>Produit :- Carrelage de tapis-moquette, des couleurs suivantes :- Bleu pâle et gris.</p> <p>Matériau :- À 100 p. 100 de fibres de nylon recyclées.</p> <p>Méthode de teinte :- À plonger au complet dans une solution de teinture.</p> <p>Couleur :- Mélange de deux tons de gris avec bleu pâle.</p> <p>Motif :- Aspect semblable à l'écorce variable avec couleur.</p> <p>Format : 305 mm sur 914 mm</p> <p>Construction :- Boucle multicolore à motif texturé.</p> <p>Méthode de pose :- Chevauchement à moitié</p> <p>* Adhésif décollable à base d'eau</p>	<p>En espaces clos, au quatrième étage</p> 
CPTT-11	Carrelage en tapis-moquette	<p>Produit :- Carrelage de tapis-moquette, de couleurs bleue et grise.</p> <p>Matériau :- À 100 p. 100 de fibres de nylon recyclées.</p> <p>Méthode de teinte :- À plonger au complet dans une solution de teinture.</p> <p>Couleur :- Mélange de deux tons de gris avec une faible quantité de gris pâle.</p> <p>Motif : Aspect semblable à l'écorce</p> <p>Format : 305 mm sur 914 mm</p> <p>Construction :- Boucle multicolore à motif texturé.</p> <p>Méthode de pose :- Chevauchement à moitié</p>	<p>Tapis-moquette décoratif de poste de travail ouvert, à l'étage 5</p> 

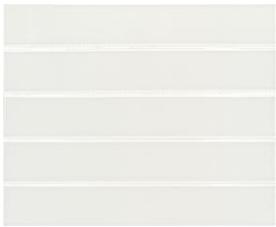
NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMPLACEMENT
		* Adhésif décollable à base d'eau	
CPTT-12	Carrelage en tapis-moquette	<p>Produit :- Carrelage en tapis-moquette, de couleurs beige et grise.</p> <p>Matériau :- À 100 p. 100 de fibres de nylon recyclées.</p> <p>Méthode de teinte :- À plonger au complet dans une solution de teinture.</p> <p>Couleur :- Mélange de trois tons de gris.</p> <p>Motif :- Aspect semblable à l'écorce variable avec couleur.</p> <p>Format : 305 mm sur 914 mm</p> <p>Construction :- Boucle multicolore à motif texturé.</p> <p>Méthode de pose :- Chevauchement à moitié</p> <p>* Adhésif décollable à base d'eau</p>	<p>En espaces clos, au cinquième étage</p> 
CT-1	Carrelage en porcelaine	<p>Produit :- Carrelage en porcelaine, de type rectifié</p> <p>Couleur :- Blanc</p> <p>Fini :- « RT » mat.</p> <p>Format : 750 sur 1 500 mm</p> <p>Épaisseur : 9 mm</p> <p>Largeur des joints de coulis : 2 mm</p> <p>Résistance au glissement : >=0,42</p>	<p>Carrelage de plancher / Corridor et atrium</p> 

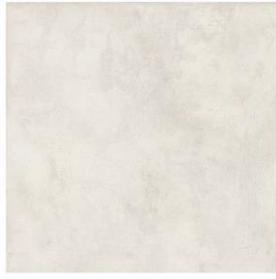
NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMBLEMMENT
CT-2	Carrelage en porcelaine	Produit :- Carrelage en porcelaine, de type rectifié Couleur :- Diverses teintes de gris et ce, compte tenu d'un motif de veines. Fini :- Mat Format : 300 mm sur 600 mm Épaisseur : 9,5 mm Largeur des joints de coulis : 2 mm	Carrelage mural / Salle de toilettes 
CT-3	Carrelage en porcelaine	Produit :- Carrelage en porcelaine, de type rectifié Couleur :- Gris Fini :- Mat Format : 300 mm sur 600 mm Épaisseur : 10 mm Largeur des joints de coulis : 2 mm Résistance au glissement : 0,62	Carrelage de plancher et de mur / Salle de toilettes 
CT-3A	Carrelage en porcelaine – Grès cérame	Produit :- Carreaux en porcelaine (grès cérame) et de type rectifié Couleur :- D'un gris s'assortissant à la couleur du mur en CT-3. Fini :- Mat Dimensions : 23 sur 48 mm, sur un treillis de 300 sur 300 mm Épaisseur : 10 mm Largeur des joints de coulis : 2 mm	Douches de salles à casiers 

NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMBLEMMENT
CT-4	Carrelage en porcelaine	Produit :- Carrelage en porcelaine, de type rectifié Couleur :- En blanc, avec une variation de gris. Fini :- Mat Format : 800 sur 800 mm Épaisseur : 10 mm Largeur des joints de coulis : 2 mm Résistance au glissement : 0,71	Carrelage de plancher / Cuisinette et (ou) salon 
CT-5	Carrelage en céramique	Produit :- Carrelage en porcelaine, de type rectifié Couleur :- Blanc Fini :- Brillant Format : 50 mm sur 300 mm Pose :- Appareil en damier Épaisseur : 8 mm Largeur des joints de coulis : 2 mm	Carrelage mural / Cuisinette et (ou) salon 
CT-6	Carrelage en céramique	Produit :- Carrelage en porcelaine, de type rectifié Couleur de perle Fini :- « RT » mat. Format : 750 sur 1 500 mm Épaisseur : 9 mm Largeur des joints de coulis : 2 mm Résistance au glissement : >=0,42	Carrelage de plancher / Cuisinette au rez-de-chaussée et foyers d'ascenseur(s) 
CTB-1	Plinthe murale	Produit :- Plinthe murale au grès fin Couleur :- Blanc Fini :- « RT » mat.	Plinthe murale / Corridor et atrium

NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMBLEMMENT
		Format : 100 mm de hauteur Épaisseur : 9 mm Largeur des joints de coulis : 2 mm	
CTB-2	Plinthe murale	Produit :- Plinthe murale au grès fin Couleur :- En blanc, avec une variation de gris. Fini :- Mat Format : 100 mm de hauteur Épaisseur : 9,5 mm Largeur des joints de coulis : 2 mm	Plinthe murale / Cuisinette et (ou) salon 
CTB-3	Plinthe murale	Produit :- Plinthe murale au grès fin Couleur de perle Fini :- « RT » mat. Format : 100 mm de hauteur Épaisseur : 9 mm Largeur des joints de coulis : 2 mm	Plinthe murale / Cuisinette au rez-de-chaussée et foyers d'ascenseur(s) 
LVT-1	Carrelage vinylique de luxe	Produit :- Carrelage vinylique de luxe Format du carrelage : 250 mm sur 1 000 mm Épaisseur : 4,5 mm Couleur et (ou) fini :- À la couleur de chêne	Estrade d'atrium

NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMBLEMMENT
		<p>pâte, avec une texture granulométrique de bois vieilli</p> <p>Construction :- Carrelage vinylique de luxe et de grand rendement</p> <p>Classe :- À planche vinylique imprimée et de Classe III</p> <p>Épaisseur de la couche d'usure : 22 mills.</p> <p>Pose :- Appareil en pierre de taille et ce, dans une couche complète de colle.</p>	
LVT-2	Carrelage vinylique de luxe	<p>Produit :- Carrelage vinylique de luxe</p> <p>Format du carrelage : 500 mm sur 500 mm</p> <p>Épaisseur : 4,5 mm</p> <p>Couleur et (ou) fini :- À mélanges de gris chauds et froids / De type ressemblant à du ciment poli de pierres texturées.</p> <p>Construction :- Carrelage vinylique de luxe et de grand rendement</p> <p>Classe :- Carrelage vinylique et imprimé, de Classe III</p> <p>Épaisseur de la couche d'usure : 22 mills</p> <p>Type de pose ou d'installation :- De type non directionnel.</p>	<p>Locaux de stockage</p> 

NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMPLACEMENT
PT-1	Peinture	Produit :- Peinture blanche légèrement teintée Code de RGB : (229, 227, 220) Fini :- Ici, le tout varie selon les applications.	Peinture à plafonds, d'ordre général 
PT-2	Peinture décorative	Produit :- Au gris de charbon Code de RGB : (101,101,98) Fini :- Selon l'application	Murs décoratifs :- Cuisinettes, centres d'affaires, salles de réunions, points de travail en collaboration et de type ouvert, avec plafonds apparents et à l'état peint. 
PT-3	Peinture	Produit :- Peinture gris pâle Code de RGB : (207, 205, 203)	Murs décoratifs :- Centres de mieux-être, salles de focalisation, salles téléphoniques, salles de réflexion.

NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMPLACEMENT
			
PT-4	Peinture décorative	Produit :- Peinture gris moyen Code de RGB : (183,181,179)	Mur décoratif – Salles de travail, salles de projets. 
PT-5	Peinture décorative	Produit :- Peinture de gris poussiéreux Code de RGB : (159,160,158)	Mur décoratif – Espaces « SPS » 
PT-6	Peinture de surfaces à écrire	Produit :- Enduit de surfaces pouvant être effacées à sec. Fini :- Enduit brillant et transparent Matériau :- Au polyuréthane et à base d'eau Ici, il sera seulement possible d'écrire à l'aide de marqueurs standard et d'effaçage à sec, le marquage en soi pouvant être	Gestion d'applications de MITI et d'administration – Labo. d'innovations PAS D'IMAGE ICI

NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMPLACEMENT
		enlevé par l'emploi d'un chiffon de coton sec ou à l'aide d'un effaceur à sec.	
PT-EP1	Peinture époxydique	Produit :- Produit époxydique à 2 composantes et à base d'eau, dont la valeur de composés organiques volatils est inférieure à 50 g/l; à niveau de brillance 3. Application :- En deux (2) couches; 3,0 mills d'épaisseur par couche (épaisseur de pellicule à sec).	Placards de conciergerie, au sous-sol 
PT-SPC	Fini mural à base de ciment et de type pulvérisable en place	Enduit acrylique à base d'eau, avec des granulats intégrés au quartz, pour ainsi offrir un fini au métal lustré. ÉPAISSEUR DE L'ENDUIT :- 2 couches combinées = 1,5 mm Couleur :- À déterminer; devant servir de peinture complémentaire à celle des panneaux adjacents d'escalier au zinc de titanium.	Surfaces murales de l'escalier d'atrium E
RB-1	Plinthe murale en caoutchouc	Produit :- Plinthe murale en caoutchouc Couleur : Blanc Style :- Plinthe de façonnage en usine, avec un rebord ou une arête émoussée. Format : 100 mm de hauteur Matériau :- Caoutchouc	Variable :- Se reporter au plan des finis de planchers afin de retrouver l'emplacement.

NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

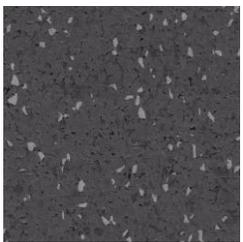
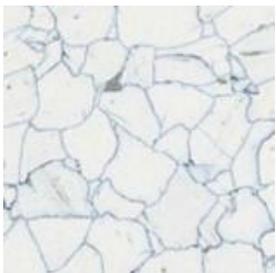
CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMPLACEMENT
			
RB-2	Plinthe murale en caoutchouc	Produit :- Plinthe murale en caoutchouc Couleur :- Au gris argenté Style :- Plinthe de façonnage en usine, avec un rebord ou une arête émoussée Format : 100 mm de hauteur Matériau :- Caoutchouc	Variable :- Se reporter au plan des finis de planchers afin de retrouver l'emplacement. 

NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMBLEMMENT
			
RB-3	Plinthe murale en caoutchouc	Produit :- Plinthe murale en caoutchouc Couleur :- Gris Style :- Plinthe de façonnage en usine, avec un rebord ou une arête émoussée Format : 100 mm de hauteur Matériau :- Caoutchouc	Variable :- Se reporter au plan des finis de planchers afin de retrouver l'emplacement.  
RST-1	Marche d'escalier en caoutchouc	Produit :- Marche d'escalier en caoutchouc, avec une lisière intégrale de couleur contrastante le long du nez de marche et ce, selon l'article 5.4.2 de la norme CSA B651-18.	Escaliers A, B, C et D

Le 26 juillet 18 août 2022

NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMBLEMMENT
		Matériau :- Caoutchouc. Couleur :- À déterminer.	 <p>Rubber Stair Treads</p> <p>PVTR-XX-RD Round Pattern - Square Nose PVTR-XX-SQ Square Pattern - Square Nose PVTR-XX-RD Rubber Tread & Rise - Round Pattern - Square Nose PVTR-XX-SQ Rubber Tread & Rise - Square Pattern - Square Nose PVTR-XX-XX Rubber Tread & Rise - Hammered Pattern - Square Nose</p>
RSF-1	Revêtement de sol en feuillets de caoutchouc	Produit :- Revêtement de sol en caoutchouc, pouvant faire l'objet d'un roulage ou d'un cylindrage en place. Couleur :- Au gris foncé, avec des picots gris pâle. Épaisseur : 4 mm. Matériau :- Caoutchouc	Carrelage de plancher / Centre de mieux-être 
SDT-1	Carrelage à dissipation statique	Produit :- Carrelage vinylique et dissipateur, avec des courroies de mise à la terre en cuivre. Matériau :- Carrelage vinylique dissipateur, avec lisières de mise à la terre en cuivre. Couleur :- Le fini devrait être de couleur blanche, avec un fini au marbre gris. Dimension du carrelage : 610 mm sur 610 mm sur 3 mm d'épaisseur. Dimensions des courroies en cuivre – Ici, elles devraient être de 25,4 mm de largeur sur 45,7 mm de longueur sur 0,1 mm d'épaisseur.	Local de transmission de données et d'électricité 

NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMBLACEMENT
STN-1	Grès naturel	<p>Grès d'origine canadienne, provenant de la région de Wiarton et (ou) d'Owen Sound, en Ontario, avec un motif fleuri.</p> <p>Façades verticales :- À coupes nervurées</p> <p>Façades horizontales :- À coupes fleuries.</p> <p>Fini :- Alvéolé.</p> <p>Épaisseur : 19 mm.</p> <p>Joint de coulis : 1/8 pouce; de couleur assortie.</p> <p>Coins de mortaise subterfuge et de type époxydique, avec rebords arrondis en forme de crayon. Coupe de retrait crépusculaire à même la partie du bas de l'ensemble.</p> <p>Format; d'une hauteur de 100 mm (À déterminer.). Aménagement ou caractéristiques de la police de caractères.</p> <p>Espacement des joints dans la pierre, devant faire l'objet d'une coordination et (ou) d'un alignement avec le carrelage du plancher.</p>	<p>Atrium – Estrade</p> <p>Façade verticale (côtés avant) :-</p> <p>Coupe nervurée</p>  <p>Façade horizontale (partie supérieure) :-</p> <p>Coupe fleurie</p> 
VWC-1	Revêtement mural vinylique	<p>Représentations graphiques en continu et ce, à la grandeur.</p> <p>* Se reporter aux documents constituant le paquet de signalisation.</p>	Garage de stationnement
VWC-2	Revêtement mural vinylique	* Se reporter aux documents constituant le paquet de signalisation.	À l'intérieur du centre de mieux-être
VWC-3	Revêtement mural vinylique	* Se reporter aux documents constituant le paquet de signalisation.	À l'intérieur du centre de mieux-être

NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMPLACEMENT
VWC-4	Revêtement mural vinylique	Différente représentation graphique par étage * Se reporter aux documents constituant le paquet de signalisation.	Noyau de salles de toilettes
VWC-5	Revêtement mural vinylique	* Se reporter aux documents constituant le paquet de signalisation.	Corridor 120
VWC-6	Revêtement mural vinylique	Différente représentation graphique par étage * Se reporter aux documents constituant le paquet de signalisation.	À l'état adjacent aux foyers d'ascenseurs
VWC-7	Revêtement mural vinylique	* Se reporter aux documents constituant le paquet de signalisation.	Musée
VWC-8	Revêtement mural vinylique	EN RÉSERVE	
VWC-9	Revêtement mural vinylique	EN RÉSERVE	
VWC-10	Revêtement mural vinylique	Différente représentation graphique par étage * Se reporter aux documents constituant le paquet de signalisation.	Noyau de casiers
VWC-11	Revêtement mural vinylique	Différente représentation graphique par étage * Se reporter aux documents constituant le paquet de signalisation.	Noyau de casiers 2

NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMPLACEMENT
VWC-12	Revêtement mural vinylique	Différente représentation graphique par étage * Se reporter aux documents constituant le paquet de signalisation.	Noyaux de salles de toilettes – Bâtiment du sud
VWC-13	Revêtement mural vinylique	* Se reporter aux documents constituant le paquet de signalisation.	Salle de réunions 2-86; à l'extérieur
VWC-14	Revêtement mural vinylique	* Se reporter aux documents constituant le paquet de signalisation.	Casiers 3-70; à l'extérieur
VWC-15	Revêtement mural vinylique	* Se reporter aux documents constituant le paquet de signalisation.	Espace de travail ouvert 5-14
VWC-16	Revêtement mural vinylique	Différente représentation graphique par étage * Se reporter aux documents constituant le paquet de signalisation.	Foyers d'ascenseurs

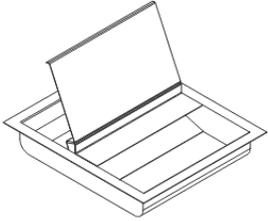
DIVISION 10 – SPÉCIALITÉS

BFL-1	Remplissage de bouteilles	Fourniture et installation, sous la Division 22 (Travaux de plomberie)	
BP-1	Panneau de protection contre les balles, en fibre de verre	Produit :- Fibre de verre offrant une protection contre les balles Épaisseur : 12 mm L'ensemble ici doit avoir une cote balistique de niveau 3 de la norme UL 752; aussi, de niveau IIIA de la norme N.I.J 0108.01. Les panneaux doivent être cotés selon la norme ULC-752-3.	Bureau de sécurité

NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMBLEMMENT
CH-1	Crochet à manteaux	<p>Produit :- Crochet à manteaux, de montage en surface.</p> <p>Matériaux :- Bride et bras de support, en acier inoxydable 18-8, de nuance 304 et de calibre 22 (0,8 mm).</p> <p>La plaque murale dissimulée devrait être en acier inoxydable 18-8, de nuance 304 et de calibre 16 (1,6 mm).</p> <p>Le capuchon devrait être en acier inoxydable 18-8, de nuance 304 et de calibre 10 (3,6 mm).</p> <p>Dimensions :- La bride est de 50 sur 50 mm. La largeur du crochet est de 13 mm; et ledit crochet se projette dans une distance de 40 mm du mur.</p> <p>Fini :- En acier inoxydable et satiné.</p> <p>Fournisseur et (ou) installateur :- Fourniture et installation, par l'Entrepreneur.</p>	
CH-2	Crochet à manteaux	Fourniture et installation, par l'Entrepreneur chargé des compartiments de toilettes.	PAS D'IMAGE ICI
CG-1	Garde de coin ou garde angulaire	<p>Produit :- Garde de coin ou garde angulaire, en acier inoxydable</p> <p>Matériau :- En acier inoxydable, de nuance 304.</p> <p>Fini : À fini satiné du numéro 4.</p> <p>Dimensions :- 50 mm sur 1 219 mm sur 50 mm (LxHxP)</p> <p>Installation :- Colle de construction au mastic.</p>	PAS D'IMAGE ICI

NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMBLEMMENT
BCT-1	Table à langer les bébés	<p>Produit :- Table à langer les bébés, de montage mural, en acier inoxydable et à l'horizontale.</p> <p>Dimensions :- Dimensions de l'élément : 892 mm sur 508 mm. Profondeur à l'état fermé : 102 mm; à l'état ouvert ou allongé : 483 mm.</p> <p>Matériau :- Fini extérieur en acier inoxydable de calibre 18, de nuance 304 et de type satiné, avec du polyéthylène gris, de forte densité et de moulage par soufflage.</p> <p>Fini :- En acier inoxydable.</p> <p>Capacité minimale de retenue : 22,68 kg.</p> <p>Fournisseur et (ou) installateur :- Fourniture et installation, par l'Entrepreneur.</p>	
DT-1	Passe-monnaie	<p>Produit :- Passe-monnaie à couvercle encastré et battant</p> <p>Matériau :- En acier inoxydable de calibre 18, avec connexions soudées.</p> <p>Se devrait d'être à l'épreuve des balles.</p> <p>Dimensions : 368 mm sur 419 mm sur 70 mm</p> <p>Qualité requise :- « Total Security Solutions »</p> <p>Produit : Passe-monnaie à couvercle encastré et battant, de 368 mm sur 419 mm sur 70 mm.</p> <p>De cote ULC-752-3.</p>	
GRB-1	Barre de retenue	Produit :- Barres de retenue en acier	Cabines de salles de

NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMPLACEMENT
		<p>inoxydable et de 32 mm de diamètre, avec bride d'agrafage.</p> <p>Dégagement du mur : 38 mm.</p> <p>Longueur : 610mm</p> <p>Matériau :- Tubulure en acier inoxydable 18-1, de nuance 304 et de calibre 18 (1,2 mm), avec surface à fini satiné et de type anti-dérapant.</p> <p>Brides de montage; il doit s'agir ici de plaques en acier inoxydable 18-8, de nuance 304 et de calibre 11 (3,2 mm d'épaisseur).</p> <p>Couvercles de brides, d'agrafage en place :- En acier inoxydable 18-8, de nuance 304 et de calibre 22 (0,8 mm d'épaisseur); en acier inoxydable étiré et à fini satiné.</p> <p>À valeur de résistance : 408 kg</p> <p>Fournisseur et (ou) installateur :- Fourniture et installation, par l'Entrepreneur.</p>	<p>toilettes et salles de t. d'accès universel</p> 

NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMBLEMMENT
GRB-2	Barre de retenue, ayant la forme d'un L	<p>Produit :- Barres de retenue en acier inoxydable et de 32 mm de diamètre, avec bride d'agrafage</p> <p>Dégagement du mur : 38 mm.</p> <p>Matériau :- Barre de retenue, à tubulure en acier inoxydable 18-1, de nuance 304 et de calibre 18 (1,2 mm d'épaisseur), avec une surface à fini satiné et de type anti-dérapant.</p> <p>Brides de montage; il doit s'agir ici de plaques en acier inoxydable 18-8, de nuance 304 et de calibre 11 (3,2 mm d'épaisseur).</p> <p>Couvercles de brides, d'agrafage en place :- En acier inoxydable 18-8, de nuance 304 et de calibre 22 (0,8 mm d'épaisseur); en acier inoxydable étiré et à fini satiné.</p> <p>À valeur de résistance : 408 kg</p> <p>Dimension : 760 mm sur 760 mm</p>	<p>Cabines de salles de toilettes et salles de t. d'accès universel</p> 
GRB-3	Barre de retenue – Douche ayant la forme d'un L;	<p>Produit :- Barres de retenue en acier inoxydable et de 32 mm de diamètre, avec bride d'agrafage</p> <p>Dégagement du mur : 38 mm.</p> <p>Longueur : 750 mm</p> <p>Matériau :- Barre de retenue, à tubulure en acier inoxydable 18-1, de nuance 304 et de calibre 18 (1,2 mm d'épaisseur), avec une surface à fini satiné et de type anti-dérapant.</p>	<p>Douche, d'accès universel; installation à la verticale.</p> 

NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMBLEMMENT
		<p>Brides de montage; il doit s'agir ici de plaques en acier inoxydable 18-8, de nuance 304 et de calibre 11 (3,2 mm d'épaisseur).</p> <p>Couvercles de brides, d'agrafage en place :- En acier inoxydable 18-8, de nuance 304 et de calibre 22 (0,8 mm d'épaisseur); en acier inoxydable étiré et à fini satiné.</p> <p>À valeur de résistance : 408 kg</p> <p>Fournisseur et (ou) installateur :- Fourniture et installation, par l'Entrepreneur.</p>	
GRB-4	Barre de retenue	<p>Produit :- Barres de retenue en acier inoxydable et de 32 mm de diamètre, avec bride d'agrafage</p> <p>Dégagement du mur : 38 mm.</p> <p>Longueur : 1 000 mm</p> <p>Matériau :- Barre de retenue, à tubulure en acier inoxydable 18-1, de nuance 304 et de calibre 18 (1,2 mm d'épaisseur), avec une surface à fini satiné et de type anti-dérapant.</p> <p>Brides de montage; il doit s'agir ici de plaques en acier inoxydable 18-8, de nuance 304 et de calibre 11 (3,2 mm d'épaisseur).</p> <p>Couvercles de brides, d'agrafage en place :- En acier inoxydable 18-8, de nuance 304 et de calibre 22 (0,8 mm d'épaisseur); en acier inoxydable étiré et à fini satiné.</p>	<p>Douche, d'accès universel; installations, à la verticale et à l'horizontale</p> 

NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMPLACEMENT
		<p>À valeur de résistance : 408 kg</p> <p>Fournisseur et (ou) installateur :- Fourniture et installation, par l'Entrepreneur.</p>	
OP-1	Cloisons amovibles	<p>Produit :- Cloisons murales amovibles</p> <p>Coefficient de transmission de bruit : 47</p> <p>Type de panneau :- Tableau à marqueurs, de pleine hauteur</p> <p>Dimensions :- Se reporter aux dessins d'architecture afin de retrouver les dimensions. Former des panneaux de même largeur et ce, en fonction du besoin et en tenant compte de la grandeur ou de la largeur de l'ouverture.</p> <p>Épaisseur : 76 mm.</p> <p>Bâti :- En acier de calibre 16; à l'état formé par roulage et à souder par la suite.</p> <p>Garnitures d'étanchéité :- Au haut : à balai inamovible. Au bas :- Balai automatique et de 2 pouces.</p>	<p>Centre d'enseignement</p> 
PTDD-1	Distributeur de serviettes en papier, à l'état combiné à une poubelle	<p>Distributeur de serviettes en papier et de montage en surface et combiné à une poubelle assortie.</p> <p>Fournisseur et (ou) installateur :- Fourniture et installation, par l'Entrepreneur.</p>	PAS D'IMAGE ICI
PTN-1	Cloison de toilette	Produit :- Compartiments de	PAS D'IMAGE ICI

NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMPLACEMENT
		<p>toilettes, de pleine hauteur</p> <p>Cloisons d'une seule couleur</p> <p>Couleur – À l'acier inoxydable métallique</p> <p>Matériau :- « HDPE ».</p> <p>De type hydrofuge et non absorbant, avec une surface à auto-lubrification; de type résistant aux marques de crayons, de plumes, de marqueurs et d'autres instruments servant à écrire.</p> <p>Épaisseur de la cloison : 25 mm.</p> <p>Fini : En acier inoxydable et brossé, du numéro 4.</p> <p>Fournisseur et (ou) installateur :- Fourniture et installation, par l'Entrepreneur.</p>	
SD-1	Distributeur à savon	<p>Distributeur à savon de montage mural et à fonctionnement automatique, pour du savon en mousse.</p> <p>Fournisseur et (ou) installateur :- Fourniture et installation, par l'Entrepreneur</p>	PAS D'IMAGE ICI
SD-2	Distributeur à savon	<p>Distributeur à savon de montage mural et à fonctionnement automatique, pour du savon en mousse.</p> <p>Fournisseur et (ou) installateur :- Fourniture et installation, par l'Entrepreneur.</p>	PAS D'IMAGE ICI
SD-3	Étagère à savon encastrée	<p>EN RÉSERVE</p> <p>Fournisseur et (ou) installateur :- Fourniture et installation, par l'Entrepreneur.</p>	Douches et (ou) salle à casiers

NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMBLEMMENT
SHCU-1	Rideau de douche	<p>Produit :- Rideau de douche vinylique</p> <p>Matériaux :- Le rideau devra être un matériau vinylique et opaque, dont l'épaisseur correspond à 0,2 mm</p> <p>Le rideau devrait comprendre des œillets « HDPE » aux 150 mm.</p> <p>Qualité requise : Bobrick</p> <p>Produit : B-204-2</p> <p>Format :- Devant convenir à l'ouverture de douche.</p> <p>Couleur :- À déterminer.</p> <p>*Prévoir des crochets de rideaux de douche d'identification B-204-01.</p> <p>Fournisseur et (ou) installateur :- Fourniture et installation, par l'Entrepreneur.</p>	
SHR-1	Tige de douche	<p>Produit :- Tige de rideau de douche ultra-robuste, avec crochets de rideaux de douche en acier inoxydable et installation de montage dissimulée.</p> <p>Format :- Devant convenir à l'ouverture de douche.</p> <p>Matériau :- Tige de douche, à tubulure en acier inoxydable 18-8, de nuance 304 et de calibre 20 (1,0 mm), avec fini satiné. À diamètre extérieur de 25 mm.</p> <p>Brides, en plastique plaqué au chrome et de 35 mm de diamètre. De fini poli et brillant.</p>	

NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

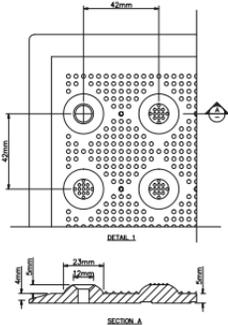
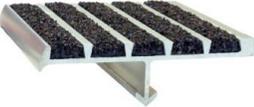
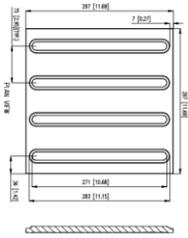
CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMBLEMMENT
		<p>Crochets de montage dissimulés et en aluminium.</p> <p>Format :- Devant convenir à la grandeur de l'ouverture de douche.</p> <p>Fini :- En acier inoxydable et au fini satiné.</p> <p>Fournisseur et (ou) installateur :- Fourniture et installation, par l'Entrepreneur.</p>	
SHST-1	Siège de douche	<p>Produit :- Siège de douche pliant et réversible.</p> <p>Le siège devrait être durable, résistant à l'eau, de la couleur ivoire et en phénolique plein et de 1,3 mm d'épaisseur.</p> <p>Bâti et crochets de montage, en acier inoxydable de nuance 304 et à fini satiné; l'ensemble devrait comporter des mécanismes d'auto-verrouillage ou d'auto-blocage.</p> <p>Ce siège doit être en mesure de supporter 163 kg.</p> <p>La largeur du siège est de 840 mm; devant se prolonger jusqu'à 565 mm du mur lorsqu'en position d'utilisation.</p> <p>Qualité requise : Bobrick.</p> <p>Produit : B-5181.</p> <p>Fini :- En acier inoxydable satiné et en phénolique blanc antique</p> <p>Fournisseur et (ou) installateur :- Fourniture et installation, par l'Entrepreneur.</p>	
SND-1	Poubelle à serviettes sanitaires	Poubelle à serviettes sanitaires, de montage en surface.	PAS D'IMAGE ICI

NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

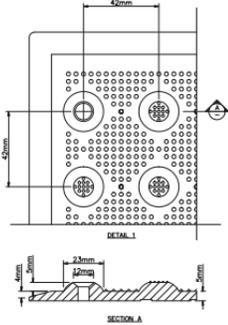
CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMBLEMMENT
		Fournisseur et (ou) installateur :- Fourniture et installation, par l'Entrepreneur.	
SND-2	Distributrice à serviettes sanitaires	<p>Distributrice de serviettes sanitaires de montage semi-encasté et de conception sur le plat, avec un retour de 90 degrés.</p> <p>Dimensions : 330 mm de largeur sur 71 mm de hauteur.</p> <p>Matériau :- En acier inoxydable 18-8, de nuance 304 et de calibre 18 (1,2 mm). De construction entièrement soudée.</p> <p>Fini :- En acier inoxydable et satiné</p> <p>En saillie, à 100 mm</p> <p>Opération ou manœuvre -</p> <p>À manœuvre par bouton poussoir; avec loquets de porte clavetés et à deux paillettes.</p> <p>Capacité :- Pouvant contenir jusqu'à 30 tampons et 20 serviettes sanitaires.</p> <p>Fournisseur et (ou) installateur :- Fourniture et installation, par l'Entrepreneur.</p>	
TBR-1	Appui-dos dans les salles de toilettes	<p>Se reporter aux nomenclatures des ouvrages de mécanique afin de retrouver les spécifications à ce sujet.</p> <p>Fournisseur et (ou) installateur :- Fourniture et installation, par l'Entrepreneur.</p>	PAS D'IMAGE ICI
TPH-1	Porte-papier hygiénique	Distributeur de papier hygiénique de toilettes à plusieurs rouleaux et de	PAS D'IMAGE ICI

Le 26 juillet 18 août 2022

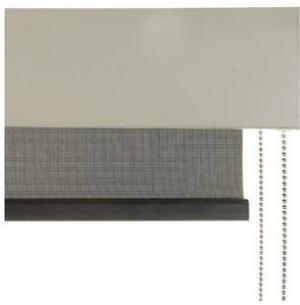
NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMBLEMMENT
		montage en surface. Fournisseur et (ou) installateur :- Fourniture et installation, par l'Entrepreneur.	
TWS-1	Indicateur de mise en garde tactile	Carreaux de 610 mm sur 610 mm À surface de couleur contrastante, laquelle étant formée de dômes tronconiques de 4 mm de hauteur et arrangés en motif de quadrillage carré; ici, le tout se devra d'être conforme aux exigences pertinentes de l'article 4.3.5.3.1 de la norme B651-18 de la CSA.	
TWS-2	Nez d'escalier	Lisières au carborundum, de couleur contrastante et de 75 mm de profondeur sur 12 mm de hauteur, avec crochets de montage intégral.	
TWS-3	Indicateur de direction tactile	Carreaux de 305 sur 305 mm À surface de couleur contrastante, laquelle étant formée de barres tronconiques de 4 mm de hauteur et de 270 mm de longueur, le tout se devant d'être arrangé en motif de quadrillage carré et ce, selon les exigences pertinentes de l'article 4.3.5.4.1 de la norme B651-18 de la CSA.	

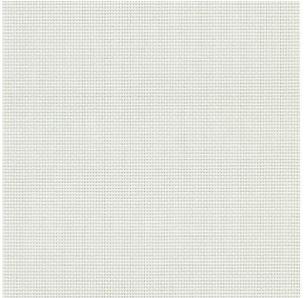
NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMBLEMMENT
TWS-4	Indicateur de mise en garde tactile	<p>D'application en surface et ce, dans une profondeur de 610 mm sur la largeur de l'escalier.</p> <p>À surface de couleur contrastante, laquelle étant formée de dômes tronconiques de 4 mm de hauteur et arrangés en motif de quadrillage carré; ici, le tout se devra d'être conforme aux exigences pertinentes de l'article 4.3.5.3.1 de la norme B651-18 de la CSA.</p>	
LECT-1	Lutrin	<p>Métal, hau ajustable, base de métal avec passe-fils.</p> <p>Fini: Noir ébène</p>	

NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMBLEMMENT
DIVISION 12 – AMEUBLEMENT			
FG-1	Grille d'entrée, au plancher	<p>Grille de plancher en aluminium</p> <p>Bac ou casserole arrière, de 30 mm de profondeur.</p> <p>Barres à profil en 'té', en aluminium et de 9,5 sur 3 sur 25 mm, de type strié à tous les 25 mm et à surfaces anti-dérapantes et ce, dans les deux sens.</p> <p>Rails de montage intégral en aluminium et à l'état dissimulé, à 100 mm d'entre axes.</p> <p>Barres :- Orientées selon un plan perpendiculaire au sens de parcours ou de déplacement.</p> <p>Matériau :- En alliage d'aluminium 6061-T6.</p> <p>À fini d'usine.</p>	
WTR-M-RS-1	Toiles roulantes à fenêtres et à manœuvre manuelle	<p>Produit :- Stores manuels, avec chaînettes de tirage.</p> <p>Chaque store du genre se doit de comprendre une barre d'ourlet dissimulée et un ensemble de surbaissement du tissu par déroulage.</p> <p>Les chaînettes de tirage ne devraient être placées que le long des rebords extérieurs du store.</p> <p>Tissu :- De conception ressemblant à du panier natté et de couleur blanche.</p> <p>Store manuel, à l'intérieur d'une pochette standard.</p> <p>À surbaissement du tissu par</p>	<p>Nouvelles fenêtres au 3è étage du bâtiment du sud</p> 

NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMBLEMMENT
		<p>roulage inversé.</p> <p>Barre d'ourlet dissimulée et enveloppée par du tissu.</p> <p>La largeur devra couvrir l'ouverture de la fenêtre et ce, par la prévision de deux (2) sections tout au plus.</p> <p>Monter les chaînettes le long des rebords externes seulement. Ne prévoir aucune chaînette au centre des ensembles.</p> <p>Tissu :- À déterminer</p> <p>Valeur d'ouverture :- À 5 p. 100.</p> <p>Fini de l'emboîtement, à assortir au fini du meneau de l'ensemble CW-4.</p>	
<p>WTR-A-RS-2</p>	<p>Toiles roulantes et motorisées à fenêtres</p>	<p>Produit :- Toile à fenêtres motorisée et dissimulée et à enroulement vers le haut.</p> <p>Produit :- MagnaShade, par la société Mecho.</p> <p>Se doit d'inclure une barre d'ourlet raidée et dissimulée, des rails de profilé dans le jambage et le support et un profilé de base servant à la réception et au blocage de la barre d'ourlet dissimulée.</p> <p>Fini de l'ensemble d'emboîtement, à assortir au fini du meneau du CW-1.</p> <p>Toile :- De conception tissée en natté et de couleur blanche.</p> <p>Valeur d'ouverture :- À 5 p. 100.</p>	<p>Au rez-de-chaussée, le long de la rue Kent; écran d'intimité et de façade</p>  

NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMPLACEMENT
WTR- M-RS- 3	Toiles d'enroulement, à fenêtres en continu	Produit :- Stores manuels, avec chaînettes de tirage Chaque store du genre se doit de comprendre une barre d'ourlet dissimulée et un ensemble de surbaissement du tissu par déroulage Tissu :- De conception ressemblant à du panier natté et de couleur blanche Toile à manœuvre manuelle et de montage en surface. À surbaissement du tissu par roulage inversé. Barre d'ourlet, laquelle étant dissimulée dans et enveloppée par le tissu. Valeur d'ouverture :- À 5 p. 100.	Fenêtres en continu

FIN DE SECTION

Partie 1 Généralités

1.1 EXIGENCES CONNEXES

- .1 Section 06 20 00 – Menuiserie
- .2 Section 08 14 16 – Portes planes en bois
- .3 Section 08 34 73 – Ensembles de portes acoustiques
- .4 Section 08 71 00 – Quincaillerie pour portes
- .5 Section 08 71 10 – Nomenclature de quincaillerie
- .6 Section 08 80 00 – Vitrages
- .7 Section 09 91 13 - Peinturage d'extérieur - Travaux à neuf
- .8 Section 09 91 23 – Peinturage d'intérieur - Travaux à neuf

1.2 NORMES DE RÉFÉRENCE

- .1 ASTM International (ASTM)
 - .1 ASTM A653/A653M-20, Specification for Steel Sheet, Zinc-Coated (Galvanized) or Zinc-Iron Alloy-Coated (Galvannealed) by the Hot-Dip Process.
- .2 Groupe CSA (CSA)
 - .1 CSA G40.20-13/G40.21-13(C2018), Exigences générales relatives à l'acier de construction laminé ou soudé/Aciers de construction.
 - .2 CSA W59-18, Construction soudée en acier.
- .3 Association canadienne des fabricants de portes d'acier (CSDMA)
 - .1 CSDMA, Recommended Specifications for Commercial Steel Doors and Frames, 2006.
 - .2 CSDMA, Selection and Usage Guide for Commercial Steel Doors and Frame Products, 2009.
- .4 National Fire Protection Association (NFPA)
 - .1 NFPA 80-22, Standard for Fire Doors and Other Opening Protectives.
 - .2 NFPA 252-08, Standard Methods of Fire Tests of Door Assemblies.
- .5 South Coast Air Quality Management District (SCAQMD), California State
 - .1 SCAQMD Rule 1168-17, Adhesives and Sealants Applications.

- .6 Laboratoires des assureurs du Canada (ULC) :
 - .1 CAN/ULC-S104-20, Méthode normalisée des essais de comportement au feu des portes
 - .2 CAN/ULC-S105-20, Spécification normalisée pour bâtis des portes coupe-feu satisfaisant aux exigences de rendement de la norme CAN/ULC-S104.
 - .3 CAN/ULC-S702.1-21, Norme sur l'isolant thermique de fibres minérales pour bâtiments.
 - .4 CAN/ULC-S704.1-17, Norme sur l'isolant thermique en polystyrène, panneaux et revêtements de tuyauterie.

1.3 DESCRIPTION DES OUVRAGES

- .1 Exigences de conception :
 - .1 Les bâtis installés dans des murs extérieurs doivent être conçus de manière que les éléments (des portes et des bâtis) puissent se dilater et se contracter librement lorsque leur surface est soumise à des températures allant de -35 degrés Celsius à 35 degrés Celsius.
 - .2 La flèche maximale des éléments de fermeture de baies en acier sous une surcharge due aux vents de 1,2 kPa ne doit pas dépasser 1/175 de la portée.
 - .3 Portes et bâtis présentant un degré de résistance au feu : homologués par un organisme accrédité par le Conseil canadien des normes, selon les exigences des normes CAN4-S104 et NFPA 252 pour ce qui est des côtes et degrés de résistance au feu prescrits ou indiqués, et portant l'étiquette de l'organisme en question.
 - .4 Prévoir des cadres étiquetés pour les ouvertures devant présenter une cote de protection incendie.
 - .1 Essayer les produits de la manière décrite dans la norme CAN/ULC-S104 et en les soumettant à un organisme reconnu à l'échelle nationale offrant des services d'inspection en usine.
 - .2 Installer les portes et les cadres en acier cotées pour leur résistance au feu conformément à la norme NFPA 80.
 - .2.5 Portes et cadres métalliques insonorisants : pour tous les ensembles de portes et cadres acoustiques nécessitant un indice STC, identifiés dans les nomenclatures des portes et quincailleries, se reporter à la section 08 34 73.

1.4 DOCUMENTS/ÉCHANTILLONS À SOUMETTRE POUR APPROBATION/INFORMATION

- .1 Soumettre les fiches techniques requises conformément à la section 01 33 00- Documents et échantillons à soumettre.
- .2 Soumettre les dessins d'atelier requis conformément à la section 01 33 00- Documents et

échantillons à soumettre.

- .1 Les dessins d'atelier doivent indiquer chaque type de porte proposé, la nature des matériaux utilisés, l'épaisseur du métal nu, les assemblages à mortaise, les pièces de renfort, l'emplacement des ancrages et des fixations apparentes, les ouvertures destinées à recevoir les louvres, la disposition des articles de quincaillerie le degré de résistance au feu, ainsi que les revêtements de finition.
 - .2 Les dessins d'atelier doivent indiquer chaque type de bâti proposé, la nature des matériaux utilisés, l'épaisseur du métal nu, les pièces de renfort, les parclozes, l'emplacement des ancrages et des fixations apparentes et les types de revêtements de finition de renforcement et ignifuges.
 - .3 Les dessins d'atelier doivent comporter une nomenclature des portes avec repères et numéros correspondant à ceux utilisés sur les dessins et sur la liste des portes.
 - .4 Soumettre les résultats des essais, les données techniques et les instructions concernant l'installation.
- .3 Soumettre les échantillons requis conformément à la section 01 33 00- Documents et échantillons à soumettre.
- .4 Soumettre, à titre d'échantillon, un coin de 305 mm x 305 mm pour chaque type de bâti proposé.
- .1 Montrer la découpeure d'extrémité, les butées pour le vitrage, le raccord de meneau amovible d'une longueur de 305 mm et la moulure à pression avec les pinces.
- .5 Documents/Échantillons à soumettre relativement à la conception durable :
- .1 Matériaux/matériels et produits : conformes à la section 01 47 15- Développement durable - Construction.
 - .1 Gestion des déchets de construction :
 - .1 Soumettre le plan de gestion des déchets du projet, conformément à la section 01 74 19 – Gestion et élimination des déchets.

1.5 TRANSPORT, ENTREPOSAGE ET MANUTENTION

- .1 Transporter, entreposer et manutentionner les matériaux et les matériels conformément à la section 01 61 00- Exigences générales concernant les produits et conformément aux instructions écrites du fabricant.
 - .1 Gestion et élimination des déchets :
 - .1 Trier les déchets en vue de leur recyclage et de leur réutilisation/réemploi conformément à la section 01 74 19 – Gestion et élimination des déchets.

Partie 2 Produits

2.1 MATÉRIAUX ET MATÉRIELS

- .1 Tôle d'acier galvanisée par immersion à chaud : conforme à la norme ASTM A653M, avec zingage ZF75 avec un revêtement de zinc d'au moins 76 g/mètre carré, et épaisseur minimale du métal nu conforme à la norme pertinente de la CSDMA, tableau 1 - Thickness for Component Parts.
- .2 Profilés de renfort : en acier conforme à la norme CSA G40.20/G40.21, de nuance 44W, avec zingage ZF75, selon la norme ASTM A653M.
- .3 Matériaux composites : mélange de matériaux d'âme et de plomb selon les calculs exclusifs des différents fabricants.
- .4 Isolant de fibres minérales : conforme à la norme CAN/ULC-S702.1, densité minimale de 24 kg/m³.
- .5 Polyuréthane : panneau à alvéoles fermées rigide en polyisocyanurate modifié conforme à la norme CAN/ULC-S704. Densité de 32 kg/m³.
- .6 Moulure de bois : moulure en bois solide de la manière décrite dans la section 06 20 00 – Menuiserie.
- .7 Placage: selon la section 08 14 16 – Portes planes en bois.

2.2 ÂME DES PORTES

- .1 Âme alvéolée :
 - .1 Âme du type « nid d'abeille », à alvéoles d'au plus 24,5 mm, en papier Kraft dont la masse est d'au moins 36,3 kg par rame et la masse volumique d'au moins 16,5 kg/m³, poncé jusqu'à l'obtention de l'épaisseur requise.
 - .2 Âme renforcée : panneaux soudés, sur âme isolée.
 - .1 Renforts verticaux avec nervures d'acier pour toutes les portes isolées.
 - .2 Remplir tous les vides d'isolant de fibres minérales.

2.3 ADHÉSIFS

- .1 Âmes alvéolées et éléments en acier : adhésif de contact thermorésistant, vaporisable, à base de caoutchouc néoprène (polychloroprène) avec charge de résines incorporée, de faible viscosité.
 - .1 Adhésifs : teneur en COV d'au plus 50 g/L, selon le règlement numéro 1168 du SCAQMD.
- .2 Âmes en polystyrène et en polyuréthane : adhésif de contact thermorésistant, à base de résines époxydiques, de faible viscosité.
- .3 Portes à joints agrafés : adhésif/produit d'étanchéité résistant au feu, à base de polychloroprène avec charge de résines incorporée, de grande viscosité.

2.4 PEINTURE PRIMAIRE

- .1 Apprêt pour retouches : Teneur en COV d'au plus 50 g/L.

2.5 PEINTURE

- .1 Les portes et les bâtis en acier doivent être peints sur place conformément à la section 09 91 23- Peintures - Travaux neufs d'intérieur, 09 91 13- Peintures - Travaux neufs d'extérieur. Les coupe-bise ne doivent pas être revêtus.

2.6 ACCESSOIRES

- .1 Amortisseurs pour portes : à un seul goujon, en caoutchouc néoprène.
- .2 Profilés de fermeture horizontaux extérieurs (partie supérieure), (partie inférieure) : en acier.
- .3 Mastic de remplissage métallique : selon les spécifications du fabricant.
- .4 Étiquettes d'homologation coupe-feu : fixées au moyen de rivets métalliques.
- .5 Fabriquer des parcloses sous forme de profilés, d'une hauteur minimale de 16 mm, ajustées avec précision, aboutées dans les coins et retenues aux sections du cadre au moyen de vis à tôle à tête ovale fraisée.
- .6 Prévoir le vitrage de la manière indiquée, ainsi que les parcloses nécessaires.
 - .1 Prévoir des parcloses amovibles en acier inoxydable et les utiliser avec les rubans et les composés de vitrage et les retenir au moyen de vis en acier inoxydable fraisées.
 - .2 Concevoir les parcloses extérieures de manière à ce qu'elles soient inviolables.
- .7 Vitrages : conformément à la section 08 80 00 - Vitrages
- .8 Accessoires de quincaillerie électrique : Lorsqu'on fait état de quincaillerie électrifiée sur les listes de quincaillerie approuvées, prévoir des connecteurs enfichables et un système de câblage comprenant un conduit approuvé CSA, des boîtes de dérivation et un faisceau de fils complets avec fiches modulaires pour effectuer un branchement coordonné directement aux éléments de la quincaillerie électrifiée. Se reporter à la section 08 71 10 – Nomenclature de quincaillerie pour connaître la liste des ouvertures devant être munies d'une quincaillerie électrifiée.

2.7 FABRICATION DES BÂTIS - GÉNÉRALITÉS

- .1 Les bâtis doivent être fabriqués conformément aux normes de la CSDMA.
- .2 Les bâtis doivent être fabriqués selon les dimensions frontales maximales et les profils indiqués.
- .3 Bâtis extérieurs : de 1,2 mm d'épaisseur, soudés, à rupture de pont thermique.
- .4 Bâtis intérieurs : de 1,6 mm d'épaisseur, soudés.
- .5 Les bâtis doivent être découpés, renforcés, percés et taraudés au besoin pour recevoir les pièces de quincaillerie mortaisées et gabariées le matériel électronique nécessaires, et ce, à l'aide des gabarits fournis par le fournisseur des pièces de quincaillerie de finition. Les bâtis doivent être renforcés au besoin pour recevoir les pièces de quincaillerie à monter

en saillie.

- .6 Précâbler les cadres de porte au complet en utilisant des conduits et des raccords métalliques de type TMÉ approuvés CSA pour les composants de la quincaillerie électrifiée aux endroits indiqués sur la liste de la quincaillerie des portes et des cadres.
- .7 Les mortaises doivent être protégées au moyen de couvre-mortaises en acier.
- .8 Les bâtis de portes à un vantail doivent être munis de trois amortisseurs, et les bâtis de portes à deux vantaux, de deux amortisseurs installés sur la traverse supérieure.
- .9 Aucune plaque d'identification de fabricant ne doit être posée sur les bâtis et les panneaux.
- .10 Sauf indication contraire, les éléments de fixation doivent être dissimulés.
- .11 Les bâtis doivent être retouchés avec de la peinture primaire là où le revêtement de zinc a été endommagé durant la fabrication.
- .12 Isoler les bâtis extérieurs au moyen d'un isolant à base de polyuréthane.

2.8 ANCRAGE DES BÂTIS

- .1 Des dispositifs appropriés servant à fixer les bâtis aux murs et aux planchers doivent être fournis et installés.
- .2 Les dispositifs d'ancrage muraux doivent être posés immédiatement au-dessus ou au-dessous de chaque renfort de charnière sur le montant côté charnières, et directement à l'opposé sur le montant de battement.
- .3 Les montants dont la hauteur de la feuillure est égale ou inférieure à 1 520 mm doivent être munis de 2 ancrages; un ancrage additionnel doit être prévu pour chaque segment ou portion de segment de 760 mm supplémentaire.
- .4 Les ancrages qui seront encastrés dans des encadrements de baies réalisés avant l'installation des bâtis de portes doivent être disposés à au plus 150 mm du sommet et du bas de chaque montant, puis à au plus 660 mm d'entraxe.

2.9 BÂTIS SOUDÉS

- .1 Les soudures doivent être effectuées conformément à la norme CSA W59.
- .2 Les éléments des bâtis doivent être assemblés avec précision, mécaniquement ou à onglet, puis être solidement soudés les uns aux autres, la soudure étant déposée sur la paroi intérieure des profilés.
- .3 Les joints d'aboutement entre les éléments des meneaux, des traverses d'imposte, des traverses centrales ainsi que des seuils et des appuis doivent être contre-profilés avec précision.
- .4 Les joints et les angles soudés doivent être meulés jusqu'à l'obtention d'une surface plane, garnis de mastic de remplissage métallique, puis poncés jusqu'à l'obtention d'un fini lisse et uniforme.

- .5 Les ancrages au plancher doivent être solidement fixés à l'intérieur de chacun des montants.
- .6 Deux entretoises temporaires doivent être soudées à chacun des bâtis pour les maintenir droits pendant le transport.

2.10 FABRICATION DES PORTES - GÉNÉRALITÉS

- .1 Les portes doivent être planes, battantes et elles doivent comporter une ouverture permettant l'installation d'un vitrage ou de louveres, selon les indications.
- .2 Les portes extérieures en acier doivent avoir une âme creuse. Les portes intérieures en acier doivent avoir âme alvéolée.
- .3 Les chants longitudinaux des portes doivent être soudés. Le joint longitudinal doit être meulé jusqu'à l'obtention d'une surface plane, garni de mastic de remplissage métallique, puis poncé jusqu'à l'obtention d'un fini lisse et uniforme.
- .4 Les portes doivent être de construction spéciale, éprouvées et/ou conçues pour faire partie d'un ensemble complètement apte au fonctionnement et comprenant une porte, un bâti, des garnitures d'étanchéité et des pièces de quincaillerie.
- .5 Les portes doivent être découpées, renforcées et taraudées au besoin pour recevoir les pièces de quincaillerie mortaisées et gabariées ainsi que le matériel électronique nécessaires.
- .6 Précâbler les cadres de porte au complet en utilisant des conduits et des raccords métalliques de type TMÉ approuvés CSA pour les composants de la quincaillerie électrifiée aux endroits indiqués sur la liste de la quincaillerie des portes et des cadres.
- .7 Les ouvertures de diamètre égal ou supérieur à 12,7 mm doivent être percées en usine, sauf celles qui sont destinées à recevoir les boulons de montage et les boulons traversants, lesquelles doivent être percées sur place, au moment de la pose des pièces de quincaillerie.
- .8 Les portes doivent être renforcées là où des pièces de quincaillerie doivent être montées en saillie. Les portes extérieures doivent être munies, à la partie supérieure, d'un profilé de fermeture affleurant, en acier. Les portes intérieures doivent être munies, à la partie supérieure et à la partie inférieure, d'un profilé inversé encastré, soudé par points.
- .9 Les portes doivent être retouchées avec de la peinture primaire là où le revêtement de zinc a été endommagé en cours de fabrication.
- .10 Des portes coupe-feu homologuées doivent être prévues dans le cas des ouvertures devant être obturées par des éléments présentant un degré de résistance au feu, selon la liste ou la nomenclature établie. Les produits doivent être éprouvés conformément à la normes CAN/CSA-S104 être homologués par un organisme reconnu à l'échelle nationale et assurant un service d'inspection en usine, et être fabriqués selon les détails indiqués dans les procédures de suivi et les manuels d'inspection en usine publiés par l'organisme d'homologation et fournis aux différents fabricants.

- .11 Aucune plaque d'identification de fabricant ne doit être posée sur les portes.

2.11 PORTES À ÂME ALVÉOLÉE

- .1 Les portes intérieures doivent être constituées de tôles de parement en acier de 1,6 mm d'épaisseur et d'une âme alvéolée collée sous pression aux tôles de parement.

2.12 PORTES À ÂME CREUSE

- .1 Les portes extérieures doivent être constituées de tôles de parement en acier de 1,6 mm d'épaisseur.
- .2 Les portes intérieures doivent être constituées de tôles de parement en acier de 1,6 mm d'épaisseur.
- .3 Les portes doivent être munies de renforts verticaux solidement soudés à chacune des tôles de parement, à au plus 150 mm d'entraxe.
- .4 Les espaces vides entre les renforts des portes extérieures doivent être remplis de fibres de verre.
- .5 Les espaces vides entre les renforts des portes intérieures doivent être remplis d'un matériau alvéolé.

2.13 PORTES ET BÂTIS À RUPTURE DE PONT THERMIQUE

- .1 Les portes à rupture de pont thermique doivent comporter une âme isolée, et les éléments extérieurs doivent être séparés des éléments intérieurs par un dispositif de rupture continu agrafé mécaniquement.
- .2 La rupture de pont thermique doit être réalisée par des éléments extrudés en PVC rigide.
- .3 Les bâtis à rupture de pont thermique doivent comporter un dispositif de rupture continu agrafé mécaniquement et servant à isoler les éléments extérieurs des éléments intérieurs.
- .4 Les bâtis et les portes doivent comporter un isolant.

Partie 3 Exécution

3.1 INSTRUCTIONS DU FABRICANT

- .1 Conformité : se conformer aux exigences, recommandations et spécifications écrites du fabricant, y compris à tout bulletin technique disponible, aux instructions relatives à la maintenance, à l'entreposage et à la mise en oeuvre des produits, et aux indications des fiches techniques.

3.2 INSTALLATION - GÉNÉRALITÉS

- .1 Sauf indication contraire, installer les portes et les bâtis coupe-feu portant l'étiquette d'homologation appropriée conformément à la norme NFPA 80.
- .2 Installer les portes et les bâtis conformément au guide d'installation de la CSDMA.

3.3 INSTALLATION DES BÂTIS

- .1 Installer les éléments d'aplomb, d'équerre, de niveau et à la hauteur appropriée.

- .2 Fixer les ancrages aux éléments de construction adjacents.
- .3 Maintenir fermement les bâtis en position à l'aide de contreventements jusqu'à ce qu'ils soient installés. Poser des entretoises temporaires en bois horizontalement aux tiers de l'ouverture afin de maintenir constante la largeur des bâtis. Installer un étau vertical sous la traverse supérieure, au centre de la baie lorsque la largeur de cette dernière est supérieure à 1 200 mm. Enlever les entretoises en bois une fois les bâtis en place.
- .4 Laisser les jeux nécessaires à la flexion pour éviter que les charges exercées par l'ossature soient transmises aux bâtis.
- .5 Calfeutrer le pourtour des bâtis entre ces derniers et les éléments adjacents.
- .6 Veiller à assurer la continuité du système d'étanchéité à l'air et du pare-vapeur.

3.4 INSTALLATION DES PORTES

- .1 Installer les portes et les pièces de quincaillerie à l'aide des gabarits fournis, conformément aux instructions du fabricant et aux prescriptions de la section 08 71 00- Quincaillerie pour portes et liste de quincaillerie.
- .2 Ménager un écartement uniforme entre les portes et les montants du bâti et entre les portes et le plancher fini et le seuil, comme suit :
 - .1 côté charnières : 1,0 mm;
 - .2 côté verrou et traverse supérieure : 1,5 mm;
 - .3 plancher fini, appui non combustible, dessus de moquette et seuil : 13 mm.
- .3 Ajuster les pièces mobiles pour que les portes fonctionnent en souplesse.
- .4 Installer les louveres.

3.5 EXÉCUTION DES RETOUCHES

- .1 Retoucher à l'aide d'une peinture primaire les surfaces qui ont été endommagées pendant l'installation.
- .2 Recouvrir la surface apparente des ancrages des bâtis ainsi que les surfaces montrant des imperfections de mastic de remplissage métallique, puis poncer jusqu'à l'obtention d'un fini lisse et uniforme.

3.6 POSE DES VITRAGES

- .1 Poser les vitrages des portes et les cadres conformément à la section 08 80 00 - Vitrages.

3.7 NETTOYAGE ET PROTECTION

- .1 Protéger les produits et les composants installés des dommages pendant la construction.
- .2 Au moment de terminer les travaux, enlever du chantier tous les débris, l'équipement et les matériaux excédentaires résultant des travaux décrits dans cette section.
- .3 Gestion des déchets : conformément à la section 01 74 19 – Gestion et élimination des déchets de construction.

Projet n° R.056687.005

Le ~~27 mai~~ 18 août 2022

Section 08 11 00 R1
PORTES ET BÂTIS EN MÉTAL
Page 10

FIN DE SECTION

Partie 1 Généralités**1.1 EXIGENCES CONNEXES**

- .1 Section 08 34 73 - Ensembles de portes acoustiques.
- .2 Section 08 71 10 – Nomenclature de la quincaillerie des portes.
- .3 Section 09 91 23 – Peinturage d'intérieur - Travaux à neuf.
- .4 Section 10 00 00 – Éléments spécialisés manufacturés.

1.2 RÉFÉRENCES

- .1 ASTM International (ASTM)
 - .1 ASTM A653/A653M-20, Specification for Steel Sheet, Zinc-Coated (Galvanized) or Zinc-Iron Alloy-Coated (Galvannealed) by the Hot-Dip Process.
- .2 Groupe CSA (CSA)
 - .1 CSA G40.20-13/G40.21-13(C2018), Exigences générales relatives à l'acier de construction laminé ou soudé/Aciers de construction.
 - .2 CSA W59-18, Construction soudée en acier.
- .3 GB Initiative Canada
 - .1 GREEN GLOBES Canada Design for New Construction and Major Retrofits v.2, <http://www.greenglobes.com>
- .4 National Association of Architectural Metal Manufacturers (NAAMM/HMMA):
 - .1 HMMA 862-21, Guide Specifications for Forced Entry/Bullet Resistant (FE/BR) Security Hollow Metal Doors and Frames.
 - .2 HMMA 841-13 (R2019), Tolerances and Clearances for Commercial Hollow Metal Doors and Frames.
- .5 Underwriters' Laboratories (UL):
 - .1 ANSI / UL 94-2013, (ANSI approved 2021), Tests for Flammability of Plastic Materials for Parts in Devices and Appliances.
 - .2 ANSI / UL 752-2005, (ANSI approved 2015), Standard for Bullet Resisting Equipment.

1.3 EXIGENCES EN MATIÈRE DE RENDEMENT/CONCEPTION

- .1 Niveau de sécurité : Les portes en métal creux pare-balles, les cadres, le vitrage, la quincaillerie et les accessoires doivent être cotés et essayés par un laboratoire d'essai indépendant conformément à la norme ANSI / UL 752, niveau 3, et comprendre la documentation de certification en vertu de la norme ANSI / UL 752.
 - .1 Les produits pare-balles non inscrits ne sont pas acceptables.
- .2 Critères acoustiques : Prévoir des ensembles acoustiques présentant au moins l'indice de transmission du son (ITS) indiquée, en plus d'avoir fait l'objet d'essais et d'être

entièrement fonctionnels en vertu des normes ASTM E90 et ASTM E413, de la manière décrite dans la section 08 34 73 - Ensembles de portes acoustiques.

- .3 Emplacements, types et rendement acoustique des ensembles de portes et de cadres pare-balles enregistrés : identifiés dans les annexes consacrées aux portes et à la quincaillerie sur les dessins, ainsi que dans la section 08 71 10 - Nomenclature de la quincaillerie des portes.

1.4 DOCUMENTS/ÉCHANTILLONS À SOUMETTRE POUR APPROBATION/INFORMATION

- .1 Soumettre les documents et les échantillons requis conformément à la section 01 33 00- Documents et échantillons à soumettre.
- .2 Fiches techniques : Soumettre la documentation imprimée du produit en ce qui concerne la construction de la porte et inclure les caractéristiques spécifiques au projet, les critères de rendement, la vérification de l'homologation UL, la cote ITS, ainsi que les instructions d'installation du fabricant.
- .3 Dessins d'atelier : Fournir les dessins d'atelier montrant :
 - .1 Les élévations et les sections des portes et des cadres, les renforts, le vitrage, les types d'ancrage, les méthodes de fermeture, l'emplacement des découpures pour la quincaillerie et des découpures pour le vitrage, ainsi que les finis.
 - .2 Emplacements et détails de toutes les ouvertures.
 - .3 Jeux libres.
 - .4 Annexe comportant la liste des emplacements, les descriptions et les détails des ouvrages, incluant l'épaisseur des matériaux, les ancrages, la cote ITS, ainsi que le niveau de rendement.
- .4 Échantillons :
 - .1 Portes : section de coin mesurant 305 mm sur 305 mm avec mortaise à charnière et renfort montrant la construction interne.
 - .2 Cadre : section de coin mesurant 305 mm sur 305 mm montrant la soudure du linteau au montant.
 - .1 Inclure la butée de vitrage appliquée au niveau du linteau et du montant afin de montrer leur intersection à l'intérieur de la feuillure opposée.
 - .3 Les échantillons soumis représentent la qualité minimale acceptée des travaux pour tous les produits fournis par le fabricant. Ne pas débiter la fabrication avant que les échantillons n'aient été approuvés; une baisse de la qualité de fabrication par rapport à l'échantillon sera considérée comme une cause justifiant le rejet de l'ouvrage.
- .5 Données d'essai :
 - .1 Soumettre les données d'un essai indépendant réalisé par un laboratoire agréé et reconnu confirmant la conformité aux exigences de rendement pare-balles.
- .6 Instructions d'installation du fabricant : Préciser les instructions d'installation spéciales.
- .7 Documents/Échantillons à soumettre relativement à la conception durable :
 - .1 Soumettre conformément à la section 01 47 15 Développement durable - Construction.

1.5 ASSURANCE DE LA QUALITÉ

- .1 Critères de qualité : La conformité aux exigences d'essai et de rendement est nécessaire pour tous les produits fournis en vertu de cette section.
- .2 Compétences :
 - .1 Fabricant : Entreprise spécialisée dans la fabrication des produits décrits dans cette section et possédant au moins dix (10) années d'expérience documentée. Sur demande, fournir une liste des projets réalisés avec succès, incluant la date de conclusion.
 - .2 Installateur : Entreprise spécialisée dans la réalisation des travaux décrits dans cette section et possédant au moins dix (10) années d'expérience documentée et approuvée par le fabricant.
- .3 Réaliser tous les travaux de la manière décrite dans les normes de la NAAMM/HMMA.
- .4 Réunion préalable à l'installation :
 - .1 Convoquer une réunion 3 semaines avant l'installation des ensembles de portes et de cadres pare-balles.
 - .2 Examiner les exigences en matière d'entreposage et de manutention des matériaux, l'ordre et le contrôle de la qualité, les méthodes d'installation et assurer la coordination avec les autres travaux qui ont un impact direct sur les travaux décrits dans cette section.
 - .3 Examiner les exigences en matière de contrôle de la qualité sur le terrain pour s'assurer que le représentant du fabricant qualifié est disponible lors de l'installation et afin de procéder à l'inspection et à l'essai lorsqu'on aura terminé les travaux décrits dans cette section.

1.6 TRANSPORT, ENTREPOSAGE ET MANUTENTION

- .1 Transporter, entreposer et manutentionner les matériaux et les matériels conformément à la section 01 61 00- Exigences générales concernant les produits et conformément aux instructions écrites du fabricant.
- .2 Critères de livraison et d'acceptation : Livrer les matériaux sur le site dans leur emballage original de l'usine, celui-ci arborant une étiquette affichant le nom et l'adresse du fabricant, ainsi que la norme en vigueur.
- .3 Livrer les matériaux sur le site alors que les étiquettes UL du fabricant sont intactes et lisibles. Manipuler les matériaux avec soin pour ne pas les endommager.
- .4 Enlever les portes et les cadres des emballages ou des matériaux qui les recouvrent au moment de la récolte et vérifier s'ils présentent des dommages.
- .5 Les entreposer à la verticale en plaçant des cales entre les différents éléments afin de permettre la circulation d'air.
- .6 Entreposer les matériaux à l'intérieur et les recouvrir afin de les protéger des dommages.
- .7 Gestionnaire des déchets d'emballage :
 - .1 Trier les déchets en vue de leur recyclage et de leur réutilisation/réemploi conformément à la section 01 74 19 – Gestion et élimination des déchets.

1.7 GARANTIE PROLONGÉE

- .1 En ce qui concerne les travaux décrits dans cette section 08 34 54, la période de garantie de 12 mois est prolongée à 60 mois.
- .2 Fournir la garantie du fabricant débutant à la date d'achèvement substantiel des travaux contre les défauts des matériaux ou de fabrication.
- .3 Les défauts comprennent, entre autres, le bouclage, l'ouverture des soudures et un défaut d'adhérence.

Partie 2 Produits**2.1 MATÉRIAUX**

- .1 Tôle d'acier : Qualité commerciale (CS), exempte de calamine, de piqûres, de côtelage ou d'autres défauts de surface :
 - .1 Revêtement de zinc : Galvanisé par trempage à chaud conformément à la norme ASTM A653/A653M, présentant au moins la désignation ZF75, épaisseur minimale de 1,5 mm.
- .2 Renforts : Même matériau que la tôle d'acier.
- .3 Pièces rapportées, boulons et attaches : Conformes à la norme du fabricant, galvanisés par trempage à chaud de la manière décrite dans la norme ASTM A153/A153M.
- .4 Matériaux de soudage : CSA-W59.
- .5 Vitrage : Type essayé pour s'assurer qu'il est à l'épreuve des balles.

2.2 ACCESSOIRES

- .1 Quincaillerie : selon les prescriptions de la section 08 71 10, Nomenclature de la quincaillerie des portes.
- .2 Butées de vitrage : Profilé d'acier galvanisé formé présentant des coins à onglets serrés, préparés pour recevoir des vis de sécurité à tête fraisée inviolables.
- .3 Apprêt : Phosphate de zinc antirouille.

2.3 CONSTRUCTION DES PORTES

- .1 Généralités : Construction sur dalle, concept affleurant.
- .2 Faces d'acier, épaisseur, concept et âme permettant d'offrir le rendement pare-balles indiqué.
- .3 Construction avec âme stratifiée, rebords longitudinaux soudés, remplis et sablés sans que les soudures ne soient visibles sur les rebords.
- .4 Percer et tarauder en vue d'installer des pièces de quincaillerie à mortaise et conformes au gabarit prévu.
- .5 Profilés supérieurs et inférieurs : Profilés d'acier inversés, encastrés et soudés.

- .6 Quincaillerie de renfort : mortaiser, renforcer, percer et tarauder en usine de la manière décrite dans la liste des pièces de quincaillerie approuvées et conformément aux gabarits du fournisseur de la quincaillerie.
- .7 Souder les plaques de renfort de la quincaillerie en place.

2.4 CONSTRUCTION DES CADRES

- .1 Fournir une construction entièrement soudée, homogène, sans joints ou soudures visibles et présentant des butées intégrées. Fabriquer les cadres alors que les rebords de contact sont fermés et bien serrés, avec des coins en onglet, renforcés et soudés de manière continue sur toute la profondeur et la largeur du cadre.
 - .1 Tôle et épaisseur de métal appropriées pour respecter les cotes pare-balles des portes et des cadres, avec des coins en onglet.
 - .2 Assembler et souder les cadres en usine.
 - .3 Percer et tarauder en vue d'installer des pièces de quincaillerie à mortaise et conformes au gabarit prévu.
 - .4 Renforcer les cadres sur une largeur supérieure à 1 200 mm avec profilés en acier profilés soudés bien serrés à l'intérieur du linteau du cadre, à égalité de la partie supérieure.
 - .5 Prévoir trois silencieux uniques pour les portes simples du côté de la gâche.
- .2 Prévoir deux écarteurs d'acier temporaires soudés par points au bas des montants et devant servir de renforts pendant l'expédition et l'entreposage. Enlever avant l'installation. Retoucher tout fini endommagé au moment d'enlever les écarteurs.
- .3 Quincaillerie de renfort : mortaiser, renforcer, percer et tarauder en usine de la manière décrite dans la liste des pièces de quincaillerie approuvées et conformément aux gabarits du fournisseur de la quincaillerie.
- .4 Vitrage installé en usine : conforme à la cote pare-balles des portes et des cadres.

2.5 FENÊTRES ET CADRES PARE-BALLES

- .1 Selon les prescriptions de la section 10 00 00 - Éléments spécialisés manufacturés.

2.6 FABRICATION

- .1 Fabriquer des portes et des cadres de la manière décrite dans la norme HMMA 862 en respectant le niveau de sécurité indiqué et en prenant soin d'utiliser des pièces de quincaillerie renforcées par soudage.
- .2 Les portes et les cadres fabriqués doivent répondre aux critères acoustiques.
- .3 Fabriquer des composants exempts de défauts, de gauchissement et de bombement. Fabriquer des éléments d'acier à la presse de manière à ce qu'ils présentent un profil droit et uniforme sur toute leur longueur.
- .4 Fabriquer les portes et les cadres en respectant les tolérances de fabrication énoncées dans la norme HMMA 862.
- .5 Former les portes et les cadres en respectant les dimensions et les profils indiqués. Souder les joints de manière continue, remplir parer et lisser à égalité des joints invisibles.

- .6 Souder de manière continue les joints entre les faces des éléments aboutés et les joints entre les butées des éléments aboutés afin de créer un aspect propre et uniforme.
- .7 Préparation de la quincaillerie : Mortaisée, obturée, renforcée, percée et taraudée pour la quincaillerie fabriquée à partir des gabarits provenant du fournisseur de la quincaillerie.
- .8 Emplacement de la quincaillerie : Placer la quincaillerie de porte aux endroits indiqués dans la norme HMMA 862.
- .9 Procéder au soudage de la manière décrite dans la norme CSA-W59 avant de finir les composants dans la mesure du possible. Enlever les éclaboussures de soudure et les oxydes de soudage des surfaces exposées en procédant par décalaminage ou par meulage.
- .10 Apposer les plaques signalétiques en métal permanentes sur la porte et sur le cadre en inscrivant le nom du fabricant, l'étiquette de la porte, le numéro de modèle et la cote balistique.
- .11 Jeu libre :
 - .1 Les jeux critiques entre les portes et les cadres, ainsi qu'entre les portes et les seuils et les planchers qui sont nécessaire pour assurer un rendement optimal doivent être inscrits de manière spécifique dans les documents soumis, ainsi que dans les instructions et les recommandations d'installation du fabricant.

2.7 FINIS

- .1 Après avoir terminé la fabrication, remplir et sabler toutes les marques d'outil et les imperfections en surface, au besoin, afin que les tôles de face, les rebords verticaux et les joints de soudure ne présentent aucune irrégularité.
- .2 Après avoir préparé le métal de manière appropriée, appliquer un apprêt en usine sur toutes les surfaces exposées des portes et des cadres.
- .3 Type d'apprêt : émulsion acrylique avancée, à l'eau, revêtement à l'épreuve de la corrosion, à un seul composant, teneur en COV inférieure à 50 g/l, fini d'apprêt acrylique présentant un contact direct avec le métal, 1 couche, ÉFS de 3 mils.
- .4 L'apprêt doit présenter un aspect uniforme en plus d'avoir durci complètement avant l'expédition de manière à produire une surface lisse et dure.
- .5 Revêtement de finition : couche de finition appliquée sur le terrain, de la manière décrite dans la section 09 91 23 – Peinturage d'intérieur - Travaux à neuf.

Partie 3 Exécution

3.1 EXAMEN

- .1 Vérifier les conditions actuelles avant de débiter les travaux.
- .2 Vérifier que la taille et les tolérances des ouvertures sont acceptables.
- .3 Vérifier les dimensions, les tolérances et la méthode de fixation aux autres parties de l'ouvrage.
- .4 Vérifier l'installation des plaques incrustées avant d'installer les cadres.

- .5 Préparer un rapport écrit décrivant les conditions nuisant au rendement des portes et des cadres.

3.2 PRÉPARATION

- .1 Enlever les écarteurs temporaires. Vérifier chacune des portes et chacun des cadres pour s'assurer qu'ils répondent aux exigences en ce qui concerne la taille, la plage de mouvement, ainsi que sur les plans acoustique et balistique, de même que le nombre d'ouvertures.
- .2 Vérifier le plancher sur lequel on doit installer le cadre et sur la plage de mouvement de la porte pour s'assurer qu'il est plan et le corriger, au besoin.
- .3 Avant l'installation, ajuster les cadres pour s'assurer qu'ils sont droits, bien alignés, d'aplomb et exempt de toute torsion en vertu des tolérances suivantes :
 - .1 Droits : À 1,5 mm près, mesuré au niveau de la feuillure de porte sur une ligne perpendiculaire au montant et au linteau du cadre.
 - .2 Alignés : À 1,5 mm près, mesuré au niveau des montants sur une ligne horizontale parallèle au plan de la face.
 - .3 Torsion : À 1,5 mm près, mesuré au niveau des coins des faces opposées des montants sur des lignes parallèles, et perpendiculaire au plan de la feuillure de porte.
 - .4 D'aplomb : À 1,5 mm près, mesuré au niveau des montants sur une ligne perpendiculaire entre le linteau et le plancher.

3.3 INSTALLATION

- .1 Installer les portes et les cadres d'aplomb, rigides, bien alignés et solidement retenus en place, de la manière décrite sur les dessins, dans les annexes et conformément aux recommandations écrites du fabricant.
- .2 Assurer la coordination avec la construction du mur en ce qui concerne l'emplacement des ancrages.
- .3 Placer les cadres d'aplomb, droits, de niveau et conformément à l'élévation prescrite.
- .4 Prévoir la flexion pour s'assurer que les charges structurales ne sont pas transmises au cadre.
- .5 Ajuster les portes acoustiques de manière précise à l'intérieur des cadres.
- .6 Ajuster les pièces mobiles pour assurer les jeux et le fonctionnement prescrits.
- .7 Installer les pièces de quincaillerie conformément aux gabarits et aux instructions du fabricant.
- .8 Silencieux de porte : Installer les silencieux de porte conformément aux instructions du fabricant.
- .9 Retouches : Les surfaces de métal exposées qu'on a égratignées ou abîmées autrement lors de l'installation, du nettoyage ou du soudage sur le terrain doivent faire l'objet rapidement d'une finition pour les rendre lisses, d'un nettoyage, d'un traitement pour assurer une adhérence maximale de la peinture et de retouches avec un apprêt anticorrosion formulé pour une application directe sur le métal, comparable et compatible avec l'apprêt appliqué en usine.

- .10 Peinture de finition : telle qu'indiquée dans la section 09 91 23 – Peinturage d'intérieur - Travaux à neuf.

3.4 TOLÉRANCES D'ÉRECTION

- .1 Écart maximal par rapport à la position droite, alignée, exempte de torsion et d'aplomb : +/- 0,75 mm conformément aux normes HMMA

3.5 CONTRÔLE DE LA QUALITÉ SUR PLACE

- .1 L'Entrepreneur doit embaucher un représentant qualifié du fabricant :
 - .1 Enseignera aux installateurs la manière recommandée d'installer les ensembles de porte.
 - .2 Vérifiera chaque composant pour s'assurer qu'il est bien installé.
 - .3 Essaiera tous les composants sur au moins cinq cycles complets.
 - .4 Dirigera l'installateur sur la manière d'ajuster les composants pour assurer le bon fonctionnement des ensembles de porte.
 - .5 Préparera les rapports d'inspection et précisera la conformité et les écarts par rapport aux documents du contrat.
- .2 Corriger les portes et les cadres déficients identifiés par le représentant du fabricant.
- .3 Ouvrage non-conforme : Remplacer tout ouvrage endommagé qu'on ne peut réparer, restaurer ou nettoyer à la satisfaction du Représentant du Ministère.

3.6 RÉGLAGE

- .1 Ajuster les portes pour qu'elles se déplacent librement, en douceur et facilement, de manière à ce qu'elles restent fixes en tout point, à ce qu'elles se ferment de manière uniforme et bien serrée contre les butées sans présenter de grippage et à ce qu'elles se verrouillent positivement lorsqu'on les ferme avec une force modérée.
- .2 Ajuster la quincaillerie de manière à ce que les loquets et les verrous fonctionnent en douceur et sans grippage et à ce que les dispositifs de fermeture se comportent de manière positive avec le moins de résistance possible. Lubrifier la quincaillerie si on le demande dans les instructions du fabricant.
- .3 Avant de procéder au raccordement final à l'alimentation électrique, vérifier les pièces électriques et les ajuster, au besoin, pour assurer leur bon fonctionnement. Essayer les portes à commande électrique en utilisant les consoles de commande de la manière décrite dans les procédures d'utilisation normales.
- .4 Ajuster les composants pour assurer un mouvement équilibré et en douceur.

3.7 NETTOYAGE

- .1 Effectuer les travaux de nettoyage conformément à la section 01 74 00 – Nettoyage
- .2 Laisser les lieux propres à la fin de chaque journée de travail.
- .3 Procéder au nettoyage dès que possible après l'installation pour enlever la saleté accumulée attribuable aux activités de construction et à l'environnement. Enlever toute trace d'apprêt, de calfeutrant. Nettoyer les portes et les cadres.

- .4 Gestion des déchets : conformément à la section 01 74 19 - Gestion et élimination des déchets.
- .5 Une fois les travaux d'installation terminés, évacuer du chantier les matériaux et les matériels en surplus, les déchets, les outils et l'équipement.

FIN DE SECTION

Partie 1 Généralités**1.1 SECTIONS CONNEXES**

- .1 Section 08 11 00 – Portes et bâtis en métal
- .2 Section 08 14 16 - Portes planes en bois
- ~~1.~~.3 Section 08 34 54 - Portes et cadres pare-balles
- ~~2.~~.4 Section 08 71 10 - Nomenclature de la quincaillerie des portes.
- ~~3.~~.5 Section 09 91 23 – Peinturage d'intérieur - Travaux à neuf.

1.2 RÉFÉRENCES

- .1 ASTM International (ASTM)
 - .1 ASTM A653/A653M-20, Specification for Steel Sheet, Zinc-Coated (Galvanized) or Zinc-Iron Alloy-Coated (Galvannealed) by the Hot-Dip Process.
 - .2 ASTM E90-09(2016), Standard Test Method for Laboratory Measurement of Airborne Sound Transmission Loss of Building Partitions and Elements.
 - .3 ASTM E413-16, Classification for Rating Sound Insulation.
- .2 American National Standards Institute (ANSI) / Window & Door Manufacturers Association (WDMA)
 - .1 ANSI/WDMA I.S. 1A-21, Interior Architectural Wood Flush Doors.
- .3 Groupe CSA (CSA)
 - .1 CAN/CSA B651-18, Conception accessible pour l'environnement bâti,
 - .2 CSA W59-18, Construction soudée en acier, includes Errata (2020).
- .4 Association canadienne des fabricants de portes d'acier (CSDMA)
 - .1 CSDMA, Selection and Usage Guide for Commercial Steel Doors and Frame Products, 2009.
- .5 GB Initiative Canada
 - .1 GREEN GLOBES Canada Design for New Construction and Major Retrofits v.2, <http://www.greenglobes.com>
- .6 FSC – Forest Stewardship Council Standard for Chain of Custody Certification.
- .7 Santé Canada/Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT)
 - .1 Fiches signalétiques (FS).
- .8 Hollow Metal Manufacturers Association (HMMA)
 - .1 HMMA 802-07 - Manufacturing of Hollow Metal Doors and Frames.
 - .2 HMMA 820-08 - Hollow Metal Frames.

- .3 HMMA 840-16 - Installation and Storage of Hollow Metal Doors and Frames.
- .4 HMMA 865-13 - Guide Specifications for Swinging Sound Control Hollow Metal Doors and Frames.
- .9 National Fire Protection Association (NFPA)
 - .1 NFPA 80-22, Standard for Fire Doors and Other Opening Protectives.
 - .2 NFPA 105-22 Standard for Smoke Door Assemblies and Other Opening Protectives.
- .10 Laboratoires des assureurs du Canada (ULC)
 - .1 CAN/ULC-S104-20, Méthode normalisée des essais de comportement au feu des portes
 - .2 CAN/ULC-S105-20, Spécification normalisée pour bâtis des portes coupe-feu satisfaisant aux exigences de rendement de la norme CAN/ULC-S104.
 - .3 CAN/ULC-S106-15(C2020), Méthode normalisée des essais de comportement au feu des fenêtres et des briques de verre

1.3 EXIGENCES D'ESSAI ET DE RENDEMENT

- .1 Fournir des ensembles de portes et de cadres ayant subi un essai acoustique et dont le coefficient de transmission acoustique (CTA) a été certifié par la méthode d'essai ASTM E90. Appliquez une étiquette indiquant la classe de transmission du son sur les portes et les cadres de porte.
 - .1 Fournir des portes va-et-vient en métal creuses de contrôle acoustique et des cadres d'acier, CTA 52.
 - ~~1.2~~ Fournir des portes métalliques battantes insonorisées, résistantes aux balles et des cadres en acier, CTA 52.
 - ~~2.3~~ Fournir des portes va-et-vient en bois de contrôle acoustique et des cadres d'acier, CTA 51.
 - .4 Emplacement, types et rendement acoustique des ensembles de porte acoustique et de cadre certifiés : voir les listes consacrées aux portes et à la quincaillerie sur les dessins et dans la section 08 71 10 - Quincaillerie pour portes.
 - ~~3.2~~ Tous les autres assemblages de portes et de cadres acoustiques avec un indice CTA, identifiés sur les nomenclatures de portes et de quincaillerie, ne nécessitent pas de certification par un laboratoire d'essai indépendant.
 - ~~2.3~~ Confier un essai de rendement du contrôle acoustique de la manière décrite dans la norme ASTM E90 à un laboratoire d'essai indépendant qualifié en vertu du National Voluntary Laboratory Accreditation Program (NVLAP) du National Institute for Science and Technology (NIST) ou de l'International Accreditation Service (IAS) en vertu de l'entente de l'International Laboratory Accreditation Cooperation (ILAC).
 - ~~3.4~~ Produits de portes et de cadres étiquetés comme étant cotés pour leur risque au feu et le contrôle de la fumée – lorsque demandés:
 - .1 Fournir la liste des portes, des cadres, des fausses membrures, des fenêtres latérales, des jours de souffrance et des ensembles de fenêtres arborant l'étiquette d'un organisme d'essai possédant un service d'inspection en usine pour les

ouvertures devant présenter une cote de protection incendie et/ou de contrôle des fumées.

- .2 Essayer les portes, les panneaux, les cadres, les fausses membrures et les fenêtres latérales de la manière décrite dans les normes CAN/ULC-S104 et CAN/ULC-S105.
- .3 Essayer les ensembles de jours de souffrance et de fenêtres de la manière décrite dans la norme CAN/ULS-S106.
- .4 Fabriquer les produits énumérés ou classifiés pour l'étiquetage.

.4.5 Conformes à la norme CAN/CSA B651.

1.4 DOCUMENTS/ÉCHANTILLONS À SOUMETTRE POUR APPROBATION/INFORMATION

- .1 Section 01 33 00 : Documents et échantillons à soumettre.
- .2 Annexe : Préparer une annexe des ensembles de porte de contrôle acoustique en utilisant les mêmes numéros de référence en ce qui concerne les détails et les ouvertures que ce qu'on retrouve sur les dessins.
- .3 Fiches techniques :
 - .1 Fournir les données du produit du fabricant en ce qui concerne la construction des portes et des cadres pour chaque type de produits.
 - .2 Soumettre les données du produit du fabricant des joints acoustiques.
 - .3 Soumettre les instructions d'installation du fabricant, incluant les jeux opérationnels critiques.
- .4 Dessins d'atelier :
 - .1 Inclure une annexe des portes indiquant la cote acoustique et la cote de résistance au feu, l'épaisseur du panneau de porte, le côté d'ouverture des portes, le cadre, le type d'ancrage du cadre, les tolérances, les joints acoustiques et les dispositifs de retenue, les fonctions de la quincaillerie, l'état des seuils et, au besoin, les matériaux pour les verres Vision Lite et le vitrage.
 - .2 Indiquer les élévations et les coupes des portes et des cadres incluant les dimensions, les épaisseurs des matériaux, les types d'ancrage et leur espacement, les méthodes de fermeture, les finis, l'emplacement des découpures pour les pièces de quincaillerie, ainsi que des découpures pour la vitre.
 - .3 Les jeux critiques entre les portes et les cadres, ainsi qu'entre les portes et les seuils ou les planchers qui sont nécessaires pour assurer un rendement optimal de l'ensemble doivent être précisés de manière spécifique dans les documents soumis.
 - .4 Aviser le Représentant du Ministère si, dans les documents soumis avant la fabrication, une porte ou un cadre indiqué comme étant résistant au feu ne peut être étiqueté en raison du concept, du type de quincaillerie, du vitrage ou pour d'autres raisons.
 - .5 Aviser le Représentant du Ministère dans les documents soumis, avant la fabrication, si le vitrage prévu compromet le pouvoir insonorisant de la porte.
- .5 Échantillons : Soumettre des échantillons du fini des portes, des coins de cadre et des joints acoustiques périphériques du fabricant.

- .6 Données d'essai :
 - .1 Soumettre les données d'essai indiquant la conformité aux exigences en matière de CTA. Inclure le nom du laboratoire agréé, le numéro du rapport d'essai et la date d'essai.
 - .2 Soumettre la certification d'un laboratoire d'essai agréé qui est qualifié en vertu du National Voluntary Accreditation Program (NVLAP) du U.S. Bureau of Standards.
- .7 Soumettre deux copies des fiches signalétiques du SIMDUT. Indiquer la teneur en COV :
 - .1 Des calfeutrants lors de l'application et de la polymérisation.
 - .2 Des matériaux et des adhésifs utilisés avec les portes.
- .8 Documents de conception durable :
 - .1 Matériaux/matériels et produits : conformes à la section 01 47 15- Développement durable - Construction.
 - .2 Gestion et élimination des déchets :
 - .1 Soumettre le plan de gestion des déchets du projet conformément à la section 01 74 19 – Gestion et élimination des déchets.
 - .3 Fournir les documents suivants conformément à la section 01 47 15 Développement durable - Construction:
 - .1 Déclarations environnementales des produits (DEP) : Fournir des DEP lorsqu'elles sont disponibles pour les produits utilisés dans cette section.
 - .2 Fournir les coûts des matériaux, n'incluant pas la main-d'oeuvre et l'équipement sur place.
 - .3 Certification du bois : Soumettre le numéro de certificat de la chaîne de possession du fabricant pour le bois certifié en vertu de la norme CAN/CSA-Z809, du FSC ou de la SFI.

1.5 ASSURANCE DE LA QUALITÉ

- .1 Compétences du fabricant :
 - .1 Au moins 5 années d'expérience documentée dans la fabrication d'ensembles de portes à contrôle acoustique.
 - .2 Fournir une preuve de disponibilité du personnel et de l'équipement d'usine permettant de fabriquer des portes, des cadres et des fenêtres de contrôle acoustique des types indiqués.
- .2 Critères de qualité : La conformité aux exigences d'essai et de rendement est nécessaire pour tous les produits fournis dans cette section.
- .3 Effectuer le travail conformément aux exigences de l'Association canadienne des fabricants de portes d'acier (ACFPA) et de la Hollow Metal Manufacturers Association (HMMA).
- .4 Réunion avant l'installation :
 - .1 Convoquer une réunion trois semaines avant l'installation d'ensembles de porte et de cadres acoustiques certifiés. Exiger que les sous-traitants concernés, les consultants et le représentant du fabricant soient présents.

- .2 Revoir les méthodes d'installation et assurer la coordination avec les autres travaux.
- .3 Revoir les exigences en matière de contrôle de la qualité sur le terrain pour s'assurer qu'un représentant qualifié du fabricant est disponible lors de l'installation, ainsi que pour procéder à l'inspection et à l'essai après avoir terminé les travaux décrits dans cette section.

1.6 TRANSPORT, ENTREPOSAGE ET PROTECTION

- .1 Section 01 61 00 : Transport, manutention, entreposage et protection des produits.
- .2 Respecter les exigences du document HMMA 840 et les instructions écrites du fabricant.
- .3 Souder au moins deux écarteurs de montant temporaires par cadre avant de procéder à l'expédition.
- .4 Enlever les portes et les cadres de leur emballage ou contenant au moment de les recevoir sur le chantier et vérifier s'ils présentent des dommages. Laisser les portes recouvertes afin de les protéger jusqu'à ce qu'on les suspende. Entreposer les portes en position verticale en plaçant des cales entre elles pour permettre à l'air de circuler entre les composants.
- .5 Entreposer les matériaux en dehors de l'eau et les recouvrir afin de les protéger des dommages.
- .6 Nettoyer et retoucher les égratignures ou tout préjudice esthétique sur les surfaces de bois et de métal.

1.7 GARANTIE PROLONGÉE

- .1 En ce qui concerne les travaux décrits dans cette section, la période de garantie de 12 mois est prolongée à 60 mois.
- .2 Fournir la garantie du fabricant débutant à la date d'achèvement substantiel des travaux et couvrant les matériaux et la qualité d'exécution.

Partie 2 Produits

2.1 MATÉRIAUX

- .1 Tôle d'acier : tôle d'acier de qualité commerciale, exempte de calamine, de piqûres ou de défauts de surface, conforme à la norme ASTM A653/A653M CS type B, désignation de revêtement A25 (ZF75) pour l'acier enduit de zinc, épaisseur nominale de 1,5 mm ou plus, au besoin, afin de produire la cote CTA indiquée.
- .2 Renforts : même matériau que la tôle de face.
- .3 Isolant à l'intérieur des cadres de porte : isolant de fibres minérales, composé de fibres de laine de roche, de fibres de laine de scories ou de fibres de verre.
- .4 Centres des portes : Construction interne des portes par le fabricant, au besoin, afin de respecter la cote CTA indiquée.

- .5 Verre : Type et épaisseur exigés et provenant d'un fabricant d'ensembles de porte d'insonorisation pour respecter les exigences en matière d'insonorisation.
- .6 Panneaux de porte en bois : concept plan, certifié FSC, sans urée-formaldéhyde, avec centre acoustique spécialement conçu (insonorisant) afin de produire la cote CTA indiquée et revêtement de PLAM.
 - .1 Matériaux : Respecter les exigences de la section 08 14 16 Portes planes en bois en ce qui concerne le grade, les faces, la fabrication, la finition et les autres exigences, sauf indication contraire ou au besoin afin de répondre aux exigences de rendement acoustique.
- .7 Quincaillerie
 - .1 Quincaillerie de porte insonorisante : Système d'insonorisation standard du fabricant, incluant les joints acoustiques, les joints de linteau et de jambage, les bas de porte automatiques, ainsi que les seuils non cannelés lisses essayés en vertu de la norme ATSM E90 pour produire la cote CTA indiquée.
 - .2 Autres pièces de quincaillerie : Respecter les exigences de la section 08 71 10 - Quincaillerie pour portes.

2.2 FABRICATION

- .1 L'Entrepreneur responsable de la coordination et de l'installation des produits couverts dans cette section doit :
 - .1 Vérifier et fournir au fabricant les tailles des ouvertures réelles et les conditions sur place en prenant des mesures sur le terrain avant la fabrication. Coordonner les mesures sur le terrain en fonction des calendriers de fabrication et de construction pour éviter les délais.
 - .2 Vérifier que l'état du substrat est conforme aux dessins d'architecture et acceptable pour y installer le produit conformément aux instructions du fabricant.
- .2 Ne pas entreprendre la fabrication sans avoir reçu la liste de quincaillerie finale et les documents revus. Effectuer la fabrication en respectant de manière stricte les documents revus.
- .3 Fabriquer les ensembles certifiés complets en incluant la porte, le cadre et tout autre matériel exigé par le fabricant afin de produire les cotes CTA indiquées qui ont été mesurées de la manière décrite dans la norme ASTM E90.
- .4 Portes de métal creuses insonorisantes :
 - .1 Fabriquer des portes planes présentant des rebords sans soudure en utilisant le centre insonorisant standard du fabricant exigé afin de produire la cote CTA indiquée.
 - .2 Fabriquer des portes dont les faces se rejoignent par soudage au niveau des rebords verticaux. Les soudures doivent être meulées, remplies et parées de manière à les rendre invisibles et pour produire une surface lisse et plane.
 - .3 Fabriquer de la manière décrite dans la norme HMMA 865.
 - .4 Avant l'expédition, inscrire sur chaque porte un numéro d'identification tel qu'indiqué sur les dessins revus.
 - .5 Profilés supérieur et inférieur : profilés en acier inversés, encastrés et soudés.

- .5 Systèmes Glaze-Lite : Installer les ensembles Glaze-Lite en usine conformément aux exigences de l'ensemble essayé pour atteindre la cote CTA indiquée. Prévoir des butées fixes en acier et des moulures soudées sur le côté sécurité.
- .6 Cadres insonorisants en acier :
 - .1 Fabriquer les cadres insonorisants avec des coins en onglet, renforcés et soudés de manière continue sur toute la profondeur et la largeur du cadre.
 - .2 L'utilisation de goussets ou de plaques d'assemblage pour remplacer le soudage est interdite.
 - .3 Fabriquer tout l'ouvrage fini de manière à produire un ensemble propre, droit et exempt de défauts, de gauchissement et de bouclage, alors que les éléments en acier embouti présentent un profil droit et uniforme sur toute leur longueur.
 - .4 Lorsque les cadres sont fabriqués par sections en raison des limites d'expédition ou de manutention, fournir des plaques d'alignement ou des cornières au niveau de chaque joint. Ces pièces doivent être fabriquées de métal de la même épaisseur que les cadres et conformément aux dessins d'atelier révisés. Souder les joints, meuler pour les rendre lisses et appliquer une peinture d'apprêt.
 - .5 Fabriquer conformément à la norme HMMA 865.
 - .6 Ancrages : Fournir le nombre d'ancrages et les espacer de la manière décrite dans la norme HMMA 865.
 - .7 Assembler en usine et souder complètement les cadres de la manière décrite dans la norme HMMA 820.
- .7 Porte insonorisante en bois :
 - .1 Ajuster les portes en usine en fonction de l'ouverture du cadre, tel qu'indiqué, en produisant des jeux uniformes et des biseaux conformes à la norme WDMA I.S.1-A, sauf indication contraire. Respecter les listes finales de quincaillerie de porte et les gabarits de quincaillerie.
- .8 Renforcement et préparation des pièces de quincaillerie
 - .1 Coordonner le mesurage des mortaises de la quincaillerie à l'intérieur des cadres d'acier afin de vérifier les dimensions et l'alignement avant de procéder à l'usinage.
 - .2 Préparer en usine les portes insonorisantes et les cadres afin d'y installer la quincaillerie mortaisée prévue; inclure les découpures, les renforts, le mortaisage, le perçage et le taraudage.
 - .3 Renforcer les portes et les cadres afin qu'ils puissent recevoir la quincaillerie de porte mortaisée et montée en surface.
 - .4 Souder à la porte tous les renforts de quincaillerie montés sur les rebords.
 - .5 Lorsqu'on fait état de quincaillerie électronique sur la liste de quincaillerie approuvée, s'assurer qu'il est possible d'installer le fil du rebord de la charnière à l'appareil conformément aux gabarits prévus.
- .9 Apposer les plaques d'identification permanentes à la porte et au cadre en y inscrivant le nom du fabricant et la cote CTA.
- .10 État du seuil :

- .1 La zone de plancher sous une porte insonorisante doit être plane, de niveau et lisse.
 - .2 Au besoin pour assurer la conformité de l'ensemble, fournir un seuil lisse, encastré et non cannelé qui reposera contre le bas de porte lorsque celle-ci se trouve en position fermée.
- .11 Jeux opérationnels
- .1 Jeux critiques entre les portes et les cadres, ainsi qu'entre les portes et les seuils et les planchers qui sont nécessaires pour assurer un rendement optimal de l'ensemble et dont on doit faire spécifiquement mention dans les documents soumis, ainsi que dans les instructions d'installation et les recommandations du fabricant.
 - .2 Lorsque des portes cotées pour leur résistance au feu et antifumée sont indiquées, les deux doivent être conformes à la norme NFPA 80 et/ou à la norme NFPA 105

2.3 FINIS

- .1 Portes de métal creuses et cadres :
 - .1 Après la fabrication, remplir et sabler toutes les marques d'outil et les imperfections en surface, au besoin, afin que les feuilles de face, les rebords verticaux et les joints soudés soient exempts de toute irrégularité et lisses.
 - .2 Après avoir préparé le métal de manière appropriée, appliquer un apprêt en usine sur les surfaces exposées des portes et des cadres.
 - .3 Type d'apprêt : émulsion acrylique avancée, revêtement à l'eau à l'épreuve de la corrosion, à un composant, teneur en COV inférieure à 50 g/l, fini d'apprêt acrylique en contact direct avec le métal, 1 couche, épaisseur de feuil sec de 3 mils.
 - .4 L'apprêt doit présenter un aspect uniforme et avoir durci complètement avant l'expédition de manière à produire une surface lisse et dure.
 - .5 Couche de finition : couche supérieure appliquée sur le terrain, tel qu'indiqué dans la section 09 91 23 – Peinturage d'intérieur - Travaux à neuf.
- .2 Portes en bois :
 - .1 Fini laminé de plastique : se reporter à la section 01 61 10, Liste de matériaux.

Partie 3 Exécution

3.1 PRÉPARATION

- .1 Avant l'installation :
 - .1 Vérifier la zone de plancher destinée à recevoir le cadre et sur le trajet d'ouverture de la porte pour s'assurer qu'elle est plane. La corriger, au besoin.
 - .2 Enlever les écarteurs temporaires. Vérifier chaque porte et chaque cadre, soit la taille, le trajet d'ouverture, la cote acoustique et la cote de résistance au feu, ainsi que le numéro d'ouverture.

3.2 INSTALLATION

- .1 Installer les composants conformément aux instructions écrites du fabricant.

- .2 Assurer la coordination avec les activités touchant la maçonnerie, les panneaux de gypse et les murs de béton en ce qui concerne le positionnement des ancrages.
- .3 Ajuster les cadres d'aplomb, droit et de niveau en respectant l'élévation prescrite et en les renforçant solidement jusqu'à ce que les ancrages permanents soient fixés. Après avoir terminé la construction du mur, enlever les renforts temporaires en laissant les surfaces lisses et intactes.
- .4 Prévoir la flexion pour s'assurer que les charges structurales ne sont pas transmises au cadre.
- .5 Effectuer les travaux de soudage de la manière décrite dans la norme CSA W59. Recourir à des soudeurs certifiés par le Bureau canadien du soudage pour effectuer les opérations de soudage sur le terrain.
- .6 Ajuster les portes insonorisantes avec précision à l'intérieur des cadres.
- .7 Installer la quincaillerie conformément aux gabarits et aux instructions du fabricant.
- .8 Installer le vitrage fourni par l'usine dans les cadres.
- .9 Ajuster les pièces mobiles de manière à assurer les jeux et le fonctionnement prescrits.
- .10 Installer et ajuster les joints acoustiques périphériques et inférieurs.
- .11 Retouches : Les surfaces de métal exposées qui ont été égratignées ou abîmées autrement pendant l'installation, le nettoyage ou le soudage sur le terrain doivent être finies rapidement pour les rendre lisses, nettoyées, traitées pour assurer une adhérence maximale de la peinture et retouchées avec un apprêt anticorrosion formulé pour être appliqué directement sur le métal, comparable à et compatible avec l'apprêt appliqué en usine.
- .12 Peinture de finition conformément à la section 09 91 23 – Peinturage d'intérieur - Travaux à neuf.

3.3 TOLÉRANCES D'ÉRECTION

- .1 Écart maximal par rapport à la position droite, alignée, d'aplomb et aux limites de torsion : +/- 0,75 mm conformément aux normes HMMA.

3.4 CONTRÔLE DE LA QUALITÉ SUR PLACE

- .1 L'Entrepreneur doit embaucher un représentant qualifié du fabricant qui s'occupera des activités suivantes :
 - .1 Enseigner aux installateurs la manière recommandée d'installer les portes.
 - .2 Inspecter l'installation des portes et des cadres une fois terminée.
 - .3 S'assurer que chaque composant est installé correctement.
 - .4 Essayer tous les composants en les soumettant au moins à dix cycles complets.
 - .5 Encadrer l'installateur au moment d'ajuster les composants pour assurer le bon fonctionnement des ensembles de porte.
 - .6 Remettre au Représentant du Ministère la déclaration de conformité certifiée pour les ensembles de porte et de cadre installés.

3.5 RÉGLAGE

- .1 Ajuster les portes de manière à ce qu'elles se déplacent librement, facilement et en douceur, afin qu'elles restent fixes en tout point, pour qu'elles se ferment de manière uniforme et bien serrées contre les butées sans présenter de grippage et qu'elles se verrouillent de manière positive lorsqu'on les ferme avec une force modérée.
- .2 Ajuster la quincaillerie de manière à ce que les loquets et les verrous fonctionnent en douceur et sans présenter de grippage et que les dispositifs de fermeture se comportent de manière positive en présentant le moins de résistance possible. Lubrifier la quincaillerie si on le demande dans les instructions du fournisseur.

3.6 NETTOYAGE

- .1 Nettoyage en cours de travaux : effectuer les travaux de nettoyage conformément à la section 01 74 00 – Nettoyage
- .2 Laisser les lieux propres à la fin de chaque journée de travail.
- .3 Procéder au nettoyage dès que possible après l'installation pour éliminer les débris de construction et la saleté environnementale accumulée. Enlever les traces d'apprêt et de calfeutrant. Nettoyer les portes et les cadres.
- .4 Gestion des déchets : conformément à la section 01 74 19 – Gestion et élimination des déchets.
- .5 Après avoir terminé l'installation, évacuer du chantier les matériaux/matériels en surplus, les déchets, les outils et l'équipement.

FIN DE SECTION

Partie 1 Généralités

1.1 EXIGENCES CONNEXES

- .1 Section 07 21 16 - Isolants en matelas.
- .2 Section 07 92 00 – Produits d'étanchéité pour joints.
- .3 Section 09 22 16 - Ossatures métalliques non porteuses.
- .4 Section 23 05 00 – CVCA - exigences générales concernant les résultats des travaux, pour les portes et les panneaux d'accès.

1.2 NORMES DE RÉFÉRENCE

- .1 American Society for Testing and Materials (ASTM)
 - .1 ASTM C475/C475M-17, Standard Specification for Joint Compound and Joint Tape for Finishing Gypsum Board.
 - .2 ASTM C514-04(2020), Standard Specification for Nails for the Application of Gypsum Board.
 - .3 ASTM C557-03(2017), Standard Specification for Adhesives for Fastening Gypsum Wallboard to Wood Framing.
 - .4 ASTM C834-17, Standard Specification for Latex Sealants
 - .5 ASTM C840-20, Standard Specification for Application and Finishing of Gypsum Board.
 - .6 ASTM C954-18, Standard Specification for Steel Drill Screws for the Application of Gypsum Panel Products or Metal Plaster Bases to Steel Studs From 0.033 in. (0.84 mm) to 0.112 in. (2.84 mm) in Thickness.
 - .7 ASTM C1002-20, Standard Specification for Steel Self-Piercing Tapping Screws for the Application of Gypsum Panel Products or Metal Plaster Bases to Wood Studs or Steel Studs.
 - .8 ASTM C1047-19, Standard Specification for Accessories for Gypsum Wallboard and Gypsum Veneer Base.
 - .9 ASTM C1177/C1177M-17, Standard Specification for Glass Mat Gypsum Substrate for Use as Sheathing.
 - .10 ASTM C1178/C1178M-18, Standard Specification for Coated Glass Mat Water-Resistant Gypsum Backing Panel.
 - .11 ASTM C1280-18, Standard Specification for Application of Exterior Gypsum Panel Products for Use as Sheathing.
 - .12 ASTM C1325-21, Standard Specification for Fiber-Mat Reinforced Cementitious Backer Units.

- .13 ASTM C1396/C1396M-17, Standard Specification for Gypsum board.
 - .14 ASTM D3273-21, Standard Test Method for Resistance to Growth of Mold on the Surface of Interior Coatings in an Environmental Chamber.
 - .15 ASTM E695-03(2015)e1, Standard Test Method of Measuring Relative Resistance of Wall, Floor, and Roof Construction to Impact Loading.
 - ~~.15~~.16 ASTM F1267-18, Standard Specification for Metal, Expanded, Steel.
 - .2 American National Standards Institute (ANSI):
 - .1 ANSI A108/A118/A136.1:2020, Installation of Ceramic Tile
 - .3 Association of the Wall and Ceilings Industries International (AWCI)
 - .1 AWCI Levels of Gypsum Board Finish-GA-214-2015.
 - .4 GB Initiative Canada
 - .1 GREEN GLOBES Canada Design for New Construction and Major Retrofits v.2, <http://www.greenglobes.com>
 - .5 Santé Canada / Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail 2015 (SIMDUT)
 - .1 Fiches signalétiques de sécurité (FDS).
 - .6 IEEE Electromagnetic Compatibility Society
 - .1 ANSI / IEEE 299-2006(2000), Standard Method for Measuring the Effectiveness of Electromagnetic Shielding Enclosures.
 - .7 Conseil national de recherches du Canada (CNRC)
 - .1 Code national du bâtiment du Canada 2015, incluant les révisions et les errata, 2018.
 - .8 South Coast Air Quality Management District (SCAQMD), California State, Regulation XI. Source Specific Standards.
 - .1 SCAQMD Rule 1168 – 2017, Adhesive and Sealant Applications.
 - .9 Laboratoires des assureurs du Canada (ULC)
 - .1 CAN/ULC-S101-14, Méthodes d'essai normalisées de résistance au feu pour les bâtiments et les matériaux de construction.
 - .2 CAN/ULC-S102-18, Méthode d'essai normalisée - Caractéristiques de combustion superficielle des matériaux de construction et des assemblages.
- 1.3 DOCUMENTS/ÉCHANTILLONS À SOUMETTRE POUR APPROBATION/INFORMATION**
- .1 Soumettre les documents et les échantillons requis conformément à la section 01 33 00- Documents /Échantillons à soumettre.

- .2 Fiches techniques :
 - .1 Soumettre les fiches techniques requises ainsi que les instructions et la documentation du fabricant concernant les revêtements en plaques de plâtre. Les fiches techniques doivent indiquer les caractéristiques des produits, les critères de performance, les dimensions, les limites et la finition.
 - .2 Inclure les descriptions des matériaux, les dimensions des différents composants et profils, ainsi que des finis du système de capuchon de moulure de fermeture acoustique.
- .3 Dessins d'atelier :
 - .1 Indiquer les détails relatifs aux composants tels que le type de dispositif de fixation, les dimensions, l'espacement et l'emplacement sur les rives, aux extrémités et sur le reste du panneau, de même que les méthodes d'installation. Les composants et les travaux doivent être conformes aux prescriptions de la norme ASTM C 840 concernant la pose et la finition de plaques de plâtre.
 - .2 Préciser le type de pâte à joint et le nombre de couches de pâte à joint.
 - .3 Indiquer le numéro et l'emplacement des boîtes électriques dans les murs et les plafonds.
 - .4 Inclure les détails de construction, les vues en coupe avec dimensions à l'endroit où la cloison sèche se termine au niveau du périmètre du mur-rideau en prenant soin d'indiquer les dimensions et le fini, ainsi que les capuchons de garniture de fermeture acoustique.
 - .5 Indiquer le nombre et l'emplacement des boîtes électriques pour le mur et le plafond.
 - .6 Indiquer le nombre, l'emplacement et la taille des portes d'accès et des panneaux dans les murs et les plafonds.
- .4 Dessins techniques d'atelier :
 - .1 Soumettre les dessins techniques d'atelier et les calculs de conception connexes arborant le sceau et la signature d'un ingénieur professionnel qualifié, enregistré ou autorisé à pratiquer dans la province de l'Île-du-Prince-Édouard.
 - .2 Les documents techniques soumis doivent comprendre les calculs de conception connexes et les schémas de charge, incluant les références aux codes et aux normes utilisés pour effectuer ces calculs et soutenant le concept proposé dans ces documents. Préparer les calculs clairement et de manière détaillée afin qu'il soit possible de les revoir correctement.
 - .3 Soumettre les dessins techniques d'atelier incluant, entre autres, les éléments suivants :
 - .1 Murs de protection.

- .5 Échantillons :
- .1 Soumettre des échantillons de chaque composant spécifié ou requis aux fins d'examen et d'acceptation de l'installation complète. Inclure des données techniques descriptives.
 - .2 Soumettre deux (2) échantillons d'une longueur de 300 mm de chaque garniture.
 - .3 Soumettre un capuchon de garniture de fermeture en deux exemplaires : pour chaque produit exposé et pour chaque couleur et texture nécessaires : échantillon de capuchon de garniture à meneau insonorisant de 150 mm et échantillon de peinture de couleur sur mesure mesurant 50 mm sur 90 mm. Certifications :
 - .4 Soumettre les documents signés par le fabricant, certifiant que les produits, les matériaux et les matériels sont conformes aux prescriptions quant aux caractéristiques physiques et aux critères de performance.

1.4 DOCUMENTS/ÉCHANTILLONS À SOUMETTRE RELATIVEMENT À LA CONCEPTION DURABLE

- .1 Respecter les exigences du plan de gestion des déchets de construction, selon la section 01 74 19 Gestion et élimination des déchets de construction.
- .2 Fournir les documents suivants conformément à la section 01 47 15 Développement durable – Construction :
 - .1 Déclarations environnementales de produit (DEP) : lorsqu'elles sont disponibles pour les produits de cette section, fournir des DEP selon la section 01 47 15 Développement durable - Construction.
 - .1 Fournir le coût des matériaux, n'incluant pas la main-d'oeuvre sur place et l'équipement.
 - .3 Matériaux à faible taux d'émission : adhésifs et produits d'étanchéité appliqués à l'intérieur :
 - .1 Soumettre des données du produit et les fiches signalétiques des matériaux émetteurs de COV montrant clairement la teneur en COV pour assurer la conformité aux Green Globes.

1.5 TRANSPORT, ENTREPOSAGE ET MANUTENTION

- .1 Transporter, entreposer et manutentionner les matériaux et les matériels conformément à la section 01 61 00 - Exigences générales concernant les produits et aux instructions écrites du fabricant.
- .2 Livraison et acceptation : livrer les matériaux et les matériels au chantier dans leur emballage d'origine, lequel doit porter une étiquette indiquant le nom et l'adresse du fabricant ainsi que la norme applicable.
- .3 Décharger les plaques de plâtre avec soin afin d'éviter de les endommager.
- .4 Entreposage et manutention : selon la norme ASTM C840 :

- .1 Entreposer les revêtements en plaques de plâtre de niveau à plat à l'intérieur et dans un endroit propre, sec et bien aéré, conformément aux recommandations du fabricant.
 - .2 Entreposer les revêtements en plaques de plâtre de manière à les protéger contre les marques, les rayures et les éraflures.
 - .3 Protéger les mélanges prêts à l'application contre le gel, la chaleur extrême et la lumière solaire directe.
 - .4 Les protéger contre les intempéries, les autres matériaux et les dommages pouvant leur être causés pendant les travaux de construction et les autres activités.
 - .5 Manutentionner les plaques de plâtre de manière à ne pas endommager leurs surfaces ou leurs extrémités.
 - .6 Protéger les surfaces des éléments en aluminium préfinis au moyen d'un emballage protecteur. Ne pas utiliser de papiers adhésifs ni d'enduits à vaporiser très difficiles à enlever après une exposition au soleil ou aux intempéries.
 - .7 Remplacer les matériaux et les matériels défectueux ou endommagés par des matériaux et des matériels neufs.
- .5 Élaborer un plan de gestion des déchets de construction pour les travaux faisant l'objet de la présente section.

1.6 CONDITIONS AMBIANTES

- .1 Maintenir la température de l'air ambiant à au moins 10 °Celsius et au plus 21 °Celsius, durant 48 heures avant la pose et le jointoiment des plaques de plâtre, pendant la pose et le jointoiment, et durant au moins 48 heures après l'achèvement des joints.
- .2 Poser les plaques de plâtre et effectuer le jointoiment sur des surfaces propres, sèches et non givrées.
- .3 Assurer une bonne ventilation dans les aires du bâtiment revêtues de plaques de plâtre afin d'évacuer l'humidité excessive qui pourrait empêcher le séchage du matériau de jointoiment immédiatement après son application.

Partie 2 Produits

2.1 CRITÈRES DE RENDEMENT/CONCEPTION

- .1 Responsabilité de source unique : Se procurer les panneaux de gypse d'un même fabricant ou de fabricants recommandés par le principal fabricant de ces panneaux.
- .2 Cote de résistance au feu : Lorsque des panneaux de gypse présentant des cotes de résistance au feu sont indiqués ou exigés, fournir des matériaux et des installations identiques à ceux des ensembles concernés soumis à l'essai par des laboratoires d'essai au feu acceptables aux yeux des autorités compétentes.
- .3 Respecter les exigences en vigueur de la norme ASTM C754 en ce qui concerne

l'installation de l'ossature d'acier.

- .4 Concevoir les éléments du système de manière à ce qu'ils résistent à leur propre charge statique, aux charges statiques superposées, à la flèche maximale permise de $L/240$ sans déformation permanente.
- .5 Charges sur les murs de protection : Lorsque l'élévation du plancher d'un côté du mur dépasse de plus de 600 mm l'élévation du plancher ou du sol de l'autre côté, le mur doit être conçu de manière à résister aux charges de conception latérales prescrites dans le code du bâtiment ou 0,5 kPa, soit celui qui produit le plus d'effet.
- .6 En ce qui concerne les murs de protection, fournir les dessins d'atelier, les schémas de charge et les calculs de conception arborant la signature et le sceau d'un ingénieur professionnel agréé dans la province de l'Î.-P.-É.
- .7 Au moment de terminer les parties des travaux couverts dans les documents techniques soumis, l'ingénieur professionnel chargé de préparer les documents techniques doit préparer et remettre au Représentant du Ministère et aux autorités compétentes, au besoin, une lettre de conformité de ces parties de l'ouvrage confirmant qu'elles ont été fournies conformément aux exigences du contrat.
- .8 Les épaisseurs de tôle indiquées dans ce document représentent des épaisseurs de base minimales n'incluant pas le revêtement.

2.2 MATÉRIAUX/MATÉRIELS

- .1 Plaques ordinaires : conformes à la norme ASTM C1396/C1396M-14 de type ordinaire, et de type X, de 1 200 mm de largeur et de la longueur utile maximale, avec rives équerries aux extrémités et rives biseautées sur les côtés.
- .2 Panneaux d'appui des carreaux :
 - .1 Unités d'appui cimentaires/panneau de ciment : panneau renforcé d'un tapis de fibre de verre à l'épreuve des alcalis, ne contenant pas d'amianté, de gypse, de fibres organiques ou de cellulose, épaisseur indiquée.
 - .1 Conforme aux normes suivantes : ANSI A108/A118/A136.1 et ASTM C1325.
 - .2 Cote de résistance à la moisissure de 10 conformément à la norme ASTM D3273, extrémités droites coupées, rebords droits, longueurs maximales disponibles afin de réduire le nombre de joints bout-à-bout, incluant un ruban de treillis en fibre de verre auto-adhésif et à l'épreuve des alcalis, ainsi que les attaches.
 - .2 Panneau d'appui en carreaux de tapis de verre enduits : Conformes à la norme ASTM C1178/C1178M, Spécification standard pour le panneau de support de gypse résistant à l'eau de tapis de verre enduit
 - .1 Cote de résistance à la moisissure de 10 conformément à la norme ASTM D3273, extrémités droites coupées, rebords droits, longueurs

maximales disponibles afin de réduire le nombre de joints bout-à-bout, tapis de verre des deux côtés, côté face traité au moyen d'un revêtement de copolymère durci à la chaleur à l'épreuve de l'eau et de la vapeur, épaisseurs indiquées, complet avec ruban de treillis en fibre de verre auto-adhésif et à l'épreuve des alcalis, ainsi que les attaches.

- .3 Attaches : À l'épreuve de la corrosion, conçues spécifiquement pour fixer différents types de panneaux d'appui, concept de filet autotaraudeur pour les goujons de métal, longueur adaptée à l'épaisseur des panneaux. Les clous pour couverture ne sont pas autorisés.
- .3 Plaques hydrofuges : conformes à la norme ASTM C1396/C1396M, de type ordinaire et de type X, de largeur et de la plus grande longueur utile possible.
- .4 Plaques d'usage extérieur pour soffites : conformes à la norme ASTM C1396/C1396M, de 1 200 de largeur et de la plus grande longueur utile possible.
- .5 Sous-couche de revêtement extérieur en plaques à mat de verre : conforme à la norme ASTM C1177/C1177M, de 1 200 mm de largeur et de la plus grande longueur utile possible.
- .6 Profilés de fourrure métalliques, suspensions, fils d'attache, pièces rapportées et ancrages : conformément à la norme du fabricant.
- .7 Profilés de fourrure pour cloisons sèches : en acier galvanisé, à âme de 0,5 mm d'épaisseur, permettant la fixation des plaques de plâtre au moyen de vis.
- .8 Agrafes souples : en acier galvanisé, à âme de 0,5 mm d'épaisseur, permettant une fixation souple des plaques de plâtre.
- .9 Clous : conformes à la norme ASTM C514.
- .10 Vis perceuses en acier : conformes à la norme ASTM C1002 ou la norme ASTM C954.
- .11 Adhésif pour montants : conforme à la norme ASTM C557.
- .12 Adhésif de lamellation : selon les recommandations du fabricant, sans amiante.
- .13 Moulures d'affleurement, renforts d'angles, joints de retrait et bordures : conformes à la norme ASTM C1047, zinc, revêtement de zinc par trempage à chaud, revêtement de zinc par processus électrolytique, enduit d'aluminium, phosphatisé, d'une épaisseur à nu de 0,5 mm, à ailes perforées, d'un seul tenant.
- .14 Moulures à cavet : garnitures à fixation par pression, de 35 mm de hauteur, en tôle d'acier galvanisée de 0,6 mm d'épaisseur à nu, préfinie email satiné, de couleur blanche.
- .15 Produit d'étanchéité : selon les exigences de la section 07 92 00 - Produits d'étanchéité pour joints.
 - .1 Teneur maximale en COV de 250 g/L, selon le règlement numéro 1168 du SCAQMD.
- .16 Isolant acoustique : conforme à la norme CAN/ULC-S702, conformément à la section 07

21 16, Isolants en matelas.

- .17 Produit d'étanchéité acoustique : produit d'étanchéité au latex, sans affaissement, applicable au pinceau, ne tache pas et conforme à la norme ASTM C834, essayé de manière à réduire la transmission sonore dans l'air au niveau des joints périphériques et des ouvertures dans la construction, comme le révèle un essai d'ensembles représentatifs réalisé conformément à la norme ASTM E 90.
- .18 Tige d'appui : Tige en mousse de polyéthylène ou fabriquée d'un autre matériau résilient sans cirage, non extrudé et qui ne tache pas, mesurant de 25 à 50 pour cent de plus que la largeur de joint recommandée par le fabricant du produit d'étanchéité en fonction des conditions et des expositions indiquées.
- .19 Plaquettes de mastic acoustique : plaquettes de mastic moulable en caoutchouc synthétique à base de gypse et sans amiante, 177,8 mm sur 177,8 mm sur 3 mm, non conductrices, densité de 1,6 kg/l, présentant une cote STC59 conformément à la norme ASTM E90, un indice de propagation des flammes de 15 et de développement de fumée de 10, essayées conformément à la norme UL 263, ou l'équivalent, couleur rouge, pour recouvrir les boîtes électriques à l'intérieur des cloisons acoustiques.
- .20 Bandes isolantes : caoutchoutées, hydrofugées, en néoprène à cellules fermées, de 3 mm d'épaisseur, de 12 mm de largeur, dont une des faces est enduite d'un auto-adhésif permanent, de longueur appropriée.
- .21 Pâte à joints : conforme à la norme ASTM C475, sans amiante.

.22 Fermeture de cloison ajustable : pour les jonctions verticales entre les cloisons et le mur-rideau, aluminium fabriqué d'un alliage extrudé de type 6063 T5, fermetures acoustiques entre mur et meneau et entre mur et verre, assurant un contrôle de transmission du son, préfinie.

- .1 Capuchon de garniture de fermeture acoustique où les cloisons en montants de métal à l'intérieur et de cloisons sèches reposent contre les meneaux de mur-rideau en aluminium ou le verre aux endroits indiqués, complet avec attaches et couvercle de fixation à pression.
- .2 Coté pour sa résistance au feu, au besoin, présentant une cote de transmission du son STC, alors que la cloison est cotée STC et au besoin.
- .3 Profil : Permet de fixer solidement à l'ossature du mur de la cloison, type sélectionné par le Représentant du Ministère.
- .4 Le capuchon de garniture de meneau doit présenter la taille permettant d'accommoder le mouvement thermique attribuable aux changements de la température ambiante et de la température de surface.
- .5 Attaches : Autotaraudeuses ou autres attaches filetées appropriées, compatibles avec tous les matériaux avec lesquels elles viendront en contact sans entraîner de corrosion galvanique.
- .6 Installation des deux côtés.
- .7 Produit d'étanchéité insonorisant : À base de latex acrylique.
- .8 Longueurs sur mesure, au besoin, afin de répondre aux exigences du projet.
- .9 Les unités doivent présenter une longueur additionnelle suffisante pour permettre de les tailler sur le terrain à la longueur requise fonction des variations des tolérances de construction des systèmes adjacents.
- .10 Préfinies en fonction des meneaux, revêtement de finition en poudre hybride d'acrylique-polyester, couleur sur mesure. Confirmer la couleur de finition avec le Représentant du Ministère.

.23 Portes et panneaux d'accès : selon les prescriptions de la section 23 05 00, CVCA - exigences générales concernant les résultats des travaux.

.24 Grillage métallique de sécurité : ASTM F1267, panneau de métal déployé de type II (aplati), style 3/4-#9F ; métal déployé en acier au carbone de 3,8 mm aplati à 3,4 mm et pesant au minimum 8,3 kg/m², avec des ouvertures nominales de 19 mm et un cisaillement de liaison sur les bords.

~~.23~~.25 Pinces de sécurité: acier au carbone fini en usine, pinces en forme de diamant de 38 mm de large avec trou central en retrait.

2.3 MATÉRIAUX DE BLINDAGE CONTRE LES RADIOFRÉQUENCES

- .1 Les ensembles de blindage contre les radiofréquences (RF) doivent présenter les

caractéristiques de rendement suivantes :

- .1 Efficacité du blindage contre les RF : Amplitude de champ moyenne des RF essayée de la manière décrite dans la norme IEEE-299:
 - .1 30 dB entre 20 et 200 MHz.
 - .2 40 dB entre 200 MHz et 1 GHz.
 - .3 40 dB entre 2 et 10 GHz.
 - .2 Ensembles cotés SCT : STC52-74 conformément à la norme ASTM E90.
 - .3 Cote de cisaillement : moyenne de 487 lb/pi conformément à la norme ASTM E2126.
 - .4 Cote d'impact, en vertu d'un essai réalisé de la manière décrite dans la norme ASTM E695.
- .2 Panneau de gypse de blindage contre les radiofréquences (panneau RF) conforme à la norme ASTM C1396/C1396M, produits à couches multiples à haut rendement constitués de deux couches de panneau de gypse avec centre de polymère insonorisant viscoélastique et blindage contre les radiofréquences pour atténuer la transmission des radiofréquences :
- .1 Largeur du panneau : 1 220 mm sur 1 200 mm x longueur maximale possible.
 - .2 Centre : 15,9 mm, type X; longs rebords biseautés.
- .3 Composants RF requis :
- .1 Composé d'étanchéité et de litage conducteur RF permettant de maintenir la connectivité métal contre métal et à la masse sur panneau RF modifié sur le terrain.
 - .2 Ruban de blindage RF, ruban conducteur permettant de maintenir la connectivité métal contre métal au niveau des joints et au moment de découper les panneaux RF à la taille requise sur le terrain.
 - .3 Attaches : vis pour cloisons sèches à filets fins en phosphate noir. L'utilisation de clous est interdite.
 - .4 Produit d'étanchéité spécialisé : produit d'étanchéité acoustique à base d'eau, à haut rendement, qui ne durcit pas, afin de maintenir un rendement optimal de l'ensemble, coté pour sa résistance au feu de classe A de la NFPA.
 - .1 Couleur : bleu pâle
 - .2 Contraction par volume : 20 %
 - .3 COV : < 0,1 g/l
 - .5 Mastic spécialisé : mastic acoustique moulable de classe A, à l'épreuve du feu, sans amiante, non corrosif pour le métal et le plastique, pour sceller les prises

électriques, les boîtiers des prises téléphoniques, les interrupteurs électriques, les raccordements de plomberie, ainsi que les boîtiers de connexion à l'Internet :

- .1 Épaisseur : 5 mm
- .2 Couleur : Rouge

Partie 3 Exécution

3.1 EXAMEN

- .1 Examiner les panneaux avant de les installer. Rejeter les panneaux mouillés, endommagés par l'humidité et par la moisissure. Les retirer du site et les remplacer sans coûts additionnels pour le Représentant du Ministère.
 - .1 Les indications à l'effet que les panneaux sont mouillés ou endommagés par l'humidité comprennent, entre autres, la décoloration, l'affaissement et la forme irrégulière.
 - .2 Les indications à l'effet que les panneaux sont endommagés par l'humidité comprennent une contamination ou une décoloration produisant une surface floue ou tachetée.
- .2 Vérification des conditions : avant de procéder à l'installation des revêtements en plaques de plâtre, s'assurer que l'état des surfaces/supports préalablement mis en oeuvre aux termes d'autres sections ou contrats est acceptable et permet de réaliser les travaux conformément aux instructions écrites du fabricant.
 - .1 Faire une inspection visuelle des surfaces/supports en présence du Représentant du Ministère.
 - .2 Informer immédiatement le Représentant du Ministère de toute condition inacceptable décelée.
 - .3 Commencer les travaux d'installation seulement après avoir corrigé les conditions inacceptables et reçu l'approbation écrite du Représentant du Ministère.

3.2 MONTAGE

- .1 Sauf indication contraire, exécuter la pose et la finition des revêtements en plaques de plâtre conformément à la norme ASTM C840.
- .2 Poser les revêtements conformément à la norme ASTM C1280.
- .3 Sauf indication contraire, fixer les suspensions et les profilés porteurs pour plafonds suspendus en plaques de plâtre conformément à la norme ASTM C840.
- .4 Assujettir les appareils d'éclairage au plafond au moyen de suspensions supplémentaires placées au plus à 150 mm des angles de l'appareil et au plus à 600 mm sur tout son pourtour.
- .5 Installer les éléments de niveau, l'écart admissible étant de 1:1200.
- .6 Encadrer de profilés de fourrure les ouvertures logeant les panneaux de visite, les

appareils d'éclairage, les diffuseur et les grilles.

- .7 Installer des profilés de fourrure de 19 mm x 64 mm tout le long de la sablière, à l'emplacement exact du sommet des cloisons à ossature métallique.
- .8 Poser des fourrures destinées à la fixation des plaques de plâtre constituant le revêtement des cloisons verticales jusqu'au plafond suspendu ou jusqu'au plafond véritable, selon le cas.
- .9 Selon les indications, poser au-dessus des plafonds suspendus des fourrures destinées à porter les écrans coupe-feu et acoustiques faits de plaques de plâtre, et à former des plenums.
- .10 Sauf indication contraire, poser des fourrures murales destinées à la fixation des plaques de plâtre, conformément à la norme ASTM C840.
- .11 Poser des fourrures autour des ouvertures du bâtiment et autour du matériel encastré, des armoires, des panneaux de visite, sur les quatre côtés. Prolonger les fourrures dans les jouées. Consulter les fournisseurs de matériel quant aux jeux et aux dégagements requis.
- .12 Aux endroits indiqués, poser des fourrures autour des gaines-conduits, des poutres, des colonnes, de la tuyauterie ou de tous les éléments de services d'utilités apparents.
- .13 Poser les fourrures souples perpendiculairement aux poteaux entre les épaisseurs de plaques de plâtre, à 600 mm d'entraxe au maximum et à 150 mm au maximum de la jonction plafond/mur. Les fixer à chaque appui à l'aide de clous ordinaires de 38 mm de longueur, vis pour cloisons sèches de 25 mm de longueur.
- .14 Poser une bande continue de 150 mm de hauteur découpée dans une plaque de plâtre de 12,7 mm d'épaisseur, à la base de chaque cloison montée sur des fourrures souples.

3.3 POSE

- .1 Ne pas poser les plaques de plâtre avant que les bâtis d'attente, les ancrages, les cales, les matériaux acoustiques isolants ainsi que les installations électriques et mécaniques aient été approuvés par le Représentant du Ministère.
- .2 Sur les applications à double couche, ne pas appliquer la deuxième couche avant que le Représentant du Ministère n'ait examiné la couche de base. Le panneau de gypse, ainsi que l'isolant et le produit d'étanchéité du premier côté doivent être examinés avant d'appliquer la première couche sur le deuxième côté.
- .3 Appliquer le panneau de gypse à une ou à deux couches sur la fourrure ou l'ossature de métal au moyen d'attaches à vis pour la première couche, d'attaches à vis pour la deuxième couche, sauf indication contraire ou tel qu'exigé pour l'ensemble coté pour sa résistance au feu. Chaque couche de panneau de gypse ne doit présenter aucun jeu supérieur à 9 mm lorsqu'il s'appuie contre un élément fixe du bâtiment. Prévoir une tige de renfort pour tout jeu mesurant plus de 5 mm.
 - .1 Revêtement d'une seule épaisseur :

- .1 Poser les plaques de plâtre au plafond d'abord, puis en revêtir les murs, selon la norme ASTM C840.
- .2 Poser les plaques murales à la verticale ou à l'horizontale, selon le sens qui donnera le moins possible de joints de rive ou d'extrémité.
- .2 Revêtement à double épaisseur :
 - .1 Poser les plaques de plâtre constituant la sous-couche du revêtement, puis les plaques qui formeront la face apparente de celui-ci.
 - .2 Poser les plaques constituant la sous-couche du revêtement du plafond avant celles de la sous-couche du revêtement mural, puis poser dans le même ordre les plaques de la face apparente de ces revêtements. Décaler d'au moins 250 mm les joints des deux couches de chaque revêtement.
 - .3 Sauf indication contraire, poser les plaques constituant la sous-face du revêtement à angle droit par rapport aux éléments supports.
 - .4 Poser les plaques constituant la sous-face du revêtement mural de manière que les joints reposent contre les éléments supports, puis poser les plaques de la face apparente de ce revêtement en décalant les joints de 250 mm au moins par rapport à ceux de la sous-face.
- .4 Aux endroits indiqués, poser une (1) et deux (2) épaisseurs de plaques de plâtre sur les surfaces en béton ou en blocs de béton, et les fixer avec un adhésif de lamellation.
 - .1 Respecter les exigences du fabricant des plaques de plâtre.
 - .2 Étayer ou assujettir les plaques de plâtre jusqu'à la fin de la prise de l'adhésif set.
 - .3 Assujettir mécaniquement le sommet et la base de chaque plaque de plâtre.
- .5 Soffites extérieurs et plafonds : poser les plaques de plâtre d'extérieur perpendiculairement aux éléments supports et décaler les joints d'extrémités le long des supports. Laisser un jeu de 6 mm au bout des plaques aboutant d'autres ouvrages.
- .6 Installer les panneaux d'appui en carreaux à l'endroit où les carreaux muraux doivent être appliqués et là où les dessins l'indiquent, sous Types de cloisons.
- .7 Poser des plaques de plâtre hydrofuges aux endroits situés près de cuves de lavage et locaux d'entretien ménager, où la peinture de finition doit être appliquée. Appliquer un produit d'étanchéité sur les rives et les extrémités des plaques de plâtre ainsi que sur les découpes qui en exposent l'âme et sur la tête des fixations utilisées.
- .8 Appliquer un cordon continu de 12 mm de diamètre d'un produit d'étanchéité acoustique sur le pourtour de chaque paroi de cloison, au point de rencontre des plaques de plâtre et de la charpente, là où les cloisons aboutent les éléments fixes du bâtiment. Sceller parfaitement toutes les découpes pratiquées autour des boîtes électriques, des conduits, dans les cloisons dont le pourtour est garni d'un produit d'étanchéité acoustique.
- .9 Appliquer le panneau au moyen d'adhésif pour montants sur l'adhésif de laminage pour

fouurrure ou ossature sur la couche de base du panneau de gypse.

- .10 Poser les plaques de plâtre au plafond dans le sens qui donnera le moins possible de joints d'aboutement. Décaler les joints d'extrémités d'au moins 250 mm.
- .11 Poser les plaques de plâtre à la verticale sur les murs afin d'éliminer les joints d'aboutement. À l'exception des aires pour lesquelles les codes locaux ou les assemblages avec degré de résistance au feu exigent une pose à la verticale, les plaques doivent, dans les escaliers et les autres locaux comportant de grandes surfaces murales, être posées à l'horizontale et les joints d'aboutement doivent être décalés sur les poteaux.
- .12 Poser les plaques en plaçant la face de parement côté extérieur.
- .13 Ne pas poser de plaques de plâtre endommagées ou humides.
- .14 Placer les joints d'aboutement sur les éléments supports. Décaler les joints verticaux sur différents poteaux de chaque côté du mur.
- .15 Ossature de cloison avec panneaux de gypse dans les espaces dissimulés.
 - .1 À moins qu'une application dissimulée ne soit indiquée ou requise pour respecter la cote de son, de feu, d'air ou de fumée, la couverture peut s'effectuer au moyen de rejets d'une superficie d'au moins 0,7 mètre carré.
 - .2 Installer les panneaux de gypse autour des gaines, des tuyaux et des conduits.
 - .3 Lorsque les cloisons croisent des solives ouvertes ou d'autres éléments de structure en saillie sur le dessous des dalles et des tabliers, découper les panneaux de gypse en fonction du profil formé par les solives et les autres éléments de la structure; prévoir des joints d'une largeur de 6 mm à 10 mm pour installer le produit d'étanchéité.
- .16 Plaquettes de mastic acoustique : Appliquer des plaquettes de mastic acoustique sur l'extérieur des boîtes électriques à l'intérieur des cloisons acoustiques en prenant soin de les sceller complètement contre le montant et à l'intérieur de la cavité des montants et de les ajuster autour du conduit et des câbles, et ce, conformément aux recommandations du fabricant.
- .17 Installation des ensembles de protection contre les radiofréquences (RF) :
 - .1 Installer le matériel de protection contre les RF à l'intérieur de la pièce 1-49, des murs et du plafond.
 - .2 Respecter les données du produit du fabricant, incluant les bulletins techniques des produits, ainsi que les instructions d'installation écrites du fabricant. S'assurer de bien traiter les coins et le pourtour du plancher et du plafond.
 - .3 Faire inspecter l'installation des panneaux RF par le Représentant du Ministère. Ne pas les recouvrir avant que l'installation n'ait été réalisée.
 - .4 Finir les murs et les plafonds de manière à ce qu'ils soient lisses et prêts à peindre.

.18 Grillage de sécurité :

- .1 Installer les panneaux de grillage de sécurité aux endroits indiqués sur les dessins. S'assurer que les panneaux de grillage de sécurité se joignent, commencent et se terminent sur les montants métalliques.
- .2 Fixer les panneaux de grillage de sécurité à chaque montant à l'aide d'attaches de sécurité et de vis autotaraudeuses à tête plate et à filetage fin avec une pénétration minimale de 9,5 mm à un maximum de 200 mm c. à c. et à moins de 50 mm du bord du grillage ou fixer le grillage à l'aide de soudures d'angle de 3 mm x 13 mm de long à un maximum de 200 mm c. à c. et à moins de 50 mm du bord du grillage.
- .4.3 Lorsque des boîtes de branchement électrique sont installées dans ces cloisons de sécurité, installer un grillage de sécurité supplémentaire sur le côté opposé et directement derrière les boîtes de branchement électrique. Le grillage supplémentaire doit être de dimensions permettant de renforcer le niveau de sécurité de la cloison, mais ne doit pas être inférieur à 400 mm x 400 mm.

3.4 INSTALLATION

- .1 Monter les accessoires d'équerre, d'aplomb ou de niveau, et les assujettir solidement dans le plan prévu. Utiliser des pièces pleine longueur lorsque c'est possible. Faire des joints bien ajustés, alignés et solidement assujettis. Tailler les angles à onglet et les ajuster parfaitement, sans laisser de bords rugueux ou irréguliers. Fixer les éléments à 150 mm d'entraxe avec de la colle de contact appliquée sur toute leur longueur.
- .2 Poser les moulures d'affleurement sur le pourtour des plafonds suspendus.
- .3 Poser des moulures d'affleurement à la jonction des plaques de plâtre et des surfaces sans couvre-joint, ainsi qu'aux divers endroits indiqués. Sceller les joints avec un produit d'étanchéité.
- .4 Poser des bandes isolantes continues aux rives des plaques de plâtre et des moulures d'affleurement, à leur jonction avec les cadres métalliques des fenêtres et des portes extérieures, afin qu'il n'y ait pas de pont thermique.
- .5 Poser une moulure à cavet à la jonction mur/plafond selon les indications. Réduire le nombre de joints au minimum; utiliser des moulures d'angles et des pièces d'enture.
- .6 Joints de contrôle
 - .1 Avant de procéder à l'installation, examiner les emplacements précis des joints de contrôle en compagnie du Représentant du Ministère.
 - .2 Fabriquer les joints de contrôle dans le revêtement de panneau de gypse en les appuyant de manière indépendante des deux côtés du joint.
 - .3 Prévoir une barrière antipoussière continue en polypropylène derrière et en travers des joints de contrôle.

- .4 Installer les joints de contrôle à pleine hauteur du plancher au plafond ou entre le linteau de porte et le plafond à l'intérieur des cloisons et des sections de fourrure.
- .5 Installer les joints de contrôle d'un mur à l'autre dans les zones du plafond.
- .6 Installer les joints de contrôle en s'assurant qu'ils sont droits et bien alignés.
- .7 Installer une garniture de métal pour joints de contrôle fabriquée sur mesure dans les endroits suivants :
 - .1 Aux endroits où une cloison, un mur ou le plafond traverse un joint de construction (dilatation, sismique ou un élément de contrôle du bâtiment) dans la structure de l'édifice de base.
 - .2 Aux endroits où la fourrure ou une cloison rejoint un élément de la structure ou un mur dissemblable ou un plafond.
 - .3 Aux endroits où le plafond rejoint un élément de la structure, une colonne ou un mur dissemblable, une cloison ou un autre élément de pénétration vertical.
 - .4 Changements de construction à l'intérieur d'une cloison ou d'un plafond.
 - .5 Aux endroits où une cloison ou la fourrure mesure plus de 9 100 mm et où la superficie totale entre les joints de contrôle dépasse 84 mètres carrés.
 - .6 Aux endroits où une cloison et le plafond suivent les lignes d'une colonne ou au niveau des joints à l'intérieur du plafond.
 - .7 À l'intérieur des plafonds sans dégagement périphérique mesurant plus de 9 100 mm dans un sens, alors que la superficie totale entre les joints de contrôle dépasse 84 mètres carrés.
 - .8 À l'intérieur des plafonds sans dégagement périphérique mesurant plus de 15 000 mm dans un sens, alors que la superficie totale entre les joints de contrôle dépasse 230 mètres carrés.
 - .9 Dans les plafonds extérieurs ou les soffites mesurant plus de 9 100 mm dans un sens, alors que la superficie totale entre les joints de contrôle dépasse 84 mètres carrés.
- .7 Fixer correctement les plaques de plâtre à l'ossature à l'aide de vis ou de clous sans endommager les rives ainsi que les extrémités des plaques de plâtre.
- .8 Réaliser des joints de dilatation selon les détails, à l'emplacement des joints de dilatation et de construction du bâtiment. Les recouvrir d'un écran antipoussière continu.
- .9 Réaliser les joints de dilatation d'équerre et d'alignement.
- .10 Poser des chaperons sur les cloisons en plaques de plâtre qui ne se prolongent pas jusqu'au plafond.

- .11 Ajuster le chaperon sur la cloison et le fixer à la sablière au moyen de deux rangs de vis à tôle disposées en quinconce, à 300 mm d'entraxe.
- .12 Enter les couronnements aux angles et aux intersections, et les fixer à chaque élément au moyen de trois (3) vis.
- .13 Poser des trappes de visite pour les appareils électriques et mécaniques prescrits dans les sections appropriées.
 - .1 Assujettir fermement les cadres aux fourrures ou aux éléments de charpente.
- .14 Finir les joints entre les plaques et dans les angles rentrants au moyen des produits suivants : pâte à joint, ruban et enduit pour ruban. Appliquer ces produits selon les recommandations du fabricant et lisser en amincissant le tout de façon à rattraper le fini de la surface des plaques.
- .15 Fermeture de cloison ajustable en aluminium : installer au niveau des jonctions verticales où les montants de métal intérieurs et les cloisons sèches rejoignent les meneaux de mur-rideau dans les endroits indiqués.
- .16 Finition des plaques de plâtre : donner aux revêtements en plaques de plâtre des murs et des plafonds des finis conformes aux exigences énoncées dans le document Levels of Gypsum Board Finish, de l'AWCI :
 - .1 Niveau 1:
 - .1 À l'intérieur des chambres de distribution au-dessus des plafonds, mais prévoir un niveau de finition plus élevé nécessaire afin de respecter les cotes de résistance au feu et les cotes acoustiques;
 - .2 Niveau 2:
 - .1 Surfaces servant de substrat pour les carreaux;
 - .2 Surfaces cachées ou dissimulées de manière permanente dans leur configuration finale.
 - .3 Niveau 3:
 - .1 Zones de service;
 - .2 Surfaces recevant des finis moyennement ou très texturés avant d'appliquer la peinture.
 - .4 Niveau 4:
 - .1 Toutes les zones réservées aux employés – murs, sauf lorsque le niveau 5 est indiqué.
 - .5 Niveau 5:
 - .1 Toutes les zones devant recevoir les revêtements muraux;
 - .2 Toutes les zones devant recevoir les graphiques en vinyle et les

- écriteaux;
- .3 Toutes les zones réservées aux employés – plafonds;
 - .4 Toutes les zones publiques – murs et plafonds;
- .17 Remplir les joints, les baguettes d'angle, les trous de vis et les cavités sur les surfaces des panneaux de gypse qui sont exposées à la vue de manière à créer des surfaces lisses et sans joints et des coins carrés propres.
- .18 Appliquer les composés pour joint et les rubans de renfort conformément aux exigences du fabricant.
- .19 Remplir les joints et appliquer les composés pour joints d'après la méthode à trois couches. Appliquer la couche de recouvrement sur une largeur de 175 mm, une couche de niveau sur une largeur de 250 mm et une couche de liaison sur une largeur de 300 mm.
- .20 Intégrer un ruban de renfort dans la couche de recouvrement du composé pour joint. Appliquer une couche de niveau du composé pour joint lorsque la couche de recouvrement a séché. Appliquer une couche de liaison du composé lorsque la couche de niveau a séché.
- .21 Biseauter les rebords des composés dans les surfaces des panneaux de gypse. Lorsque la couche de liaison a séché pendant au moins 24 heures, la sabler et la laisser lisse à des fins de décoration. Ne pas sabler la face du panneau de gypse.
- .22 Au niveau des coins internes : Commencer par remplir les jeux entre les panneaux au moyen d'un composé pour joints. Intégrer le ruban de renfort plissé dans une mince couche de composé pour joint appliqué sur une largeur de 50 mm de chaque côté du coin. Appliquer la couche de recouvrement. Appliquer la couche de liaison sur un côté du joint et, lorsqu'elle est sèche, appliquer la couche de liaison de l'autre côté.
- .23 Au niveau des coins externes : Remplir de composé d'étanchéité jusqu'à l'extrémité de la baguette d'angle et sabler pour qu'il soit lisse.
- .24 Remplir les dépressions laissées par la tête des vis avec de la pâte à joint et de l'enduit à ruban jusqu'à l'obtention d'une surface unie d'affleurement avec les surfaces adjacentes des plaques de plâtre, de façon que ces dépressions soient invisibles une fois la finition terminée.
- .25 Finir les joints du panneau de gypse au-dessus du plancher fini avec un ruban et appliquer la première couche de composé pour joint.
- .25.26 Lorsque des panneaux arrière en carreaux sont utilisés dans des zones publiques dont la finition doit être peinte (PT), amener les surfaces au niveau 5 de finition des plaques de plâtre. Rendre les surfaces lisses, uniformes, exemptes de marques d'outils et de stries, et prêtes à être peintes.
- .26.27 Une fois la pose terminée, l'ouvrage doit être lisse, de niveau ou d'aplomb, exempt d'ondulations et d'autres défauts, et prêt à être revêtu d'un enduit de finition.

3.5 INSTALLATION – ISOLANT ACOUSTIQUE

- .1 Installer l'isolant acoustique (insonorisation) sur les cloisons indiquées. Assurer une couverture continue entre les montants, ainsi qu'entre le plancher et le plafond ou sur la structure, et ce, sur la hauteur totale des cloisons, au-dessus des cadres de porte et des ouvertures, ainsi qu'autour des coins.
- .2 Tailler l'isolant de manière à créer un contact bien ajusté au niveau des ensembles de l'ossature et remplir la cavité de la cloison ou les ensembles d'isolant acoustique sur les épaisseurs indiquées.
- .3 Découper l'isolant et garnir de manière à assurer un contact bien ajusté autour des ouvertures découpées dans le panneau de gypse, derrière les boîtes de prises, autour des éléments de plomberie, de chauffage ou de la structure qui traversent le système, ainsi qu'au niveau des murs contigus, des autres obstacles et points de pénétration traversant et à l'intérieur des ensembles acoustiques.
- .4 Prolonger les ensembles de cloisons acoustique jusqu'au dessous de la structure. Intégrer des mesures approuvées pour empêcher que la flexion structurale ne soit transmise à la cloison.
- .5 Fixer l'isolant acoustique sur une face intérieure du panneau de gypse au moyen d'adhésif ou d'attaches mécaniques ou par tout autre moyen approuvé.
- .6 Lorsque les montants ne sont pas recouverts d'un panneau de gypse des deux côtés, fixer mécaniquement le treillis métallique au côté du montant qui ne présente pas de panneau de gypse afin de retenir l'isolant.
- .7 Fixer mécaniquement l'isolant d'insonorisation à l'intérieur des murs dont la cavité mesure plus de 150 mm.
- .8 Fixer l'isolant de manière à ce qu'il ne s'affaisse pas en s'éloignant des emplacements requis.
- .9 En ce qui concerne les cloisons recevant un isolant acoustique, prévoir au moins deux cordons continus de produit d'étanchéité acoustique à la jonction entre les rainures supérieures et inférieures de la structure.
- .10 Chemins de transmission du son :
 - .1 Lorsque les cloisons présentant une cote d'insonorisation croisent des cloisons en panneaux de gypse non cotés, prolonger la construction cotée de manière à fermer complètement les chemins de transmission du son traversant la construction non cotée.
 - .2 Sceller les joints entre les couches de face au niveau des angles intérieurs verticaux des cloisons de croisement.

3.6 INSTALLATION – ENSEMBLES COTÉS POUR LEUR RÉSISTANCE AU FEU

- .1 Fabriquer des ensembles cotés pour leur résistance au feu, lorsqu'indiqué, conformément aux exigences des autorités compétentes.

3.7 TOLÉRANCES D'INSTALLATION

- .2 Tolérances d'installation des panneaux de gypse et des panneaux d'appui pour carreaux :
 - .1 La variation par rapport à la position d'aplomb et de niveau et par rapport au plan sur les surfaces exposées ne doit pas dépasser 3 mm sur 3 mètres, sauf au niveau du joint d'extrémité entre les panneaux de gypse.
 - .2 Ne pas dépasser 10 mm par rapport à l'emplacement indiqué.
 - .3 La variation ne doit pas dépasser 1,5 mm entre les plans des rebords ou des extrémités contigus.
 - .4 La planéité de surface ne doit pas dépasser 1,5 mm sur une arête droite de 305 mm. En ce qui concerne les joints d'extrémité dont le rebord n'est pas biseauté, mesurer la tolérance de planéité par rapport à l'extrémité droite au niveau de la ligne centrale du joint.
- .3 Tolérances d'installation des accessoires :
 - .1 L'alignement avec les panneaux ne doit pas dépasser les tolérances indiquées ci-dessus.
 - .2 Les joints d'extrémité doivent être égaux et alignés de manière à ce que leur décalage maximal ne dépasse pas 0,5 mm

3.8 NETTOYAGE

- .1 Nettoyage en cours de travaux : Laisser les lieux propres à la fin de chaque journée de travail.
- .2 Nettoyage final : évacuer du chantier les matériaux/matériels en surplus, les déchets, les outils et l'équipement conformément à la section 01 74 00 - Nettoyage.
- .3 Gestion des déchets : conformément à la section 01 74 19 – Gestion et élimination des déchets.

3.9 PROTECTION

- .1 Protéger les matériels et les éléments installés contre tout dommage pendant les travaux de construction.
- .2 Réparer les dommages causés aux matériaux et aux matériels adjacents par l'installation des revêtements en plaques de plâtre.

FIN DE SECTION

Partie 1 Généralités

1.1 SECTIONS CONNEXES

- .1 Section 05 50 00 – Ouvrages métalliques
- .2 Section 06 05 73 - Traitement du bois.
- .3 Section 06 10 53 - Charpenterie diverse.
- .4 Section 06 20 00 - Menuiserie.

1.2 NORMES DE RÉFÉRENCE

- .1 GB Initiative Canada
 - .1 GREEN GLOBES Canada Design for New Construction and Major Retrofits v.2, <http://www.greenglobes.com>
 - .2 Santé Canada/Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail 2015 (SIMDUT)
 - .1 Fiches signalétiques (FS).
 - .3 Laboratoires des assureurs du Canada (ULC)
 - .1 CAN/ULC S102-2018, Standard Method of Test for Surface Burning Characteristics of Building Materials and Assemblies.

1.3 DOCUMENTS/ÉCHANTILLONS À SOUMETTRE POUR APPROBATION/INFORMATION

- .1 Soumettre les documents et les échantillons requis conformément à la section 01 33 00 - Documents et échantillons à soumettre.
- .2 Fiches techniques :
 - .1 Fournir la documentation imprimée du produit du fabricant, les devis et la feuille de données en prenant soin d'inclure les caractéristiques du produit, les critères de rendement, les limites et les couleurs.
 - .2 Soumettre deux (2) exemplaires des fiches signalétiques requises aux termes du SIMDUT, conformément à la section 01 35 29.06- Santé et sécurité.
- .3 Échantillons :
 - .1 Fournir un échantillon en double de chaque type d'unité acoustique, mesurant 600 mm sur 600 mm, incluant le système de soutien.
- .4 Dessins techniques :
 - .1 Soumettre les dessins techniques et les calculs connexes arborant le sceau et la signature de l'ingénieur professionnel enregistré qui est autorisé à pratiquer dans la province de l'Île-du-Prince-Édouard, en plus d'être responsable de la

- fabrication et de l'installation du panneau acoustique d'atrium adapté (WD-PNL-2).
- .2 Les documents technique soumis doivent comprendre les calculs de conception et les schémas de charge correspondants, ainsi que les références aux codes et aux normes utilisés pour ces calculs, afin de soutenir le concept proposé représenté par les documents soumis. Préparer les calculs clairement et de manière détaillée afin qu'ils puissent faire l'objet d'une révision efficaces.
 - .3 Soumettre les dessins d'atelier montrant les plans typiques, les plans de plafond réfléchis et les sections du système de plafond, ainsi que les détails des raccords au niveau de l'édifice, la configuration des systèmes, l'espacement, les emplacements, la taille des différents éléments et les épaisseurs. Inclure les détails d'installation et les exigences d'installation spéciales, incluant les conditions périphériques qui demandent une attention particulière. Vérifier l'état des lieux à partir des dimensions inscrites sur les dessins d'atelier.
 - .4 Montrer l'emplacement des articles avec lesquels on doit les coordonner ou nécessaires afin de les soutenir.
 - .5 Schémas de charge : Indiquer les charges permanentes et les charges mobiles que doit soutenir la structure du bâtiment, ainsi que la façon de traiter les flexions verticales du bâtiment.
 - .6 Calculs de conception : Fournir un ensemble complet de calculs de conception montrant toutes les charges en présence.
- .5 Échantillons : un échantillon de 300 mm sur 450 mm pour chaque type de panneau de grille montrant l'éventail complet des couleurs exposées et les variations de grain qu'on doit attendre dans l'ouvrage terminé. L'échantillon doit être étiqueté de manière à identifier complètement les espèces de bois et le fini choisi. L'échantillon doit être un matériau de production originale présentant le fini indiqué pour une utilisation finale.
 - .6 Présenter des documents de conception durable conformément à la section 01 47 15 - Développement durable – Construction.
 - .7 Instructions de l'installateur : fournir les instructions d'installation du fabricant, incluant l'entreposage, la manutention, la sécurité et le nettoyage.

1.4 EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES

- .1 Caractéristiques de brûlage en surface : Système de classe A conforme à la norme CAN/ULC-S102. Identifier les produits présentant des marques appropriées d'un organisme d'essai qualifié.
 - .1 Indice de propagation des flammes : 25 ou moins
 - .2 Indice de développement des fumées : 50 ou moins

1.5 DOCUMENTS/ÉLÉMENTS À REMETTRE À L'ACHÈVEMENT DES TRAVAUX

- .1 Fournir les instructions du fabricant en ce qui concerne les soins, le nettoyage et l'entretien des panneaux acoustiques en vue de les intégrer dans le manuel indiqué dans la section 01 78 00 – Documents/Éléments à remettre à l'achèvement des travaux.

1.6 ASSURANCE DE LA QUALITÉ

- .1 Réaliser les échantillons de l'ouvrage requis conformément à la section 01 45 00 - Contrôle de la qualité.
- .2 Réaliser un échantillon représentatif de chaque type de système de traitement des murs acoustiques servant à montrer les méthodes utilisées pour assembler, poser et fixer les éléments.
- .3 Réaliser l'échantillon à l'endroit indiqué.
- .4 Laisser 48 heures au Représentant du Ministère pour examiner l'échantillon avant d'entreprendre les travaux.
- .5 Un fois accepté, l'échantillon constituera la norme minimale à respecter pour les travaux. Il pourra être intégré à l'ouvrage fini.

1.7 CONDITIONS DE MISE EN OEUVRE

- .1 Ne commencer la pose des éléments acoustiques que lorsque les fermetures du bâtiment ont été mises en place et que les travaux générant de la poussière sont terminés.
- .2 Laisser sécher les surfaces avant de commencer la pose.

1.8 TRANSPORT, MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

- .1 Transporter, entreposer et manutentionner les produits selon la section 01 61 00 - Exigences générales concernant les produits.
- .2 Livraison et déchargement :
 - .1 Coordonner les tailles, les poids, les options de déchargement et le calendrier de livraison avec le fabricant avant de procéder à la fabrication. Livrer les articles sur le lieu du projet dans les emballages originaux et non ouverts et les entreposer à plat et de niveau dans un endroit entièrement fermé où ils seront protégés des dommages causés par l'humidité, les rayons directs du soleil, la contamination de surface et d'autres mauvais traitements. Manipuler les panneaux acoustiques avec soin pour ne pas ébrécher les rebords ou endommager les panneaux.
- .3 Climatisation : Avant de procéder à l'installation, permettre au panneau acoustique d'atrium sur mesure d'atteindre la température ambiante et une teneur stable en matière d'humidité (au moins 72 heures).

1.9 EXIGENCES ADMINISTRATIVES

- .1 Coordonner la disposition et l'installation des matériaux avec les autres ouvrages pénétrant dans le plafond ou dans un mur, comme les luminaires et autres composants du genre.
- .2 Déterminer l'ordre des travaux de manière à assurer que l'installation ne commence pas avant que l'édifice ne soit fermé, suffisamment chauffé, que les activités productrices de poussières soient terminées, que la température ambiante et les conditions d'humidité sont maintenues aux niveaux indiqués pour le projet lorsque l'édifice est occupé pour la fin prévue et que les travaux en hauteur sont terminés, qu'ils ont été soumis aux essais et approuvés.

- .3 Installer l'ouvrage décrit dans cette section lorsque les travaux humides sont secs. Les systèmes de chauffage et de refroidissement doivent être pleinement opérationnels et en marche avant l'installation.
 - .1 Maintenir une température uniforme d'au moins 20 degrés C et une humidité d'au moins 35 % et d'au plus 55 % avant, pendant et après l'installation des panneaux acoustique d'atrium sur mesure.

Partie 2 Produits

2.1 MATÉRIAUX/MATÉRIELS

- .1 Panneaux muraux acoustiques - Suspendus (AWP-4):(~~AWP-2~~):
 - .1 Panneaux constitués de fibres de polyester à 100 %, fabriqués sur commande, motif personnalisé, traités au moyen d'un produit ignifuge, complets avec logement pour tige lestée, ne contiennent aucun formaldéhyde, 100 % exempts de COV, aucun irritant chimique, exempts de substances néfastes.
 - .2 Indice de propagation des flammes : conformes à la norme CAN/ULC S102, Indice de propagation des flammes de 25, classification de développement de fumée de 50 (traités à la flamme).
 - .3 Contenu recyclé : au moins 50 %.
 - .4 Système de panneaux suspendus :
 - .1 Montage : Plafond suspendu au moyen de câbles.
 - .2 Se reporter à la section 01 61 10, Liste de matériaux, pour connaître les exigences additionnelles.
- .2 Panneau acoustique d'atrium sur mesure (WD-PNL-2):
 - .1 Panneau de grille en bois plein – Acoustique avec lattes en bois plein (WD-2) dans un cadre en cornières d'acier complet avec panneau acoustique.
 - .2 Cadre en cornières d'acier MET-S4 avec solin et fermetures MET-A5: selon la section 05 50 00 – Ouvrages métalliques
 - .3 Lattes de bois plein (WD-2): selon la section 06 20 00 - Menuiserie
 - .4 Traitement au moyen d'un produit ignifuge : selon la section 06 05 73 - Traitement du bois.
 - .5 Panneau acoustique (AWP-3) : Isolant de panneau d'insonorisation en fibre de verre semi-rigide avec surface en tapis de fibre de verre noire.
 - .1 Épaisseur : 25 mm
 - .2 Classement de résistance au feu conforme à la norme CAN/ULC-S102: Indice de propagation des flammes <25; indice de dégagement de fumées <50
- .3 Se reporter à la section 01 61 10, Liste de matériaux pour de plus amples renseignements et pour connaître les exigences en ce qui concerne les types de produit, les épaisseurs, les tailles, la composition et les finis.

Partie 3 Exécution

3.1 INSTRUCTIONS DU FABRICANT

- .1 Se conformer aux exigences, recommandations et spécifications écrites du fabricant, y compris à tout bulletin technique disponible, aux instructions relatives à la manutention, à l'entreposage et à la mise en oeuvre des produits, et aux indications des fiches techniques.

3.2 INSTALLATION

- .1 Suivre les instructions d'installation écrites du fabricant.
- .2 Voir les dessins pour connaître les exigences additionnelles.

3.3 INSTALLATION – PANNEAUX POUR MURS ACOUSTIQUES

- .1 Situer et espacer les panneaux de la manière décrite sur les plans et sur les dessins d'élévation intérieurs.
- .2 Fixer solidement au moyen du système de suspension en câbles d'acier inoxydable conformément aux instructions écrites du fabricant.

3.4 INSTALLATION – PANNEAUX ACOUSTIQUES D'ATRIUM SUR MESURE

- .1 Installer de la manière décrite sur la version révisée des dessins techniques d'atelier.
- .2 Ne pas fixer les panneaux sur la face de briques du mur afin qu'on puisse inverser l'installation plus tard.

3.5 NETTOYAGE ET PROTECTION

- .1 Nettoyage : effectuer les travaux de nettoyage conformément à la section 01 74 00-Nettoyage.
 - .1 Laisser les lieux propres à la fin de chaque journée de travail.
 - .2 Nettoyage final : évacuer du chantier les matériaux/matériels en surplus, les déchets, les outils et l'équipement.
- .2 Protéger les panneaux acoustiques installés des dommages causés par les activités de construction.
- .3 Enlever toute protection et passer l'aspirateur avant l'achèvement substantiel afin d'éliminer les débris généraux en suspension dans l'air. Nettoyer les panneaux en utilisant les méthodes recommandées par le fabricant.

FIN DE SECTION

Partie 1 Généralités**1.1 NORMES DE RÉFÉRENCE**

- .1 American Society of Heating, Refrigeration and Air Conditioning Engineers (ASHRAE)
 - .1 ASHRAE Standard 90.1-01, Energy Standard for Buildings Except Low-Rise Residential Buildings (IESNA co-sponsored; ANSI approved; Continuous Maintenance Standard).
- .2 ASTM International (ASTM)
 - .1 ASTM B209/B209M-21a, Standard Specification for Aluminum and Aluminum Alloy Sheet and Plate.
 - .2 ASTM C335/C335M-17, Standard Test Method for Steady State Heat Transfer Properties of Pipe Insulation.
 - .3 ASTM C411-19, Standard Test Method for Hot-Surface Performance of High-Temperature Thermal Insulation.
 - .4 ASTM C449-07(2019), Standard Specification for Mineral Fiber-Hydraulic-Setting Thermal Insulating and Finishing Cement.
 - .5 ASTM C533-17, Standard Specification for Calcium Silicate Block and Block and Pipe Thermal Insulation.
 - .6 ASTM C547-19, Standard Specification for Mineral Fiber Pipe Insulation.
 - .7 ASTM C795-08(2013), Standard Specification for Thermal Insulation for Use in Contact with Austenitic Stainless Steel.
 - .8 ASTM C921-10, Standard Practice for Determining the Properties of Jacketing Materials for Thermal Insulation.
- .3 Office des normes générales du Canada (CGSB)
 - .1 CGSB 51-GP-52Ma-89, Enveloppe imperméable à la vapeur et matériau de revêtement pour l'isolant thermique des tuyaux, des conduits et du matériel.
 - .2 CAN/CGSB-51.53-95, Poly(chlorure de vinyle) en feuille pour gaines de tuyauteries, récipients et conduits cylindriques isolés.
- .4 Ministère de la Justice du Canada (Jus)
 - .1 Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (LCEE), 2012, ch.19, s. 52.
 - .2 Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE), ch. 33, 1999.
 - .3 Loi de 1992 sur le transport des matières dangereuses (LTMD), ch. 34.
- .5 Santé Canada/Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail 2015 (SIMDUT)

- .1 Fiches signalétiques (FS).
- .6 Associations de fabricants
 - .1 Association canadienne de l'isolation thermique (ACIT), Standards nationaux d'isolation (C2004).
- .7 GB Initiative Canada:
 - .1 GREEN GLOBES Canada Design for New Construction and Major Retrofits v.2, <http://www.greenglobes.com>
- .8 Laboratoires des assureurs du Canada (ULC)
 - .1 CAN/ULC-S102-18, Méthode d'essai normalisée; caractéristiques de combustion superficielle des matériaux de construction et des assemblages.
 - .2 CAN/ULC-S701-17, Norme sur l'isolant thermique en polystyrène, panneaux et revêtements de tuyauterie.
 - .3 CAN/ULC-S702-2014, Norme sur l'isolant thermique de fibres minérales pour bâtiments
 - .4 CAN/ULC-S702.2-10, Thermal Insulation, Mineral Fibre for Buildings, Part 2: Applications Guidelines/Norme sur l'isolant thermique de fibres minérales pour bâtiments

1.2 DOCUMENTS/ÉCHANTILLONS À SOUMETTRE POUR APPROBATION/INFORMATION

- .1 Soumettre les documents et les échantillons requis conformément à la section 01 33 00- Documents et échantillons à soumettre.
- .2 Fiches techniques :
 - .1 Soumettre les fiches techniques requises ainsi que les spécifications et la documentation des fabricants concernant les produits conformément à la section 01 33 00- Documents et échantillons à soumettre. Préciser les caractéristiques des produits, les critères de performance et les contraintes.
 - .1 Soumettre deux (2) exemplaires des fiches signalétiques requises aux termes du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT), lesquelles doivent être conformes à ce système, selon la section 01 33 00- Documents et échantillons à soumettre.
- .3 Dessins d'atelier :
 - .1 Soumettre les dessins d'atelier requis conformément à la section 01 33 00- Documents et échantillons à soumettre.
- .4 Échantillons :
 - .1 Soumettre les échantillons requis conformément à la section 01 33 00- Documents et échantillons à soumettre

- .2 Soumettre un ensemble complet de chaque type de complexe calorifuge proposé comprenant le matériau calorifuge proprement dit, l'enduit de revêtement et la colle. Monter l'échantillon sur un panneau de contreplaqué de 12 mm. Placer sous l'échantillon une étiquette indiquant le réseau/fluide véhiculé.
- .5 Assurance de la qualité : soumettre les documents ci-après conformément à la section 01 33 00- Documents et échantillons à soumettre.
 - .1 Certificats : soumettre les documents signés par le fabricant, certifiant que les produits, matériaux et matériels satisfont aux prescriptions quant aux caractéristiques physiques et aux critères de performance.
 - .2 Soumettre les instructions d'installation fournies par le fabricant.
 - .1 Le Représentant du Ministère mettra à la disposition du personnel visé un (1) exemplaire des instructions d'installation préparées par le fournisseur du système.
- .6 Documents et échantillons à soumettre relativement aux exigences de conception pour un développement durable :
 - .1 Se conformer aux exigences du plan de gestion des déchets de construction, selon la section 01 74 19 Gestion et élimination des déchets de construction.
 - .2 Produire la documentation ci-après et ce, conformément à la section 01 47 15 Développement durable – Construction :
 - .1 Déclarations sur les produits environnementaux (« EPD ») :- Lorsqu'il s'agit de déclarations disponibles pour les produits faisant l'objet de la présente section, il faudra alors produire des déclarations sur les produits environnementaux et ce, en conformité avec les exigences de la section 01 47 15 Développement durable – Construction.
 - .1 Produire le coût des matériaux et ce, exception faite de la main d'œuvre et de l'équipement sur place.
 - .2 Matériaux à faible valeur d'émission de COV :- Isolant
 - .1 Soumettre de la documentation d'essai en tierce partie et ce, en rapport avec ce qui identifie clairement les émissions de composés volatils « T »; aussi, pour s'assurer que le tout est bel et bien conforme à ce qui est compris dans « Green Globes » (Par exemple, « SCS Indoor Advantage Gold », « Greenguard Gold » ou ce qui suit : « Collaborative for High Performance Schools » ou « CHPS ».

1.3 ASSURANCE DE LA QUALITÉ

- .1 Qualifications :
- .2 L'installateur doit être un expert dans le domaine, posséder au moins trois (3) années d'expérience probante dans la réalisation de travaux de type et d'envergure correspondant

à ceux décrits dans la présente section, et être membre de l'ACIT et posséder les qualifications exigées par l'ACIT.

.3 Santé et sécurité :

- .1 Prendre les mesures nécessaires en matière de santé et de sécurité en construction conformément à la section 01 35 29.06- Santé et sécurité.

1.4 TRANSPORT, ENTREPOSAGE ET MANUTENTION

.1 Emballage, expédition, manutention et déchargement :

- .1 Transporter, entreposer et manutentionner les matériaux et les matériels conformément aux instructions écrites du fabricant et aux prescriptions de la section 01 61 00- Exigences générales concernant les produits.
- .2 Transporter, entreposer et manutentionner les matériaux et les matériels conformément aux instructions écrites du fabricant.
- .3 Livrer les matériaux et les matériels au chantier dans leur emballage d'origine, lequel doit porter une étiquette indiquant le nom et l'adresse du fabricant.

.2 Entreposage et protection :

- .1 Protéger les matériaux et les matériels contre les intempéries et les dommages susceptibles d'être causés par la circulation des personnes, du matériel et des véhicules.
- .2 Protéger les matériaux et les matériels contre tout dommage.
- .3 Entreposer les matériaux et les matériels aux températures et dans les conditions exigées par le fabricant.

.3 Gestion et élimination des déchets : Se conformer aux exigences du plan de gestion des déchets de construction, selon la section 01 74 19 Gestion et élimination des déchets de construction.

Partie 2 Produits

2.1 DÉVELOPPEMENT DURABLE

- .1 Matériaux/matériels et produits : conformes à la section 01 47 15- Développement durable - Construction.

2.2 CARACTÉRISTIQUES DE RÉSISTANCE AU FEU

- .1 Selon la norme CAN/ULC-S102
- .1 Indice de propagation de la flamme : au plus 25.
- .2 Indice de pouvoir fumigène : au plus 50.

2.3 MATÉRIAUX CALORIFUGES

- .1 Les fibres minérales dont il est question ci-après comprennent la laine de verre, la laine de roche et la laine de laitier.

- .2 Le coefficient de conductivité thermique (coefficient « k ») ne doit pas dépasser les valeurs prescrites à une température moyenne de 24 degrés Celsius, selon les essais réalisés conformément à la norme ASTM C335.
- .3 Calorifuge portant le numéro de code ACIT A-1 : gaine rigide moulée, en fibres minérales, sans enveloppe pare-vapeur posée en usine.
 - .1 Gaine en fibres minérales : conforme aux normes CAN/ULC-S702 et ASTM C547.
 - .2 Coefficient « k » maximal : conforme à la norme CAN/ULC-S702
- .4 Calorifuge portant le numéro de code ACIT A-3 : gaine rigide moulée, en fibres minérales, avec enveloppe pare-vapeur posée en usine.
 - .1 Gaine en fibres minérales : conforme aux normes CAN/ULC-S702 et ASTM C547.
 - .2 Pare-vapeur : conforme à la norme CGSB 51-GP-52 Ma
 - .3 Coefficient « k » maximal : conforme aux normes CAN/ULC-S702, ASTM C547.
- .5 Calorifuge portant le numéro de code ACIT C-2 : matelas de fibres minérales avec enveloppe pare-vapeur posée en usine (selon les indications du tableau présenté à la PARTIE 3 ci-après).
 - .1 Mineral fibre: conforme aux normes CAN/ULC-S702 et ASTM C547.
 - .2 Pare-vapeur : conforme à la norme CGSB 51-GP-52 Ma
 - .3 Coefficient « k » maximal : conforme aux normes CAN/ULC-S702 et ASTM C547.
- .6 Calorifuge portant le numéro de code ACIT A-6 : élément tubulaire flexible, en élastomère unicellulaire.
 - .1 Élément calorifuge : avec pare-vapeur.
 - .2 Pare-vapeur : conforme à la norme CGSB 51-GP-52 Ma
 - .3 Coefficient « k » maximal : selon les exigences du code.
 - .4 Calorifuge certifié par le fabricant comme étant exempt d'agents susceptibles de provoquer des fissurations par corrosion sous contrainte.
- .7 Calorifuge portant le numéro de code ACIT A-2 : bloc ou douelle rigide moulé, en silicate de calcium, aux formes appropriées aux besoins des travaux
 - .1 Élément calorifuge : conforme à la norme ASTM C533
 - .2 Coefficient « k » maximal : selon les exigences du code.
 - .3 Calorifuge conçu pour pouvoir être enlevé et remis en place périodiquement.

2.4 PRODUITS ACCESSOIRES

- .1 Ruban : en aluminium, auto-adhésif, renforcé, d'au moins 50 mm de largeur.
- .2 Colle contact : à prise rapide.
- .3 Colle pour chemises en toile de canevas : lavable.
- .4 Fil d'attache : en acier inoxydable de 1,5 mm de diamètre.
- .5 Feuillards de retenue : en acier inoxydable de 0,5 mm d'épaisseur, d'une largeur de 19 mm.

2.5 CIMENT ISOLANT

- .1 Ciment d'isolation thermique et de finition :
 - .1 séchant à l'air, sur laine minérale, selon la norme ASTM C449/C449M

2.6 COLLE À SCELLER LES CHEVAUchements DU PARE-VAPEUR

- .1 Colle à base d'eau, ignifuge, compatible avec le matériau calorifuge.

2.7 ENDUIT PARE-VAPEUR POUR TUYAUTERIES INTÉRIEURES

- .1 Émulsion vinylique de type acrylique, compatible avec le matériau calorifuge.

2.8 ENDUIT PARE-VAPEUR POUR TUYAUTERIES EXTÉRIEURES

- .1 Émulsion vinylique de type acrylique, compatible avec le matériau calorifuge.
- .2 Toile de renfort : en fibres de verre, non enduite, d'une masse surfacique de 305 g/m².

2.9 CHEMISES

- .1 Chemises en polychlorure de vinyle (PVC) :
 - .1 Gaines moulées monopièces et feuilles, conformes à la norme CAN/CGSB-51.53, préformées selon les besoins.
 - .2 Couleur : correspondant à celle du revêtement de peinture adjacent, celle choisie par le Représentant du Ministère.
 - .3 Température de service minimale : -20 degrés Celsius.
 - .4 Température de service maximale : 65 degrés Celsius.
 - .5 Perméabilité à la vapeur d'eau : 0,02 perm.
 - .6 Épaisseur : selon les exigences du code.
 - .7 Fixation :
 - .1 Adhésif à solvant compatible avec le matériau calorifuge, pour sceller les joints et les chevauchements.
 - .2 Broquettes.
 - .3 Ruban vinylique auto-adhésif de couleur assortie.

- .8 Exigences particulières :
 - .1 Pour tuyauteries intérieures : selon les exigences du code.
 - .2 Pour tuyauteries extérieures : matériau protégé contre les rayons UV, d'au moins 0,5 mm d'épaisseur.
- .2 Chemises en ABS :
 - .1 Gaines moulées monopièces et feuilles, préformées selon les besoins.
 - .2 Couleur : correspondant à celle du revêtement de peinture adjacent, celle choisie par le Représentant du Ministère.
 - .3 Température de service minimale : -40 degrés Celsius.
 - .4 Température de service maximale : 82 degrés Celsius.
 - .5 Perméabilité à la vapeur d'eau : 0,012 perm.
 - .6 Épaisseur : 0,75 mm.
 - .7 Fixation :
 - .1 Adhésif à solvant compatible avec le matériau calorifuge, pour sceller les joints et les chevauchements.
 - .2 Broquettes.
 - .3 Ruban vinylique auto-adhésif de couleur assortie.
 - .8 Destination :
 - .1 Pour tuyauteries extérieures SEULEMENT.
- .3 Chemises en toile de canevas :
 - .1 Toile de coton d'une masse surfacique de 220 et de 120 g/m², à armure unie, enduite de colle calorifuge et ignifuge, diluée, selon la norme ASTM C921.
 - .2 Colle calorifuge : compatible avec le matériau calorifuge.
- .4 Chemises en aluminium :
 - .1 Selon la norme ASTM B209
 - .2 Épaisseur : feuilles de 0,50 mm.
 - .3 Finition : surface lisse
 - .4 Jointoiement : joints longitudinaux et transversaux coulissants, à recouvrements de 50 mm.
 - .5 Raccordement : couvre-joints matricés de 0,5 mm d'épaisseur, avec garniture intérieure posée en usine.
 - .6 Feuillards de retenue et cachets : en acier inoxydable de 0,5 mm d'épaisseur, d'une largeur de 19 mm, posés à intervalles de 300 mm.

- .5 Chemises en acier inoxydable :
 - .1 Nuance de l'acier : 316.
 - .2 Épaisseur : 0,25 mm.
 - .3 Finition : surface lisse
 - .4 Jointoiement : joints longitudinaux et transversaux coulissants, à recouvrements de 50 mm.
 - .5 Raccordement : couvre-joints matricés de 0,5 mm d'épaisseur, avec garniture intérieure posée en usine.
 - .6 Feuillards de retenue et cachets : en acier inoxydable de 0,5 mm d'épaisseur, d'une largeur de 19 mm, posés à intervalles de 300 mm.

2.10 PRODUIT D'ÉTANCHÉITÉ POUR CHEMISAGES POSÉS SUR DES TUYAUTERIES EXTÉRIEURES

- .1 Produit d'étanchéité : conforme à la section 07 92 00- Produits d'étanchéité pour joints.

2.11 ÉLÉMENTS CALORIFUGES PRÉFABRIQUÉS, AMOVIBLES

- .1 Caractéristiques : pouvant être enlevés et remplacés périodiquement et permettant le libre mouvement des compensateurs de dilatation sans risque d'endommagement du calorifuge adjacent.
- .2 Calorifuge, produits ou dispositifs de fixation et enduits de finition : correspondant au complexe calorifuge adjacent.
- .3 Chemise : en aluminium, en PVC ou en toile résistant à des températures élevées.

Partie 3 Exécution

3.1 INSTRUCTIONS DU FABRICANT

- .1 Conformité : se conformer aux exigences, aux recommandations et aux spécifications écrites du fabricant, y compris à tout bulletin technique disponible, aux instructions relatives à la manutention, à l'entreposage et à l'installation des produits, et aux indications des fiches techniques.

3.2 TRAVAUX PRÉPARATOIRES

- .1 Ne poser le calorifuge qu'une fois l'essai hydrostatique du réseau (tuyauteries et appareils auxquels elles sont raccordées) terminé et les résultats certifiés par l'autorité compétente qui aura assisté à l'essai.
- .2 S'assurer que les surfaces à recouvrir de calorifuge ou à revêtir d'un enduit sont propres, sèches et exemptes de matières étrangères.

3.3 POSE

- .1 Réaliser les travaux selon les exigences des normes nationales pertinentes de l'ACIT

- .2 Poser le calorifuge selon les instructions des fabricants et les prescriptions de la présente section.
- .3 Si l'épaisseur de calorifuge nominale requise est supérieure à 75 mm, réaliser l'ouvrage en deux couches, en décalant les joints.
- .4 Poser le pare-vapeur et appliquer les enduits de finition sans discontinuité.
 - .1 Les supports et les suspensions ne doivent pas percer le pare-vapeur.
- .5 Supports et suspensions :
 - .1 Poser un calorifuge à haute résistance à la compression, approprié aux conditions de service, lorsqu'aucune sellette ou aucun bouclier de protection du calorifuge n'est prévu.

3.4 ÉLÉMENTS CALORIFUGES PRÉFABRIQUÉS, AMOVIBLES

- .1 Destination : à poser aux appareils de robinetterie, aux brides et raccords-unions reliant les tuyauteries aux appareils desservis, aux compensateurs de dilatation, aux dispositifs primaires de mesure de débit.
- .2 Le collier de l'isolant préfabriqué doit laisser passer les brides.
- .3 Prévoir un couvercle d'extrémité et un joint pour les installations à l'extérieur.

3.5 POSE DU CALORIFUGE EN ÉLASTOMÈRE

- .1 Garder les éléments secs. Réaliser des recouvrements selon les instructions du fabricant. Faire des joints étanches.
- .2 Prévoir un pare-vapeur selon les recommandations du fabricant.

3.6 TABLEAU - CALORIFUGEAGE DES TUYAUTERIES

- .1 À moins d'indications contraires, le calorifugeage des tuyauteries comprend également le calorifugeage des appareils de robinetterie, des chapeaux de robinets, des filtres et crépines, des brides et des raccords.
- .2 Calorifuge portant le numéro de code ACIT A-1.
 - .1 Fixation : ruban, feuillards ou fil en acier inoxydable, disposés à 300 mm d'entraxe.
 - .2 Scellement : colle à sceller les chevauchements; colle calorifuge.
 - .3 Pose : selon le numéro de code ACIT 1501-H.
- .3 Calorifuge portant le numéro de code ACIT A-3.
 - .1 Fixation : ruban, feuillards ou fil en acier inoxydable, disposés à 300 mm d'entraxe.
 - .2 Scellement : colle VR à sceller les chevauchements; colle VR calorifuge.
 - .3 Pose : selon le numéro de code ACIT 1501-C.

- .4 Calorifuge portant le numéro de code ACIT A-6.
- .1 Fixation : selon les exigences du code.
 - .2 Scellement : colle à sceller les chevauchements; colle calorifuge.
 - .3 Pose : selon le numéro de code ACIT : selon les exigences du code.
- .5 Calorifuge portant le numéro de code ACIT C-2 , sans ou avec enveloppe pare-vapeur.
- .1 Fixation : selon les exigences du code.
 - .2 Scellement : colle à sceller les chevauchements; colle calorifuge.
 - .3 Pose : selon le numéro de code ACIT : 1501-C.
- .6 Calorifuge portant le numéro de code ACIT A-2.
- .1 Fixation : selon les exigences du code.
 - .2 Scellement : colle à sceller les chevauchements; colle calorifuge.
 - .3 Pose : selon le numéro de code ACIT : 1501-H.
- .7 L'épaisseur de calorifuge doit être conforme aux indications du tableau ci-après.
- .1 Les canalisations d'alimentation desservant les différents appareils ne doivent pas avoir plus de 4 000 mm de longueur.
 - .2 Les canalisations apparentes desservant des appareils sanitaires, de même que la tuyauterie, les appareils de robinetterie et les raccords chromés ne doivent pas être calorifugés.

Tuyauterie	Temp. degrés Celsius	Code ACIT	Diamètre nominal (DN) de la tuyauterie et épaisseur de calorifuge (mm)					
			Point de départ	Jusqu'à 1	de 2 1/2 à 4	2 1/2 to 4	de 5 à 6	8 et plus
Vapeur	Jusqu'à 175	A-1	38	50	65	75	90	90
Retour de condensats	60 - 94	A-1	25	38	38	38	38	38
Retour de condensats sous pression	Jusqu'à 94	A-1	25	38	38	38	38	38
Eau chaude chauffage	60 - 94	A-1	25	38	38	38	38	38
Eau chaude chauffage	Jusqu'à 59	A-1	25	25	25	25	38	38

Eau glycolée chauffage	60 - 94	A-1	25	38	38	38	38	38
Eau glycolée chauffage	Jusqu'à 59	A-1	25	25	25	25	38	38
Alim. eau chaude dom.		A-1	25	25	25	38	38	38
Eau réfrigérée	4 - 13	A-3	25	25	25	25	25	25
Eau réfrigérée ou eau glycolée <u>(GTS/R, GLS/R)*</u>	Moins de 4	A-3	25	25	38	38	38	38
Corps de pompe eau froide		A-3	25	25	25	25	25	25
Eau condenseur extérieur			_____	_____	_____	_____	_____	_____
Eau condenseur intérieur			_____	_____	_____	_____	_____	_____
Eau réfrig. fontaine		A-3	25	25	25	25	25	25
Alim. eau froide dom.		A-3	25	25	25	25	25	25
Alim. eau froide dom. (avec pare- vapeur)		C-2	25	25	25	25	25	25
Fluide frigorigène Aspiration -Liquide - Gaz chauds	4 - 13	A-6	25	25	25	25	25	25
Fluide frigorigène -Gaz chauds - Liquide - Aspiration	Moins de 4	A-6	25	25	38	38	38	38
Canal. principale et tuyaux d'eau pluv.		C-2	25	25	25	25	25	25
Évac. cond. batterie froide		C-2	25	25	25	25	25	25
L'eau chaude domestique recirculée	40.5 – 82	A1	25	25	25	38	38	38
L'approvisionnement de l'eau chaude et froide pour la tuyauterie de drainage sanitaire du lavabos et éviers d'accès universel	4.4 – 82	A1	12	12	12	12	12	12

Drainage d'eaux sanitaires et pluviales	38	A1	25	25	25	25	25	25
Drain de condensate								
Eau pure, eau RO, eau dé-ionisée	4.4 - 93	A1	25	25	25	38	38	38

*À l'exception de la section de la tuyauterie GTS/GTR vers/depuis le refroidisseur sec vers les connexions au réseau GTS/GTR (entre les refroidisseurs à récupération de chaleur et les échangeurs de chaleur) dans la salle mécanique. Voir les dessins M60-03 et M73-01.

.8 Finition :

- .1 Tuyauteries apparentes situées à l'intérieur : chemises en PVC.
- .2 Tuyauteries apparentes situées dans des locaux d'installations mécaniques : chemises en PVC.
- .3 Tuyauteries dissimulées situées à l'intérieur : chemises en toile de canevas sur les appareils de robinetterie et sur les raccords; aucun autre revêtement de finition.
- .4 Enveloppe pare-vapeur posée sur le calorifuge portant le numéro de code ACIT A-3, compatible avec ce dernier.
- .5 Tuyauteries situées à l'extérieur : chemises étanches en aluminium.
- .6 Dispositifs de fixation : vis en acier inoxydable, disposées à 150 mm d'entraxe. Garnitures d'étanchéité :- À l'état fermé.
- .7 Pose : selon le numéro de code ACIT approprié, de CRF/1 à CPF/5.
- .8 Membrane de doublure en aluminium et à auto-adhérence.

3.7 CONTRÔLE DE LA QUALITÉ SUR PLACE

- .1 Les exigences en matière de développement durable relatives au contrôle doivent être conformes à la section 01 33 29 - Rapports sur la conception durable, et doivent porter sur ce qui suit :
 - .1 Matériaux, matériels et ressources.
 - .2 Collecte et stockage des matériaux et matériels recyclables.
 - .3 Gestion des déchets de construction.
 - .4 Réutilisation/réemploi des ressources.
 - .5 Teneur en matières recyclées.
 - .6 Matériaux et matériels locaux/régionaux.
 - .7 Bois certifié.
 - .8 Matériaux et matériels à faible émission.

3.8 NETTOYAGE

- .1 Effectuer les travaux de nettoyage conformément à la section 01 74 00- Nettoyage.
- .2 Une fois les travaux d'installation et le contrôle de la performance terminés, évacuer du chantier les matériaux/matériels en surplus, les déchets, les outils et l'équipement. Se conformer aux exigences du plan de gestion des déchets de construction, selon la section 01 74 19 Gestion et élimination des déchets de construction.

FIN DE SECTION

CS 901 **Système de gestion géothermique et ce, sur place****Représentation schématique des commandes**

Dessin M73-01.

Description du système

Le système géothermique est utilisé pour évacuer la chaleur en été et pour chauffer en hiver. En mode de refroidissement, une partie de la chaleur rejetée est entraînée vers le système géothermique, alors que le reste de la chaleur est traité par le refroidisseur sec. Au cours de la saison de chauffage, le champ géothermique représente la principale source de chaleur pour les refroidisseurs de récupération de chaleur, lorsqu'il n'y a pas de mode de refroidissement ou une source compensatoire, alors que la chaleur est récupérée de l'eau refroidie et transférée au système de chauffage.

Au cours de l'année, ces deux modes de fonctionnement du système géothermique pourraient créer un déséquilibre entre la quantité de chaleur rejetée et celle absorbée sur le terrain. S'il n'est pas compensé, ce déséquilibre pourrait modifier la température du sol à long terme et réduire ainsi la capacité du terrain. Pour protéger le rendement du terrain, l'énergie injectée dans le sol et extraite de celui-ci fera l'objet d'une surveillance à long terme et lorsqu'un excédent (ou un déficit) sera détecté, le SCCSE enclenchera une séquence de commande afin d'atteindre l'équilibre.

En fonction du débit de la boucle géothermique (GL FLOW) et des températures d'alimentation/retour (GLS T, GLR T), le SCCSE surveille et calcule l'énergie échangée avec le sol et génère un total annuel (GL EN YEAR). Une valeur positive du paramètre GL EN YEAR signifie qu'une chaleur excessive est rejetée dans le sol, alors qu'une valeur négative signifie que l'absorption de chaleur contenue dans le sol prédomine pour l'année. Le paramètre GL EN YEAR sera calculé en tant que flux de chaleur intégré dans le temps sur une période d'un an. La formule du flux de chaleur (Q) et la suivante :

$$Q = d \times cp \times GL \text{ FLOW} \times (GLR \text{ T} - GLS \text{ T})$$

Où

Q - flux de chaleur (kW)

d – densité (kg/m³)

cp - chaleur spécifique (kJ/kg K)

GL FLOW – débit de la boucle souterraine (m³/s)

GLS T, GLR T – températures d'alimentation et de retour de la boucle souterraine (°C)

CS 901	Système de gestion géothermique et ce, sur place
Mise en route du système	Si le paramètre GL EN YEAR présente de manière constante des valeurs positives ou négatives pendant trois (3) années consécutives, le SCCSE enclenchera une séquence compensatoire d'opérations.
En mode de fonctionnement normal	<p><i>Rejet excessif de chaleur - GL EN YEAR > 0</i></p> <p>En mode de refroidissement normal, la boucle souterraine représente la source primaire de rejet de chaleur, alors que le refroidisseur sec constitue la source auxiliaire (voir CS 601). Si GL EN TOT > 0 pendant trois (3) années consécutives, le SCCSE inversera les rôles, de sorte que le refroidisseur sec deviendra la source primaire de rejet de chaleur, alors que le système géothermique compensera la charge restante. Dans ce cas, lorsque le système se trouve en mode de refroidissement, P-17A, B (C) démarrera et son régime augmentera jusqu'à ce que GTS T atteigne le point de réglage. Les ventilateurs du refroidisseur sec se moduleront pour atteindre le point de réglage GTS DC T. Lorsque P-17A, B (C) ont atteint la vitesse maximale, P-15A, B (C) démarreront et la chaleur sera rejetée dans le champ géothermique.</p> <p><u>Si la température de l'air extérieur est inférieure à -10C et qu'un refroidissement est nécessaire, l'excès de chaleur (non utilisé pour le chauffage) sera rejeté vers le champ géothermique, quelle que soit la valeur GL EN TOT. Le refroidisseur sec et P-17A,B ne fonctionneront pas en dessous de -10C de température ambiante.</u></p> <p><i>Absorption excessive de chaleur - GL EN YEAR < 0</i></p> <p>Si un déficit de chauffage existe pendant trois (3) années consécutives (GL EN TOT < 0), le SCCSE utilisera les chaudières électriques pour chauffer l'édifice alors qu'il n'est pas occupé. Dans ce cas, les deux refroidisseurs de récupération de chaleur seront fermés, la soupape normalement fermée V2 s'ouvrira, la pompe P-07 ou P-08 démarrera et les chaudières électriques (EB-1, EB-2) commenceront à fonctionner de la manière décrite dans CS 621. En mode occupé, V2 se ferme et le fonctionnement reprend de la manière décrite dans CS 621.</p> <p>Le SCCSE calcule le paramètre GL EN TOT comme étant le total de GL EN YEAR.</p>
Arrêt du système	Le SCCSE annulera la séquence compensatoire de fonctionnement au moment où le paramètre GL EN TOT présentera un signe inversé.
Alarme incendie	Non
Courant d'urgence	Non
Points de contrôle	Se reporter à la Liste des points de contrôle qui est annexée à la fin de la présente section

Partie 1 Généralités

1.1 EXIGENCES CONNEXES

- .1 Section 26 05 00 – Exigences générales concernant les résultats des travaux
- .2 Section 26 08 02 Essai sur le terrain et mise en service – Installations à basse tension
- .3 Section 26 28 16.02 – Disjoncteurs sous boîtier moulé

1.2 NORMES DE RÉFÉRENCE

- .1 Groupe CSA
 - .1 CSA C22.2 n° 29-15 (C2019), Panneaux de distribution et panneaux de distribution sous coffret.

1.3 DOCUMENTS/ÉCHANTILLONS À SOUMETTRE POUR APPROBATION/INFORMATION

- .1 Soumettre les documents et les échantillons requis conformément à la section 26 05 00 Électricité - Exigences générales concernant les résultats des travaux.
- .2 Fiches techniques :
 - .1 Soumettre les fiches techniques requises ainsi que les instructions et la documentation du fabricant concernant les panneaux de distribution. Les fiches techniques doivent indiquer les caractéristiques des produits, les critères de performance, les dimensions, les limites et la finition.
- .3 Dessins d'atelier :
 - .1 Indiquer sur les dessins les caractéristiques électriques des panneaux, le nombre, le type et le calibre des disjoncteurs de dérivation, et les dimensions du coffret.

1.4 DOCUMENTS/ÉLÉMENTS À REMETTRE À L'ACHÈVEMENT DES TRAVAUX

- .1 Soumettre les documents/éléments requis conformément à la section 26 05 00 Exigences générales concernant les résultats des travaux.
- .2 Fiches d'exploitation et d'entretien : fournir les instructions relatives à l'exploitation et à l'entretien des panneaux de distribution, lesquelles seront incorporées au manuel d'E et E.

1.5 TRANSPORT, ENTREPOSAGE ET MANUTENTION

- .1 Transporter, entreposer et manutentionner les matériaux et le matériel conformément à la section 26 05 00 Électricité - Exigences générales concernant les résultats des travaux et aux instructions écrites du fabricant.

Part 2 — Produits

Part 2

1.6.2.1 PANNEAUX DE DISTRIBUTION

- .1 Panneaux de distribution : conformes à la norme CSA C22.2 numéro 29. Tous les panneaux de distribution doivent provenir d'un seul et même fabricant.
 - .1 Les disjoncteurs doivent être posés dans les panneaux avant livraison au chantier.
 - .2 Les plaques signalétiques du fabricant doivent indiquer, en plus des données exigées par la CSA, le courant de défaut que le panneau et les disjoncteurs peuvent supporter.
- .2 Panneaux de 250 et de 600 V : bus et disjoncteurs présentant une capacité d'interruption symétrique ou tel qu'indiqué dans les annexes et sur les schémas unifilaires.
- .3 Faire les raccordements de manière que les circuits à numéro impair soient alimentés par la barre de gauche, et ceux à numéro pair, par la barre de droite. Chaque disjoncteur doit porter l'identification permanente du numéro de circuit et de la phase.
- .4 Panneaux de distribution : intensité nominale, numéros et calibres des disjoncteurs de dérivation selon les indications.
- .5 Tous les panneaux de distribution doivent avoir le même type de serrure. Fournir deux (2) clés pour chaque panneau.
- .6 Barres omnibus en cuivre; barre neutre de même intensité admissible que les barres de phase.
- .7 Barres omnibus pouvant recevoir des disjoncteurs boulonnés.
- .8 Cadre de la porte des panneaux avec boulons et charnières dissimulés.
- .9 Porte et cadre de porte revêtus d'émail cuit de couleur grise.

.9

2.1 DISJONCTEURS**2.2**

- .1 Disjoncteurs conformes à la section 26 28 16.02- Disjoncteurs sous boîtier moulé.
 - .1
 - .2 Sauf indication contraire, les panneaux de distribution doivent être munis de disjoncteurs à déclenchement thermomagnétique.
 - .2
 - .3 Disjoncteur principal installé séparément à la partie inférieure ou supérieure du panneau, selon l'emplacement de l'entrée des câbles. Lorsque le disjoncteur est monté à la verticale, l'ouverture du circuit doit être réalisée par abaissement de la manette.
 - .3
 - .4 Dispositifs de verrouillage pour les disjoncteurs installés aux endroits indiqués.

.4**2.3 SUPPRESSEUR DE SURTENSION TRANSITOIRE (TVSS)**

- .1 Installer le TVSS aux panneaux de distribution aux endroits indiqués sur le schéma unifilaire.
- .2 Fournir un disjoncteur tripolaire comme moyen de déconnexion dédié pour chaque TVSS.
- .3 Le TVSS doit être raccordé extérieurement aux panneaux de distribution par l'intermédiaire d'un disjoncteur tripolaire, les conducteurs entre le suppresseur et les points de fixation devant être aussi courts et droits que possible et ne pas dépasser la longueur de câble recommandée par le fabricant.
- .4 Les caractéristiques du TVSS sont les suivantes :
 - .1 Courant nominal de court-circuit égal ou supérieur au courant nominal de court-circuit de l'équipement et circuits de suppression redondants ; avec varistances à oxyde métallique à fusible individuel.
 - .2 Fabrication utilisant des cosses à compression boulonnées pour le câblage interne.
 - .3 Un sectionneur à verrouillage de sécurité intégré avec un opérateur manuel monté à l'extérieur.
 - .4 Disposition avec connexions de fils aux barres de phase, à la barre neutre et à la barre omnibus de terre.
 - .5 Des témoins lumineux à DEL pour l'état de l'alimentation et de la protection.
 - .6 Alarme sonore, avec interrupteur de silencieux, pour indiquer quand la protection a échoué.
 - .7 Contacts de forme C d'une capacité nominale de 5 A et 250 VCA, un contact normalement ouvert et un contact normalement fermé. Les contacts doivent s'inverser en cas de défaillance d'un module de dérivation des surtensions ou d'ouverture d'un dispositif de limitation du courant.
 - .8 Compteur d'événements transitoires à six chiffres réglé pour totaliser les surtensions transitoires.
 - .9 Capacité de courant de surtension minimale de 100 kA minimum.
 - .10 Courant de décharge nominal (In) : 20 kA.
 - .11 Courant nominal de court-circuit (SCCR) : 200 kA.
 - .12 Tension de fonctionnement continue maximale (MCOV) avec 208/120 V : 150 V.
 - .13 Le VPR UL 1449 pour les circuits en étoile mis à la terre avec des circuits triphasés 208Y/120 V, à 4 fils, doit être le suivant : Ligne à Neutre, Ligne à la

Terre et Neutre à la Terre : 700 V pour 208Y/120 V, et Ligne à Ligne : 1200 V pour 208/120 V.

2.2 IDENTIFICATION DU MATÉRIEL

2.4

- .1** Matériel identifié conformément à la section 26 05 00 - Exigences générales concernant les résultats des travaux.
 - .1**
 - .2** Plaques indicatrices de format 4 pour chaque panneau.
 - .2**
 - .3** Plaques indicatrices de format 2 pour chaque circuit des panneaux de distribution.
 - .3**
 - .4** Nomenclature complète des circuits, avec légende dactylographiée indiquant l'emplacement et la charge de chaque circuit, dans une enveloppe de plastique du côté intérieur de la porte du panneau.

Partie 3 Exécution

Partie 3

3.1 INSTALLATION

3.1

- .1** Installer les panneaux aux endroits indiqués, solidement, d'aplomb, d'équerre et d'alignement avec les surfaces contiguës.
 - .1**
 - .2** Monter les panneaux de distribution en saillie sur un panneau de fixation en contreplaqué, conformément à la section 06 10 53 – Charpenterie diverse. Dans la mesure du possible, grouper les panneaux de distribution sur un panneau de fixation commun.
 - .2**
 - .3** Monter les panneaux de distribution à la hauteur prescrite dans la section 26 05 00 - Exigences générales concernant les résultats des travaux ou à la hauteur indiquée.
 - .3**
 - .4** Raccorder tous les circuits aux éléments de charge.
 - .4**
 - .5** Raccorder les conducteurs neutres à la barre omnibus neutre commune; chaque conducteur neutre doit porter la désignation appropriée.
 - .5**

- ~~.6~~ — Lorsque des panneaux de systèmes différents (c.-à-d. Standard et Vital Power) desservent une zone commune de soins aux patients, les barre omnibus de mise à la terre dans les panneaux doivent être interconnectées avec un conducteur de terre d'une grosseur d'au moins 6 AWG.

.6

~~3.2~~ — NETTOYAGE

3.2

- ~~.1~~ — Nettoyage en cours de travaux, Nettoyage final et Gestion des déchets, conformément à la section 26 05 00 Électricité - Exigences générales concernant les résultats des travaux.

.1

~~3.3~~ — PROTECTION

3.3

- ~~.1~~ — Protéger le matériel et les éléments installés contre tout dommage pendant les travaux de construction.

.1

- ~~.2~~ — Réparer les dommages causés aux matériaux et au matériel adjacents par l'installation des panneaux de distribution.

.2

~~1.7~~3.4 — CONTRÔLE DE LA QUALITÉ SUR PLACE

- ~~.1~~ Procéder aux essais de la manière décrite dans la section 26 05 00 Exigences générales concernant les résultats des travaux et à la section 26 08 02 Essai sur le terrain et mise en service – Installations à basse tension, et remplir les formulaires de mise en service de la manière décrite dans la section 01 91 13.16 – Mise en service (MS) – Formulaires de vérification statique et Formulaires de mise en service « CMSS ».
- ~~.2~~ Vérifier les connexions des cosses boulonnées au moyen d'une clé dynamométrique en tenant compte des valeurs recommandées par le fabricant. Marquer au moyen de ruban adhésif ou d'une étiquette lorsque le serrage est satisfaisant.
- ~~.3~~ Mesurer la résistance de contact au niveau des disjoncteurs. La valeur acceptable pour une tension de 208 V à 1 000 V est de 100 microhms.
- ~~.4~~ Au moyen d'un mégohmmètre, mesurer la résistance d'une phase à l'autre et d'une phase à la masse de tous les disjoncteurs. La valeur acceptable pour une tension de 208 V à 1 000 V est de 50 microhms. Durée de chaque essai : une minute.
- ~~.5~~ Vérifier le bus de mise à la masse et la continuité du chemin de mise à la masse, ainsi que le branchement à tous les ouvrages de métal qui ne sont pas conducteurs. Lecture maximale acceptable – 0,1 ohm.
- ~~.6~~ Vérifier s'il y a des défauts physiques : isolants endommagés ou sales, alignement des contacts, lames de commutation, mécanisme de commande, jeux, barrières, montage.
- ~~.7~~ Ouvrir les disjoncteurs à 3 reprises.

- .8 Actionner les fonctions de base de l'équipement, incluant le fonctionnement au moyen de la télécommande, les dispositifs d'alarme et d'indication, le mode mécanique et électrique, ainsi que le fonctionnement à partir des relais de protection.
- .9 Après avoir placé le tout sous tension, vérifier le flux de courant en soumettant tous les circuits du transformateur de courant à un essai.

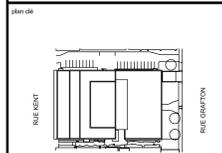
FIN DE SECTION

NOMENCLATURE DES PORTES ET DE LA QUINCAILLERIE AU NIVEAU DU STATIONNEMENT

NUMERO DE PORTE	NOM DU LOCAL	ENSEMBLE QUINCAILL.	PORTE			BÂTI			COTE D'INCLINAISON			STC	REMARQUES		
			LARG.	HAUT.	EPAIS.	TYP.	MATERIAU	FINI	TYP.	MATERIAU	FINI			F.R.R.	PORTE
8-01	LOCAL 1 - INCENDIES ET ELECTRICITE	11	1830	2150	45	E1	HM	PT	3	HM	PT			ACCES PAR CARTES	
8-02	LOCAL 2 - INCENDIES ET ELECTRICITE	12	1830	2150	45	E1	HM	PT	3	HM	PT			ACCES PAR CARTES	
8-03	RANGEMENT - OPERATIONS DE T.L.	2	1830	2150	45	E1	HM	PT	3	HM	PT	0 HR	0 HR	ACCES PAR CARTES	
8-04	CORRIDOR	4	1830	2150	45	E1	HM	PT	3	HM	PT	1.0 HR	1.5 HR	BATTANT DU SUIV-À-COÛTÉ L'OUVERT AU RANGEMENT	
8-05	VESTIBULE	6	1830	2150	45	E2	HMGL	PTGL-T1	3	HM	PT	1.0 HR	1.5 HR	ACCES PAR CARTES - BATTANT DU SUIV-À-COÛTÉ L'OUVERT AU RANGEMENT	
8-06	VESTIBULE	8	1830	2150	45	E2	HMGL	PTGL-T1	3	HM	PT	1.0 HR	1.5 HR	ACCES PAR CARTES - BATTANT DU SUIV-À-COÛTÉ L'OUVERT AU RANGEMENT	
8-07	SALLE DE DOUCHES	7	965	2150	45	D	HM	PT	3	HM	PT			ACCES PAR CARTES - BFO ENSEMBLE BF	
8-07A	SALLE DE DOUCHES	7	965	2150	45	D	HM	PT	3	HM	PT			ACCES PAR CARTES - BFO ENSEMBLE BF	
8-08	SALLE DE DOUCHES	7	965	2150	45	D	HM	PT	3	HM	PT			ACCES PAR CARTES - BFO ENSEMBLE BF	
8-08A	SALLE DE DOUCHES	7	965	2150	45	D	HM	PT	3	HM	PT			ACCES PAR CARTES - BFO ENSEMBLE BF	
8-09	RANGEMENT - ENTRETIEN MENAGER	8	1830	2150	45	E1	HM	PT	3	HM	PT	1.0 HR	1.5 HR	ACCES PAR CARTES	
8-10	QUESTIONNAIRE MATERIAUX	8	1830	2150	45	E1	HM	PT	3	HM	PT	1.0 HR	1.5 HR	ACCES PAR CARTES	
8-11	ZONE DE STATIONNEMENT	10	965	2150	45	D	HM	PT	3	HM	PT	1.0 HR	1.5 HR	ACCES PAR CARTES	
8-14A	LOCAL 2 - INCENDIES ET ELECTRICITE	11	1830	2150	45	E1	HM	PT	3	HM	PT	1.0 HR	1.5 HR	ACCES PAR CARTES	
8-14B	LOCAL 2 - INCENDIES ET ELECTRICITE	11	1830	2150	45	E1	HM	PT	3	HM	PT	1.0 HR	1.5 HR	ACCES PAR CARTES	
8-15	ZONE DE STATIONNEMENT	12	1830	2150	45	E1	HM	PT	3	HM	PT	1.0 HR	1.5 HR	ACCES PAR CARTES	
8-19A	VESTIBULE	8	1830	2150	45	E1	HM	PT	3	HM	PT	1.0 HR	1.5 HR	ACCES PAR CARTES	
8-20	VESTIBULE	14	1830	2150	45	E1	HM	PT	3	HM	PT	1.0 HR	1.5 HR	ACCES PAR CARTES	
8-20C	LOCAL MEP 2	15	965	2150	45	D	HM	PT	3	HM	PT			ACCES PAR CARTES	
8-21	RANGEMENT BOIS	16	1830	2150	45	E1	HM	PT	3	HM	PT	1.0 HR	1.5 HR	ACCES PAR CARTES	
8-21A	LOCAL D'ENTRETIEN MENAGER	17	965	2150	45	D	HM	PT	3	HM	PT	0 HR	0 HR	ACCES PAR CARTES	
8-22B	RANGEMENT D'ARTICLES COMMERCIAUX	19	1830	2150	45	E1	HM	PT	3	HM	PT	1.0 HR	1.5 HR	ACCES PAR CARTES	
8-23	LOCAL MEP 1	20	965	2150	45	D	HM	PT	3	HM	PT	0.75 HR	1.0 HR	ACCES PAR CARTES	
8-25	PLACARD DELECT.	21	965	2150	45	D	HM	PT	3	HM	PT	1.0 HR	1.5 HR	BFO	
8-26A	VESTIBULE	22	965	2150	45	D	HM	PT	3	HM	PT	1.0 HR	1.5 HR	BFO	
8-26B	ZONE DE STATIONNEMENT	22	965	2150	45	D	HM	PT	3	HM	PT	1.0 HR	1.5 HR	ACCES PAR CARTES - BFO	
8-28	LOCAL ELECTRICITE	23	965	2150	45	D	HM	PT	3	HM	PT	0.75 HR	1.0 HR	ACCES PAR CARTES - BFO ENSEMBLE BF	
8-29	SALLE DE DOUCHES DACCES UNIV.	24	965	2150	45	D	HM	PT	3	HM	PT			ACCES PAR CARTES - BFO ENSEMBLE BF	
8-30	ESCALIER B-1	EXST	600	600	25	J	HM	PT	EXST	PT	EXST	PT		PANNEAU DACCES EXISTANT	
8-30-2	ESCALIER B-2	EXST	610	2200	54	-	-	-	EXST	EXST	EXST	EXST		PORTE DE GARAGE EXISTANTE - RUE GRAFTON	
8-30-11	ESCALIER EXISTANT	EXST	915	2150	45	EXST	EXST	EXST	EXST	EXST	EXST	PT	1.0 HR	1.5 HR	PORTE EXISTANTE - ACCES PAR CARTES
8-30-12	FOYER EXISTANT	EXST	915	2150	45	EXST	EXST	EXST	EXST	EXST	EXST	PT	1.0 HR	1.5 HR	PORTE EXISTANTE - ACCES PAR CARTES
8-30-13	LOCAL D'APPRENTISSAGE EXISTANT	EXST	915	2150	45	EXST	EXST	EXST	EXST	EXST	EXST	PT	1.0 HR	1.5 HR	PORTE EXISTANTE - ACCES PAR CARTES
8-30-14	VESTIBULE	EXST	1620	2450	44	EXST	EXST	EXST	EXST	EXST	EXST	PT	1.0 HR	1.5 HR	PORTE EXISTANTE
8-30-15	LOCAL DES POMPES D'INCENDIE	EXST	915	2150	45	EXST	EXST	EXST	EXST	EXST	EXST	PT	1.5 HR	2.0 HR	PORTE EXISTANTE
8-30-20	ZONE DE STATIONNEMENT	EXST	915	2150	45	EXST	EXST	EXST	EXST	EXST	EXST	PT	1.0 HR	1.5 HR	PORTE EXIST. - SORTIE SEULEMENT - NOTE 1
8-30-27	RANGEMENT D'ARTICLES COMMERCIAUX	EXST	915	2150	45	EXST	EXST	EXST	EXST	EXST	EXST	PT	0.75 HR	1.0 HR	PORTE EXISTANTE
8-30-30A	ZONE DE STATIONNEMENT	EXST	915	2150	45	EXST	EXST	EXST	EXST	EXST	EXST	PT	1.0 HR	1.5 HR	PORTE EXISTANTE - ACCES PAR CARTES - RUE NENT
8-30-30B	ZONE DE STATIONNEMENT	EXST	915	2150	45	EXST	EXST	EXST	EXST	EXST	EXST	PT	1.0 HR	1.5 HR	PORTE EXIST. - SORTIE SEULEMENT - NOTE 1
8-30-30C	CORRIDOR	EXST	915	2150	45	EXST	EXST	EXST	EXST	EXST	EXST	PT	1.0 HR	1.5 HR	PORTE EXISTANTE - ATRIUM ESCALIER

NOMENCLATURE DES PORTES ET DE LA QUINCAILLERIE AU DEUXIEME ETAGE

NUMERO DE PORTE	NOM DU LOCAL	ENSEMBLE QUINCAILL.	PORTE			BÂTI			COTE D'INCLINAISON			STC	REMARQUES	
			LARG.	HAUT.	EPAIS.	TYP.	MATERIAU	FINI	TYP.	MATERIAU	FINI			F.R.R.
2-04	LOCAL - TRANSMISSION DE DONNEES	45	965	2150	45	D	HM	PT	3	HM	PT			ACCES PAR CARTES
2-05	CASIER	66	965	2150	45	D	HM	PT	2	HM	PT			ACCES PAR CARTES
2-06	SALLE DE ELECTRICITE	67	965	2150	45	D	HM	PT	2	HM	PT	0.75 HR	1.0 HR	ACCES PAR CARTES
2-08	SALLE DE REUNIONS TAILLE MOYENNE	33	965	2755	45	A	WD	PLAM	1	AL	-			52
2-09	SALLE DE REUNIONS TAILLE MOYENNE	33	965	2755	45	A	WD	PLAM	1	AL	-			45
2-10	SALLE DE REUNIONS TAILLE MOYENNE	33	965	2755	45	A	WD	PLAM	1	AL	-			35
2-11	SALLE DE TRAVAIL	33	965	2755	45	A	WD	PLAM	1	AL	-			35
2-12A	SALLE DE TRAVAIL	33	965	2755	45	A	WD	PLAM	1	AL	-			35
2-14A	SALLE DE REUNIONS GRANDE TAILLE	33	965	2755	45	A	WD	PLAM	1	AL	-			45
2-14B	SALLE DE REUNIONS GRANDE TAILLE	33	965	2755	45	A	WD	PLAM	1	AL	-			45
2-15A	LOCAL DE FOUCAISATION	33	965	2755	45	A	WD	PLAM	1	AL	-			35
2-16B	LOCAL DE FOUCAISATION	33	965	2755	45	A	WD	PLAM	1	AL	-			35
2-18	SABOTON DES MATERIAUX	33	965	2755	45	A	WD	PLAM	1	AL	-			35
2-19	LOCAL DE FOUCAISATION	33	965	2755	45	A	WD	PLAM	1	AL	-			35
2-20	LOCAL DE FOUCAISATION	33	965	2755	45	A	WD	PLAM	1	AL	-			35
2-21	LOCAL DE FOUCAISATION	33	965	2755	45	A	WD	PLAM	1	AL	-			35
2-22	LOCAL DE FOUCAISATION	33	965	2755	45	A	WD	PLAM	1	AL	-			35
2-23	LOCAL DE FOUCAISATION	33	965	2755	45	A	WD	PLAM	1	AL	-			35
2-24	LOCAL DE FOUCAISATION	33	965	2755	45	A	WD	PLAM	1	AL	-			35
2-25	LOCAL DE FOUCAISATION	33	965	2755	45	A	WD	PLAM	1	AL	-			35
2-26	CABINE TELEPHONIQUE	33	965	2755	45	A	WD	PLAM	1	AL	-			45
2-27	SALLE DE REFLEXION	33	965	2755	45	A	WD	PLAM	1	AL	-			45
2-28	CABINE TELEPHONIQUE	33	965	2755	45	A	WD	PLAM	1	AL	-			45
2-30A	CABINE TELEPHONIQUE	33	965	2755	45	A	WD	PLAM	1	AL	-			45
2-30B	ZONE D'APPRENTISSAGE	33	965	2755	45	A	WD	PLAM	1	AL	-			35
2-31	PLACARD DELECT.	25	965	2150	45	D	HM	PT	3	HM	PT	0.75 HR	1.0 HR	ACCES PAR CARTES
2-32	LOCAL D'ENTRETIEN MENAGER	44	965	2150	45	D	HM	PT	3	HM	PT	0 HR	0 HR	ACCES PAR CARTES
2-33	SALLE DE REUNIONS GRANDE TAILLE	33	965	2755	45	A	WD	PLAM	1	AL	-			45
2-34	SALLE DE REUNIONS GRANDE TAILLE	33	965	2755	45	A	WD	PLAM	1	AL	-			45
2-35	SALLE DE REUNIONS GRANDE TAILLE	33	965	2755	45	A	WD	PLAM	1	AL	-			45
2-36	PLACARD DELECT.	25	965	2150	45	D	HM	PT	3	HM	PT	0.75 HR	1.0 HR	ACCES PAR CARTES
2-38	CABINE TELEPHONIQUE	33	965	2755	45	A	WD	PLAM	1	AL	-			45
2-41	SALLE DE PROJETS	33	965	2755	45	A	WD	PLAM	1	AL	-			35
2-42	SALLE DE REUNIONS TAILLE MOYENNE	33	965	2755	45	A	WD	PLAM	1	AL	-			45
2-45	CABINE TELEPHONIQUE	33	965	2755	45	A	WD	PLAM	1	AL	-			45
2-47	LOCAL D'APPRENTISSAGE	33	965	2755	45	A	WD	PLAM	1	AL	-			35
2-50	SALLE DE REFLEXION	33	965	2755	45	A	WD	PLAM	1	AL	-			35
2-51	CABINE TELEPHONIQUE	33	965	2755	45	A	WD	PLAM	1	AL	-			45
2-52	LOCAL DE FOUCAISATION	33	965	2755	45	A	WD	PLAM	1	AL	-			35
2-53	LOCAL DE FOUCAISATION	33	965	2755	45	A	WD	PLAM	1	AL	-			35
2-54	LOCAL DE FOUCAISATION	33	965	2755	45	A	WD	PLAM	1	AL	-			35
2-55	SALLE DE REUNIONS GRANDE TAILLE	33	965	2755	45	A	WD	PLAM	1	AL	-			45
2-56	SALLE DE REUNIONS GRANDE TAILLE	33	965	2755	45	A	WD	PLAM	1	AL	-			45
2-57	SALLE DE TRAVAIL	33	965	2755	45	A	WD	PLAM	1	AL	-			35
2-58	LOCAL DE FOUCAISATION	33	965	2755	45	A	WD	PLAM	1	AL	-			35
2-59	CABINE TELEPHONIQUE	33	965	2755	45	A	WD	PLAM	1	AL	-			45
2-60	LOCAL D'ENTRETIEN MENAGER	44	965	2150	45	D	HM	PT	3	HM	PT	0 HR	0 HR	ACCES PAR CARTES



Le nord du projet et le nord géographique

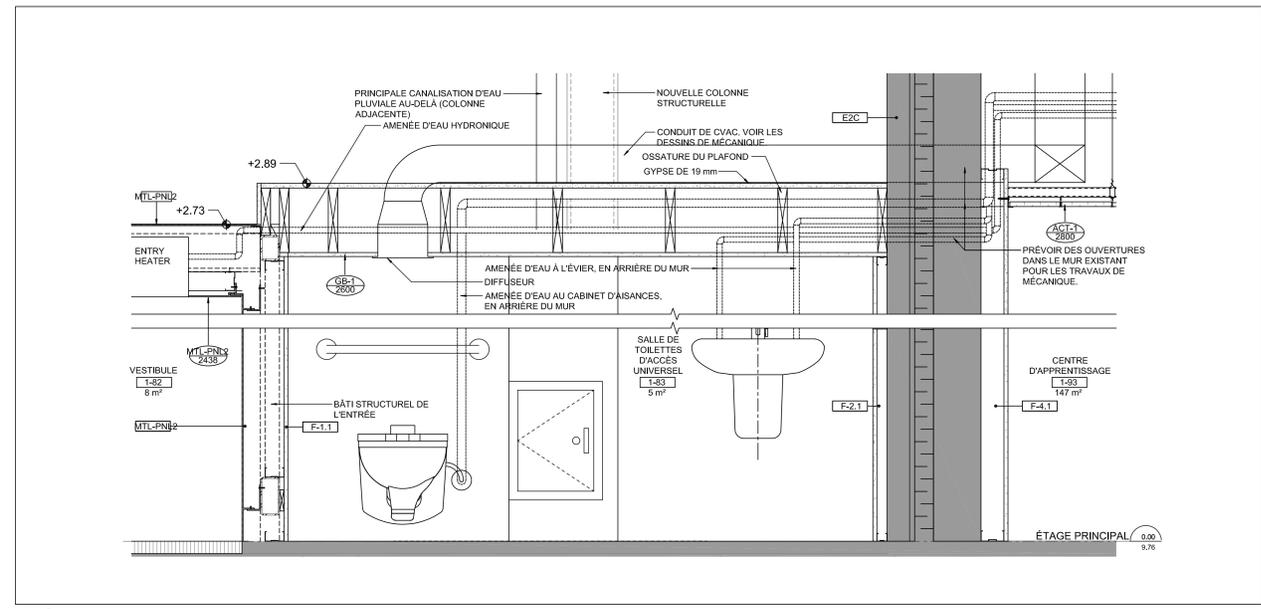
Signature du projet

1	ADDENDUM #	2022-05-18
0	DOCUMENT DE SOUMISSION	2022-05-27
révisions		date

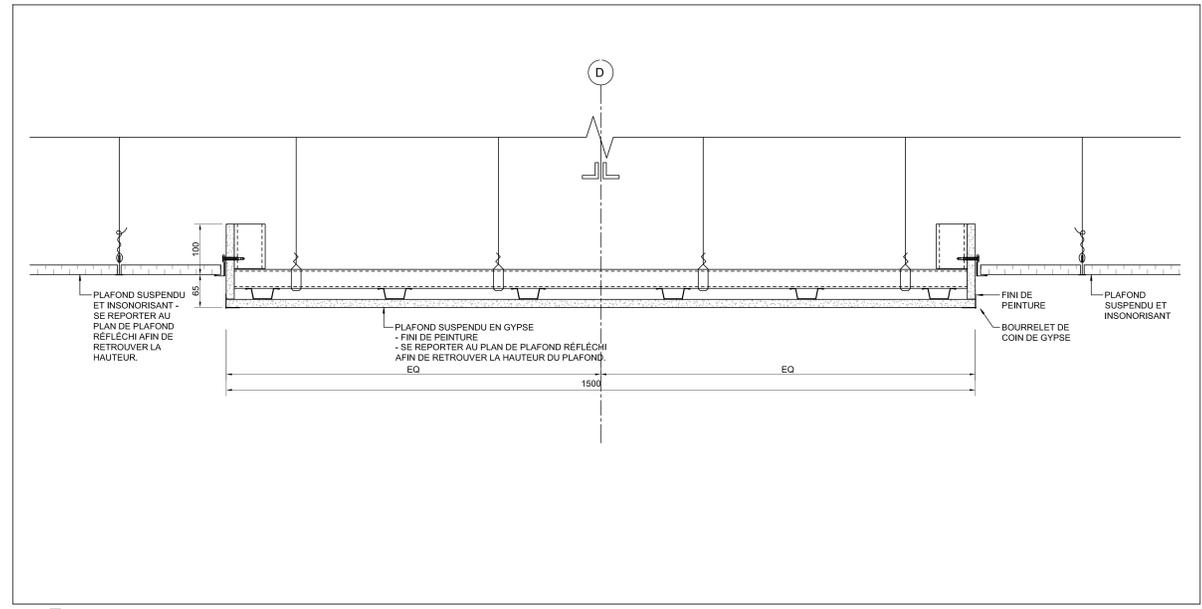
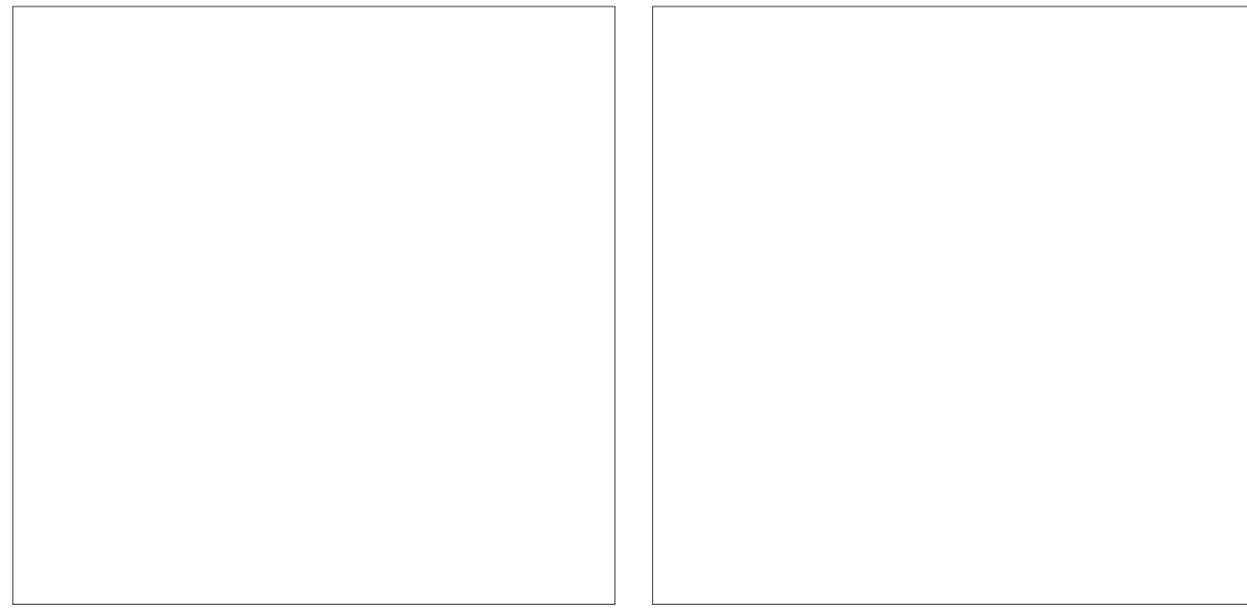
project
MODERNISATION DE L'ÉDIFICE DANIEL J MACDONALD
151, RUE GRAFTON
CHARLOTTETOWN (L.P.-E.) C1A 1L1

drawing
DÉTAILS DE PLAFOND

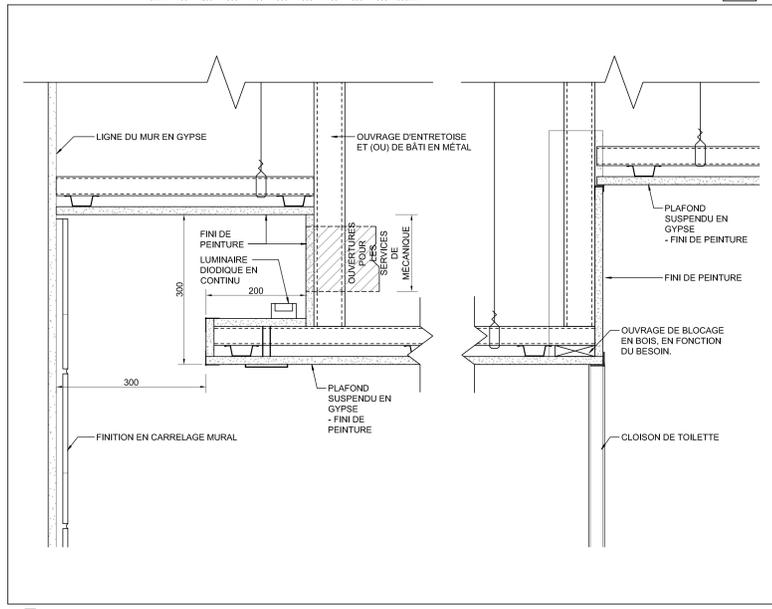
designed	NORR	conçu
date	2021-09-17	
drawn	NORR	dessiné
date	2021-09-17	
approved	AS	approuvé
date	2022-05-27	
Tender		Submission
PWGSC Project Manager	Administrateur de projets à TPSGC	
project number		n° du projet
	R.056687.005	
drawing no.		n° du dessin
	A61-02	



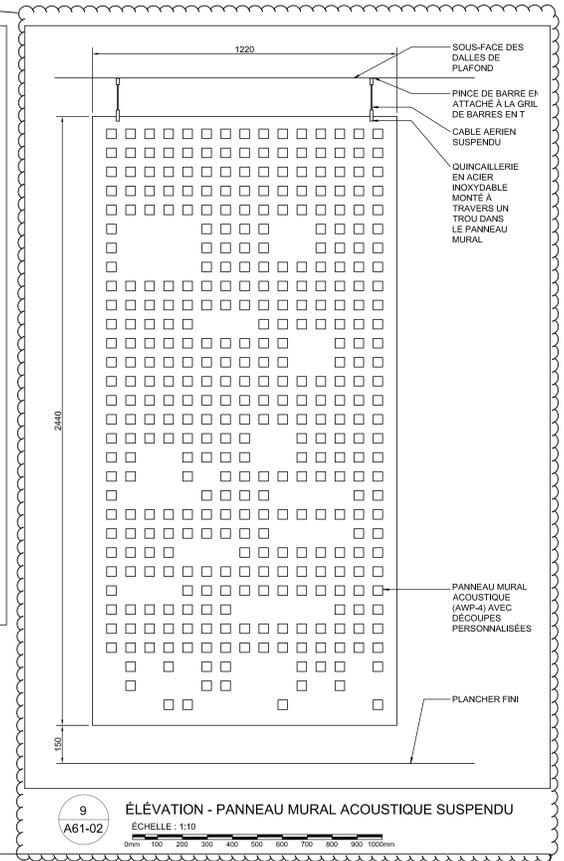
6 PLAFOND DU CABINET D'AISANCES D'ACCÈS UNIVERSEL 1-83
ÉCHELLE: 1:10



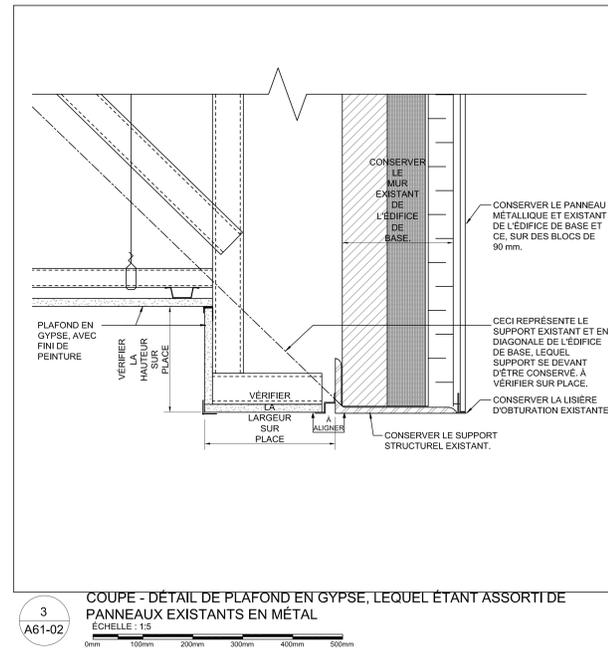
5 COUPE - PLAFOND DE L'ATRIUM
ÉCHELLE: 1:5



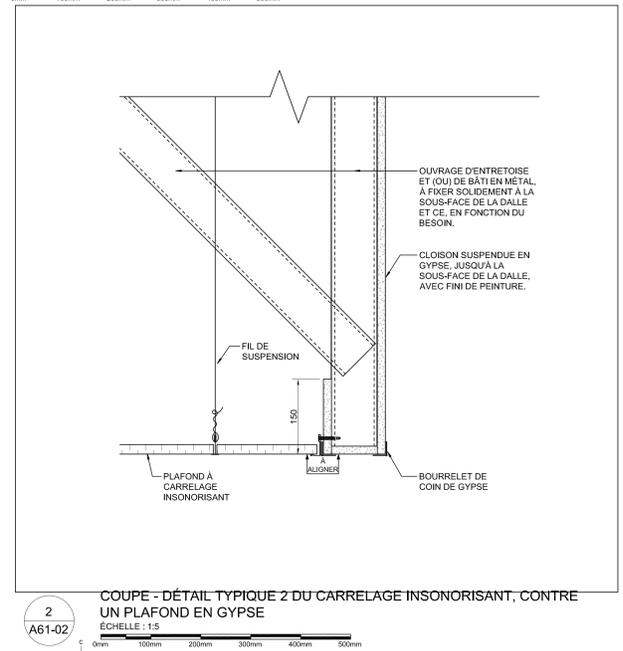
4 COUPE TYPIQUE - INSTALLATION D'ÉCLAIRAGE EN ALCOVE
ÉCHELLE: 1:5



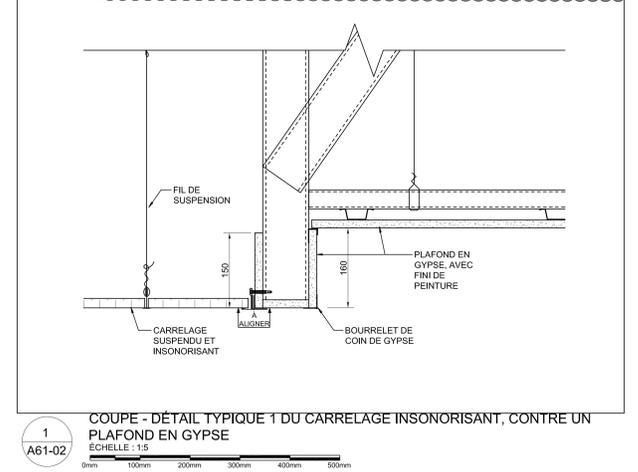
9 ÉLÉVATION - PANNEAU MURAL ACOUSTIQUE SUSPENDU
ÉCHELLE: 1:10



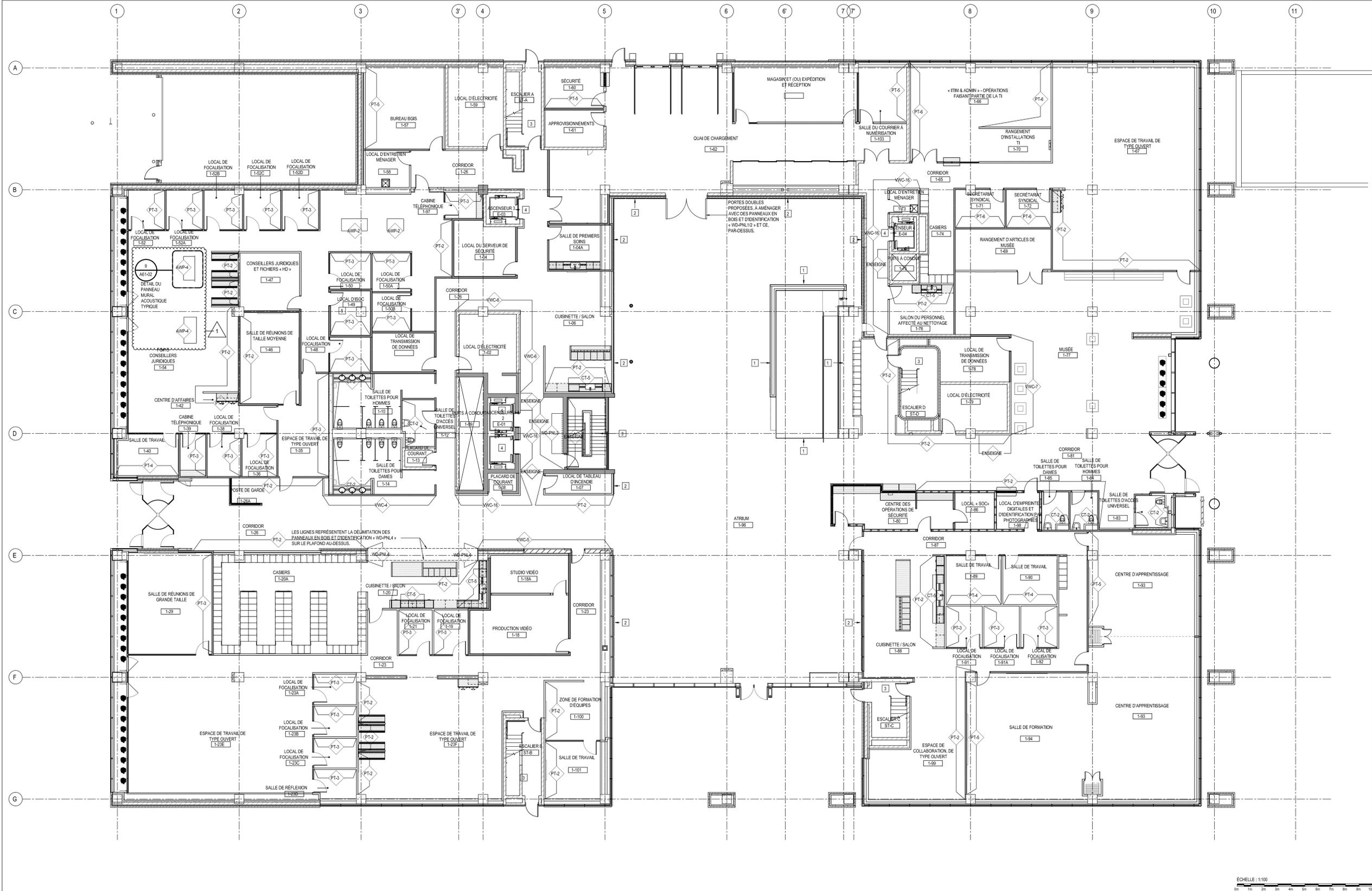
3 COUPE - DÉTAIL DE PLAFOND EN GYPSE, LEQUEL ÉTANT ASSORTI DE PANNEAUX EXISTANTS EN MÉTAL
ÉCHELLE: 1:5



2 COUPE - DÉTAIL TYPIQUE 2 DU CARRELAGE INSONORISANT, CONTRE UN PLAFOND EN GYPSE
ÉCHELLE: 1:5



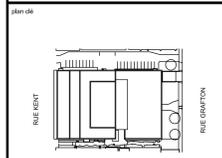
1 COUPE - DÉTAIL TYPIQUE 1 DU CARRELAGE INSONORISANT, CONTRE UN PLAFOND EN GYPSE
ÉCHELLE: 1:5



NORR

NORR Architects & Engineers Limited
An Ingotium Group Company

175 est. rue Bloor
Tour du nord, 15^{ème} étage
Toronto (Ontario) Canada M4W 3R8
norr.com



Le nord du projet et le nord géographique

Legende du projet

- ### NOTES GÉNÉRALES - PLAN DES FINITIONS MURALES
- PENDRE LES MURS EN SE SERVANT DE PEINTURE DE LA FORMULE PT-1 ET CE, SAUF À L'EMPLACEMENT DE LA DOUCHE ET (OU) DES SALLES DE TOILETTES ET À MOINS INDICATIONS CONTRAIRES.
 - ENSEMBLE DES MURS DE LA DOUCHE ET (OU) DES SALLES DE TOILETTES, EN CARRELAGE DE CÉRAMIQUE CT-3 ET CE, JUSQU'À LA SOUS-FACE DU PLAFOND ET À LA GRANDEUR DES TRAVAUX, AINSI, EN CARRELAGE CT-2 AUX ENDROITS INDICÉS DANS LE PLAN.
 - LES MURS DESTINÉS À LA RÉCEPTION DE REPRÉSENTATIONS GRAPHIQUES ET (OU) DE PRODUITS IDENTIFIÉS PAR LEURS MARQUES NÉCESSITENT UN FINI DE NIVEAU 5 ET CE, AVANT LE MONTAGE PROPRESMENT DIT DES INSTALLATIONS À REPRÉSENTATIONS GRAPHIQUES ET AUTRES.
 - TOUTES LES DEVANTURES EN VERRE DOIVENT REÇOIVR UN MOTIF DE FABRICATION SUR MESURE ET CORRESPONDANT À LA PELLI-CULE D'IDENTIFICATION - F1-M1 - LA CONCEPTION DE CETTE PELLI-CULE DE VRA FAIRE L'OBJET D'UNE COORDINATION AVEC CE QUI CONSTITUE LE DOCUMENT DE PRODUCTION DE REPRÉSENTATIONS GRAPHIQUES.
 - SE REPORTER AUX ÉLEVATIONS AFIN DE RETROUVER LA PORTÉE DES TRAVAUX DE FINITION.
 - SE REPORTER AU DOCUMENT DE PRODUCTION DE REPRÉSENTATIONS GRAPHIQUES AFIN DE RETROUVER LA PORTÉE ET LES EMBLEMES DE TOUTES LES ENSEIGNES ET DE TOUTES LES PANNEAUX À REPRÉSENTATIONS GRAPHIQUES. L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL DE VRA PRÉPARER TOUTES LES SURFACES REQUISES POUR LA RECEPTION DES NOUVEAUX FINIS ET (OU) DES NOUVELLES REPRÉSENTATIONS GRAPHIQUES.
 - SE REPORTER AUX FEUILLES 42-01 ET 42-02 AFIN DE RETROUVER LES NOTES DE FINITION DES ESCALIERS ET LES TRAVAUX DE MODERNISATION.
 - PANNEAUX D'ACCÈS DANS LES MURS, DEVANT FAIRE L'OBJET D'UNE COORDINATION AVEC LE REPRÉSENTANT DU MINISTRE.

- ### LÉGENDE DES FINITIONS MURALES
- | | | | |
|-------|---|-------|---|
| AWP-2 | PANNEAU MURAL INSONORISANT. SE REPORTER À LA LISTE DES MATÉRIAUX AFIN DE RETROUVER LES SPÉCIFICATIONS À CE SUJET. | PT-4 | PEINTURE POUR SURFACES D'ÉCRITURE. SE REPORTER À LA LISTE DES MATÉRIAUX AFIN DE RETROUVER LES SPÉCIFICATIONS À CE SUJET. |
| CT-1A | CARRELAGE DE PORCELAIN. SE REPORTER À LA LISTE DES MATÉRIAUX AFIN DE RETROUVER LES SPÉCIFICATIONS À CE SUJET. | WVC-1 | REPRÉSENTATION GRAPHIQUE EN VINYLE. SE REPORTER À LA LISTE DES MATÉRIAUX AFIN DE RETROUVER LES SPÉCIFICATIONS À CE SUJET. |
| ELM-2 | PELLI-CULE DE VITRAGE. SE REPORTER À LA LISTE DES MATÉRIAUX ET AU DOCUMENT PORTANT SUR LES ENSEIGNES ET PANNEAUX INDICATEURS AFIN DE RETROUVER LES SPÉCIFICATIONS À CE SUJET. | WVC-2 | GRILLE EN BOIS PLEIN À AMÉNAGER AVEC UN COMPOSÉ INSONORISANT. SE REPORTER À LA LISTE DES MATÉRIAUX AFIN DE RETROUVER LES SPÉCIFICATIONS À CE SUJET. |
| MR-3 | MIRROIR DE PLEINE HAUTEUR. SE REPORTER À LA LISTE DES MATÉRIAUX AFIN DE RETROUVER LES SPÉCIFICATIONS À CE SUJET. | WVC-3 | PANNEAU EN BOIS PLEIN. SE REPORTER À LA LISTE DES MATÉRIAUX AFIN DE RETROUVER LES SPÉCIFICATIONS À CE SUJET. |
| PT-1 | PEINTURE DE GRANDES SURFACES. SE REPORTER À LA LISTE DES MATÉRIAUX AFIN DE RETROUVER LES SPÉCIFICATIONS À CE SUJET. | WVC-4 | ENSEIGNE GRAPHIQUE |
| PT-X | PEINTURE DÉCORATIVE. SE REPORTER À LA LISTE DES MATÉRIAUX AFIN DE RETROUVER LES SPÉCIFICATIONS À CE SUJET. | | |

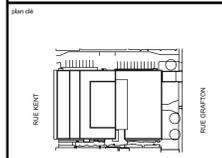
- ### NOTES CLÉS - FINITIONS MURALES
- SE REPORTER À LA FEUILLE AS3-01 AFIN DE RETROUVER LES FINIS ET DÉTAILS DU MUR VÉGÉTALISÉ ET (OU) DE L'ESTRÉE.
 - SE REPORTER AUX DESSINS DE LA SÉRIE A30 AFIN DE RETROUVER LA PORTÉE DES TRAVAUX « AWP-1/2 » DANS L'ATRILIUM. SE REPORTER À LA FEUILLE A51-11 POUR RETROUVER LES DÉTAILS DES PANNEAUX DE L'ATRILIUM.
 - SE REPORTER AUX DESSINS DE LA SÉRIE A42 AFIN DE RETROUVER LES TRAVAUX DE MODERNISATION DES FINIS D'ESCALIERS. S'ASSURER QUE SOIENT PRÉPARÉS D'AVANCE TOUTES LES NOUVELLES SURFACES SIGNALANT DES REPRÉSENTATIONS GRAPHIQUES À METTRE EN PLACE.
 - CONSERVER L'INTÉRIEUR DE LA CABINE D'ASCENSEUR. L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL DE VRA PROTÉGER L'INTÉRIEUR TOUT AU LONG DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION. LE NETTOYAGE DE L'INTÉRIEUR FAIT PARTIE DE LA PORTÉE DES TRAVAUX.
 - L'ENTREPRENEUR DE VRA APPLIQUER DEUX COUCHES DE PEINTURE DE TOITURE SUR LE PLANCHER EN DESSOUS DES FINIS DE PEINTURE SPÉCIFIÉS.

MODERNISATION DE L'ÉDIFICE DANIEL J MACDONALD

181, RUE GRAFTON
CHARLOTTETOWN (L.P.-E.) C1A 1L1

ÉTAGE PRINCIPAL PLAN DES FINITIONS MURALES 1:100

designé NORR conçu
date 2020-11-13
dessiné NORR
date 2020-11-13
approuvé AS
date 2022-04-01
Tender Soumission
PWGSC Project Manager Administrateur de projets à TPSGC
project number n° du projet
R.056687.005
drawing no. n° du dessin
A91-01



Le nord du projet et le nord géographique

Legende du projet

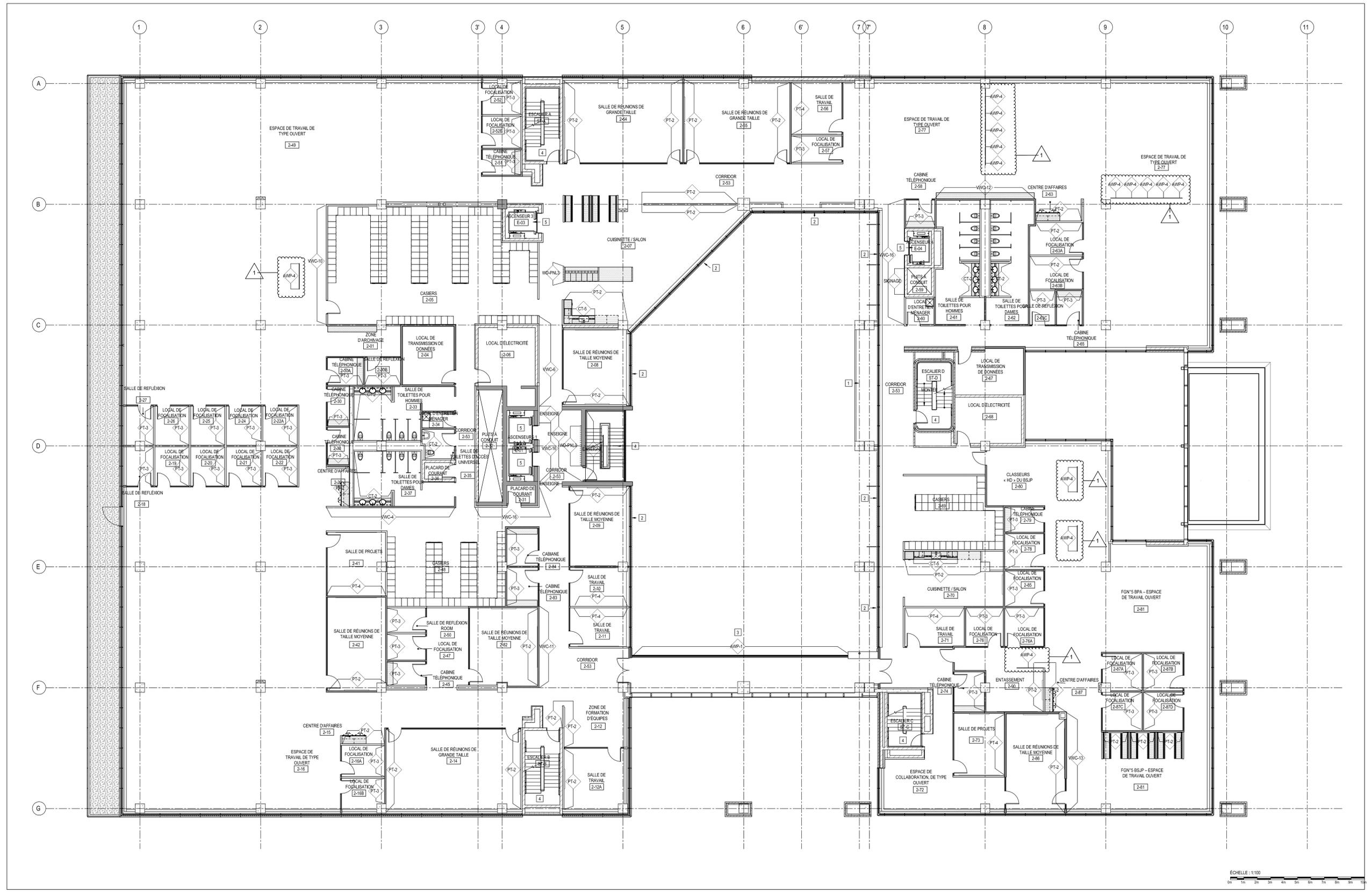
1	ADDENDUM #8	2022-05-18
0	DOCUMENT DE SOUMISSION	2022-05-27
révisions		date

MODERNISATION DE L'ÉDIFICE DANIEL J MACDONALD

181, RUE GRAFTON
CHARLOTTETOWN (L.P.-E.) C1A 1L1

**DEUXIÈME ÉTAGE
PLAN DES FINITIONS MURALES
1:100**

designé	NORR	conçu
date	2020-11-13	
dessiné	NORR	dessiné
date	2020-11-13	
approuvé	AS	approuvé
date	2022-04-01	
Tender		Submission
PWGS Project Manager	Administrateur de projets à TPSGC	
project number	n° du projet	
R.056687.005		
drawing no.	n° du dessin	
A91-02		



NOTES GÉNÉRALES - PLAN DES FINITIONS MURALES

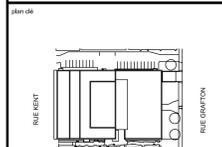
- PEINDRE LES MURS EN SE SERVANT DE PEINTURE DE LA FORMULE PT-1 ET CE, SAUF À L'EMPLACEMENT DE LA DOUCHE ET (OU) DES SALLES DE TOILETTES ET À MOINS D'INDICATIONS CONTRAIRES.
- ENSEMBLE DES MURS DE LA DOUCHE ET (OU) DES SALLES DE TOILETTES, EN CARRELAGE DE CÉRAMIQUE CT-3 ET CE, JUSQU'À LA SOUS-FACE DU PLAFOND ET À LA GRANDEUR DES TRAVAUX; AINSI, EN CARRELAGE CT-2 AUX ENDROITS INDICÉS DANS LE PLAN.
- LES MURS DESTINÉS À LA RÉCEPTION DE REPRÉSENTATIONS GRAPHIQUES ET (OU) DE PRODUITS IDENTIFIÉS PAR LEURS MARQUES NÉCESSITENT UN FINI DE NIVEAU 5 ET CE, AVANT LE MONTAGE PROPREMENT DIT DES INSTALLATIONS À REPRÉSENTATIONS GRAPHIQUES ET AUTRES.
- TOUTES LES DEVANTURES EN VERRE DEVONT RECEVOIR UN MOTIF DE FABRICATION SUR MESURE ET CORRESPONDANT À LA PELLICULE D'IDENTIFICATION « FLM1 » LA CONCEPTION DE CETTE PELLICULE DEVRA FAIRE L'OBJET D'UNE COORDINATION AVEC CE QUI CONSTITUE LE DOCUMENT DE PRODUCTION DE REPRÉSENTATIONS GRAPHIQUES.
- SE REPORTER AUX ÉLÉVATIONS AFIN DE RETROUVER LA PORTÉE DES TRAVAUX DE FINITION.
- SE REPORTER AU DOCUMENT DE PRODUCTION DE REPRÉSENTATIONS GRAPHIQUES AFIN DE RETROUVER LA PORTÉE ET LES EMPLACEMENTS DE TOUTES LES ENSEIGNES ET DE TOUTES LES PANNEAUX À REPRÉSENTATIONS GRAPHIQUES. L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL DEVRA PRÉPARER TOUTES LES SURFACES REQUIÈRES POUR LA RÉCEPTION DES NOUVEAUX FINIS ET (OU) DES NOUVELLES REPRÉSENTATIONS GRAPHIQUES.
- SE REPORTER AUX FEUILLES 42-01 ET 42-02 AFIN DE RETROUVER LES NOTES DE FINITION DES ESCALIERS ET LES TRAVAUX DE MODERNISATION.
- PANNEAUX D'ACCÈS DANS LES MURS, DEVANT FAIRE L'OBJET D'UNE COORDINATION AVEC LE REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE.

LÉGENDE DES FINITIONS MURALES

AWP-X	PANNEAU MURAL INSONORISANT. SE REPORTER À LA LISTE DES MATÉRIAUX AFIN DE RETROUVER LES SPÉCIFICATIONS À CE SUJET.	PT-4	PEINTURE POUR SURFACES D'ÉCRITURE. SE REPORTER À LA LISTE DES MATÉRIAUX AFIN DE RETROUVER LES SPÉCIFICATIONS À CE SUJET.
CT-X	CARRELAGE DE PORCELANE. SE REPORTER À LA LISTE DES MATÉRIAUX AFIN DE RETROUVER LES SPÉCIFICATIONS À CE SUJET.	WVC-X	REPRÉSENTATION GRAPHIQUE EN VINYLE. SE REPORTER À LA LISTE DES MATÉRIAUX ET AU DOCUMENT PORTANT SUR LES ENSEIGNES ET PANNEAUX INDICATEURS AFIN DE RETROUVER LES SPÉCIFICATIONS À CE SUJET.
EM-2	PELLICULE DE VITRAGE. SE REPORTER À LA LISTE DES MATÉRIAUX ET AU DOCUMENT PORTANT SUR LES ENSEIGNES ET PANNEAUX INDICATEURS AFIN DE RETROUVER LES SPÉCIFICATIONS À CE SUJET.	WPNL-X	GRILLE EN BOIS PLEIN; À AMÉNAGER AVEC UN COMPOSÉ INSONORISANT. SE REPORTER À LA LISTE DES MATÉRIAUX AFIN DE RETROUVER LES SPÉCIFICATIONS À CE SUJET.
MIR-3	MIROIR DE PLEINE HAUTEUR. SE REPORTER À LA LISTE DES MATÉRIAUX AFIN DE RETROUVER LES SPÉCIFICATIONS À CE SUJET.	WPNL-3	PANNEAU EN BOIS PLEIN. SE REPORTER À LA LISTE DES MATÉRIAUX AFIN DE RETROUVER LES SPÉCIFICATIONS À CE SUJET.
PT-1	PEINTURE DE GRANDES SURFACES. SE REPORTER À LA LISTE DES MATÉRIAUX AFIN DE RETROUVER LES SPÉCIFICATIONS À CE SUJET.	SGNAGE	ENSEIGNE GRAPHIQUE
PT-X	PEINTURE DÉCORATIVE. SE REPORTER À LA LISTE DES MATÉRIAUX AFIN DE RETROUVER LES SPÉCIFICATIONS À CE SUJET.		

NOTES CLÉS - FINITIONS MURALES

- SE REPORTER À LA FEUILLE A53-01 AFIN DE RETROUVER LES FINIS ET DÉTAILS DU MUR VÉGÉTALISÉ.
- SE REPORTER AUX DESSINS DE LA SÉRIE A30 AFIN DE RETROUVER LA PORTÉE DES TRAVAUX « VDP-PNL 12 » DANS L'ATRIUM. SE REPORTER À LA FEUILLE A51-01 POUR RETROUVER LES DÉTAILS DES PANNEAUX DE L'ATRIUM.
- SE REPORTER AUX DESSINS DE LA SÉRIE A51-07 AFIN DE RETROUVER LES DÉTAILS DE PONT.
- SE REPORTER AUX DESSINS DE LA SÉRIE A42 AFIN DE RETROUVER LES TRAVAUX DE MODERNISATION DES FINIS D'ESCALIERS. S'ASSURER QUE SOIENT PRÉPARÉES D'AVANCE TOUTES LES NOUVELLES SURFACES SIGNALANT DES REPRÉSENTATIONS GRAPHIQUES À METTRE EN PLACE.
- CONSERVER L'INTÉRIEUR DE LA CABINE D'ASCENSEUR. L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL DEVRA PROTÉGER L'INTÉRIEUR TOUT AU LONG DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION. LE NETTOYAGE DE L'INTÉRIEUR FAIT PARTIE DE LA PORTÉE DES TRAVAUX.



Le nord du projet et le nord géographique

Legende du projet

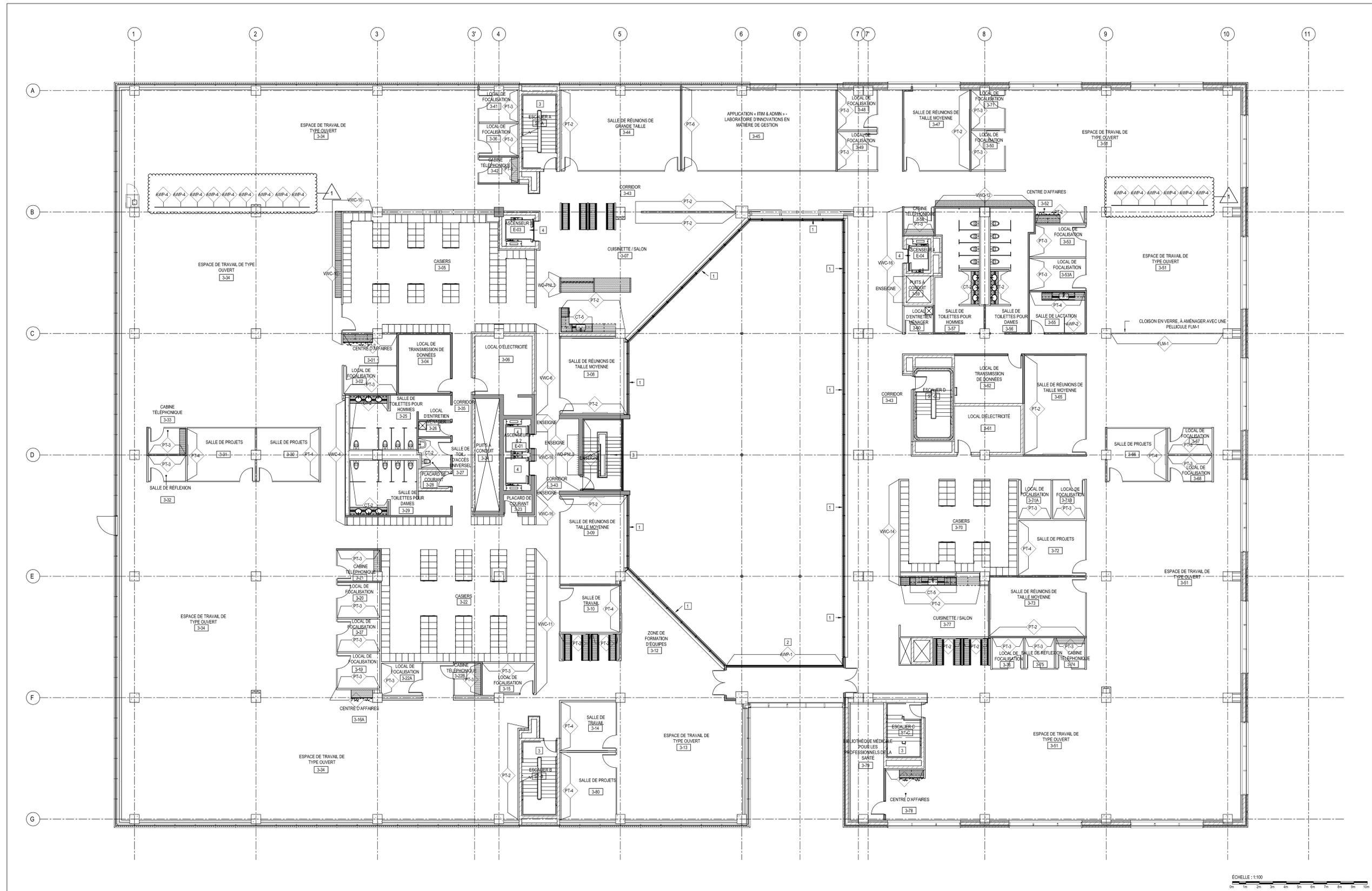
1	ADDENDUM #8	2022-05-18
0	DOCUMENT DE SOUMISSION	2022-05-27
révisions		date

MODERNISATION DE L'ÉDIFICE DANIEL J MACDONALD

181, RUE GRAFTON
CHARLOTTETOWN (L-P-E), C1A 1L1

**TROISIÈME ÉTAGE
PLAN DES FINITIONS MURALES
1:100**

designé par	NORR	conçu
date	2020-11-13	
dessiné par	NORR	dessiné
date	2020-11-13	
approuvé par	AS	approuvé
date	2022-04-01	
Tender		Submission
PWGSC Project Manager	Administrateur de projets à TPSGC	
project number	R.056687.005	n° du projet
drawing no.	A91-03	n° du dessin

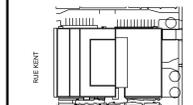


- NOTES GÉNÉRALES - PLAN DES FINITIONS MURALES**
1. PEINDRE LES MURS EN SE SERVANT DE PEINTURE DE LA FORMULE PT-1 ET CE, SAUF À L'EMPLACEMENT DE LA DOUCHE ET (OU) DES SALLES DE TOILETTES ET À MONS D'INDICATIONS CONTRAIRES.
 2. ENSEMBLE DES MURS DE LA DOUCHE ET (OU) DES SALLES DE TOILETTES, EN CARRELAGE DE CÉRAMIQUE CT-3 ET CE, JUSQU'À LA SOUS-FACE DU PLAFOND ET À LA GRANDEUR DES TRAVAUX; AUSSI, EN CARRELAGE CT-2 AUX ENDROITS INDICÉS DANS LE PLAN.
 3. LES MURS DESTINÉS À LA RÉCEPTION DE REPRÉSENTATIONS GRAPHIQUES ET (OU) DE PRODUITS IDENTIFIÉS PAR LEURS MARQUES NÉCESSITENT UN FINI DE NIVEAU 5 ET CE, AVANT LE MONTAGE PROPREMENT DIT DES INSTALLATIONS À REPRÉSENTATIONS GRAPHIQUES ET AUTRES.
 4. TOUTES LES DEVANTURES EN VERRE DEVRONT RECEVOIR UN MOTIF DE FABRICATION SUR MESURE ET CORRESPONDANT À LA PELLICULE D'IDENTIFICATION « FLM-1 ». LA CONCEPTION DE CETTE PELLICULE DEVRA FAIRE L'OBJET D'UNE COORDINATION AVEC CE QUI CONSTITUE LE DOCUMENT DE PRODUCTION DE REPRÉSENTATIONS GRAPHIQUES.
 5. SE REPORTER AUX ÉLÉVATIONS AFIN DE RETROUVER LA PORTÉE DES TRAVAUX DE FINITION.
 6. SE REPORTER AU DOCUMENT DE PRODUCTION DE REPRÉSENTATIONS GRAPHIQUES AFIN DE RETROUVER LA PORTÉE ET LES EMPLACEMENTS DE TOUTES LES ENSEIGNES ET DE TOUTS LES PANNEAUX À REPRÉSENTATIONS GRAPHIQUES. L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL DEVRA PRÉPARER TOUTES LES SURFACES ROUESSES POUR LA RÉCEPTION DES NOUVEAUX FINIS ET (OU) DES NOUVELLES REPRÉSENTATIONS GRAPHIQUES.
 7. SE REPORTER AUX FEUILLES 42-01 ET 42-02 AFIN DE RETROUVER LES NOTES DE FINITION DES ESCALIERS ET LES TRAVAUX DE MODERNISATION.
 8. PANNEAUX D'ACCÈS DANS LES MURS, DEVANT FAIRE L'OBJET D'UNE COORDINATION AVEC LE REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE.

LÉGENDE DES FINITIONS MURALES

WP-3	PANNEAU MURAL INSONORISANT. SE REPORTER À LA LISTE DES MATÉRIEAUX AFIN DE RETROUVER LES SPÉCIFICATIONS À CE SUJET.	PT-6	PEINTURE POUR SURFACES D'ÉCRITURE. SE REPORTER À LA LISTE DES MATÉRIEAUX AFIN DE RETROUVER LES SPÉCIFICATIONS À CE SUJET.
CT-2	CARRELAGE DE PORCELAINE. SE REPORTER À LA LISTE DES MATÉRIEAUX AFIN DE RETROUVER LES SPÉCIFICATIONS À CE SUJET.	WC-3	REPRÉSENTATION GRAPHIQUE EN VINYLE. SE REPORTER À LA LISTE DES MATÉRIEAUX ET AU DOCUMENT PORTANT SUR LES ENSEIGNES ET PANNEAUX INDICATEURS AFIN DE RETROUVER LES SPÉCIFICATIONS À CE SUJET.
LM-2	PELLICULE DE VITRAGE. SE REPORTER À LA LISTE DES MATÉRIEAUX ET AU DOCUMENT PORTANT SUR LES ENSEIGNES ET PANNEAUX INDICATEURS AFIN DE RETROUVER LES SPÉCIFICATIONS À CE SUJET.	WC-PNL-3	GRILLE EN BOIS PLEIN À AMÉNAGER AVEC UN COMPOSÉ INSONORISANT. SE REPORTER À LA LISTE DES MATÉRIEAUX AFIN DE RETROUVER LES SPÉCIFICATIONS À CE SUJET.
WR-3	MIROIR DE PLEINE HAUTEUR. SE REPORTER À LA LISTE DES MATÉRIEAUX AFIN DE RETROUVER LES SPÉCIFICATIONS À CE SUJET.	WC-PNL-4	PANNEAU EN BOIS PLEIN. SE REPORTER À LA LISTE DES MATÉRIEAUX AFIN DE RETROUVER LES SPÉCIFICATIONS À CE SUJET.
PT-1	PEINTURE DE GRANDES SURFACES. SE REPORTER À LA LISTE DES MATÉRIEAUX AFIN DE RETROUVER LES SPÉCIFICATIONS À CE SUJET.	SK-GR-2	ENSEIGNE GRAPHIQUE
PT-X	PEINTURE DÉCORATIVE. SE REPORTER À LA LISTE DES MATÉRIEAUX AFIN DE RETROUVER LES SPÉCIFICATIONS À CE SUJET.		

- NOTES CLÉS - FINITIONS MURALES**
1. SE REPORTER AUX DESSINS DE LA SÉRIE A30 AFIN DE RETROUVER LA PORTÉE DES TRAVAUX « WP-PNL 12 » DANS L'ATRIUM. SE REPORTER À LA FEUILLE A51-01 POUR RETROUVER LES DÉTAILS DES PANNEAUX DE L'ATRIUM.
 2. SE REPORTER AUX DESSINS DE LA SÉRIE A51-07 AFIN DE RETROUVER LES DÉTAILS DE PONT.
 3. SE REPORTER AUX DESSINS DE LA SÉRIE A42 AFIN DE RETROUVER LES TRAVAUX DE MODERNISATION DES FINS D'ESCALIERS. S'ASSURER QUE SOIENT PRÉPARÉES D'AVANCE TOUTES LES NOUVELLES SURFACES SIGNALANT DES REPRÉSENTATIONS GRAPHIQUES À METTRE EN PLACE.
 4. CONSERVER L'INTÉRIEUR DE LA CABINE D'ASCENSEUR. L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL DEVRA PROTÉGER L'INTÉRIEUR TOUT AU LONG DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION. LE NETTOYAGE DE L'INTÉRIEUR FAIT PARTIE DE LA PORTÉE DES TRAVAUX.



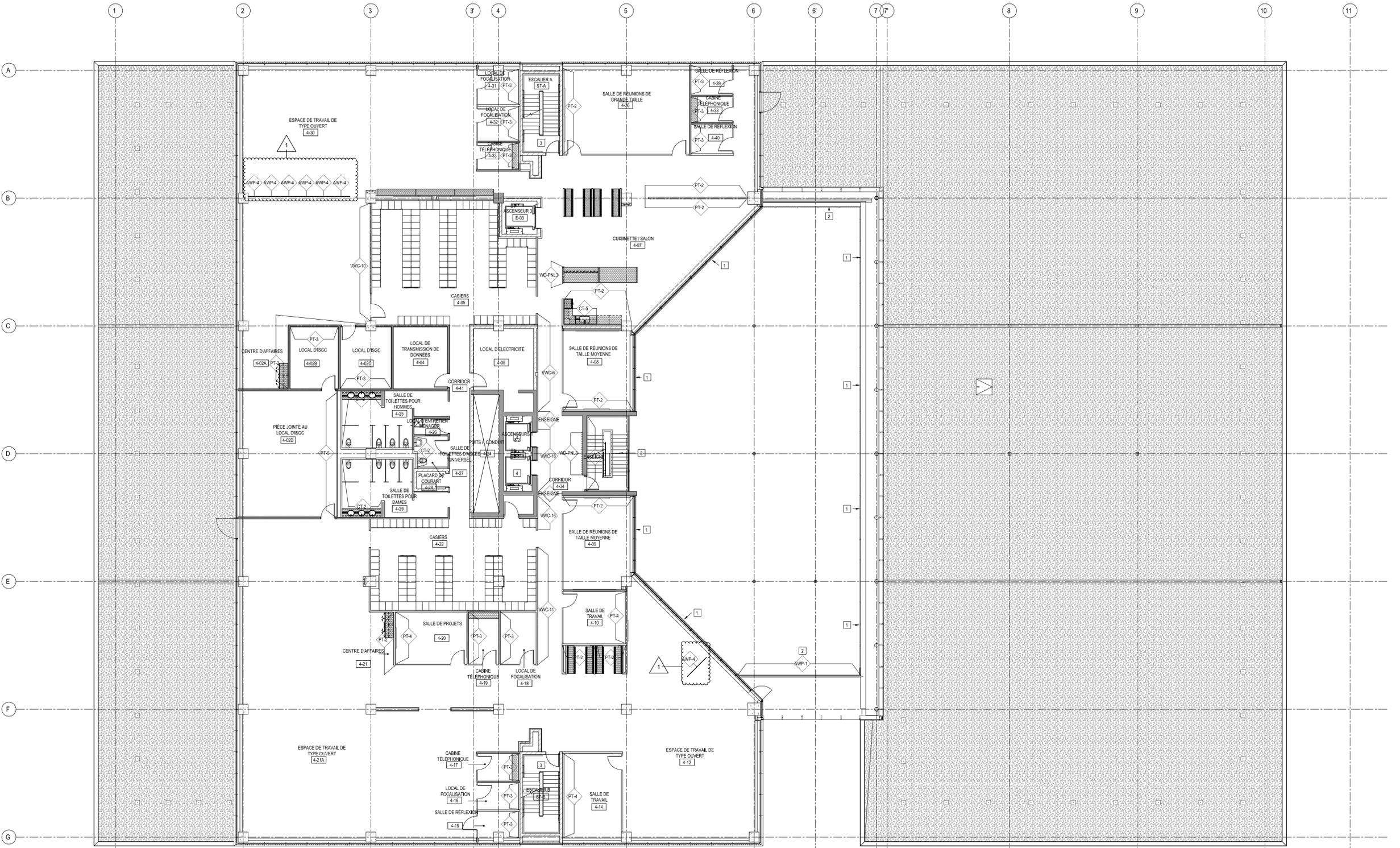
1	ADDENDUM #	2022-05-18
0	DOCUMENT DE SOUMISSION	2022-05-27
révisions		date
project		project

**MODERNISATION DE
L'ÉDIFICE DANIEL J
MACDONALD**

181, RUE GRAFTON
CHARLOTTETOWN (L.P.-E.) C1A 1L1

**QUATRIÈME ÉTAGE
PLAN DES
FINITIONS MURALES
1:100**

designé par	NORR	conçu
date	2020-11-13	
dessiné par	NORR	dessiné
date	2020-11-13	
approuvé par	AS	approuvé
date	2022-04-01	
Tender		Submission
PWGSC Project Manager	Administrateur de projets à TPSGC	
project number	n° du projet	
R.056687.005		
drawing no.	n° du dessin	
A91-04		



ÉCHELLE : 1:100
0m 10m 20m 30m 40m 50m 60m 70m 80m 90m 100m

- NOTES GÉNÉRALES - PLAN DES FINITIONS MURALES**
- PENDRE LES MURS EN SE SERVANT DE PEINTURE DE LA FORMULE PT-1 ET CE, SAUF À L'EMPLACEMENT DE LA DOUCHE ET (OU) DES SALLES DE TOILETTES ET À MOINS D'INDICATIONS CONTRAIRES.
 - ENSEMBLE DES MURS DE LA DOUCHE ET (OU) DES SALLES DE TOILETTES, EN CARRELAGE DE CÉRAMIQUE CT-3 ET CE, JUSQU'À LA SOUS-FACE DU PLAFOND ET À LA GRANDEUR DES TRAVAUX; AUSSI, EN CARRELAGE CT-2 AUX ENDROITS INDICÉS DANS LE PLAN.
 - LES MURS DESTINÉS À LA RÉCEPTION DE REPRÉSENTATIONS GRAPHIQUES ET (OU) DE PRODUITS IDENTIFIÉS PAR LEURS MARQUES NÉCESSITENT UN FINI DE NIVEAU 5 ET CE, AVANT LE MONTAGE PROPREMENT DIT DES INSTALLATIONS À REPRÉSENTATIONS GRAPHIQUES ET AUTRES.
 - TOUTES LES DEVANTURES EN VERRE DEVRONT RECEVOIR UN MOTIF DE FABRICATION SUR MESURE ET CORRESPONDANT À LA PELLICULE D'IDENTIFICATION « FLM-1 ». LA CONCEPTION DE CETTE PELLICULE DEVRA FAIRE L'OBJET D'UNE COORDINATION AVEC CE QUI CONSTITUE LE DOCUMENT DE PRODUCTION DE REPRÉSENTATIONS GRAPHIQUES.
 - SE REPORTER AUX ÉLÉVATIONS AFIN DE RETROUVER LA PORTÉE DES TRAVAUX DE FINITION.
 - SE REPORTER AU DOCUMENT DE PRODUCTION DE REPRÉSENTATIONS GRAPHIQUES AFIN DE RETROUVER LA PORTÉE ET LES EMBLEMES DE TOUTES LES ENSEIGNES ET DE TOUTS LES PANNEAUX À REPRÉSENTATIONS GRAPHIQUES. L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL DEVRA PRÉPARER TOUTES LES SURFACES REQUISES POUR LA RÉCEPTION DES NOUVEAUX FINIS ET (OU) DES NOUVELLES REPRÉSENTATIONS GRAPHIQUES.
 - SE REPORTER AUX FEUILLES 42-01 ET 42-02 AFIN DE RETROUVER LES NOTES DE FINITION DES ESCALIERS ET LES TRAVAUX DE MODERNISATION.
 - PANNEAUX D'ACCÈS DANS LES MURS, DEVANT FAIRE L'OBJET D'UNE COORDINATION AVEC LE REPRÉSENTANT DU MINISTRE.

LÉGENDE DES FINITIONS MURALES

WP-4	PANNEAU MURAL INSONORISANT. SE REPORTER À LA LISTE DES MATÉRIAUX AFIN DE RETROUVER LES SPÉCIFICATIONS À CE SUJET.	PT-4	PEINTURE POUR SURFACES D'ÉCRITURE. SE REPORTER À LA LISTE DES MATÉRIAUX AFIN DE RETROUVER LES SPÉCIFICATIONS À CE SUJET.
CT-X	CARRELAGE DE PORCELAINE. SE REPORTER À LA LISTE DES MATÉRIAUX AFIN DE RETROUVER LES SPÉCIFICATIONS À CE SUJET.	WC-X	REPRÉSENTATION GRAPHIQUE EN VINYLE. SE REPORTER À LA LISTE DES MATÉRIAUX AFIN DE RETROUVER LES SPÉCIFICATIONS À CE SUJET.
LM-2	PELLICULE DE VITRAGE. SE REPORTER À LA LISTE DES MATÉRIAUX AFIN DE RETROUVER LES SPÉCIFICATIONS À CE SUJET.	WC-PNL	GRILLE EN BOIS PLEIN À AMÉNAGER AVEC UN COMPOSÉ INSONORISANT. SE REPORTER À LA LISTE DES MATÉRIAUX AFIN DE RETROUVER LES SPÉCIFICATIONS À CE SUJET.
WR-3	MIRROIR DE PLEINE HAUTEUR. SE REPORTER À LA LISTE DES MATÉRIAUX AFIN DE RETROUVER LES SPÉCIFICATIONS À CE SUJET.	WC-PNL	PANNEAU EN BOIS PLEIN. SE REPORTER À LA LISTE DES MATÉRIAUX AFIN DE RETROUVER LES SPÉCIFICATIONS À CE SUJET.
PT-1	PEINTURE DE GRANDES SURFACES. SE REPORTER À LA LISTE DES MATÉRIAUX AFIN DE RETROUVER LES SPÉCIFICATIONS À CE SUJET.	SKNAGS	ENSEIGNE GRAPHIQUE
PT-X	PEINTURE DÉCORATIVE. SE REPORTER À LA LISTE DES MATÉRIAUX AFIN DE RETROUVER LES SPÉCIFICATIONS À CE SUJET.		

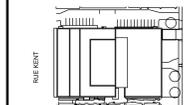
- NOTES CLÉS - FINITIONS MURALES**
- SE REPORTER AUX DESSINS DE LA SÉRIE A30 AFIN DE RETROUVER LA PORTÉE DES TRAVAUX « WP-PNL 12 » DANS L'ATRIUM. SE REPORTER À LA FEUILLE A51-01 POUR RETROUVER LES DÉTAILS DES PANNEAUX DE L'ATRIUM.
 - SE REPORTER AUX DESSINS DE LA SÉRIE A42 AFIN DE RETROUVER LES DÉTAILS DE PONT.
 - SE REPORTER AUX DESSINS DE LA SÉRIE A42 AFIN DE RETROUVER LES TRAVAUX DE MODERNISATION DES FINIS D'ESCALIERS. S'ASSURER QUE SOIENT PRÉPARÉES D'AVANCE TOUTES LES NOUVELLES SURFACES SIGNALANT DES REPRÉSENTATIONS GRAPHIQUES À METTRE EN PLACE.
 - CONSERVER L'INTÉRIEUR DE LA CABINE D'ASCENSEUR. L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL DEVRA PROTÉGER L'INTÉRIEUR TOUT AU LONG DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION. LE NETTOYAGE DE L'INTÉRIEUR FAIT PARTIE DE LA PORTÉE DES TRAVAUX.

NORR

NORR Architects & Engineers Limited
An Ingenium Group Company

175 est. rue Bloor
Tour du nord, 15^{ème} étage
Toronto (Ontario) Canada M4W 3R8
norr.com

plan 04



Le nord du projet et le nord géographique

Legende du projet

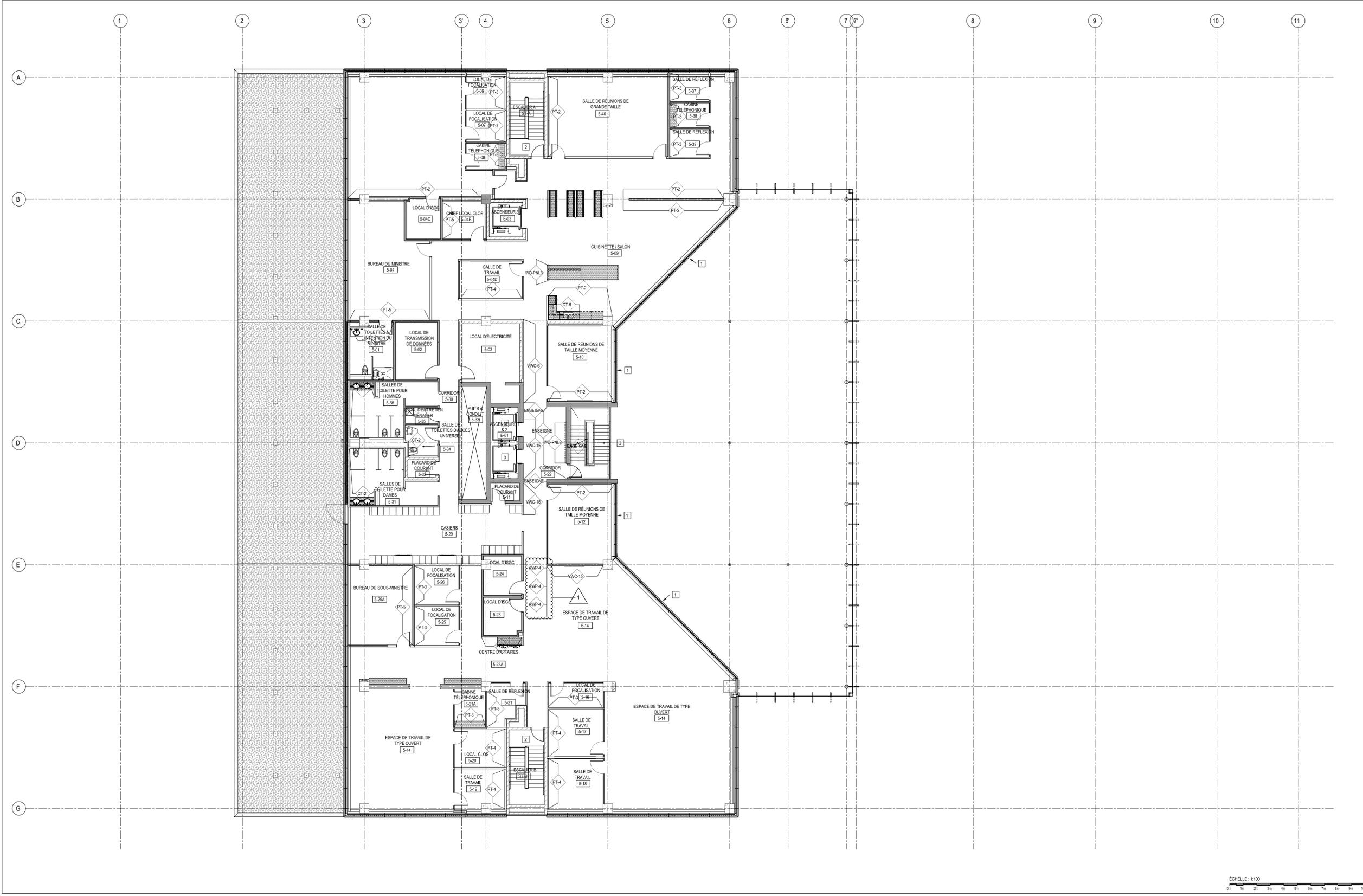
1	ADDENDUM #	2022-05-18
0	DOCUMENT DE SOUMISSION	2022-05-27
révisions		date
project		project

MODERNISATION DE L'ÉDIFICE DANIEL J MACDONALD

151, RUE GRAFTON
CHARLOTTETOWN (L-P-E), C1A 1L1

CINQUIÈME ÉTAGE PLAN DES FINITIONS MURALES 1:100

designé par	NORR	convul
date	2020-11-13	
drawn	NORR	dessiné
date	2020-11-13	
approved	AS	approuvé
date	2022-04-01	
Tender		Submission
PWGSC Project Manager	Administrateur de projets à TPSGC	
project number		n° du projet
R.056687.005		
drawing no.		n° du dessin
A91-05		



ECHELLE: 1:100
0m 1m 2m 3m 4m 5m 6m 8m 10m

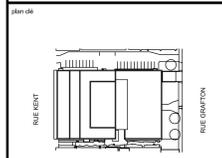
- #### NOTES GÉNÉRALES - PLAN DES FINITIONS MURALES
- PERFIRE LES MURS EN SE SERVANT DE PEINTURE DE LA FORMULE PT-1 ET CE, SAUF À L'EMPLACEMENT DE LA DOUCHE ET (OU) DES SALLES DE TOILETTES ET À MOINS D'INDICATIONS CONTRAIRES.
 - ENSEMBLE DES MURS DE LA DOUCHE ET (OU) DES SALLES DE TOILETTES, EN CARRELAGE DE CÉRAMIQUE CT-3 ET CE, JUSQU'À LA SOUS-FACE DU PLAFOND ET À LA GRANDEUR DES TRAVAUX, AUSSI EN CARRELAGE CT-2 AUX ENDROITS INDIQUÉS DANS LE PLAN.
 - LES MURS DESTINÉS À LA RÉCEPTION DE REPRÉSENTATIONS GRAPHIQUES ET (OU) DE PRODUITS IDENTIFIÉS PAR LEURS MARQUES NECESSITENT UN FINI DE NIVEAU 5 ET CE, AVANT LE MONTAGE PROPREMENT DIT DES INSTALLATIONS À REPRÉSENTATIONS GRAPHIQUES ET AUTRES.
 - TOUTES LES DEVANTURES EN VERRE DEVONT RECEVOIR UN MOTIF DE FABRICATION SUR MESURE ET CORRESPONDANT À LA PELLICULE D'IDENTIFICATION « F114 » LA CONCEPTION DE CETTE PELLICULE DOIT FAIRE L'OBJET D'UNE COORDINATION AVEC CE QUI CONSTITUE LE DOCUMENT DE PRODUCTION DE REPRÉSENTATIONS GRAPHIQUES.
 - SE REPORTER AUX ÉLÉVATIONS AFIN DE RETROUVER LA PORTÉE DES TRAVAUX DE FINITION.
 - SE REPORTER AU DOCUMENT DE PRODUCTION DE REPRÉSENTATIONS GRAPHIQUES AFIN DE RETROUVER LA PORTÉE ET LES EMPLACEMENTS DE TOUTES LES ENSEIGNES ET DE TOUTS LES PANNEAUX À REPRÉSENTATIONS GRAPHIQUES. L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL DEVRA PRÉPARER TOUTES LES SURFACES REQUIÈRES POUR LA RÉCEPTION DES NOUVEAUX FINIS ET (OU) DES NOUVELLES REPRÉSENTATIONS GRAPHIQUES.
 - SE REPORTER AUX FEUILLES 02-01 ET 02-02 AFIN DE RETROUVER LES NOTES DE FINITION DES ESCALIERS ET LES TRAVAUX DE MODERNISATION.
 - PANNEAUX D'ACCÈS DANS LES MURS, DEVANT FAIRE L'OBJET D'UNE COORDINATION AVEC LE REPRÉSENTANT DU MINISTRE.

- #### LÉGENDE DES FINITIONS MURALES
- | | | | |
|-------|---|----------|---|
| ◊WP-3 | PANNEAU MURAL INSONORISANT. SE REPORTER À LA LISTE DES MATÉRIEAUX AFIN DE RETROUVER LES SPÉCIFICATIONS À CE SUJET. | ◊PT-6 | PEINTURE POUR SURFACES D'ÉCRITURE. SE REPORTER À LA LISTE DES MATÉRIEAUX AFIN DE RETROUVER LES SPÉCIFICATIONS À CE SUJET. |
| ◊TA-3 | CARRELAGE DE PORCELAINE. SE REPORTER À LA LISTE DES MATÉRIEAUX AFIN DE RETROUVER LES SPÉCIFICATIONS À CE SUJET. | ◊VWC-3 | REPRÉSENTATION GRAPHIQUE EN VINYLE. SE REPORTER À LA LISTE DES MATÉRIEAUX ET AU DOCUMENT PORTANT SUR LES ENSEIGNES ET PANNEAUX INDICATEURS AFIN DE RETROUVER LES SPÉCIFICATIONS À CE SUJET. |
| ◊JM-2 | PELLICULE DE VITRAGE. SE REPORTER À LA LISTE DES MATÉRIEAUX ET AU DOCUMENT PORTANT SUR LES ENSEIGNES ET PANNEAUX INDICATEURS AFIN DE RETROUVER LES SPÉCIFICATIONS À CE SUJET. | ◊WP-PL-3 | GRILLE EN BOIS PLEIN; À AMÉNAGER AVEC UN COMPOSÉ INSONORISANT. SE REPORTER À LA LISTE DES MATÉRIEAUX AFIN DE RETROUVER LES SPÉCIFICATIONS À CE SUJET. |
| ◊MR-3 | MIRROIR DE PLEINE HAUTEUR. SE REPORTER À LA LISTE DES MATÉRIEAUX AFIN DE RETROUVER LES SPÉCIFICATIONS À CE SUJET. | ◊WP-PL-2 | PANNEAU EN BOIS PLEIN. SE REPORTER À LA LISTE DES MATÉRIEAUX AFIN DE RETROUVER LES SPÉCIFICATIONS À CE SUJET. |
| ◊PT-3 | PEINTURE DE GRANDES SURFACES. SE REPORTER À LA LISTE DES MATÉRIEAUX AFIN DE RETROUVER LES SPÉCIFICATIONS À CE SUJET. | ◊SK-MOD | ENSEIGNE GRAPHIQUE |
| ◊PT-X | PEINTURE DÉCORATIVE. SE REPORTER À LA LISTE DES MATÉRIEAUX AFIN DE RETROUVER LES SPÉCIFICATIONS À CE SUJET. | | |

- #### NOTES CLÉS - FINITIONS MURALES
- SE REPORTER AUX DESSINS DE LA SÉRIE A42 AFIN DE RETROUVER LA PORTÉE DES TRAVAUX « WP-PL 1/2 » DANS L'ATRIUM. SE REPORTER À LA FEUILLE A51-01 POUR RETROUVER LES DÉTAILS DES PANNEAUX DE L'ATRIUM.
 - SE REPORTER AUX DESSINS DE LA SÉRIE A42 AFIN DE RETROUVER LES TRAVAUX DE MODERNISATION DES FINIS D'ESCALIERS. S'ASSURER QUE SOIENT PRÉPARÉES D'AVANCE TOUTES LES NOUVELLES SURFACES SIGNALANT DES REPRÉSENTATIONS GRAPHIQUES À METTRE EN PLACE.
 - CONSERVER L'INTÉRIEUR DE LA CABINE D'ASCENSEUR. L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL DEVRA PROTÉGER L'INTÉRIEUR TOUT AU LONG DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION. LE NETTOYAGE DE L'INTÉRIEUR FAIT PARTIE DE LA PORTÉE DES TRAVAUX.

NORR

NORR Architects & Engineers Limited
An Ingenium Group Company
175 est. rue Bloor
Tour du nord, 15^{ème} étage
Toronto (Ontario) Canada M4W 3R8
norr.com



Le nord du projet et le nord géographique

Legende du projet

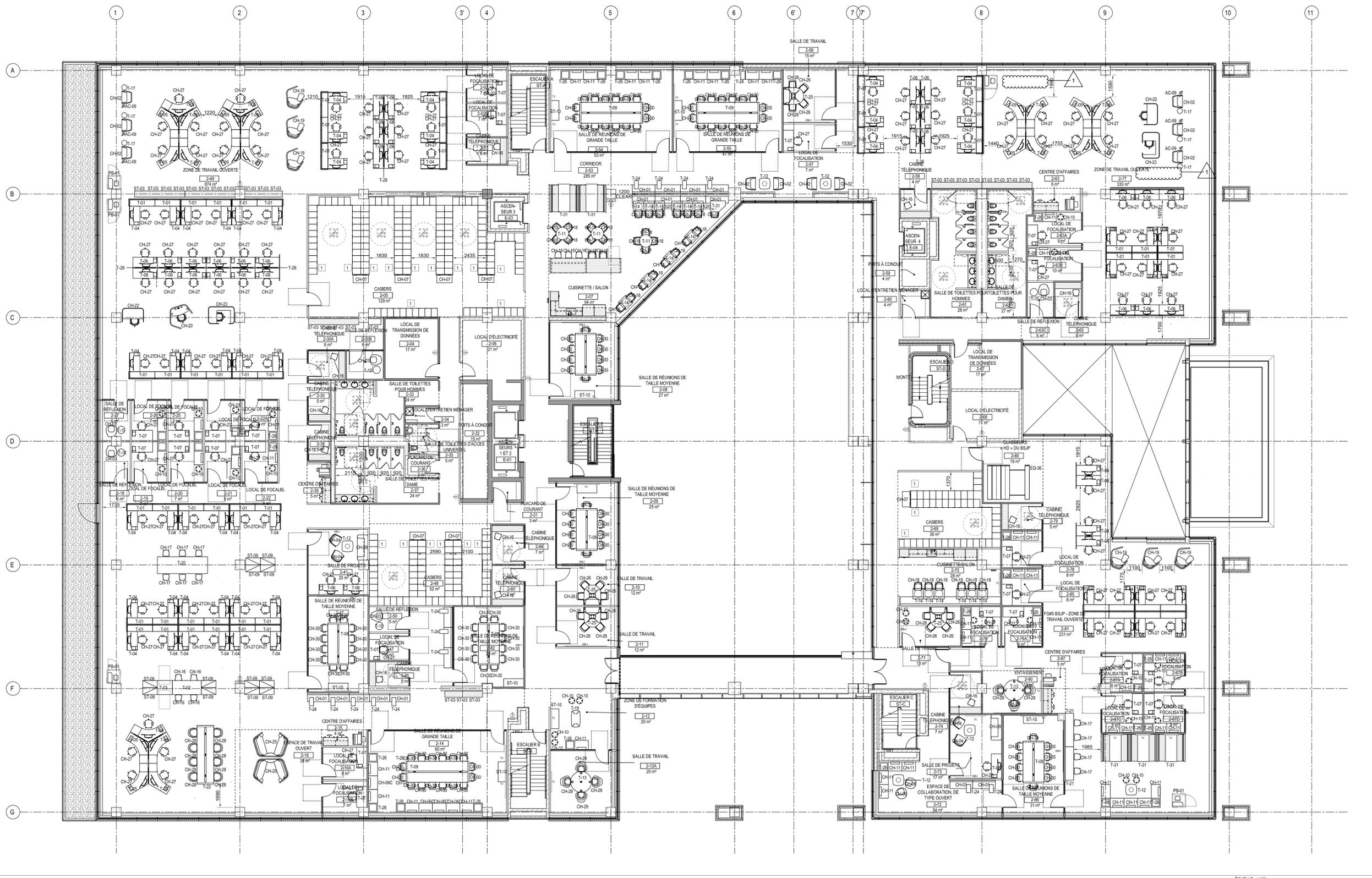
1	ADDENDUM #8	2022-05-18
0	DOCUMENT DE SOUMISSION	2022-05-27
révisions		date
projet		projet

MODERNISATION DE L'ÉDIFICE DANIEL J MACDONALD

181, RUE GRAFTON
CHARLOTTETOWN (L.P.-E.) C1A 1L1

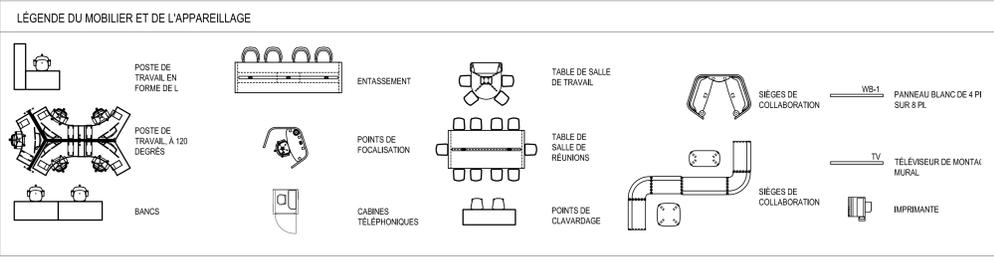
DEUXIÈME ÉTAGE PLAN DU MOBILIER ET DE L'APPAREILLAGE 1:100

designé NORR	convu
date 2018-12-19	
drawn NORR	dessiné
date 2018-12-19	
approved AS	approuvé
date 2022-04-01	
Tender	Soumission
PWGSC Project Manager	Administrateur de projets à TPSGC
project number	n° du projet
R.056687.005	
drawing no.	n° du dessin
A93-02	



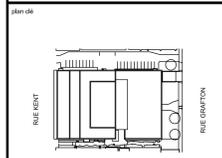
NOTES GÉNÉRALES - PLAN DU MOBILIER ET DE L'APPAREILLAGE

- À MOINS D'INDICATIONS CONTRAIRES, TOUT LE MOBILIER ET L'ENSEMBLE DE L'APPAREILLAGE DEVRONT ÊTRE FOURNIS PAR D'AUTRES TERCÉS. SE SERVIR DU PRÉSENT DESSIN ET CE, SEULEMENT À DES FINS DE COORDINATION DU MOBILIER ET DE L'APPAREILLAGE.
- L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL DEVRA S'OCCUPER DE COORDONNER LE MONTAGE DE L'ÉQUIPEMENT (EX-XX) FOURNI PAR LE PROPRIÉTAIRE. SE REPORTER À LA NOMENCLATURE DE PIÈCES ÉQUIPEMENT DE LA FEUILLE A30-05 AFIN DE RETROUVER DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS À CE SUJET.
- TOUTS LES TÉLÉVISEURS ET TOUTS LES PANNEAUX BLANCS DEVRONT ÊTRE FOURNIS ET INSTALLÉS PAR D'AUTRES TERCÉS. L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL DEVRA PRÉVOIR DES OUVRAGES DE BLOCAGE DANS LES CREUX MURAUX ET CE, AUX ENDROITS INDIQUÉS EN PLAN.
- AUX ENDROITS À PARTIR DESQUELS DES ÉTAGÈRES (s ST-x y) SONT PRÉSENTÉES EN PLAN ET CE, CONTRE UN MUR, L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL SE DEVRA ALORS DE PRÉVOIR DES OUVRAGES DE BLOCAGE DANS LES CREUX MURAUX.
- L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL SE DEVRA DE RÉUTILISER LE MOBILIER DE LA SALLE DE RÉUNIONS ET (OU) DU CENTRE D'APPRENTISSAGE ET CE, POUR LE NOUVEAU CENTRE D'APPRENTISSAGE 1-83 ET LA NOUVELLE SALLE DE FORMATION 1-84.



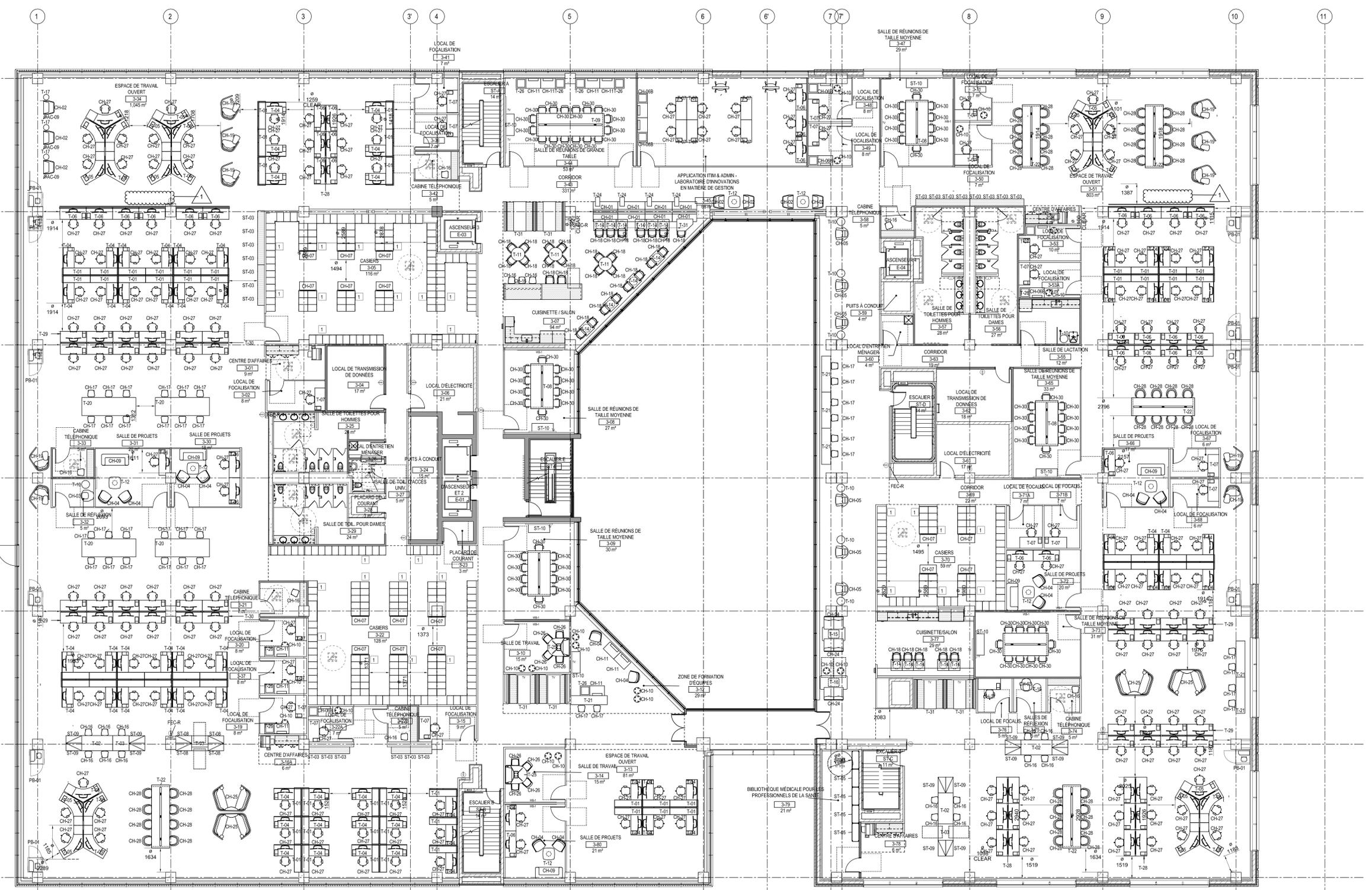
NOTES CLÉS - MOBILIER ET APPAREILLAGE

- LES CASIERS DEVRONT ÊTRE FOURNIS ET INSTALLÉS PAR L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL. CE DERNIER SE DEVRA DE COORDONNER LA POSITION DES CASIERS ET CE, EN RAPPORT AVEC LA CLONON SUPRÉDIE ACCESSIBLE 719/100 DE TOUTS LES CASIERS SE DEVRONT ÊTRE DE PLEINE HAUTEUR. L'EMPLACEMENT DÉFINITIF DES CASIERS DEVRA FAIRE L'OBJET D'UNE COORDINATION EN HAUTEUR AVEC LA PERSONNE CHARGÉE DE LA CONCEPTION DE CES ENSEMBLES. ET 259/100 DES CASIERS DEVRONT ÊTRE DE DEMI-HAUTEUR. L'EMPLACEMENT DÉFINITIF DES CASIERS DEVRA FAIRE L'OBJET D'UNE COORDINATION EN HAUTEUR AVEC LA PERSONNE CHARGÉE DE LA CONCEPTION DE CES ENSEMBLES.



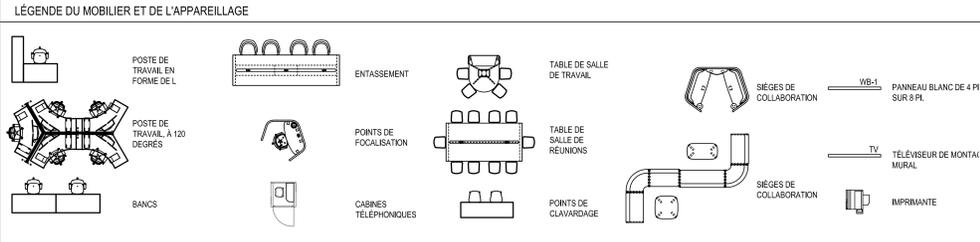
Le nord du projet et le nord géographique

Signature du projet



ÉCHELLE : 1:100

- NOTES GÉNÉRALES - PLAN DU MOBILIER ET DE L'APPAREILLAGE**
- À MOINS D'INDICATIONS CONTRAIRES, TOUT LE MOBILIER ET L'ENSEMBLE DE L'APPAREILLAGE DEVRONT ÊTRE FOURNIS PAR D'AUTRES TIERS. SE SERVIR DU PRÉSENT DESSIN ET CE, SEULEMENT À DES FINS DE COORDINATION DU MOBILIER ET DE L'APPAREILLAGE.
 - L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL DEVRA S'OCCUPER DE COORDONNER LE MONTAGE DE L'ÉQUIPEMENT (EX-XX) FOURNI PAR LE PROPRIÉTAIRE. SE REPORTER À LA NOMENCLATURE DE PIÈCES D'ÉQUIPEMENT DE LA FEUILLE A93-05 AFIN DE RETROUVER DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS À CE SUJET.
 - TOUTS LES TÉLÉVISEURS ET TOUTS LES PANNEAUX BLANCS DEVRONT ÊTRE FOURNIS ET INSTALLÉS PAR D'AUTRES TIERS. L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL DEVRA PRÉVOIR DES OUVRAGES DE BLOCAGE DANS LES CREUX MURAUX ET CE, AUX ENDROITS INDICQUÉS EN PLAN.
 - AUX ENDROITS À PARTIR DESQUELS DES ÉTAGÈRES (x ST-x) SONT PRÉSENTÉES EN PLAN ET CE, CONTRE UN MUR, L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL SE DEVRA ALORS PRÉVOIR DES OUVRAGES DE BLOCAGE DANS LES CREUX MURAUX.
 - L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL SE DEVRA DE RÉUTILISER LE MOBILIER DE LA SALLE DE RÉUNIONS ET (OU) DU CENTRE D'APPRENTISSAGE ET CE, POUR LE NOUVEAU CENTRE D'APPRENTISSAGE 1-03 ET LA NOUVELLE SALLE DE FORMATION 1-04.



- NOTES CLÉS - MOBILIER ET APPAREILLAGE**
- LES CASIERS DEVRONT ÊTRE FOURNIS ET INSTALLÉS PAR L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL. CE DERNIER SE DEVRA DE COORDONNER LA POSITION DES CASIERS ET CE, EN RAPPORT AVEC LA CLOISON SUSPENDUE AU-DESSUS. 75 P. 100 DE TOUTS LES CASIERS SE DEVRONT ÊTRE DE 1000 HAUTEUR. L'EMPLACEMENT DÉFINITIF DES CASIERS DEVRA FAIRE L'OBJET D'UNE COORDINATION EN HAUTEUR AVEC LA PERSONNE CHARGÉE DE LA CONCEPTION DE CES ENSEMBLES. ET 25 P. 100 DES CASIERS DEVRONT ÊTRE DE 1000 HAUTEUR. L'EMPLACEMENT DÉFINITIF DES CASIERS DEVRA FAIRE L'OBJET D'UNE COORDINATION EN HAUTEUR AVEC LA PERSONNE CHARGÉE DE LA CONCEPTION DE CES ENSEMBLES.

1	ADDENDUM #	2022-08-18
0	DOCUMENT DE SOUMISSION	2022-05-27
révisions		date

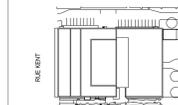
MODERNISATION DE L'ÉDIFICE DANIEL J MACDONALD

181, RUE GRAFTON
CHARLOTTETOWN (L-P-E) C1A 1L1

**TROISIÈME ÉTAGE
PLAN DU MOBILIER
ET DE L'APPAREILLAGE
1:100**

designé NORR	conçu
date 2018-12-19	
drawn NORR	dessiné
date 2018-12-19	
approved AS	approuvé
date 2022-04-01	
Tender	Submission
PWGS Project Manager	Administrateur de projets à TPSCC
project number	n° du projet
R.056687.005	
drawing no.	n° du dessin
A93-03	

plan 06



Le nord du projet et le nord géographique

légende du projet

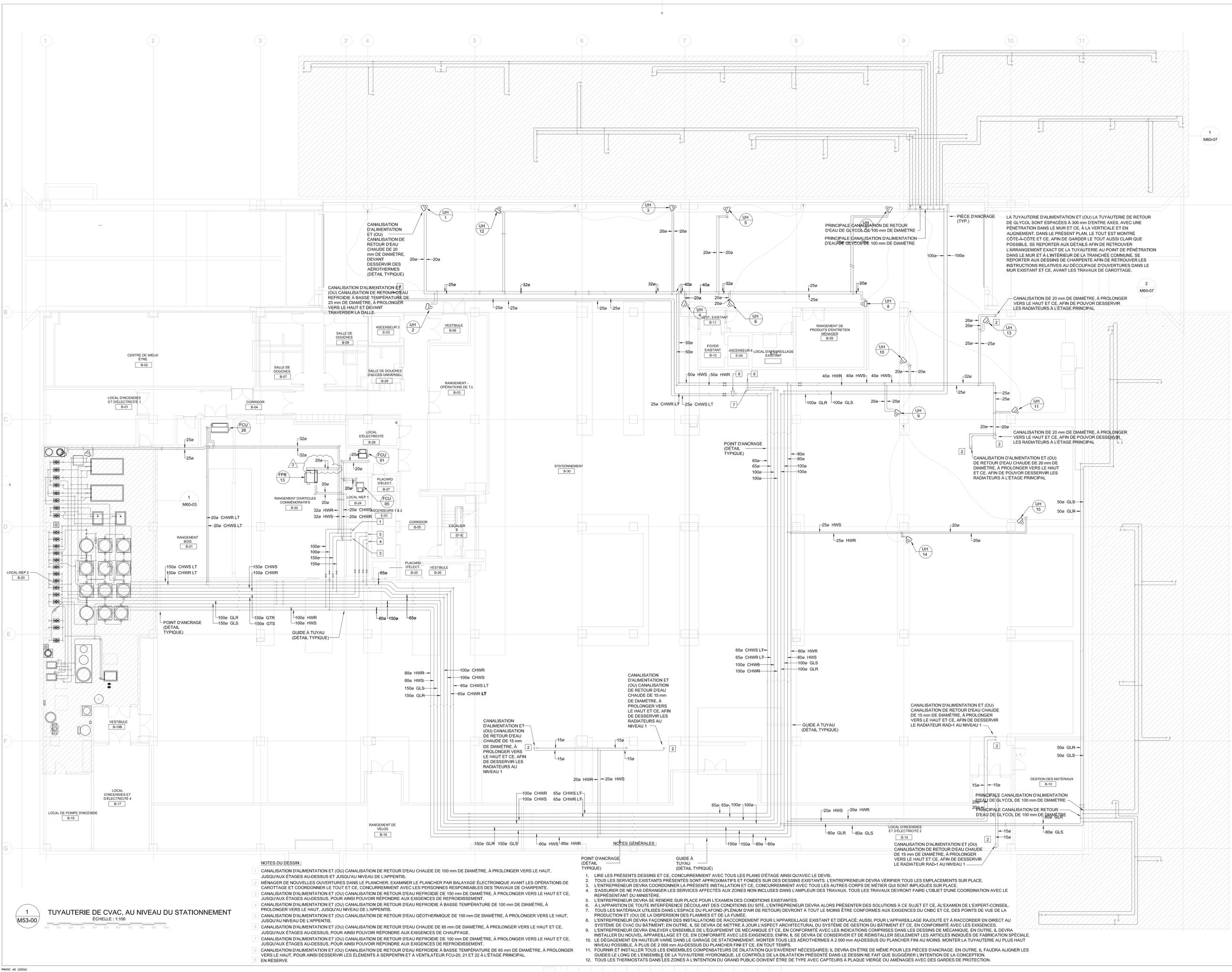
3	ADDENDUM #8	2022-08-15
2	ADDENDUM #7	2022-04-03
1	ADDENDUM #5	2022-07-25
	DOCUMENT DE SOUMISSION	2022-05-07

MODERNISATION DE L'ÉDIFICE DANIEL J MACDONALD

181, RUE GRAFTON
CHARLOTTETOWN (P.-É.) C1A 1L1

NOUVEAUX TRAVAUX – NIVEAU DU STATIONNEMENT

designed	NORR	conçu
date	2020-8-31	
drawn	NORR	dessiné
date	2020-8-31	
approved	PF	approuvé
date	2022-05-27	
Tender		Submission
PWGS&C Project Manager	Administrateur de projets TPSGC	
project number	n° du projet	
	R.056687.005	
drawing no.	M53-00	n° du dessin



- NOTES DU DESSIN :**
- CANALISATION D'ALIMENTATION ET (OU) CANALISATION DE RETOUR D'EAU CHAUDE DE 100 mm DE DIAMÈTRE, À PROLONGER VERS LE HAUT, JUSQU'AUX ÉTAGES AU-DESSUS ET JUSQU'AU NIVEAU DE L'APPENTIS.
 - MÉNAGER DE NOUVELLES OUVERTURES DANS LE PLANCHER. EXAMINER LE PLANCHER PAR BALAYAGE ÉLECTRONIQUE AVANT LES OPÉRATIONS DE CAROTTAGE ET COORDONNER LE TOUT ET CE, CONCURREMMENT AVEC LES PERSONNES RESPONSABLES DES TRAVAUX DE CHARPENTE.
 - CANALISATION D'ALIMENTATION ET (OU) CANALISATION DE RETOUR D'EAU REFRIGIÉE DE 150 mm DE DIAMÈTRE, À PROLONGER VERS LE HAUT ET CE, JUSQU'AUX ÉTAGES AU-DESSUS, POUR AINSI POUVOIR RÉPONDRE AUX EXIGENCES DE REFRIGÉDISSEMENT.
 - CANALISATION D'ALIMENTATION ET (OU) CANALISATION DE RETOUR D'EAU REFRIGIÉE À BASSE TEMPÉRATURE DE 100 mm DE DIAMÈTRE, À PROLONGER VERS LE HAUT, JUSQU'AU NIVEAU DE L'APPENTIS.
 - CANALISATION D'ALIMENTATION ET (OU) CANALISATION DE RETOUR D'EAU GÉOTHERMIQUE DE 150 mm DE DIAMÈTRE, À PROLONGER VERS LE HAUT, JUSQU'AU NIVEAU DE L'APPENTIS.
 - CANALISATION D'ALIMENTATION ET (OU) CANALISATION DE RETOUR D'EAU CHAUDE DE 65 mm DE DIAMÈTRE, À PROLONGER VERS LE HAUT ET CE, JUSQU'AUX ÉTAGES AU-DESSUS, POUR AINSI POUVOIR RÉPONDRE AUX EXIGENCES DE CHAUFFAGE.
 - CANALISATION D'ALIMENTATION ET (OU) CANALISATION DE RETOUR D'EAU REFRIGIÉE DE 100 mm DE DIAMÈTRE, À PROLONGER VERS LE HAUT ET CE, JUSQU'AUX ÉTAGES AU-DESSUS, POUR AINSI POUVOIR RÉPONDRE AUX EXIGENCES DE REFRIGÉDISSEMENT.
 - CANALISATION D'ALIMENTATION ET (OU) CANALISATION DE RETOUR D'EAU REFRIGIÉE À BASSE TEMPÉRATURE DE 65 mm DE DIAMÈTRE, À PROLONGER VERS LE HAUT, POUR AINSI DESSERVIR LES ÉLÉMENTS À SÉPENTIN ET À VENTILATEUR FCU-20, 21 ET 22 À L'ÉTAGE PRINCIPAL.
 - EN RÉSERVE

NOTES GÉNÉRALES :

- LIRE LES PRÉSENTS DESSINS ET CE, CONCURREMMENT AVEC TOUS LES PLANS D'ÉTAGE AINSI QU'AVEC LE DEVIS.
- TOUS LES SERVICES EXISTANTS PRÉSENTÉS SONT APPROXIMATIFS ET FONDÉS SUR DES DESSINS EXISTANTS. L'ENTREPRENEUR DEVA VERIFIER TOUS LES EMPLACEMENTS SUR PLACE.
- L'ENTREPRENEUR DEVA COORDONNER LA PRÉSENTE INSTALLATION ET CE, CONCURREMMENT AVEC TOUS LES AUTRES CORPS DE MÉTIER QUI SONT IMPLIQUÉS SUR PLACE.
- S'ASSURER DE NE PAS DÉRANGER LES SERVICES AFFECTÉS AUX ZONES NON INCLUSES DANS L'AMPLIEUR DES TRAVAUX. TOUS LES TRAVAUX DEVONT FAIRE L'OBJET D'UNE COORDINATION AVEC LE REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE.
- L'ENTREPRENEUR DEVA SE RENDRE SUR PLACE POUR L'EXAMEN DES CONDITIONS EXISTANTES.
- À L'APPARITION DE TOUTE INTERFÉRENCE DÉCOULANT DES CONDITIONS DU SITE, L'ENTREPRENEUR DEVA ALORS PRÉSENTER DES SOLUTIONS À CE SUJET ET CE, À L'EXAMEN DE L'EXPERT-CONSEIL.
- TOUS LES MATÉRIELS UTILISÉS DANS L'ESPACE DU PLAFOND (P. EXEMPLE D'AIR DE RETOUR) DEVONT À TOUT LE MOINS ÊTRE CONFORMES AUX EXIGENCES DU CNRC ET CE, DES POINTS DE VUE DE LA PRODUCTION ET (OU) DE LA DISPERSION DES FLAMMES ET DE LA FUMÉE.
- L'ENTREPRENEUR DEVA FAÇONNER DES INSTALLATIONS DE RACCORDEMENT POUR L'APPAREILLAGE EXISTANT ET DÉPLACÉ, AUSSI, POUR L'APPAREILLAGE RAJOUTÉ ET À RACCORDER EN DIRECT AU SYSTÈME DE CVAC DU BÂTIMENT; EN OUTRE, IL SE DEVA DE METTRE À JOUR L'ASPECT ARCHITECTURAL DU SYSTÈME DE GESTION DU BÂTIMENT ET CE, EN CONFORMITÉ AVEC LES EXIGENCES.
- L'ENTREPRENEUR DEVA ENLEVER L'ENSEMBLE DE L'ÉQUIPEMENT DE MÉCANIQUE ET CE, EN CONFORMITÉ AVEC LES INDICATIONS COMPRISSES DANS LES DESSINS DE MÉCANIQUE. EN OUTRE, IL DEVA INSTALLER DU NOUVEAU APPAREILLAGE ET CE, EN CONFORMITÉ AVEC LES EXIGENCES. ENFIN, IL SE DEVA DE CONSERVER ET DE RÉINS'TALLER SEULEMENT LES ARTICLES INDICÉS DE FABRICATION SPÉCIALE.
- LE DÉGAÏEMENT EN HAUTEUR VARIE DANS LE GARAGE DE STATIONNEMENT. MONTER TOUS LES AÉROTHÈRMES À 2 000 mm AU-DESSUS DU PLANCHER FINI AU MOINS, MONTER LA TUYAUTERIE AU PLUS HAUT NIVEAU POSSIBLE, À PLUS DE 2 000 mm AU-DESSUS DU PLANCHER FINI ET CE, EN TOUT TEMPS.
- FOURNIR ET INSTALLER TOUS LES ENSEMBLES COMPENSATEURS DE DILATATION QUI SAVERAIENT NÉCESSAIRES. IL DEVA EN ÊTRE DE MÊME POUR LES PIÈCES D'ANCRAGE. EN OUTRE, IL FAUDRA ALIGNER LES GUIDES LE LONG DE L'ENSEMBLE DE LA TUYAUTERIE HYDRONIQUE. LE CONTRÔLE DE LA DILATATION PRÉSENTE DANS LE DESSIN NE FAIT QUE SUGGÉRER L'INTENTION DE LA CONCEPTION.
- TOUS LES THERMOSTATS DANS LES ZONES À L'INTENTION DU GRAND PUBLIC DOIVENT ÊTRE DE TYPE AVEC CAPTEURS À PLAQUE VIERGE OU AMÉNAGÉS AVEC DES GARGES DE PROTECTION.

1 TUYAUTERIE DE CVAC, AU NIVEAU DU STATIONNEMENT
ÉCHELLE : 1:100